

Marie-Rose PRUNET-TRICAUD

LE CHÂTEAU D' ASSIER EN QUERCY

**Tome III
Catalogue des fragments dispersés**



UNIVERSITÉ DE PARIS IV - SORBONNE, OCTOBRE 2003

**Thèse présentée pour le doctorat d'histoire de l'art, préparée sous la direction de M. le
professeur Jean GUILLAUME**

INTRODUCTION AU CATALOGUE

En rassemblant dans un catalogue descriptif les divers éléments dispersés provenant de la démolition du château d'Assier, nous avons cherché à établir une des deux sources de la connaissance archéologique, celle des fragments, qui vient compléter les restes en place. Cette observation débouche sur une analyse et une interprétation.

Celle-ci est guidée par tout ce que nous connaissons par ailleurs du château lui-même, mais aussi des châteaux antérieurs ou contemporains créés dans le milieu où vivaient Galiot et sa famille. Nous n'avons pas cessé non plus de mettre en relation et en confrontation les données "testimoniales" (figurées ou écrites) avec ces fragments issus de la démolition.

L'intérêt du catalogue est donc de permettre l'exercice de "restitution", celle du décor et celle des formes architecturales. Les premiers inventaires, établis en 1933 au moment où se préparait l'achat du château par l'Etat, étaient exclusivement tournés vers les sculptures en bas-relief ou en ronde-bosse. Mais en examinant les divers supports de ces sculptures, on peut constater qu'ils permettent également de réfléchir sur les structures propres des logis disparus. Nous avons finalement porté notre attention sur tous les fragments provenant incontestablement du château.

Le but de ce catalogue est donc multiple ; il nous renseigne sur la réalité des décors, dessinés par des ornemanistes ou par des sculpteurs, mais aussi sur les formes architecturales. Enfin il nous indique un certain nombre de récurrences significatives concernant le décor ou l'architecture.

- 1- Localisation actuelle des fragments :
musées, collections ou emplois, publics ou privés
- 2- Chronologie des inventaires officiels
- 3- Réflexion sur la nature des inventaires ou des emplois
- 4- Classement par catégories

1 - Localisation des fragments.

Pour conserver l'anonymat demandé par certains propriétaires, nous avons séparé ces indications qui pourront ainsi n'être pas publiées. Les voici :

Lieux de conservation des fragments dispersés du château d'Assier.

I) MUSÉES :

1) Musée du château

a) Inventaire demandé par M-A Sire (les fragments sont numérotés suivant la numérotation officielle)

Il s'agit des numéros 197 à 292. (code : INV.)

(Les numéros 1 à 34, 52 à 54, 94, 96 et 97, 104 à 106, 109 à 159, 163, 165 et 166, 173 à 176, 179 à 189, concernent les moulages des bas-reliefs de l'extérieur du château)

b) Inventaire supplémentaire réalisé par P.Thibault (code : INV.SUP.)

c) autres fragments non répertoriés, ni dans le catalogue officiel de 1986 ni dans l'Inventaire supplémentaire, mais trouvés depuis dans le château (code : NON INV.)

d) fragments réinsérés dans les murs du château à des emplacements injustifiés (réparations de 1901, de 1905 ou de 1942)

2) Musée de Cahors (code : Cah.)

a) Calmon : Catalogue du musée de Cahors, 1883

b) Catalogue du Musée de Cahors : Cahors 1907 in 4°

c) Rambaud : Catalogue du musée de Cahors, 1916

3) Musée du Louvre (code : Louv.)

4) Autres musées :

Victoria and Albert Museum, Londres.

Getty Museum, Malibu, Californie

The Metropolitan Museum of Art, New York

II) EMPLOIS :

1) dans les restaurations du château, au cours du XX^{ème} siècle, à des emplacements qui n'ont rien à voir avec leur lieu d'origine :

- partie haute de l'escalier ouest,
- frise inférieure de l'aile occidentale (façade est) , frise de la loggia sur la cour

2) dans des constructions privées du XVIII^{ème} siècle à Assier ou aux environs.

Tout ce qui appartient à des particuliers (remployé ou non) a reçu un numéro codé :

-chaque lieu est désigné par une lettre arbitraire, pour protéger l'anonymat de ceux qui le désiraient.

Quand les propriétaires étaient indifférents à l'anonymat, la lettre est parfois une initiale du lieu.

-un chiffre désigne ensuite chaque fragment décrit.

-Quand les divers fragments d'un même lieu étaient trop nombreux, on a introduit une sous-catégorie par un deuxième chiffre. C'est le cas des maisons entièrement construites avec les pierres du château.

Voici les codes adoptés :

A. : ancienne maison Carbonnel (actuellement Allin)

- A.1. : bois
- A.2. : verre et plomb
- A.3. : lauzes de toitures
- A.4. : fer
- A.5. et A.6. : pierres sculptées
- A.7. : amortissements
- A.8. : culots
- A.9. : lavabo

B.: ancienne boucherie

C. : maisons avec emploi de cheminée provenant du château

D. : maison Murat de Montai :

- 1 à 6 , volets intérieurs en bois
- 7et 8 , porte en marqueterie (avec serrure en bronze)
- 9 à 11, pierres avec bas-relief
- 12 à 16, fragments d'architecture
- 17 et 18, fragments de la statue équestre

E. : maison Lust à Espédailac

- E.1., porte d'entrée
- E.2.à E.5., gargouilles réemployées

F.: anciennes écuries du château

G. : ancienne gendarmerie d'Assier et grange voisine

- G.1.àG.5. bas-reliefs remployés dans la façade
- G.6.à G.8., bas-reliefs dans l'escalier

G.9. (a, b, c, d,) reliefs sur le mur de clôture

Gr , mouluration de la grange

H.: auberge "Le Galiot", à Assier

I. : anciennes écuries

J.: portails réemployés

K. : Mas de Molinié, à Assier

L. : Labarrière (du nom médiéval "La Barrieyra") à Assier

M. : maison voisine de la tour SO

N. : Mérigou, à Assier

O. : Mas de l'Espéronnier à Assier

P. : maison Pauly à Livernon

Q. : maison à Beaulieu, Corrèze

R. : maison Najm-Brives à Assier

S. : Saint-Simon

T. : maison Saint-Guilhem

U. : Vialans, commune d'Assier

V. : Viazac, commune de Livernon

W. : Les Pradels, commune d'Assier

2- Chronologie des inventaires officiels.

- Assier, 1933 : l'architecte Bergougnoux dresse 2 listes, qu'il intitule, la première, "Inventaire des fragments d'architecture et de sculpture existant dans le château d'Assier" , la seconde, "Inventaire des fragments d'architecture et de sculpture incorporés dans la maçonnerie de la grange appartenant à M. Murat de Montai propriétaire du château." (Ref. Archives des M.H.) .

- Assier, 1986 : (Ref. D.R.A.C. de Toulouse) Mme Sire demande à Mme Mireille Bénejean de dresser l'inventaire des moulages et du dépôt lapidaire du château. Depuis 1933, plusieurs épisodes ont enrichi considérablement le premier inventaire : le château a été acheté par l'Etat en 1934, en y conservant tous les fragments, répertoriés ou non ; les pierres de la grange Murat ont également été cédées à l'Etat par M. Murat et font maintenant partie de l'inventaire du musée du château.

En 1936, M. Etienne Cadiergues fait, pour le Service départemental d'architecture du Lot, un inventaire des fragments du château épars à Assier et dans les environs. (on avait l'idée que ces fragments pourraient un jour être acquis pour le musée du château). En 1936 encore, on aménage le château pour en permettre la visite et c'est l'occasion de découvrir de nouveaux fragments du château détruit. On les classe en deux catégories : les plus beaux morceaux, ceux qui portent des sculptures, sont déposés dans les salles du château, tandis que les fragments répétitifs, comme les nervures de voûtes, les restes de moulures diverses ou les restes peu déchiffrables sont entassés dans l'angle N.O. de la cour. Ils y resteront jusqu'en 2000.

En 1942, d'importants travaux de restauration entraînent la dépose de certains fragments trop délabrés et le emploi discutable de certains fragments authentiques à des emplacements qui ne le sont pas. (on refait la même erreur que le propriétaire, M. Murat, en 1904) .

De 1951 à 1955, toutes les sculptures extérieures de l'église et du château ont été l'objet d'un moulage par M. Latapie, sculpteur ; toutes les épreuves de moulage sont déposées dans le château et portent un numéro d'inventaire.

De 1936 à 2001, plusieurs fragments de pierre ou de bois - par exemple, une très belle porte en marqueterie - provenant incontestablement du château détruit, ont été achetés par l'Etat en vue de les rassembler à Assier. Certains de ces achats concernent seulement la famille de Galiot au XVIIIe siècle et n'ont aucun rapport avec le château ; nous ne les mentionnerons donc pas.

L'inventaire de 1986 comporte donc :

- les fragments portés sur les 2 listes de 1933
- les découvertes de 1936 (dégagement du sol du château)
- les déposes de 1942
- les moulages de 1955 (église et château)
- les achats par l'Etat entre 1934 et 1986.

Assier, 2000 : (Ref. Archives du Château de Castelnaud-Bretenoux) Mme P. Thibault décide d'inventorier les pierres entassées dans l'angle N.O. de la cour. C'est "l'Inventaire supplémentaire" Les pierres répétitives sont maintenant dehors à l'emplacement du jeu de paume et les éléments les plus intéressants ont rejoint le musée du château.

3- Réflexion sur la nature des inventaires ou des remplois.

1) Les inventaires officiels.

D'où proviennent les fragments de l'inventaire de 1933 ?

Remontons à 1901, année du classement de la ruine et de la première intervention des Monuments Historiques. A cette date, la toiture de l'aile ouest s'est depuis plus d'un siècle effondrée, soit à l'intérieur du logis entre les murs-gouttereaux dont les superstructures sont tombées vers l'est, c'est-à-dire sur le rein des voûtes du 1er étage, soit vers l'extérieur, dans la cour. Le dégagement de ces reins fort solides a permis dès 1901 de trouver de beaux morceaux, plus ou moins brisés, de lucarnes ou de souches de cheminées. S'y ajoutent des clefs de voûte, des bases de colonnes ou de débris de nervures de voûtes trouvés un peu partout dans l'enclos du château. L'origine de ces premiers éléments répertoriés est ainsi très évidente.

En revanche, ce qui provient de la grange Murat (de même que les panneaux que M. Murat a fait insérer dans les frises de la cour en 1904) trouve son origine dans les ailes détruites en 1768 ; ces matériaux ont été immédiatement réemployés et ne peuvent venir que des ailes sud, est ou nord.

Ce qui s'est ajouté, en 1986, à l'inventaire de 1933 :

Ces fragments sont de provenance et de nature très variées ; mais parmi les fragments trouvés entre 1933 et 1986 dans l'enclos du château, on a manifestement trié les sculptures pour les mettre à l'abri dans les salles du château. Ce qui a été l'objet de l'inventaire supplémentaire en 2000 correspond donc aux éléments jugés sans intérêt muséologique en 1933. Nous y avons pourtant découvert des fragments d'architecture qui ont été le point de départ de certaines de nos restitutions.

2) Les remplois à l'extérieur du château.

On peut aussi s'interroger sur la façon dont ont été acquis les fragments vendus en 1768 et dans les années qui ont suivi. Le contrat de démolition révèle le rôle de quatre intermédiaires qui achètent "solidairement" le château pour le démolir et le revendre, car leurs fonctions respectives sont explicitement indiquées : trois habitants de Cahors, "marchand" , "menuysier" et "maître masson" , et un "menuysier du lieu d'Assier". Cette solidarité n'exclut certes pas la vente au détail, mais cette revente était certainement simplifiée si les acheteurs de matériaux avaient fait leur choix avant que la démolition soit commencée. Or nous avons pu constater dans les maisons d'Assier et des environs, où se remarque la présence massive de remplois, que ces remplois sont presque toujours homogènes et qu'ils proviennent chacun d'une même zone identifiable du château (correspondant peut-être aussi aux étapes successives de la démolition). Grâce à la

grande précision du Gaignières 1680, on peut en effet reconnaître l'emplacement de ces différents bas-reliefs ou de ces différentes sculptures ornementales.

Il faut ici distinguer deux catégories d'acheteurs : ceux qui voulaient des matériaux de construction, de très belle qualité et à un prix plus avantageux que celui de la commande de pierres de carrière, et ceux qui n'avaient pas besoin de construire mais désiraient seulement ennoblir leur maison par l'insertion d'un beau motif sculpté. (Il y avait aussi des cas intermédiaires, certains ayant profité de cette manne soudaine de matériaux avantageux pour modifier et embellir leur demeure) . La première catégorie est la plus précieuse pour l'historien du château. C'est d'abord celle que nous connaissons le mieux ; le prix élevé des transports ayant entraîné le départ des plus beaux ensembles vers une destination jusqu'à nos jours inconnue, ce sont majoritairement les matériaux de construction qui ont été réutilisés ¹sur place . Ces acheteurs ont été plus ou moins sensibles à l'intérêt des sculptures extrêmement abondantes sur les murs de la cour du château. Certains ont fait le tri et n'ont sacrifié comme pierres à bâtir - parpaing ou parement - que les éléments les plus répétitifs ; ils ont placé bien en vue dans leurs façades les motifs plus nobles des pierres de taille et ont placé dans leur jardin comme pièces de collection les plus beaux panneaux sculptés. D'autres n'ont pas eu ce respect et l'on peut voir des décors de trumeaux indifféremment tournés vers l'extérieur ou vers l'intérieur des murs d'une remise, dont l'usage modeste jure avec la qualité et la noblesse des matériaux.

Une des conséquences de cette observation sur la cohérence des ensembles réemployés à Assier est de nous permettre d'attribuer ces matériaux aux emplacements que les sculptures désignent et d'avancer un peu plus dans la restitution . Enfin, comme les dimensions des blocs sont souvent constantes, on peut en conclure que les blocs ont été séparés à l'endroit des joints, ce qui permet de restituer les modules de telle ou telle partie du château.

En établissant le catalogue des divers emplois que nous avons pu explorer dans l'environnement du château, il nous est apparu "en négatif" tout ce qui a dû être expédié au loin (grâce à la présence efficace du "marchand" de Cahors). Manifestement, tous les plus beaux ensembles, qui méritaient le transport, ont disparu. Une correspondance privée datant de 1768 demande à un voisin du château de "retenir" telle cheminée ou telle travée de fenêtres (il serait indispensable de pouvoir un jour déchiffrer cette correspondance qui nous mettrait sur la piste de quelques emplois particulièrement intéressants) . On peut ainsi faire la liste de ce que les emplois locaux ne contiennent pas : les beaux manteaux de cheminées - on ne trouve réemployés que les plus simples - , les entourages de fenêtres ou de lucarnes, les piliers d'escalier comme celui du premier étage de l'aile ouest conservée (le plan de Chéreau indique clairement la présence d'un tel pilier dans l'escalier de l'aile sud) .

Mais il " manque" également, si l'on peut dire, dans ce catalogue, des éléments dont certains auraient pu être achetés en bloc, comme des marches d'escalier au revers décorés de bas-reliefs (type Montal) si bien que leur absence dans les emplois locaux n'est pas forcément significative de leur absence dans l'escalier principal du château. Par ailleurs, on ne trouve ni dans des emplois de murs de pierres sèches, ni dans les inventaires du château, aucune clef pendante du type de celles que l'on voit dans les châteaux de Chenonceau, d'Azay-le-Rideau ou d'Oiron. Or, à la différence des cheminées et autres décors intérieurs dont l'existence ne fait aucun doute, même si nous ne les connaissons pas, l'absence totale de débris de clefs pendantes - alors qu'abondent les clefs plates circulaires peu pendantes - devient plus nettement significative des choix stylistiques des constructeurs du château.

Si nous avons attaché une telle importance à la description de chaque fragment, c'est que, mis en rapport avec les documents scripturaires ou figurés, ils sont une des sources les plus indiscutables de nos restitutions. La précision des notices permet de ne pas alourdir la démonstration de l'analyse restitutive, tout en permettant au lecteur de s'y référer.

4 Classement des fragments par catégories

FRAGMENTS REMPLOYÉS EN MAISONS ENTIÈRES :

-maison A. (0-0-1-) , maison G (0-0-2-) . grange G (0-0-3-) , grange Murat (0-0-4-) , commun Murat (0-0-5-) , maison à Beaulieu (0-0-6-)

¹Nous ignorons si le moellon des murs extérieurs a été réutilisé. Mais les pierres de taille de la cour se retrouvent dans toutes les demeures construites à Assier en 1768.

Les fragments classés que voici ne sont pas entièrement montrés dans la suite du catalogue : les éléments les plus répétitifs ne sont présents que dans le classement suivant :

1. MURS : FRAGMENTS MOULURÉS OU ARCHITECTURÉS

- A. pierres de tailles réemployées (divers modules analogues à ceux du château)
- B. fragments de supports verticaux
 - 1-1- bas de murs : dans I.S 197,,120, R.09, R.13, I.S.
 - 1-2- socles ou bases : A.7.3., R.9., R.13. ; dans I.S., 25, 121, 123, 124, 126, 140, 143 , 144, 172, 189, 205, 231, 261,
 - 1-3- angles de murs : 250, D.15 ; I.S.108,
 - 1-4- colonnes et piliers : INV.241, 244, 240, 243, 242, 245, D.13, dans I.S.290, NON INV. 61 à 65, U.2
- C. fragments de baie sans sculpture
 - 1-5- tableaux d'embrasure de porte : INV.SUP. 119 et 122
- D. fragments de sol réemployés (pierre)
 - 1-8- dalles de terrasse et dalles de la cour : D.12, G.

2. DÉCORS DE MURS :

- 2-1- décors de trumeaux : 249, 251, 260, 261, A.5.3., A.5.4., A.6.1., A.6.2., R.6., R.7., R.8., G.3., G.4., G.9.c , G.9.d , D.11., V.2., K.3., K.4., K.5., N.1., 238, 239,
- 2-2- armoiries sur trumeaux : H.1., H.2., I.1., K.2.,R.15, R.16,
- 2-3- frises en bas-relief : 247, 248, 262, A.5.5., A.5.6., A.5.7., A.5.8., A.5.9., R.2., R.3., R.4., G.2., G.5.,G.8., D.9. T.2., T.3., T.4., V.3., V.4., K.1., N.2., 205, 208, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 237, 264, 265 ; I.S.26 et 125,
- 2-4- petits pilastres de frises : T.1, D.10.,
- 2-5- garde-corps sculptés en bas-relief : 210, K.6.,
- 2-6- modillons : 254, 255, 256, 257, 258, 259, A.7.4.,

3. BAIES :

- a) Portes
 - 3-1-encadrement de porte : B.2., N.3., I.S.62,
 - 3-2-claveaux de plate-bande et dessus de portes : B.1., G.6., G.7., V.1.,
 - 3-3-décor de portails : V.5., V.6., V.8., V.9.,
 - 3-4-portails entiers : 1 , 2 ,
- b) Fenêtres
 - 3-5-encadrement de fenêtres : R.17., 216,
 - 3-6-fragments de chambranles : dans I.S., 23, 23 bis, 37, 46, 47, 58, 65, 119, 123, 128, 130, 142, N.Inv.1,
 - 3-7-remplages : dans I.S.133,
 - 3-8-tympan de frontons de lucarnes : 209, 200, 253
 - 3-9-amortissements de lucarnes : A.7.5., R.5.,

4. VOÛTES :

- 4-1- culots : A.8.1., A.8.2.,
- 4-2- sommiers de nervures : N.Inv. 2 ,
- 4-3- nervures de voûtes : 214 ; I.S.: 196 fragments (dont 99 doubleaux, 66 tiercerons, et 31 fragments indiscernables ayant l'arête cassée) ; en particulier, dans I.S.arcs formerets, 70, 117 ; arcs diaphragmes, 66,
- 4-4- croisée d'arcs : 203, ;
- 4-5- c lefs de voûtes : généralités 246, 252, G.9.a, G.9.b. , D.14., 197, 198, 199, 201, 202, 204, 215, 217, 218, 219, 223, 274, I.S.2,
- 4-6- caissons et soffites : 263, 141, I.S.137, (dans l'ordre)

5. ESCALIERS

- 5-1- culots rampants ; G.1.,
- 5-2- noyaux : 211, 212, 213,
- 5-3- marches : N.Inv. 3 ,
- 5-4- dalles de repos d'escalier rampe-sur-rampe : maisons A et D

6. CHEMINÉES :

- 6-1- souches :220, 221, 222,U.1
- 6-2- encadrement du manteau : 1 , 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 7,
- 6-3- arc de manteau de cheminée : G.30

7. AMORTISSEMENTS ET GARGOUILLES :

- 7-1- acrotères 280, 281, 285, 286, 287, 288, 289, D.16,
- 7-2- amortissements divers (sphères) : A.7.1., A.7.2.,
- 7-3- gargouilles : R.10, R.11, R.12., E.2., E.3., E.4., E.5., O.1.,
- 7-4- amortissements de lucarnes : R.05 , A. 7.5.

8. RONDE-BOSSE ET DIVERS :

- a) ronde-bosse,
- 8-1- Statue équestre de Galiot : R.1., R.14., D.17., 231, 232, 233, 234, 235,
- b) divers,
- 8-2- petits boulets : 271, 272,
- 8-3- roses : 273, 277,
- 8-4- angle de fronton : 275,
- 8-5- flammèches : 276,
- 8-6- petites bandes : 278,
- 8-7- volutes : 279, 282, 283,
- 8-8- indéchiffrables : quatorze fragments de l'I.S.

9. MOBILIER ET SECOND-OEUVRE :

- a) 9-1- bois
 - volets intérieurs : A.1.3., D.1., D.2.,
 - menuiserie de fenêtre : A.1.4.,
 - portes en bois pleines : E.1.,
 - portes en marqueterie : D.7., 266,
 - poutres et solives : A.1.1., A.1.2. ,
 - meubles connus ou retrouvés
 - panneaux détachés : Cah. 70 à 73
- b) 9-2- pierre : lavabo : A.9.,
- c) 9-3- plomb : A.1.4.,
- d) 9-4- verre : A. 1. 4. , Cah. 3 et4
- e) 9-5- fer : A.4 1 , Cah. 1, V. 7, 236, P. 1
- f) 9-6- bronze : D. 8, 34 b , Cah. 2, 5 et 6
- g) 9-7- lauzes de schiste : maison A.
- h) 9-8- terre cuite (carrelages de sol)
- i) 9-9- objets (tapisserie, cuirasses)

remploi maison entière

0-0-1

- 1) NATURE : ensemble de fragments du château réassemblés pour un autre usage. Inventorié en 1998.
- 2) MATERIAU : maison entièrement construite avec les matériaux issus de la démolition du château : blocs de grès bien taillés, meurtrières, lauzes en ardoise grise du Cantal, épis de faîtage, amortissements de formes différentes, et à l'intérieur poutres et solives du château, lavabo en pierre taillée et restes divers analysés dans le présent catalogue.
- 3) FORME GÉNÉRALE : corps de bâtiment allongé, terminé par un pigeonnier de forme traditionnelle au XVIII^{ème} siècle en Quercy, une petite tour de plan rectangulaire couverte d'un toit de lauzes du Cantal.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : inégal, mais dans l'ensemble, très lisible.
- 5) MESURES des blocs :
 - Hauteur : de 0,30 m à 0,34 m
 - Largeur : de 0,80 m à 1,15 m
- 6) LIEU DE CONSERVATION : une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV^{ème} siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château. Les pierres sculptées y sont traitées comme des pierres à bâtir, sans aucun souci de les mettre en valeur, tantôt tournées vers l'extérieur de la maison, tantôt vers l'intérieur de la remise qui constitue le rez-de-chaussée de la maison. Les sculptures tournées vers l'intérieur sont bien conservées, les autres ont subi les intempéries.

FRAGMENT A





1) FORME GÉNÉRALE : cette fiche concerne l'ancienne gendarmerie d'Assier : corps de bâtiment allongé, dans la tradition des édifices du XVIII^{ème} siècle.

2) MATERIAU : maison presque entièrement construite avec les matériaux issus de la démolition du château : blocs de grès bien taillés, fragments de structure architecturale : dalles et marches de l'escalier, arc de grande dimensions , et bien entendu, bas-reliefs peu respectés . Mais la charpente et la toiture ne proviennent pas du château.

3) INVENTORIÉ EN 1992

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : inégal, mais dans l'ensemble, très lisible.

5) MESURES des blocs quadrangulaires :
Hauteur : de 0,30 m à 0,34 m
Largeur : de 0,80 m à 1,15 m

6) LIEU DE CONSERVATION : toute une maison d'Assier appelée "ancienne gendarmerie" , construite sur le "couderc commun" après la démolition du château en 1768 Cette grande place triangulaire, située hors les murs médiévaux, avait été choisie par Galiot pour l'érection de la nouvelle église paroissiale d'Assier ; plusieurs maisons remployant les matériaux du château ont été construites en 1768 autour de ce couderc (qui servait de champ de foire) limité par le lieu-dit "La Barrière" (*La Barrieyera*, dans les textes médiévaux) .

7) INTERÊT PARTICULIER : certains ensembles conservés comme l'arc qui soutient une partie de la cave et se prolonge sous le repos de l'escalier, l'escalier lui-même, nous livrent des pans entiers des parties disparues du château.

FRAGMENT G

pignon de grange avec rampants moulurés

0-0-3-



G. grange

pignon de grange avec rampants moulurés

0-0-3-

1) NATURE DU FRAGMENT : la même que pour son emploi : arête d'un pignon d'une des ailes du château.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : ensemble des deux rampants et de la base de la demi-croupe du pignon d'une grange d'Assier. Formées d'assises régulières et portant une modénature très soignée, les pierres qui bordent ce pignon présentent le changement de pente nécessité par les coyaux.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : presque toutes les pierres de ce pignon proviennent manifestement du château, comme celles de l'ancienne gendarmerie d'Assier construite en même temps. Mais si les pierres moulurées des rampants et de la base de la croupe ont été parfaitement utilisées et conservées, le reste des pierres de taille constituant le pignon n'a pas été utilisé avec autant de précision ; leurs arêtes sont effritées et leurs formes rattrapées maladroitement pour rejoindre les belles pierres des rampants. Ces pierres mal raccordées peuvent fort bien provenir d'une autre partie de la démolition du château.

Les claveaux de la porte de la grange, très simples mais bien adaptés aux dimensions d'une grange et très jointifs, ont certainement été taillés au XVIIIème siècle pour cette grange. Tout le reste de cette construction est en moellons.

5) INVENTORIÉ EN 1997

6) MESURES

Hauteur : 5,41 m

Largeur : 7,63 m

Épaisseur : les pierres des rampants forment une chaîne harpée qui devait terminer un pignon d'une grande épaisseur car elles mesurent alternativement

7) DÉCOR SCULPTÉ : le profil de la modénature de la corniche se poursuit sur la base de la croupe avec deux belles pierres pour les angles obtus du rampant et de la croupe. Elle présente de haut en bas un bandeau (large de) suivi d'une ample doucine (large de).

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : bordure du pignon d'un corps de logis.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : le seul corps de logis du château dont la largeur corresponde à celle de cet ensemble est celui de la partie nord de l'aile est.

Or ce logis, sur les dessins de la collection Gaignières, vient buter sur l'aile nord et sa toiture se réunit à celle de la carène. Il faut donc supposer que des campagnes de constructions successives ont nécessité de fermer, pendant une période dont on ignorait si elle devait être passagère ou définitive, le nord de cette étroite partie de l'aile de l'est.

Comme on peut penser que jusqu'en 1535 l'aile nord ne comportait que le portique du rez-de-chaussée, il était indispensable que le nord du corps de logis de l'est soit fermé. Au moment de l'élévation de l'aile de la galerie, on a dû se contenter de couvrir ce pignon sans le démolir ; les démolisseurs de 1768 ont ainsi pu le retrouver intact et prêt à être réemployé.

10) LIEU DE CONSERVATION : grange d'Assier située à côté de l'ancienne gendarmerie et construite en même temps qu'elle par le même acheteur de matériaux du château.

FRAGMENT G. grange



G. grange

0-0-6-

0-0-6-



1-1-11- et 1-1-21



plinthe (angle rentrant)

1-1-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : plinthe en angle droit.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc monolithe taillé en forme d'angle
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : médiocre parce que dehors depuis longtemps.
- 5) INVENTORIÉ EN 2000
- 6) MESURES
Hauteur : 0,22 m et 0,14 m
Largeur : 0,38 m
Longueur : 0,38 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : bloc découpé ne présentant que des moulures érodées. De haut en bas, un filet, un quart-de-rond, un réglet ; la suite est peu lisible et se continue jusqu'à l'angle inférieur qui porte une entaille en angle obtus.
- 8) ETAT ORIGINAL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être un des angles du portique nord (aile nord) .
- 9) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château.

INV.SUP. 197

plinthes (angles rentrants)

1-1-12- à 1-1-15-

quatre fragments à angles droits rentrants faisant partie de l'inventaire supplémentaire, difficiles à interpréter. pour les mesures, cf. l'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

plinthe (rectiligne)

1-1-21-



- 1) NATURE DU FRAGMENT : fragment de plinthe mouluré.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc ayant une base rectangulaire surmonté après une partie verticale d'une mouluration précise.
- 4) ETAT DE CONSERVATION : épaufrures à l'arête et aux angles supérieurs ; une entaille en biais sur le côté droit des moulures.
- 5) MESURES :
Hauteur, 0,38 m
Longueur, 0,54 m
Largeur, 0,26 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : de bas en haut, au-dessus de la plinthe une bande, un quart-de-rond, un réglet, un talon assez ample mais endommagé dans sa partie terminale.
- 7) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : portique nord de l'aile nord.
- 8) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château.
- 9) INVENTORIÉ EN 2000.

INV. SUP. 120



←
R 09

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : bloc partiellement quadrangulaire, terminé par un fragment de moulures rectilignes. La pierre est posée sur la plus longue des faces régulières du bloc et présente les moulures sur le côté.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1998

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon (aussi bien les moulures que les faces taillées pour une construction à joints vifs) .

1) MESURES

Hauteur : 0,22 m

Largeur : 0,33 m

Epaisseur : 0,18 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : suite de moulures présentant un profil d'ensemble à 60° : large bandeau (8 cm) , quart-de-rond droit (4 cm) , réglot et cavet renversé (5 cm) , bandeau (2 cm) ; quart-de-rond droit (4 cm) , réglot (2 cm).

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : moulure terminale faisant partie de la corniche ou de la base d'un mur (on peut voir un corps de moulures assez semblables et de mêmes dimensions dans la salle du rez-de-chaussée de la tour S.E. en ruine)

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des ailes démolies.

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée. (sert actuellement de socle au fragment R.10 (= 7-3-10), voir photographie) .

FRAGMENT R. 09

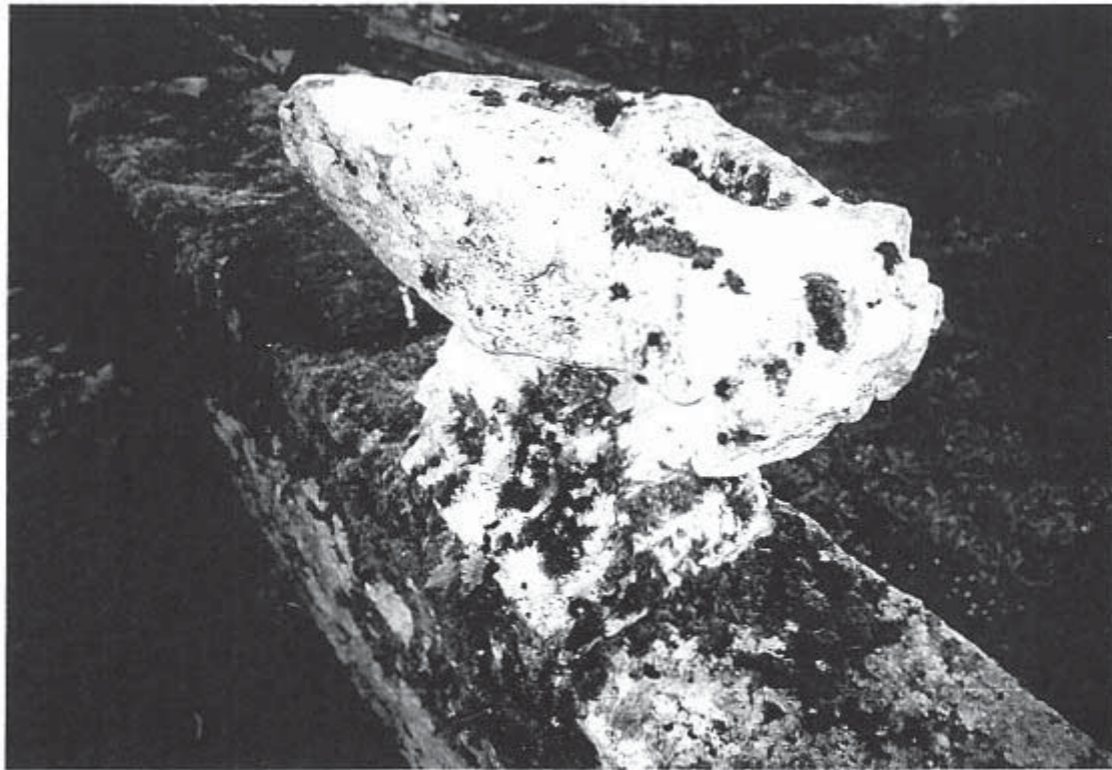


R 09
←

1-1-31-

plinthe (en angle droit saillant)

1-1-31-

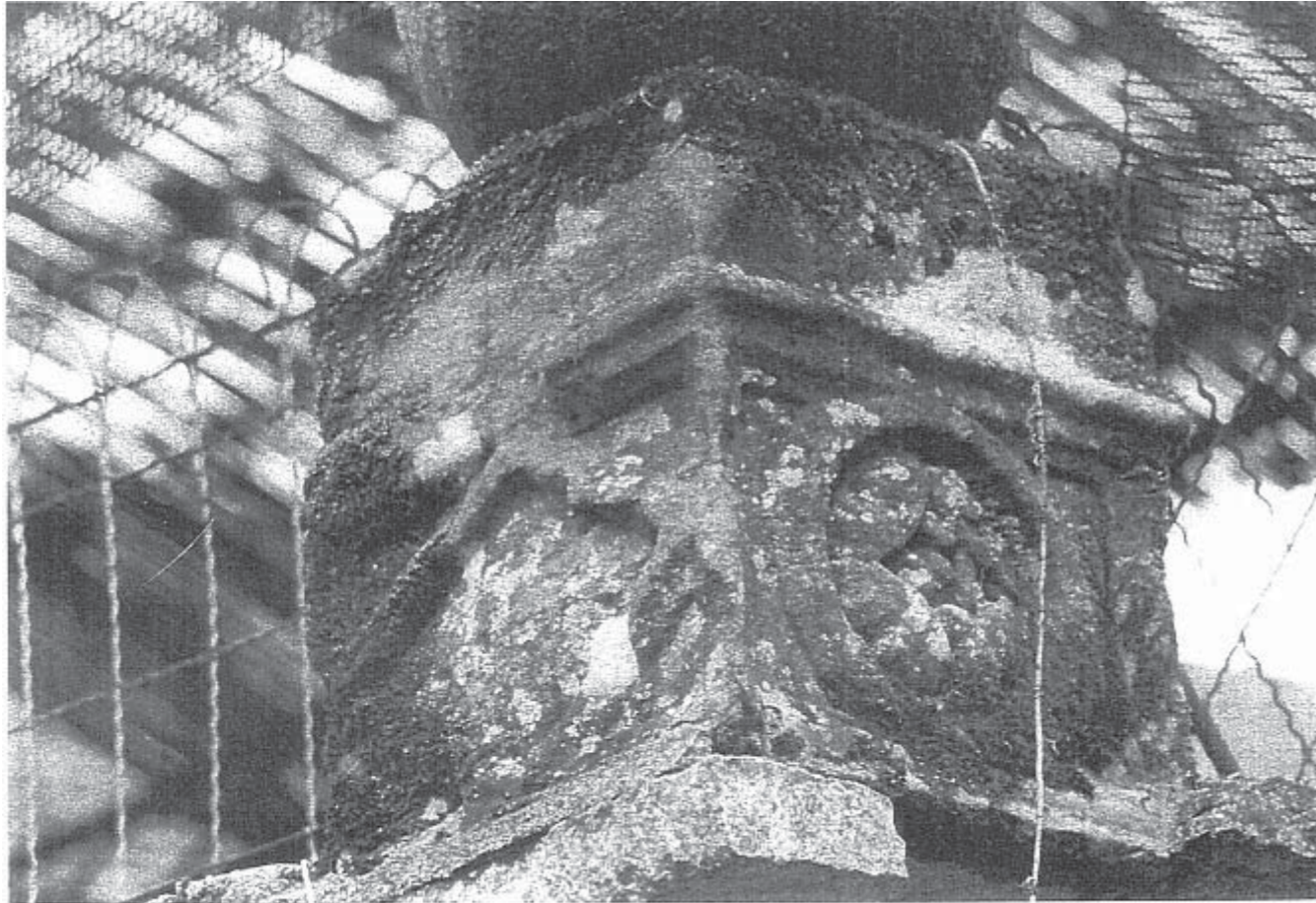


R. 13

- 1) NATURE DU FRAGMENT : corps de moulures rectilignes (profil à 60°) formant un angle droit saillant.
 - 2) MATERIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : bloc à base et sommet quadrangulaires dont deux côtés sont moulurés ; semble le prolongement du fragment B.9. Le bloc est posé sur le rectangle le plus large sans qu'on puisse déterminer s'il est à l'endroit ou à l'envers.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez lisible.
 - 5) INVENTORIÉ EN 1998
 - 6) MESURES
 - Hauteur : 0,22 m
 - Largeur : 0,33 m
 - Épaisseur : 0,18 m
 - 7) DÉCOR SCULPTÉ : de haut en bas, large bandeau vertical plat (8 cm) , quart de rond droit (4 cm) , réglet et cavet renversé (5 cm) , bandeau (2 cm) , quart de rond droit (4 cm) , réglet (2 cm).
 - 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : moulure terminale faisant partie de la base ou de la corniche d'un mur en saillie orthogonale.
 - 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser. (on voit un angle saillant de ce genre dans ce qui reste des bases du portique nord mais la mouluration est différente) .
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée (le bloc sert de base au fragment 7-3-7)
- FRAGMENT : R. 13



R. 13



A. 7.3.

1) NATURE DU FRAGMENT : socle parallélépipédique, composé d'un dé de piédestal presque cubique et d'une plinthe en forme de pyramide tronquée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre à base carrée, un peu plus haut que large portant une des deux sphères de pierre provenant également du château.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : convenable pour certaines parties.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES :

Hauteur, 0,52 m
Longueur, 0,40 m
Largeur, 0,40 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : le dé du piédestal est décoré sur ses quatre faces de bas-reliefs entourés de cadres moulurés en creux. Chaque face est décorée en alternance d'un disque et d'un losange ; le disque est garni d'un décor de feuillages concentriques assez usé. Ici, c'est la moulure la plus extérieure du disque qui est la moins en relief par rapport au fond plat du panneau : la mouluration du disque et du losange reprend celle du cadre rectangulaire de chaque face. L'usure des moulures ne permet pas de distinguer les profils curvilignes, doucines ou cavets successifs. Losanges et disques se fondent dans la deuxième moulure du cadre avec une pénétration traditionnelle pour ce type de décor. Le fond décoré du losange a disparu.

Le piédestal se termine par une moulure supplémentaire plus saillante et supportant la plinthe nue.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : La forme du fragment et son décor de disques et de losanges incite à y voir un élément de l'un des contreforts de l'aile des galeries.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : aile nord, côté cour.

10) LIEU DE CONSERVATION : fragment remployé comme objet décoratif sur une terrasse de la maison Carbonnel d'Assier . Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cette partie de la maison proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord. Cette terrasse est une construction complémentaire exécutée un peu plus tard avec des matériaux conservés par maître Carbonnel qui y a déposé ce dont il ne savait pas quoi faire.

FRAGMENT. A. 7. 3.

1-2-22-

mur (base carrée)

1-2-21-à 1-2-25-

1-2-21-



INV. SUP. 143

1) NATURE DU FRAGMENT : socle parallélépipédique, composé d'un dé de piédestal presque cubique et d'une plinthe en forme de doucine renversée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre à base carrée, un peu plus bas que large et dépourvu de sculptures.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : quelques épaufrures.

5) INVENTORIÉ EN 2000

6) MESURES :
Hauteur, 0,32 m
Longueur, 0,40 m
Largeur, 0,40 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : le dé du piédestal est nu ; mais la plinthe prend la forme d'une doucine renversée.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : La forme du fragment et l'endroit où il était initialement abandonné nous incitent à le replacer dans l'aile nord - peut-être s'agit-il d'un des piliers de la grande vis au N.-O. de la cour.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : aile nord, côté cour.

10) LIEU DE CONSERVATION : d'abord dans l'angle de la cour, actuellement à l'emplacement du jeu de paume.

INV. SUP. 261

autres bases carrées très érodées

1-2-22- à 1-2-25-

1-2-22-



INV. SUP. 261

NATURE : bloc très érodé avec une saillie latérale , dans sa position actuelle.

MESURES : 0,28 m x 0,60 m x 0,21 m

INV. SUP. 143

1-2-23-

MESURES : 0,39 m x 0,32 m x 0,48 m

INV. SUP. 140

1-2-24-

MESURES : 0,30 m x 0,35 m x 0,35 m

INV. SUP. 121

1-2-25-

MESURES : 0,29 x 0,30 x 0,35 m (bloc brisé sur un côté)

INV. SUP. 025

1-2-23-



INV-SUP-140

1-2-24



INV SUP 121

1-2-25-



INV, SUP 25

(250)



1-3-11-

mur (angle rentrant avec culot sculpté)

1-3-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : chaînage d'angle d'un mur dans un espace polygonal.

2) MATERIAU : grès

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre creusé en angle obtus, cet angle étant lui-même coupé par un pan perpendiculaire à sa bissectrice. La partie haute de l'angle du fragment est occupée par une sculpture et ressemble à un culot.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon ; pierre fine et finement sculptée, comme beaucoup de culots. Bloc scié à gauche, à droite et par dessus.

5) MESURES

Hauteur : 0,30 m

Largeur du bloc : 0,50 m et 0,55 m

Epaisseur : 0,51 m

Mesures de l'angle rentrant :

ouverture, 0,28 m

autres côtés du polygone, 0,11, 0,10, 0,11 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le culot a la forme d'un chapiteau ionique avec une grosse fleur de tailloir et deux grosses couronnes de laurier, en forme de volutes se rejoignant sous le tailloir. Ces couronnes sont maintenues par deux rubans à la moulure supérieure de la corbeille ainsi qu'un anneau qui porte lui-même un triangle de calibrage - motif fréquent sur les édifices d'Assier (cf fragment 251)

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : culot pouvant porter un sommier de nervures ou un limon d'escalier, non rampant (il s'agirait alors d'un repos d'escalier).

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : rez-de-chaussée d'une des ailes démolies (le rez-de-chaussée était entièrement voûté) ou fragment d'un escalier polygonal. Le motif du triangle percé apparaissant très tôt, ce fragment d'architecture peut provenir de n'importe laquelle des ailes disparues.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 32, liste des pierres trouvées dans les ruines du château) .

actuellement, INV. 250

1-3-12-

mur (angle rentrant 120 °)

1-3-12-



D. 16

D. 15
←

(D. 16.
sur
D. 15)

1) NATURE DU FRAGMENT : pierre d'angle dans une construction hexagonale.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc monolithe taillé en forme d'angle et percé d'un orifice carré de 0,28 m de côté (10 pouces) placé dans l'axe de la bissectrice de l'angle.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon, bien que dehors depuis longtemps.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Angle : 120 °

Hauteur : 0,17 m

Largeur : 0,32 m

Longueur : angle rentrant, 0,36 m + 0,18 m ; angle saillant, 0,51 m + 0,27 m.

7) DÉCOR SCULPTÉ : bloc découpé ne présentant aucune sculpture.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : chaînage d'angle d'une des tourelles d'escalier montant vers les chambres hautes

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être tourelle nord allant vers la chambre haute de la tour nord-ouest.

10) LIEU DE CONSERVATION : jardin privé.

FRAGMENT. D. 15



(241)
(244)

1-4-11

1-4-12-

fût de colonne

1-4-11-et -1-4-12-

1-4-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : fût de colonne ionique.

2) MATERIAU : calcaire (Héttangien)

3) FORME GÉNÉRALE : corps cylindrique d'une colonne monolithe nue, sans apophyge et galbée du tiers, L'apophyge fait partie du bloc de la base (fragment 240) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : quelques entailles sur la paroi lisse de la colonne.

6) MESURES

Hauteur : 3,08 m

diamètre à la base : 0,34 m

diamètre au sommet : 0,28 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION : les fragments 240, 241 et 242, ainsi que les fragments 243, 244 et 245 formaient 2 colonnes qui ont été enlevées en 1936 et déposées dans le musée lapidaire. Ces deux colonnes ioniques étaient au rez-de-chaussée de l'entrée, dont elles cachaient les piedroits, sur la façade est de l'aile occidentale. Elles n'étaient pas d'origine, puisqu'elles ne sont pas dessinées sur le plan de Chéreau (entre 1567 et 1573) , tandis qu'elles sont représentées sur le dessin de Gaignières (1692) ; on peut dater cette adjonction de la première moitié du XVII ème siècle, époque où le château connaît une occupation fréquente et très animée. Ces colonnes ont sans doute été ajoutées pour des raisons de sécurité, puisqu'elles réduisaient la portée de l'architrave. (cf. la gravure de Dauzats et toutes les photographies depuis celle de Mieusement jusqu'à celles de 1935.)

D'autres interventions du XVII ème siècle ont été relevées sur le château. : fermeture des loggias sud avec création de fenêtres sans meneau et pose de lambris sur les murs de ces "loges" transformées en "cabinets" au goût de la 1ère moitié du XVII ème siècle.

9) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : façade est de l'entrée principale.

10) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : les architectes des Monuments Historiques qui ont décidé d'ôter ces colonnes l'ont fait par souci archéologique. A la critique qu'ils ont suscitée, ils ont répondu que "ces deux colonnes postiches avaient été rapportées à une date inconnue mais qu'elles juraient avec les colonnes d'origine et l'ordonnance architecturale de ce portique" .

12) SOURCES : Archives des M.H. , dossier du château d'Assier, cote 1355.

INV. 241

1-4-12-

identique à la précédente ; à mettre en rapport avec INV. 243 et INV. 245

INV. 244



1-4-21

1-4-22-

base de colonne

1-4-21- et 1-4-22-

1-4-21-

1) NATURE DU FRAGMENT : base moulurée d'une colonne dont le chapiteau est d'inspiration ionique.

2) MATERIAU : calcaire (Héttangien)

3) FORME GÉNÉRALE : pied de colonne formé d'un corps de moulure et d'une plinthe, dont les griffes ont disparu.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : beaucoup d'épaufrures sur les moulures et sur la plinthe aux angles cassés.

5) MESURES

Hauteur : 0,24 m
 Largeur à la base : 0,52 m
 diamètre en haut : 0,34 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : moulures circulaires, de haut en bas : cavet (sans doute l'apophyge inférieure de la colonne), filet, tore, filet, scotie, filet, tore, plinthe carrée, non moulurée et cassée.

Il s'agit d'une base attique, qui remplace ici la base canonique de l'ordre ionique.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION : les fragments 240, 241 et 242, ainsi que les fragments 243, 244 et 245 formaient 2 colonnes qui ont été enlevées en 1936 et déposées dans le musée lapidaire. Ces deux colonnes ioniques étaient au rez-de-chaussée de l'entrée, dont elles cachaient les piedroits, sur la façade est de l'aile occidentale. Elles n'étaient pas d'origine, puisqu'elles ne sont pas dessinées sur le plan de Chéreau (entre 1567 et 1573), tandis qu'elles sont représentées sur le dessin de Gaignières (1692); on peut dater cette adjonction de la première moitié du XVII^{ème} siècle, époque où le château connaît une occupation fréquente et très animée. Ces colonnes ont sans doute été ajoutées pour des raisons de sécurité, puisqu'elles réduisaient la portée de l'architrave. (cf. la gravure de Dauzats et toutes les photographies depuis celle de Mieusement jusqu'à celles de 1935.)

D'autres interventions du XVII^{ème} siècle ont été relevées sur le château : fermeture des loggias sud avec création de fenêtres sans meneau et pose de lambris sur les murs de ces "loges" transformées en "cabinets" au goût de la 1^{ère} moitié du XVII^{ème} siècle.

8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : façade est de l'entrée principale. .

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : les architectes des Monuments Historiques qui ont décidé d'ôter ces colonnes l'ont fait par souci archéologique. A la critique qu'ils ont suscitée, ils ont répondu que "ces deux colonnes postiches avaient été rapportées à une date inconnue mais qu'elles juraient avec les colonnes d'origine et l'ordonnance architecturale de ce portique".

12) SOURCES : Archives des M.H. , dossier du château d'Assier, cote 1355.

INV. 240

1-4-22-

identique à la base précédente ; à relier à INV. 244 et INV. 245

INV. 243



242
 et
 245

chapiteau de colonne

1-4-31- et 1-4-32-
 1-4-31-

1-4-31

1-4-32-

←

1) NATURE DU FRAGMENT : chapiteau ionique simplifié, puisqu'il ne porte aucun décor traditionnel, ni d'oves sur son échine, ni feston entre ses volutes.

2) MATERIAU : calcaire (Héttangien)

3) FORME GÉNÉRALE : chapiteau ionique à gorgerin ; partie supérieure du bloc irrégulièrement brisée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon (la place de ce chapiteau le protégeait) .

5) MESURES

Hauteur : 0,42 m

Largeur du tailloir : 0,48 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : de bas en haut, apophyge supérieure de la colonne, filet, astragale, haut gorgerin, (0,20 m) , filet, échine, cornes d'angles descendant en volutes, du coussinet jusque sous l'échine, enfin tailloir orné en son centre, non d'une fleur, mais d'un motif de glands et de feuilles de chênes en chute sur l'échine.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION : les fragments 240, 241 et 242, ainsi que les fragments 243, 244 et 245 formaient 2 colonnes qui ont été enlevées en 1936 et déposées dans le musée lapidaire. Ces deux colonnes ioniques étaient au rez-de-chaussée de l'entrée, dont elles cachaient les piedroits, sur la façade est de l'aile occidentale. Elles n'étaient pas d'origine, puisqu'elles ne sont pas dessinées sur le plan de Chéreau (entre 1567 et 1573) , tandis qu'elles sont représentées sur le dessin de Gaignières (1692) ; on peut dater cette adjonction de la première moitié du XVII ème siècle, époque où le château connaît une occupation fréquente et très animée. Ces colonnes ont sans doute été ajoutées pour des raisons de sécurité, puisqu'elles réduisaient la portée de l'architrave. (cf. la gravure de Dauzats et toutes les photographies depuis celle de Mieusement jusqu'à celles de 1935.)

D'autres interventions du XVII ème siècle ont été relevées sur le château. : fermeture des loggias sud avec création de fenêtres sans meneau et pose de lambris sur les murs de ces "loges" transformées en "cabinets" au goût de la 1ère moitié du XVII ème siècle.

8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : façade est de l'entrée principale. .

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : les architectes des Monuments Historiques qui ont décidé d'ôter ces colonnes l'ont fait par souci archéologique. A la critique qu'ils ont suscitée, ils ont répondu que "ces deux colonnes postiches avaient été rapportées à une date inconnue mais qu'elles juraient avec les colonnes d'origine et l'ordonnance architecturale de ce portique" .

12)SOURCES : Archives des M.H. , dossier du château d'Assier, cote 1355.

INV. 242

1-4-32-

identique au chapiteau précédent; à relier à INV. 243 et 244

INV. 245



1-4-41

colonnnette

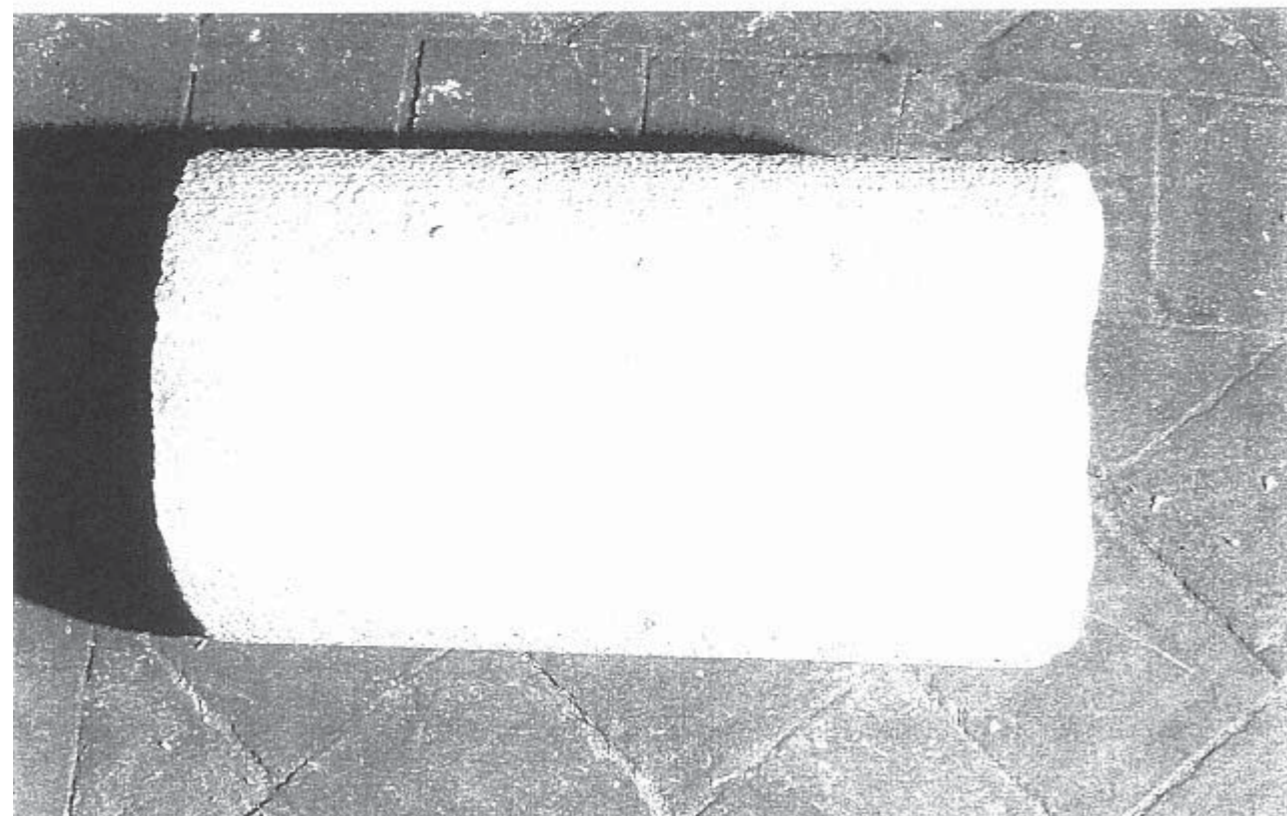
1-4-41-et -1-4-42-

1-4-41-

- 1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : fragment de colonnette, base et fût tronqué.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) INVENTORIÉ EN 1998
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un des angles du piedestal carré est brisé.
- 5) MESURES
 Hauteur : 0,30 M
 Largeur du piedestal : 0,26 mX 0,26 m. Diamètre de la colonne : 0,16 m
 Base de la colonne : tore de 0,06 m de hauteur et scotie de 0,02 m.
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : fragment d'architecture sans sculpture.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie d'une colonnade portant un portique dans un des petits jardins qui entourent le château.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être une des colonnettes représentées sur le plan de Chéreau dans le "jardinet" sous le pignon sud du château
- 9) LIEU DE CONSERVATION : jardin d'une maison d'Assier.

FRAGMENT D. 13

1-4-42-



1-4-42

- 1) FORME GÉNÉRALE : fragment de fût de colonnette. "cylindrique, avec une base plane ; pierre layée, stries parallèles droites" (INVENTAIRE DE 1986)
- 2) MATÉRIAU : calcaire à grain fin.
- 3) ETAT DE CONSERVATION : presque intact.
- 4) MESURES : Hauteur, 0,21 m
 Diamètre, 0,11 m
- 5) AUCUN DÉCOR SCULPTÉ
- 6) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : colonnade de portique dans un jardin.
- 7) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

INV. 290

1-4-71

support vertical (piliers)

1-4-61- à -1-4-65-

à

1-4-74-



NON INV. 73-31

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : fragments de piliers de section horizontale identique mais de hauteurs différentes ; section carrée aux quatre angles coupés.

2) MATERIAU : calcaire

3) INVENTORIÉS EN 2001

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon état.

5) MESURES

Hauteurs : 0,36 m , 0,44 m , 0,43 m , 0,44 m , 0,46 m

Largeur du piedestal : 0,34 m X 0,34 m.

Chanfrein : 0,07 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : fragments d'architecture sans sculpture.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : tambours d'une suite de piliers soutenant une partie de l'édifice construite en encorbellement.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : abandonnés dans le terrain au sud du château, ces tambours sont ceux de piliers qui sont représentés sur la façade sud de l'aile sud dans la partie droite du grand dessin de Gaignières 1680. La dimension de leur section coïncide exactement avec celle des piliers du dessin.

9) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château, au pied de la tour sud-est.

FRAGMENTS NON INVENTORIÉS 061, 062, 063, 064, 065

1-4-71 à -1-4-74-

MESURES :

Hauteurs : 0,39 m , 0,44 m , 0,37 m , 0,36 m

Largeur du piedestal : 0,34 m x 0,34 m

Chanfrein : 0,09 m

DESCRIPTION :

Le chanfrein s'arrête en haut du piedestal. Les trois autres tambours sont semblables aux fragments 061, 062, 063, 064, 065, mais le chanfrein est un peu plus large.

SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la même que celle des fragments de piliers précédents.

LIEU DE CONSERVATION : Vialans, commune d'Assier, maison dite "du Chevalier" .

FRAGMENTS NON INVENTORIÉS 071 à 074

1-5-11

tableaux d'embrasure

1-5-11-, 1-5-12-et-1-5-31-

et

1-5-11-

1-5-12-



INV. SUP. 119

1) NATURE DU FRAGMENT : élément constitutif d'une embrasure(probablement de porte) .

2) MATÉRIAU : calcaire

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire formé, de gauche à droite, d'une feuillure, d'un tableau vertical, d'une feuillure symétrique à la première et d'une embrasure biaise par rapport à la verticalité du tableau.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : érodé mais très reconnaissable.

5) MESURES

Hauteur : 0,38 m

Largeur : 0,64 m

Epaisseur : 0,20 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : aucun

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : passage intérieur entre deux espaces.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : probablement l'aile nord d'où les fragments de l'inventaire supplémentaire proviennent majoritairement.

9) LIEU DE CONSERVATION : cour du château.

10) INVENTORIÉ EN 2000

INV.SUP. 119

1-5-12-



INV. SUP. 122

MÊME DESCRIPTION QUE LE FRAGMENT PRÉCÉDENT

MESURES :

Hauteur : 0,31 m

Largeur : 0,62 m

Epaisseur : 0,20 m

INV.SUP. 122

1-5-31-

DESCRIPTION : le bloc est semblable aux précédents, mais il a conservé deux des gonds en fer de la porte dont il provient ; il est posé depuis fort longtemps sur la base du premier contrefort de l'aile nord, à partir de l'ouest de la cour.

MESURES : Hauteur : 0,62 m

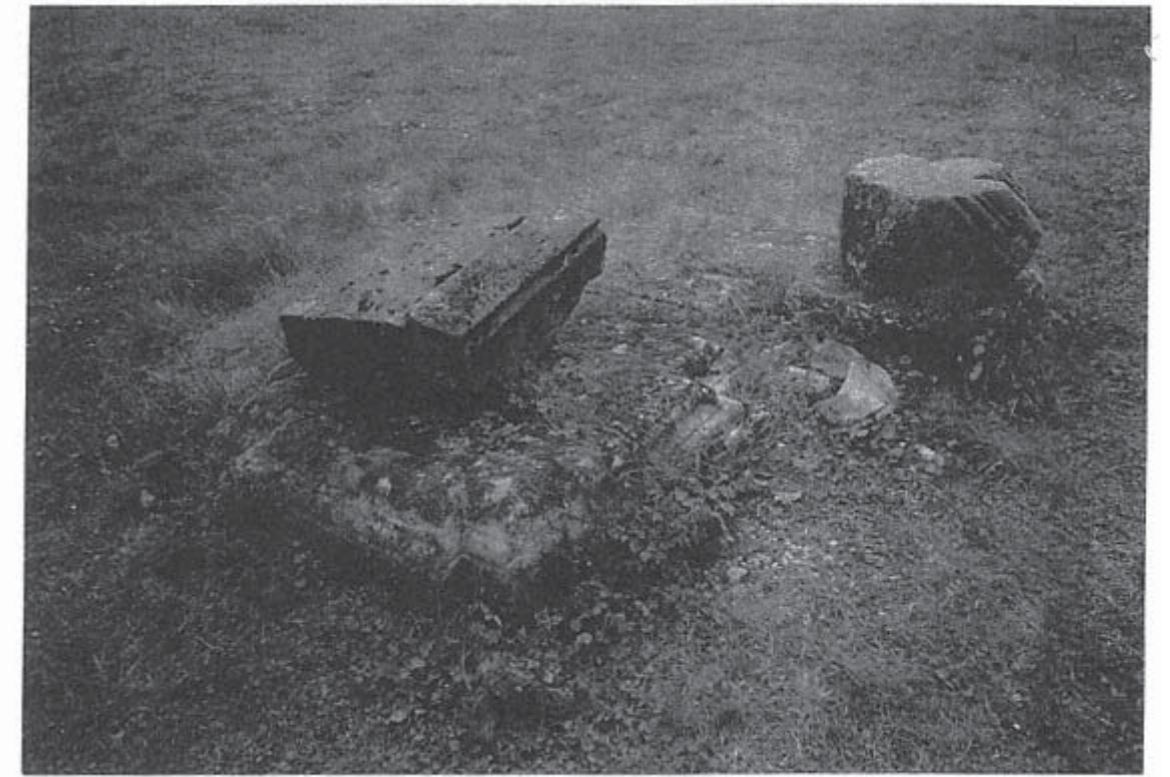
Largeur : 0,16 + 0,45 = 0,56 m

Epaisseur : de 0,17 m à 0,27 m

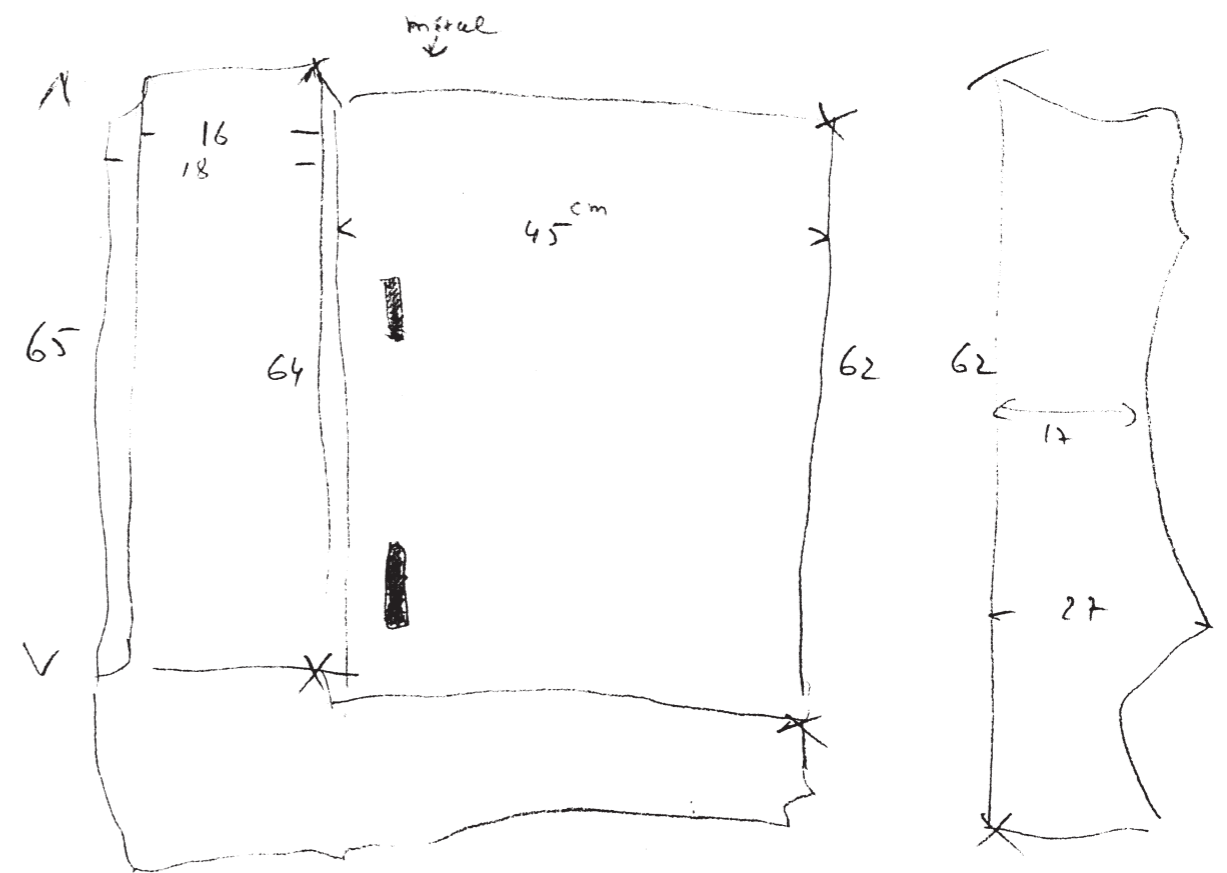
NON INVENTORIÉ 011

1-5-12-

1-5-31-



NON INV. 011





1-6-11-

blocs lisses à feuillure courbe

1-6-11-, 1-6-12- et 1-6-13-

1-6-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : élément constitutif d'un arc sans aucun décor.
- 2) MATÉRIAU : calcaire
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire formé, de gauche à droite, d'une feuillure légèrement courbe.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : érodé mais très reconnaissable.
- 5) MESURES
 Hauteur : 0,20 m ou 0,26 m (au centre)
 Largeur : 0,58 m
 Epaisseur : 0,37 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : aucun
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : passage intérieur entre deux espaces.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : cour du château.

1-6-12

10) INVENTORIÉ EN 2000

INV.SUP. 124

1-6-12-

MÊME DESCRIPTION QUE LE FRAGMENT PRÉCÉDENT

MESURES :
 Hauteur : 0,20 m ou 0,26 m
 Largeur : 0,40 m
 Epaisseur : 0,23 m

INV.SUP. 127

1-6-13-

1-6-13-

MÊME DESCRIPTION

MESURES :
 Hauteur : de 0,18 m à 0,20 m (le centre étant de 0,24 m à 0,26 m)
 Largeur : 0,51 m
 Epaisseur : 0,24 m

INV.SUP. 129

1-6-50- et 1-6-51-

blocs lisses à feuillure rectiligne

1-6-50-, et 1-6-51-

1-6-50-



INV.SUP. 128

- 1) NATURE DU FRAGMENT : élément constitutif d'une feuillure.
- 2) MATÉRIAU : calcaire
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire formé, d'un côté, de deux feuillures symétriques.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : érodé du côté opposé à la feuillure.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,50 m
Largeur : 0,43 m
Épaisseur : 0,16 m (ou 0,18)
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : aucun
- 7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : passage intérieur entre deux espaces.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : cour du château.

10) INVENTORIÉ EN 2000

INV.SUP. 128



INV.SUP. 142

1-6-51-

MÊME DESCRIPTION QUE LE FRAGMENT PRÉCÉDENT (mais le bloc est brisé à une extrémité et porte une entaille rectiligne de l'autre.)

MESURES :
Hauteur : 0,40 m
Largeur : 0,30 m
Épaisseur : 0,23 m

INV.SUP. 142

1-7-11-

dalle de terrasse

1-8-01-



INV. 308. 27

1) NATURE DU FRAGMENT : grande dalle de sol.

2) MATERIAU : calcaire

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,17 m

Largeur : 1,95 m (1 toise)

Longueur : 1,95 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : grande dalle de terrasse extérieure.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étroite terrasse qui était située sur la courtine nord du château au 2ème étage.

10) LIEU DE CONSERVATION : plusieurs dalles de ce genre se trouvent remployées dans la même maison et dans une autre maison du village d'Assier.(ancienne gendarmerie)

Fragment D 12

dalle de terrasse

1-8-01-

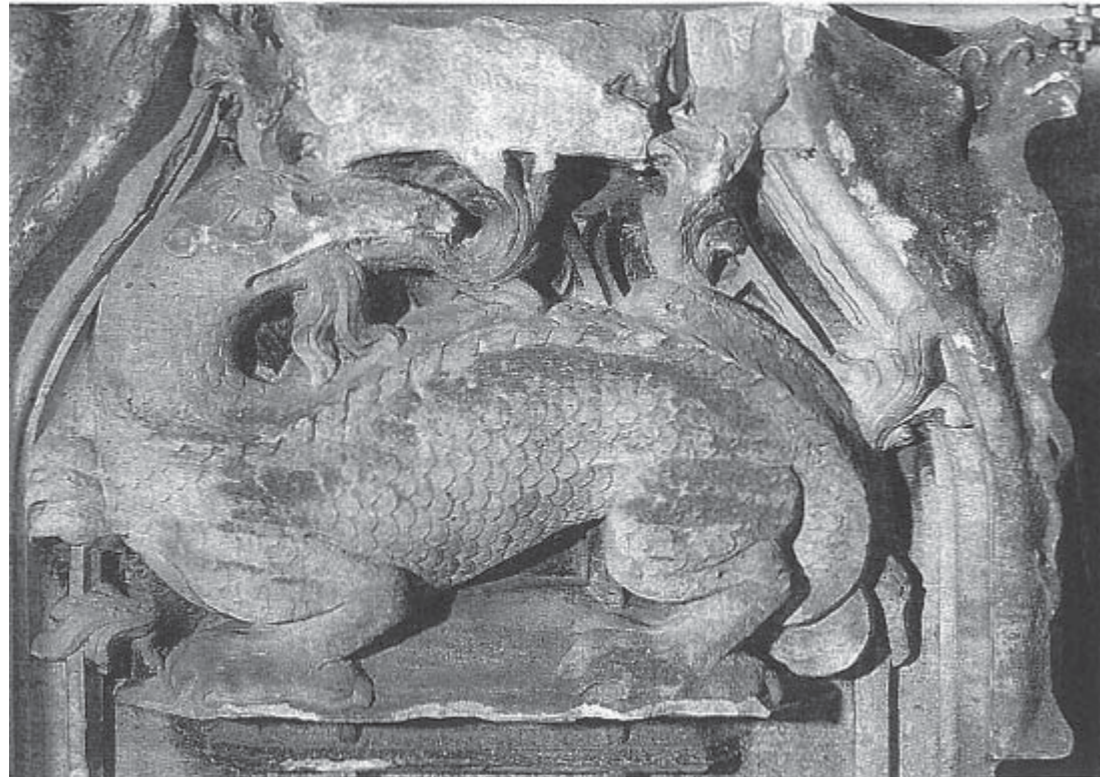
- 1) NATURE DU FRAGMENT : grande dalle de sol.
- 2) MATERIAU : calcaire
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,17 m
 - Largeur : 1,95 m (1 toise)
 - Longueur : 1,95 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : grande dalle de terrasse extérieure.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étroite terrasse qui était située sur la courtine nord du château au 2ème étage.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : plusieurs dalles de ce genre se trouvent remployées dans la même maison et dans une autre maison du village d'Assier.(ancienne gendarmerie)

Fragment D 12

Série 2- : Décors de murs



R.06.



VINCENTES

1) NATURE DU FRAGMENT : pierre de taille décorée d'une salamandre vue de profil.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre rectangulaire ; manque un morceau en haut et à gauche ; face sculptée en haut relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : laissée dehors depuis longtemps, la sculpture n'a gardé que les formes d'ensemble. Les pattes sont cassées, la base de la couronne est visible et la tête présente encore l'oeil, l'oreille et la gueule.

5) INVENTORIÉ EN 1998 (mais connu aux archives des M.H. depuis 1933).

6) MESURES

Hauteur : 0,44 m

Largeur : 0,53 m

Epaisseur : 0,18 m + 0,10 m (haut-relief)

7) DÉCOR SCULPTÉ : la salamandre tourne son corps de droite à gauche et sa tête de gauche à droite en crachant un bouquet de flammes ; en haut et à droite du bloc on distingue un boulet entouré de flammèches ondoyantes ; au-dessus de la tête de la salamandre, emplacement de la couronne (ébréchure de 0,21 m X 0,18 m) dont il reste une fleur de lys.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : décor central d'un trumeau.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : vraisemblablement sur un mur en pierres de taille, donc dans la cour du château.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R.06.



- 1) NATURE DU FRAGMENT : pierre de taille décorée d'une salamandre couronnée vue de profil.
 - 2) MATERIAU : grès
 - 3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : mieux conservée que le fragment R.06 (2-1-11) ; la sculpture est plus visible malgré des épaufrures à la tête et le bas du corps rapé.
 - 5) INVENTORIÉ EN 1998 (mais connu aux archives des M H. depuis 1933) .
 - 6) MESURES
 - Hauteur : 0,44 m
 - Largeur : 0,50 m
 - Epaisseur : 0,20 m
 - 7) DÉCOR SCULPTÉ : la salamandre tourne son corps vers la gauche et sa tête de gauche à droite en crachant un jet de flammes montant vers la droite ; le mouvement des flammes se prolonge par un boulet ardent ; un peu au-dessus de la tête de l'animal flotte une couronne où l'on distingue, portée par un cercle lisse de 0,16 m, trois fleurs de lys. La croupe de la salamandre est couverte de petites flammes qui montent du bas des pattes et suggèrent qu'elle est lovée dans un brasier.
 - 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : décor central d'un trumeau.
 - 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : mur de pierres de taille finement décoré, donc vraisemblablement dans la cour du château.
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.
- FRAGMENT R.07.



R.08

1) NATURE DU FRAGMENT : pierre de taille décorée d'une salamandre couronnée vue de profil.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les arêtes du bloc sont nettes, mais certaines parties de la sculpture sont plus visibles que d'autres.

5) INVENTORIÉ EN 1998 (mais connu aux archives des M. H. depuis 1933)

6) MESURES

Hauteur : 0,44 m
 Largeur : 0,41 m
 Epaisseur : 0,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la salamandre a le corps tourné vers la droite ; mais sa tête est retournée vers la gauche (à l'inverse des fragments R.06 et R.07 précédents) ; elle crache des flammes qui montent vers la gauche ; un peu au-dessus de la tête flotte la couronne royale à trois fleurs de lys portée par un cercle large et verticalement strié. L'épine dorsale de la salamandre reste bien visible ainsi que les pattes repliées.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : on peut penser qu'elle formait avec l'une des salamandres des fragments 6 ou 7 un ensemble symétrique sur un trumeau particulièrement large.

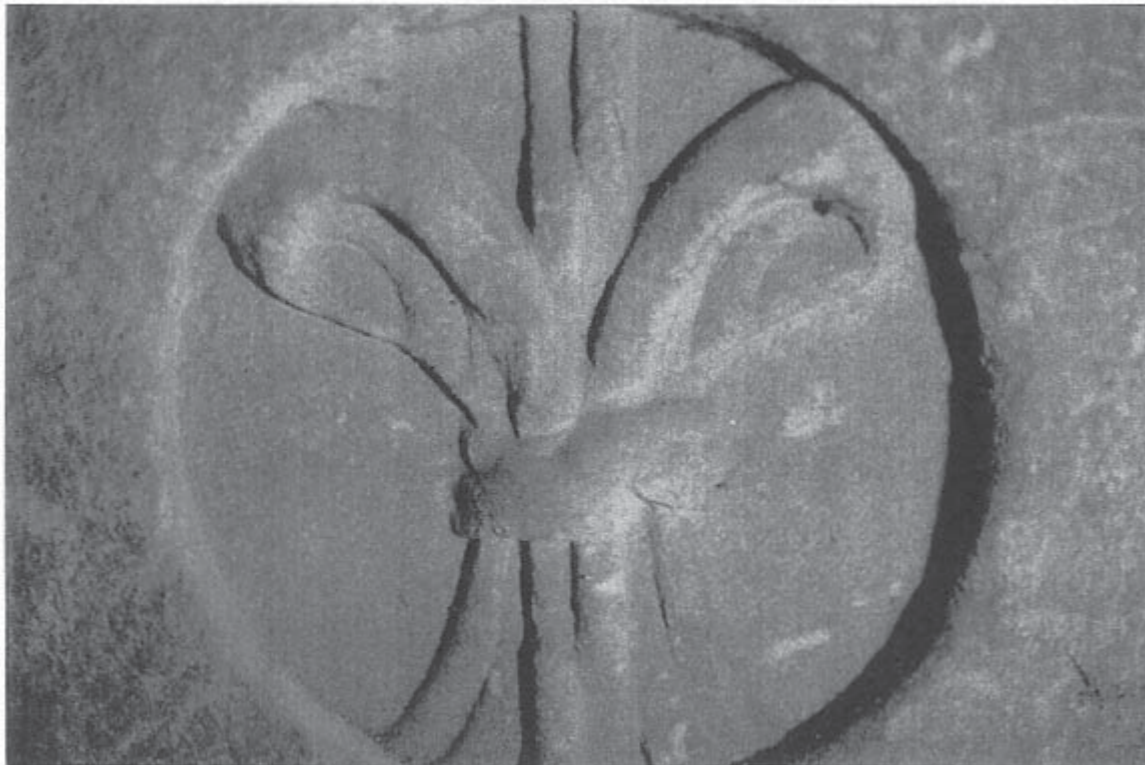
9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la façade nord de l'aile sud, visible sur le Gaignières 1692, présente un long espace sans fenêtre au rez-de-chaussée de la cour ; on y voit trois reliefs alignés dont les deux extrêmes pourraient être les deux salamandres symétriques.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R.08.



A.5.3



A.5.3

1) NATURE DU FRAGMENT : bloc de pierre important placé dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'intérieur du mur d'une remise.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon pour la sculpture en bas-relief, mais le bloc est écorné en haut et à gauche, scié en haut et à droite (30 cm X 13 cm) et les arêtes inférieure et droite sont effritées.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,63 m
 Largeur : 0,89 m
 Epaisseur : 0,18 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : grand triangle de visée en relief, la pointe tournée vers le bas, suspendu à un anneau par des rubans qui ondulent de part et d'autre du triangle. Les rubans sont striés dans le sens de la largeur. Le triangle est percé d'un large trou circulaire (0,18 m de diamètre) à travers lequel on aperçoit le noeud des rubans ; la base de ce triangle est de 0,63 m, ses côtés sont de 0,53 m et sa hauteur de 0,40 m. Epaufure à la pointe gauche du triangle.

Ce bas-relief est semblable à celui du fragment 251 de l'inventaire du musée du château. De légères différences apparaissent dans la place de l'anneau par rapport au haut du triangle (0,035 m au lieu de 0,015 m) et dans le traitement du ruban dont les ondulations descendent plus ou moins bas par rapport à la pointe du triangle.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif presque complet décorant un trumeau.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor placé au centre de certains trumeaux du rez-de-chaussée sur cour de l'aile de l'est, démolie en 1768, très visible sur le Gaignères 1680 (on en distingue au moins quatre sur la façade visible) .

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans le mur intérieur de la remise de la maison Carbonnel d'Assier. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV^{ème} siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A.5.3.



A.5.3



A.5.4

décor de trumeau (triangle)

2-1-22

1) NATURE DU FRAGMENT : bloc de pierre important qui fut placé dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'intérieur du mur d'une remise (à côté du précédent A.5.3.)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon pour la sculpture en bas-relief, mais le bloc est écorné en haut et à gauche, cassé obliquement en haut et à droite (30 cm X 30 cm) et les arêtes sont toutes effritées.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,62 m
 Largeur : 0,88 m
 Epaisseur : 0,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : grand triangle de visée en relief, la pointe tournée vers le bas, suspendu à un anneau par des rubans qui ondulent de part et d'autre du triangle. Les rubans sont striés dans le sens de la largeur. Le triangle est percé d'un large trou circulaire (0,18 m de diamètre) à travers lequel on aperçoit le noeud des rubans ; la base de ce triangle est de 0,63 m, ses côtés sont de 0,54 m et sa hauteur de 0,40 m. Epaufrure à la pointe droite du triangle.

Ce bas-relief est semblable à celui du fragment 251 de l'inventaire du musée du château et au fragment A.5.3. De légères différences apparaissent dans la place de l'anneau par rapport au haut du triangle (0,015 m comme sur le fragment 251, au lieu de 0,035 m sur A.5.3.) et dans le traitement du ruban dont les ondulations descendent plus ou moins bas par rapport à la pointe du triangle. Le noeud sculpté à l'intérieur du trou est plus horizontal qu'en A.5.3. On peut supposer que ces grands triangles sont dûs à des mains différentes.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif presque complet décorant un trumeau.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor placé au centre de certains trumeaux du rez-de-chaussée sur cour de l'aile de l'est, démolie en 1768, très visible sur le Gaignères 1680 (on en distingue au moins quatre sur la façade visible) .

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans le mur de la remise de la maison Carbonnel d'Assier. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuysier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A.5.4.

2-1-22-

1) NATURE DU FRAGMENT : bloc de pierre important qui était placé dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'intérieur d'un mur de clôture .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lamentable mais encore lisible, bien que la sculpture en soit très érodée.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M. Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,62 m

Largeur : 0,86 m

Epaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : grand triangle de visée en relief, remployé à l'envers et dont le bord est effrité. On peut déchiffrer le motif parce qu'il est dessiné sur le Gaignères 1680 et parce qu'on en retrouve des modèles beaucoup mieux conservés, par exemple les fragments précédents A.5.3. et A.5.4 (2-1-21 et 2-1-22) . La pointe devrait être tournée vers le bas, puisque les rubans se déploient autour d'elle. Ce que l'on voit dans le mur c'est, dans la partie gauche de la pierre, le grand triangle à l'envers, dont le centre est occupé par un boulet (0,18 m de diamètre) en faible relief ; il devait être suspendu à un anneau par des rubans. On ne voit plus l'anneau mais on voit encore en creux la ligne sinueuse de l'un des rubans actuellement à droite et en haut de la pierre qui ondulaient de part et d'autre du triangle ; la base de ce triangle est de 0,63 m, ses côtés sont de 0,53 m et sa hauteur de 0,40 m (en prolongeant les lignes effacées des côtés du triangle) .

Ce bas-relief est également semblable à celui du fragment 251 (2-1-26) de l'inventaire du musée du château.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif décorant un trumeau.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor placé au centre de certains trumeaux du rez-de-chaussée sur cour de l'aile de l'est, démolie en 1768, très visible sur le Gaignères 1680 (on en compte au moins quatre sur la façade visible) . Mais le dessinateur n'a pas distingué les triangles avec ou sans boulet que l'archéologie nous restitue.

10) LIEU DE CONSERVATION : mur de clôture de l'ancienne gendarmerie d'Assier.

FRAGMENT G.9.d.





1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de pierre important, placé à l'origine dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire servant de pierre de taille en haut d'un mur de maison.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la sculpture est bien conservée, mais le panneau a été réutilisé à l'envers.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,52 m

Largeur : 0,98 m

Épaisseur (par analogie avec le bloc A.5.4. qui lui ressemble complètement) : 0,20m

Dimensions du triangle : 0,50 X 0,50 X 0,60 m

Diamètre de l'orifice : 0,19 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : c'est le 4ème triangle que nous trouvons dans les fragments dispersés du château. Ici nous devons le regarder à l'envers : l'anneau est en bas, la pointe du triangle isocèle est tournée vers le haut, la corde de suspension monte en apesanteur et les rubans voltigent aussi élégamment que s'ils étaient à l'endroit.

Le type de sculpture est voisin de celui des autres triangles déjà repérés ainsi que les dimensions du motif : la base du triangle A.5.4. est de 0,62 m, ses côtés de 0,54 m et sa hauteur de 0,39 ; le diamètre de l'orifice circulaire par lequel on aperçoit le noeud de la corde et des rubans est de 0,18 m.

Le triangle N.1. est donc légèrement plus petit. Il est probable que le motif s'adapte à la dimension du trumeau auquel il est destiné.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : c'est pourtant le plus grand des 4 blocs, présentant ce motif d'un grand triangle, déjà observés ; le motif sculpté est bien dégagé sur le fond uni. Ces deux raisons nous invitent à penser que les arêtes de cette pierre ont peut-être été taillées dans les joints d'origine.

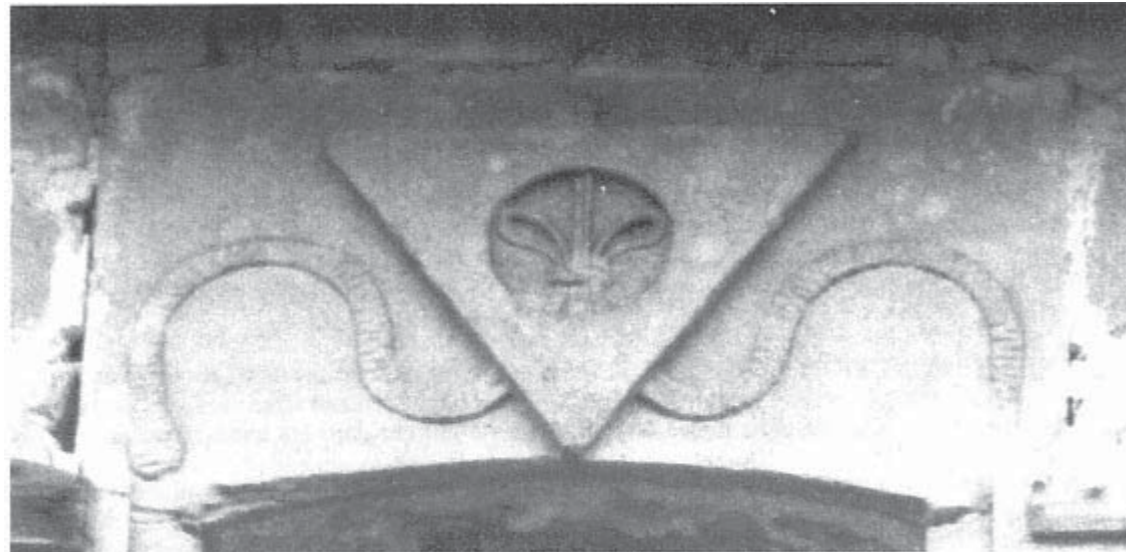
9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : un des quatre grands triangles placés, d'après le Gaignières 1680, sur les trumeaux du rez-de-chaussée de l'aile est de la cour, c'est à dire sur la plus prestigieuse des façades. Mais rien n'empêche de penser que ce triangle provienne de l'aile sud dont le dessin de 1692 montre des trumeaux aveugles ornés en leur centre d'un motif illisible qui pourrait bien être ce triangle percé si fréquent dans le décor conservé à l'intérieur de l'aile occidentale.

10) LIEU DE CONSERVATION : façade d'une grange d'Assier, au lieu-dit Mérigou.

FRAGMENT N.1.

- 1) NATURE DU FRAGMENT : bloc de pierre important portant un triangle de grande taille.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : pierre quadrangulaire sciée verticalement et latéralement en angles droits, l'arête inférieure étant incurvée en arc segmentaire.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,52 m
 - Largeur : 0,98
 - Dimensions des côtés du triangle : 0,50 x 0,60 x 0,50 m
 - Diamètre de l'orifice : 0,195 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : 5ème grand triangle parmi les fragments dispersés. Pointe en bas, suspendu par une courroie redoublée à un anneau (scié) dont on ne voit plus que le renflement inférieur, percé d'un large trou circulaire, comme tous les "passe-boulets". A travers cet orifice, on peut admirer le noeud des 2 parties de la courroie occupant gracieusement ce médaillon improvisé. Passant sous la pointe du triangle, les courroies striées se déploient latéralement en S, terminées par un renflement.
Ce bas-relief est également semblable à celui du fragment 251 de l'inventaire du musée du château.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif décorant un trumeau.(cf. A.5.3., A.5.4., N.1., et INV. 251, sans boulet et G.09 d, avec boulet, dans les fiches précédentes ; 2-1-21- à 2-1-26) .
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor placé au centre de certains trumeaux du rez-de-chaussée sur cour de l'aile de l'est, démolie en 1768, très visible sur le Gaignères 1680 (on en compte au moins quatre sur la façade visible) . Mais le dessinateur n'a pas distingué les triangles avec ou sans boulet que l'archéologie nous restitue.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : utilisé comme linteau de fenêtre au XVIIIème siècle et pour cela délardé en arc segmentaire, à la mode du temps. Pour toutes les fenêtres de l'ancienne gendarmerie d'Assier, les pierres du château ont été ainsi retaillées.

FRAGMENT G. 09 e



décor de trumeau (triangle)

2-1-26-



2-1-26-

1) NATURE DU FRAGMENT : bloc de pierre important placé dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, profil d'épaisseur irrégulière avec le haut moins large que le bas.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon, mais le motif à gauche est un peu effacé. L'arête inférieure est endommagée.

5) MESURES

Hauteur : 0,61 m

Largeur : 0,80 m

Épaisseur : suivant la hauteur, de 0,17 m à 0,33 m

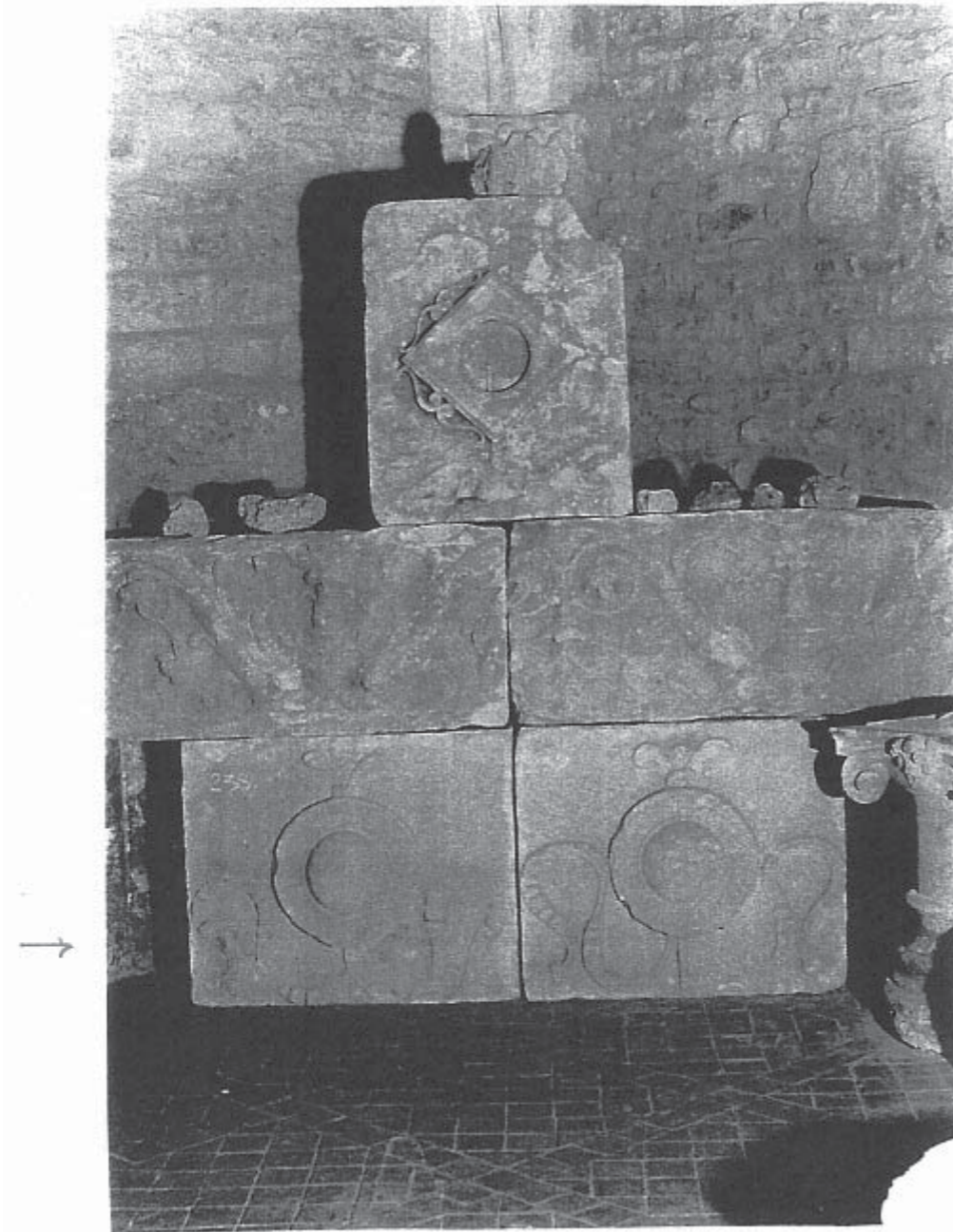
6) DÉCOR SCULPTÉ : grand triangle de visée en relief, la pointe tournée vers le bas, suspendu à un anneau par des rubans qui ondulent de part et d'autre du triangle. Les rubans sont striés dans le sens de la largeur. Le triangle est percé d'un large trou circulaire à travers lequel on aperçoit le noeud, en forme de boule, des rubans ; la base de ce triangle est de 0,56 m et sa hauteur de 0,42 m. Epaufrure à la pointe droite du triangle.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif presque complet décorant un trumeau.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor placé au centre de certains trumeaux du rez-de-chaussée sur cour de l'aile de l'est, démolie en 1768, très visible sur le Gaignères 1680 : on en distingue quatre et, d'après le jeu des symétries, il y en avait probablement six.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur est de la grange Murat de Montai ; donné au musée du château en 1934 par la famille Murat.

10) INVENTORIÉ EN 1933. (actuellement : INV.251)



1) NATURE DU FRAGMENT : motif en bas-relief sur un fond de mur nu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc scié de forme rectangulaire, avec une épaufrure en haut et à gauche.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief atténué par les intempéries, laissé longtemps dehors sur un mur ouest.

5) MESURES

Hauteur : 0,61 m
 Largeur : 0,75 m
 Epaisseur : 0,41 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : avec de très légères variantes, ce bas-relief répète le motif que nous avons également retrouvé sur les blocs A.6.1.et Inv.239.

Suspendu à un anneau par un ruban à 2 boucles dont le noeud bien serré est visible au ras du haut du disque, c'est une lunette de calibrage dont la poignée se cache en partie sous le départ des rubans de suspension qui s'échappent de la partie inférieure du disque. L'anneau plat de la lunette, d'une épaisseur bien marquée par le sculpteur, est strié de petites incisions rayonnantes dont une partie est effacée ; l'ouverture centrale de la lunette est remplie par un *boulet* légèrement bombé. (diamètre de la lunette, 0,33 m et de l'ouverture centrale, 0,19 m) .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un trumeau ornant la cour.

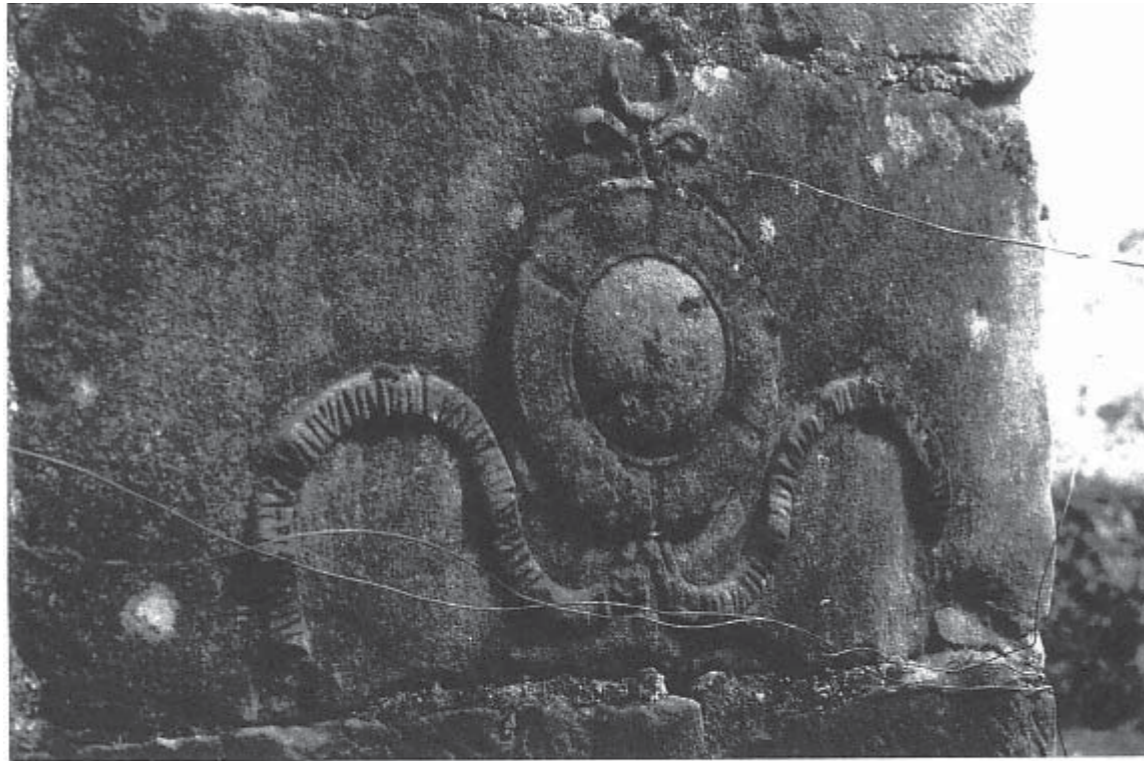
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : d'après le Gaignières 1680, ce motif ornait les trumeaux du rez-de-chaussée de l'aile est, en alternance avec le motif du triangle troué suspendu, avec ou sans boulet au centre. (la répartition de ces deux motifs, la lunette et le triangle, ne paraît pas avoir été rigoureuse, si nous en croyons le dessinateur ; mais celui-ci s'est trompé dans la répartition des motifs de métopes sur les corniches des couronnements des murs et nous ne pouvons donc pas lui faire une confiance absolue pour la place exacte des motifs des trumeaux de l'aile est, disparue). Le fragment peut aussi provenir des trumeaux de la façade nord de l'aile sud : le dessin très imprécis de Gaignières 1692 indique la présence de bas-reliefs aux trumeaux du rez-de-chaussée également. Ce thème, étant très probablement emprunté à l'artillerie, pouvait déjà figurer dans le château de 1524.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1934

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : Ce bloc avait été réemployé sur la façade occidentale de la grange Murat et a été donné au musée du château au moment de l'achat du château par l'Etat.

INV. 238



A.6.1

1) NATURE DU FRAGMENT : motif en bas relief sur un fond de mur nu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'angle du mur extérieur d'une remise.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief érodé par les intempéries mais très lisible.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,60 m

Largeur : 1,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : élégamment suspendu à un anneau par un noeud de rubans formant deux boucles, une lunette de calibrage avec sa poignée dirigée vers le bas. L'anneau de fer plat de la lunette est strié de 6 petites bandes dirigées vers le centre (peut-être des crans de visée), la partie vide de la lunette étant occupée par un *boulet* légèrement bombé. Deux larges rubans, de 3 cm de largeur, couverts de stries serrées, se déploient à partir de la poignée de la lunette en formant des ondulations symétriques (diamètre de la lunette : 0,33 m ; diamètre du boulet : 0,19 m). Il s'agit d'une variante très personnelle du motif décoratif du disque si fréquent dans la première Renaissance.

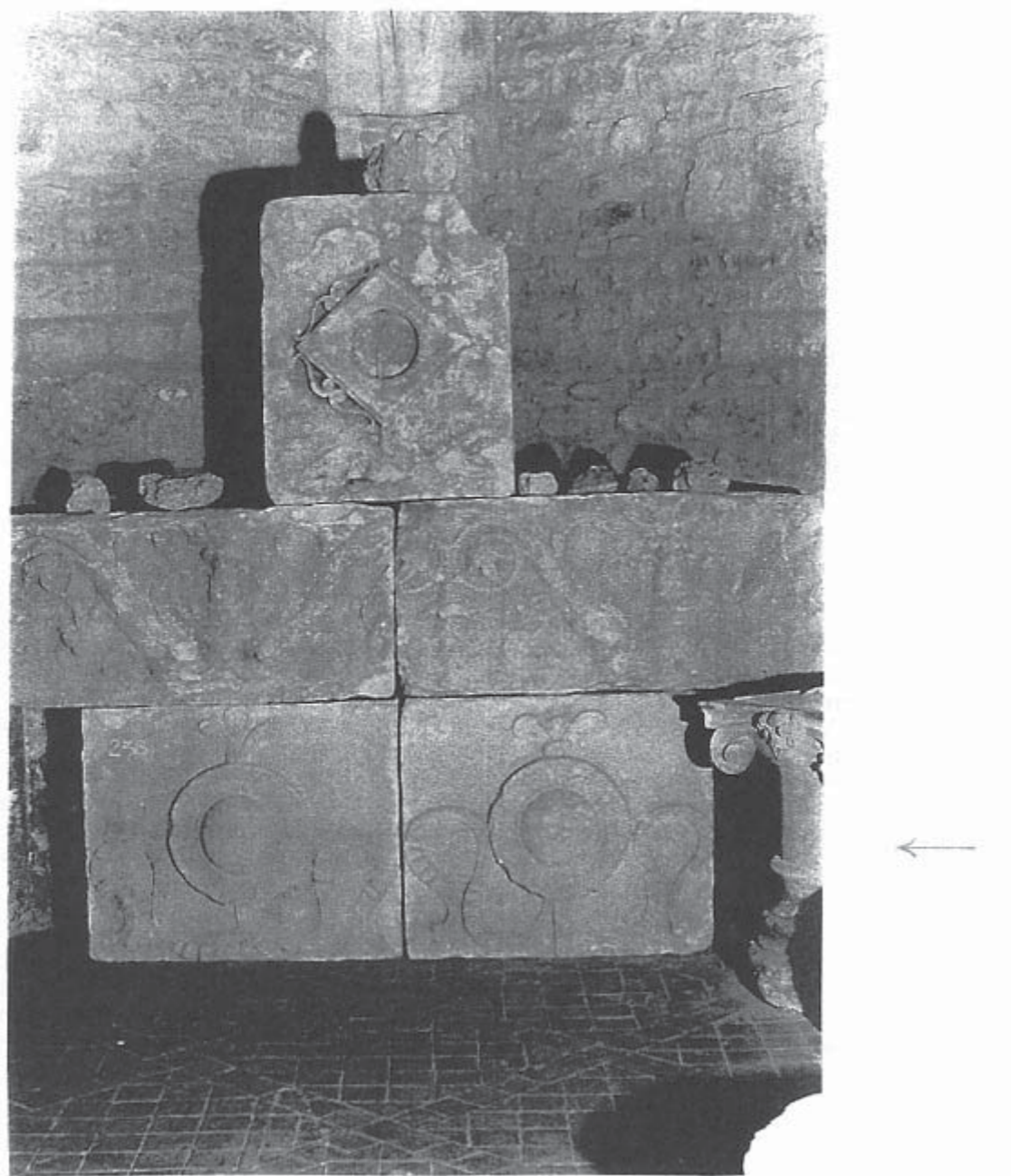
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un trumeau ornant la cour.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sur le dessin de la collection Gaignières 1680, ce motif apparaît à droite de la porte de sortie allant de la cour vers le jeu de paume, au nord de l'aile de l'est ; on le retrouve également à droite et à gauche de l'entrée du grand escalier contenu dans le pavillon central de l'aile est, qui était le plus grand escalier du château.

Deux fragments de dessin et de hauteur analogues se trouvent au musée du château en provenance de la grange Murat. A très peu de choses près, il s'agit de bas-reliefs répétant le même décor et sculpté de la même façon -même si le nombre des nervures rayonnantes est variable (de 8 à 12). Le motif est en outre repris à l'église, sur un petit panneau de raccordement entre le contrefort est du transept sud et la chapelle seigneuriale construite par Jacques de Crussol (entre 1567 et 1573). Cette dernière sculpture, tardive et très soignée, révèle un instrument plus élaboré que celui des bas-reliefs du château. (cf. l'article de J. Bergue sur la frise de l'église d'Assier). La présence de cette lunette sur les murs du château révélerait que la lunette de calibrage est apparue sous la maîtrise de Galiot.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans un mur de la maison Carbonnel d'Assier comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cette maison proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord.

FRAGMENT A.6.1.



1) NATURE DU FRAGMENT : motif en bas-relief sur un fond de mur nu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc scié de forme rectangulaire, très semblable au 238.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief atténué par les intempéries, parce que remployé longtemps dehors sur un mur ouest.

5) MESURES

Hauteur : 0,61 m
 Largeur : 0,73 m
 Epaisseur : 0,42 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : avec de très légères variantes, ce bas-relief répète le motif que nous avons également retrouvé sur les blocs A.6.1 et Inv.238.

Suspendu à un anneau par un ruban à 2 boucles dont le noeud bien serré est visible au ras du haut du disque, c'est une lunette de calibrage dont la poignée se cache en partie sous le départ des rubans de suspension qui s'échappent de la partie inférieure du disque. L'anneau plat de la lunette, d'une épaisseur bien marquée par le sculpteur, est strié de petites incisions rayonnantes dont une partie est effacée ; l'ouverture centrale de la lunette est remplie par un *boulet* légèrement bombé (diamètre de la lunette, 0,33 m et de l'ouverture centrale, 0,19 m).

Les seules variantes avec le bloc 238 sont dans la courbe des boucles ou des volutes du ruban : conséquences évidentes d'un travail répétitif fait à la main par un ou plusieurs sculpteurs de la même équipe.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un trumeau ornant la cour.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : d'après le Gaignières 1680, ce motif ornait les trumeaux du rez-de-chaussée de l'aile est, en alternance avec le motif du triangle troué suspendu, avec ou sans boulet au centre. (la répartition de ces deux motifs, la lunette et le triangle, ne paraît pas avoir été rigoureuse, si nous en croyons le dessinateur ; mais celui-ci s'est trompé dans la répartition des motifs de métopes sur les corniches des couronnements des murs et nous ne pouvons donc pas lui faire une confiance absolue pour la place exacte des motifs des trumeaux de l'aile est, disparue). Le fragment peut aussi provenir des trumeaux de la façade nord de l'aile sud : le dessin très imprécis de Gaignières 1692 indique la présence de bas-reliefs aux trumeaux du rez-de-chaussée également. Ce thème, étant très probablement emprunté à l'artillerie, pouvait déjà figurer dans le château de 1524.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : Ce bloc avait été remployé sur la façade occidentale de la grange Murat et a été donné au musée du château au moment de l'achat du château par l'Etat.

INV. 239



G.04

1) NATURE DU FRAGMENT : motif en bas-relief sur un fond de mur poli et nu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié à angles droits horizontalement et verticalement, remployé dans un mur en pierres de taille provenant du château.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le décor sculpté est très érodé, comme si la partie centrale avait été martelée de haut en bas pour en aplanir le relief. Ce serait donc un *boulet* qui aurait été martelé.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,56 m
 Largeur : 1,18 m
 Epaisseur : 0,24 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : il reste du décor d'origine deux longs rubans, qui se déploient à partir du bas d'un disque qu'ils servent sans doute à fixer sur la tige arrière qui le porte. Si l'on rapproche ce fragment du fragment A.6.1. qui représente le même motif beaucoup mieux conservé, on constate que le bloc a été scié dans sa partie haute entre l'anneau et le noeud de rubans étroits qui tenait le disque en suspens.

Les rubans aux stries irrégulières mais très serrées forment des S couchés ; celui de droite est terminé par un gland de passementerie tandis qu'à gauche le bout du ruban est effacé. Le motif central circulaire, actuellement presque entièrement érodé, devait représenter une lunette de calibrage car il en reste quelques stries sur la partie droite. Au-dessus du disque, on distingue le noeud serré d'une jolie boucle double dont on voit surtout la partie droite.

Là où se trouve en A.6.1. le manche de la lunette, il ya manifestement une épaufrure : le relief a dû sauter.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie centale d'un trumeau de la cour; dans l'une des ailes les plus récentes, vraisemblablement celle de l'est.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sur le dessin de la collection Gaignières 1680, ce motif apparaît à droite de la porte de sortie allant de la cour vers le jeu de paume, au nord de l'aile de l'est ; on le retrouve également à droite et à gauche de l'entrée du grand escalier contenu dans le pavillon central de l'aile est qui était le plus grand escalier du château.

Deux fragments de dessin et de hauteur analogues se trouvent au musée du château en provenance de la grange Murat. A très peu de choses près, il s'agit de bas-reliefs répétant le même décor et sculpté de la même façon -même si le nombre des nervures rayonnantes est variable (de 8 à 12). Le motif est en outre repris à l'église, sur un petit panneau de raccordement entre le contrefort est du transept sud et la chapelle seigneuriale construite par Jacques de Crussol (entre 1567 et 1573) . Cette dernière sculpture, tardive et très soignée, révèle un instrument plus élaboré que celui des bas-reliefs du château. (cf. l'article de J. Bergue sur la frise de l'église d'Assier). La présence de cette lunette sur les murs du château révélerait que la lunette de calibrage est apparue sous la maîtrise de Galiot.

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier, construite après 1768 avec les matériaux du château.

FRAGMENT.G. 04.



K.4

1) NATURE DU FRAGMENT : restes d'un motif dont on ne perçoit nettement que le disque plat, mouluré et strié, d'une lunette de calibrage. A la différence du disque K.3. , l'orifice central de la lunette (de 0,13 m de diamètre) n'est pas vide : un *boulet* légèrement bombé occupe le centre de l'anneau plat de la lunette de visée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire portant un bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : quelques restes de sculptures dans la partie droite ; en haut et à droite quelques traces peu lisibles ; presque toute la pierre est nue.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,34 m

Largeur : 0,50 m

Largeur de l'anneau de la lunette : 0,05 m

Épaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : au-dessus de la lunette quelques traces de rubans forment deux enroulements symétriques ; la lunette est plus petite que la lunette du fragment K.3. et ne semble pas de la même main.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ornement de trumeau sur une façade de la cour.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor du rez-de-chaussée de la cour sur la façade de l'aile est.

10) LIEU DE CONSERVATION : Assier, mas de Molinié.

FRAGMENT K.4.



G-9.c.

1) NATURE DU FRAGMENT : motif circulaire sculpté sur un fond de mur lisse et nu, qui devait être placé dans le mur d'un trumeau comme élément décoratif.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire portant une sculpture en son milieu.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : érodé, couvert de lichens et presque illisible.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,54 m

Largeur : 0,60 m

Épaisseur : inconnue

Diamètre du motif : 0,32 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : on distingue encore l'anneau plat métallique d'une lunette de calibrage avec sa couronne striée de petites bandes rayonnantes. Le rapprochement avec le fragment A.6.1. (bien conservé) permet d'apercevoir la trace d'un noeud de cordelette et d'un anneau auquel la lunette était suspendue. Vagues traces d'un des rubans en bas et à droite. (épaisseur de l'anneau : 0,25 m) . La *partie vide* au centre de la lunette devrait permettre de voir le deuxième noeud d'où partent les rubans ondoyants, mais la sculpture en est totalement effacée.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un trumeau ornant le rez-de-chaussée de la façade ouest de l'aile est du château.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cf. FRAGMENT G. 4

10) LIEU DE CONSERVATION : mur de clôture de l'ancienne gendarmerie d'Assier.

FRAGMENT G.9.c.



1) NATURE DU FRAGMENT : décor de trumeau sculpté en bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire orné d'un reste de bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très médiocre ; le bloc a été taillé sans aucun respect du motif sculpté qui occupe un angle de la pierre.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,40 m

Largeur : 0,62 m

Épaisseur : inconnue.

7) DÉCOR SCULPTÉ : reste défiguré d'un motif retrouvé plusieurs fois : une lunette de calibrage de 0,20 m de largeur) , striée de 10 incisions rayonnantes, est suspendue à un anneau dont on ne voit plus que le bas et attachée par des rubans dont on peut voir les deux larges boucles très rapées. A travers le *trou central* (de 0,13 m de largeur) de l'anneau plat strié, on aperçoit deux cordes et deux boucles de rubans. Ce dernier détail se voit également au centre des triangles suspendus de la même façon et comportant un vide rempli de deux cordes et d'un noeud de rubans. qui fixent la lunette aux cordes verticales. Mais on ne voit plus ici le gracieux déploiement des rubans au dessous de la lunette ; ils ont été sciés.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un trumeau ornant une façade de la cour.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : trumeau du rez-de-chaussée de l'aile est, soit à droite de la porte de sortie conduisant au jeu de paume, soit à droite ou à gauche de l'entrée du grand escalier est (d'après Gaignières 1680) . Comme il s'agit de la façade la plus prestigieuse du château, on peut penser que Galiot attachait de l'importance à ce motif de la lunette de calibrage, dont il a peut-être été l'initiateur.

10) LIEU DE CONSERVATION : Assier, mas de Molinié.

FRAGMENT K.3.



2-1-41-

décor de trumeau (couronne)

2-1-41-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : décor mural.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : rectangle échancré latéralement à mi-hauteur, à droite et à gauche ; épaufrures sur deux angles ; l'arrière est très irrégulier et en partie cassé. Les côtés sont épannelés.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très lisible.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,69 m (de bas en haut, 0,34 m + 0,35)
Largeur : 0,75 m en bas, 0,63 m en haut. (0,11+0,63+0,09 m)
Épaisseur : 0,34 m.
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : une couronne, simple tore, formée d'éléments ligaturés par 7 tours d'un ruban orné de stries transversales régulièrement espacées. Sur la gauche du bloc et de la couronne, on voit la trace d'une attache de ruban se déployant vers le bas.
Le fond peu creusé et très lisse n'a sans doute jamais porté de sculpture.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : couronne ornant le milieu d'un trumeau.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : façade de la cour ; fragment occupant le centre d'un trumeau du 1er étage.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) INVENTORIÉ EN : 1934, provenant de la grange Murat .
actuellement : INV.249



1) NATURE DU FRAGMENT : plaque murale rectangulaire sculptée.

2) MATERIAU : grès..

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon ; bas-relief un peu érodé et deux cassures sur les arêtes.

5) MESURES

Hauteur : 0,68 m

Largeur : 0,86 m

Epaisseur : 0,23 m et 0,30 m pour les parties en relief.

6) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de feuillages épais serrés par deux attaches de rubans se déployant à droite et à gauche. La couronne est en relief de 7 cm, son diamètre extérieur est de 0,60 m et celui de l'intérieur de 0,42 m.

Le fond, ayant le même aspect que le mur et le même niveau de profondeur, n'a sans doute reçu aucun décor.

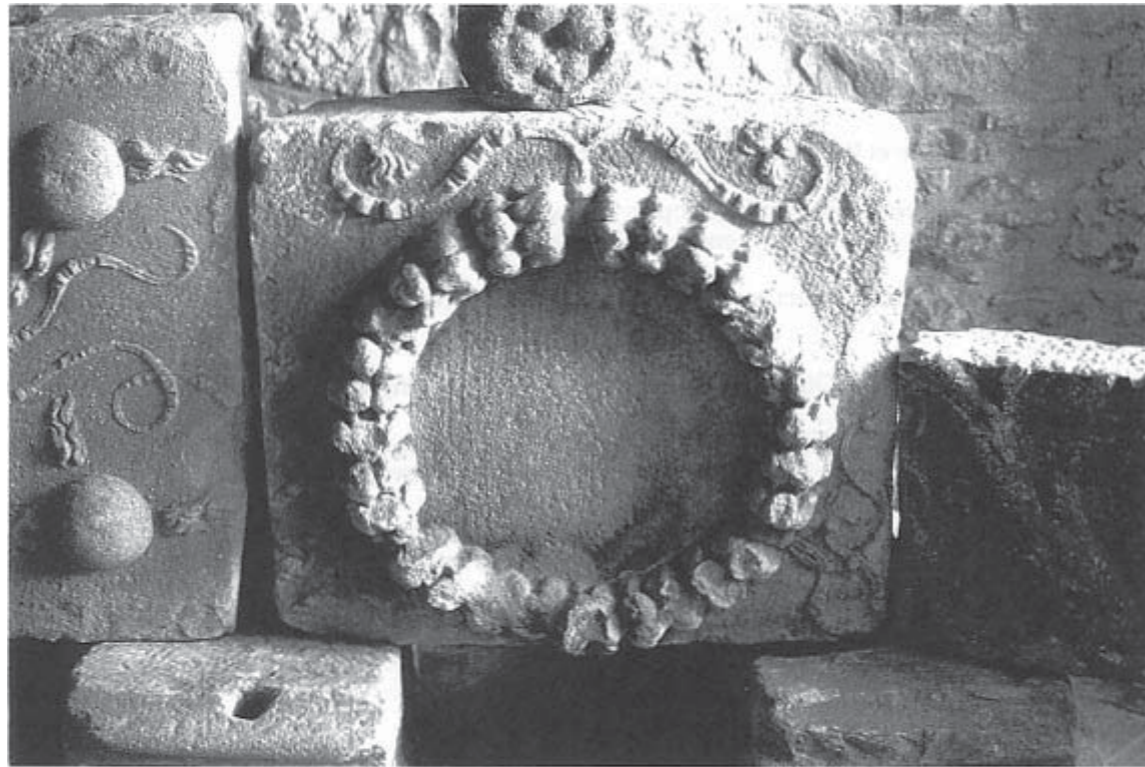
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif presque complet ornant le milieu d'un trumeau.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cour du château ; le déploiement des rubans suppose un trumeau d'au moins 0,90 m de large ; cette dimension peut convenir à tous les trumeaux des ailes démolies y compris le nord de l'aile nord.

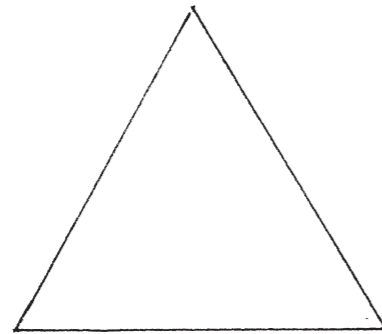
9) LIEU DE CONSERVATION : remployé en 1768 dans le mur est de la grange Murat ; donné en 1934 au musée du château par la famille Murat de Montai.

10) INVENTORIÉ dès 1933.

Actuellement, INV.260.



261



1) NATURE DU FRAGMENT : plaque murale rectangulaire.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant un bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : une épaufrure sur le bas-relief et en plusieurs endroits sur les arêtes ; dessus du bloc non poli.

5) MESURES

Hauteur : 0,68 m

Largeur : 0,78 m

Épaisseur : 0,23 m à gauche, 0,26 m à droite, 0,32 m en comptant le relief sculpté. (saillie de 7 cm)

6) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de feuilles et de gros fruits ronds, liés en trois endroits par des rubans déployés sur le haut et sur les côtés du panneau. Les trois attaches de rubans forment un triangle presque équilatéral. (même proportions que le fragment 263) Le diamètre extérieur est de 0,60 m et celui de l'intérieur de 0,42 m.

Le fond est très lisse et de même relief que le mur.

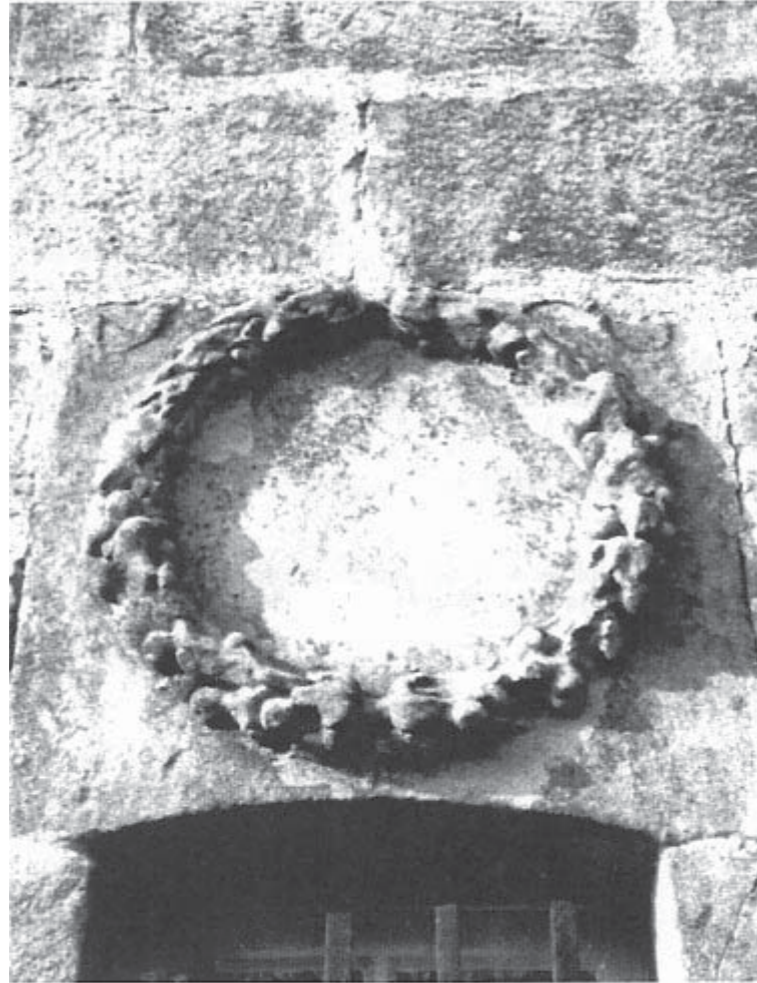
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : Cette disposition des attaches en triangle incite à placer ce motif sur un des étroits trumeaux du premier étage de l'aile nord. (la thématique du triangle y apparaît aussi dans les voûtes triangulaires à 3 quartiers) .

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cour du château, trumeau de la galerie, au 1^{er} étage de l'aile nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : réemployé en 1768 dans la maçonnerie du mur sud de la grange Murat ; donné en 1934 au musée du château par la famille Murat.

10) INVENTORIÉ dès 1933.

Actuellement, INV.261.



1) NATURE DU FRAGMENT : pierre nue et lisse portant une couronne de feuilles et de fruits.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc carré inséré dans une maison d'Assier.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bas du bloc a été incurvé au XVIII^{ème} siècle pour servir de linteau à une petite fenêtre. La partie sculptée est presque intacte.

5) INVENTORIÉ EN 1996

6) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,90 m

Epaisseur : impossible à mesurer.

7) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de feuilles et de fruits arrondis, liés actuellement en haut et en bas par des rubans se déployant de chaque côté de la couronne ; les rubans du bas sont à demi effacés. (Mireille SADIER pense que la couronne enserrait sans doute un buste parce que l'on voit des traces plus claires à l'intérieur. Pourtant, l'intérieur de la couronne est au même niveau que l'extérieur, ce qui semble exclure l'enlèvement d'un buste.)

8) ETAT ORIGINEL, FONCTION et SITUATION PROBABLES : partie centrale d'un trumeau situé au 1^{er} étage d'une des ailes démolies du château. Les attaches de ruban devaient être en position latérale.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé au-dessus d'une fenêtre dans une maison du village d'Assier.

FRAGMENT D..11.



K.5.

1) NATURE DU FRAGMENT : disque vide mais portant un motif ornemental.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre rectangulaire polie ornée d'un disque en relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : épaufrures sur le disque en haut et en bas.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES : désormais impossibles à prendre par suite d'une destruction récente des sculptures ; le bloc lui-même est maintenant caché.

7) DÉCOR SCULPTÉ : cette fois le disque n'est pas plat : c'est un tore aux stries concentriques interrompues par des niches ovales où se logaient 10 petits boulets dont 5 ont plus ou moins disparu. Ce motif, rare dans les pierres d'Assier qui nous restent, pourrait avoir été inspiré par le disque antique avec *umbo* (motif cité par E.Dagnas-Thomas 236 c) . Mais on pense aussi, à Assier, au thème si fréquent du boulet : l'ambiguïté est toujours possible. Peut-être peut-on voir enfin dans ce décor inhabituel la contamination de trois motifs, celui d'un faisceau de tiges serrées en couronne, celui du boulet de canon (thème envahissant dans l'iconographie du château et même des églises de Lonzac et d'Assier) et cet amalgame de couronne et de boulets, réalisé sur le rythme antique et bientôt banal d'une ligne d'oves et dards - sans dards.

On voit un motif très voisin, mais sans stries concentriques, au sommet d'une tour du château de Mortiercolles.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : un des nombreux disques représentés sur les trumeaux de toutes les ailes du château par les deux dessinateurs de Gaignières.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : beaucoup de trumeaux possibles, larges ou étroits, tout autour de la cour.

10) LIEU DE CONSERVATION : Assier, maison au Mas de Molinié.

FRAGMENT K.5.



1) NATURE DU FRAGMENT : disque en bas-relief sur un fond de mur nu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé en haut du mur extérieur du pigeonnier de la maison Carbonnel.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief en excellent état, occupant toute la surface du fragment scié au ras du disque sculpté en creux dans la pierre.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,44 m

Largeur : 0,44 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : deux cercles concentriques, étroits et moulurés, se détachent sur le fond uni de la pierre, le plus grand étant le plus en relief ; les deux moulures sont séparées par un quart-de-rond et la plus basse par une doucine. Le centre du disque est complètement plat, plus en creux que le mur et sans décor.

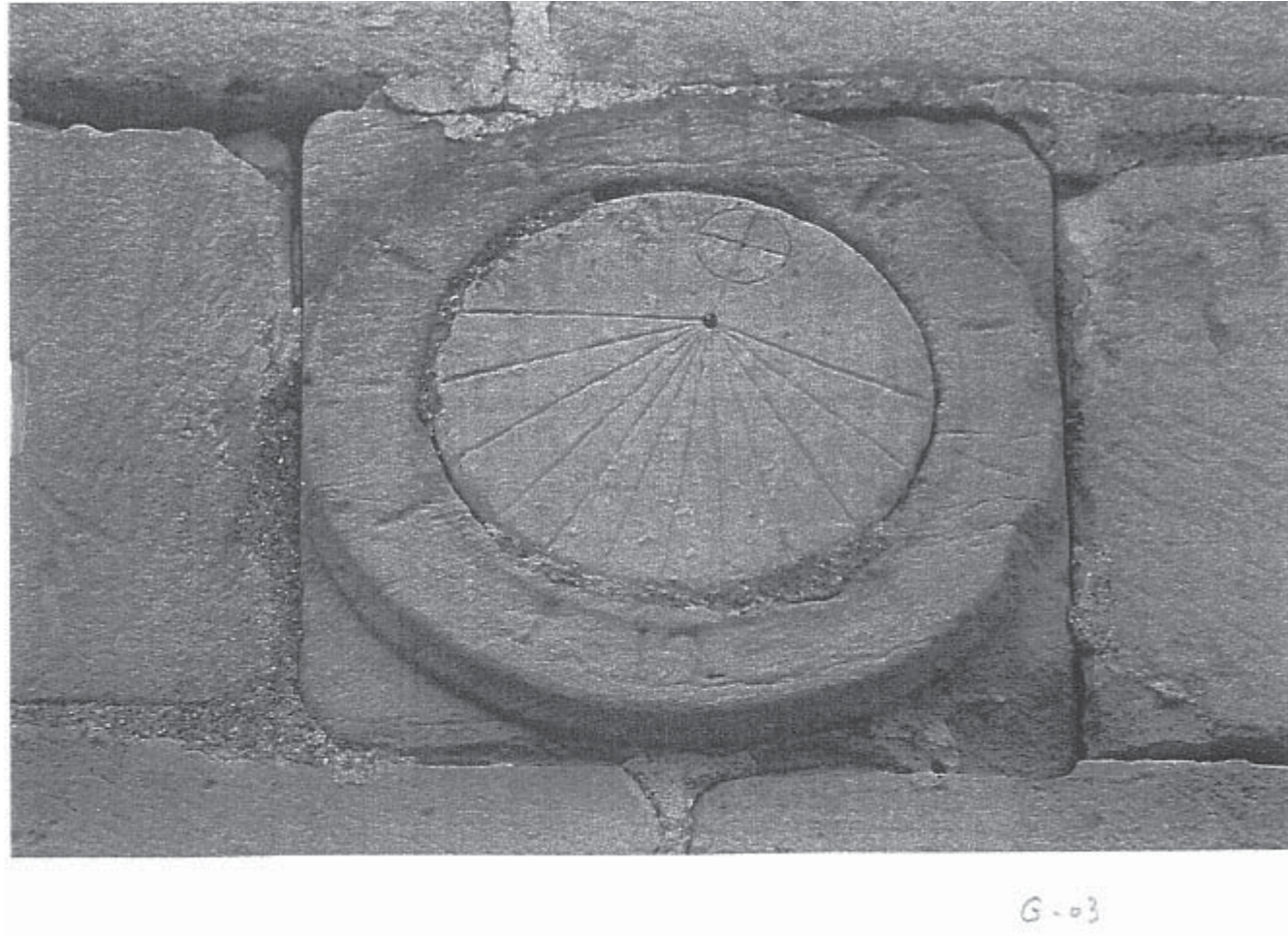
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : sur le dessin de la collection Gaignières 1680, des motifs de disques figurent au centre de plusieurs compositions : sur l'aile du nord, entouré d'objets groupés en sautoir ou d'épées de grand écuyer, sur la partie nord de l'aile est, seulement cantonné d'épées de grand écuyer. Le remploi, en isolant le disque, ne nous permet pas de décider.

Par ailleurs, comme le centre du disque est vide sans être bombé, on peut aussi supposer qu'on a ôté le buste en haut relief auquel il servait de cadre. Il s'agirait alors des disques moulurés entourant des figures en haut relief situés de part et d'autre des contreforts de l'aile nord, au premier étage (étroits trumeaux près des fenêtres de la galerie) . Dans ce cas ce ne serait pas un disque choisi pour sa forme géométrique, mais un médaillon à l'antique.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : s'il s'agit d'un véritable disque, aile est ou aile nord, s'il s'agit d'un médaillon, aile nord.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans le mur de la maison Carbonnel d'Assier comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cette maison proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord.

FRAGMENT A.6.2.



1) NATURE DU FRAGMENT : disque décoratif comme on en voit des quantités sur les trumeaux de la cour du château, aussi bien dans la réalité que sur les dessins de la collection Gaignières.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre de taille carrée portant un disque.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la pierre a été taillée au ras du disque qui est par ailleurs très effacé.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,45 m

Largeur : 0,45 m

Épaisseur du disque en saillie : 0,07 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : le disque est en relief par rapport au nu du mur et se présente comme la jante d'une roue, creusée tout autour d'une gorge à profil demi-circulaire. Sur sa face, le disque est strié de 11 incisions parfois maladroites et un peu effacées qui évoquent l'anneau strié des lunettes de calibrage représentées plusieurs fois sur la frise (ou litre) de l'église d'Assier.

On ne sait si le disque était vide ou plein à l'origine ; il a été remployé comme cadran solaire sur un remplissage de ciment.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : le thème du disque strié se voit ailleurs qu'à Assier à la même époque : à Tours au cloître Saint-Martin (avant 1519) où il encadre un médaillon, mais aussi, sans rien à l'intérieur, à l'église de la Trinité de Fécamp où il s'associe au losange pour former un décor purement géométrique. Sa grande taille, ici, impose plutôt l'emploi d'un disque isolé avec ou sans ornement intérieur.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : de nombreux emplacements sont possibles : trumeaux, tympanes de lucarnes, partie centrale d'une frise de lucarne (on peut voir un disque placé ainsi dans l'unique lucarne encore intacte sur la façade occidentale du château), centre d'un panneau de frise décorant la cour.

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier entièrement construite avec des pierres du château.

FRAGMENT G 3



1) NATURE DU FRAGMENT : panneau décoratif.

2) MATERIAU : grès (d'autant plus visible qu'il est inséré dans la composition d'un portail en calcaire recristallisé, du Bathonien, très différent) .

3) FORME GÉNÉRALE : bloc carré sculpté en bas-relief inséré dans le bas du fronton du portail et posé au centre de sa base.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie haute du relief est effacée.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,60 m

Largeur : 0,58 m

Épaisseur : impossible à mesurer

7) DÉCOR SCULPTÉ : un grand anneau sur un fond nu, suspendu par des rubans à un motif devenu indéchiffrable.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : peut-être déjà un décor de fronton ou simplement motif de trumeau.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ornement d'une entrée secondaire , du côté du jeu de paume.

10) LIEU DE CONSERVATION : réemployé dans le portail d'entrée d'une cour ; construit au XVIII ème siècle, au lieu-dit Viazac, commune de Livernon, ce portail enchâsse 7 fragments de grès provenant de la démolition de 1768.

FRAGMENT V.2.



LOUVRE 104

1) NATURE DU FRAGMENT : médaillon à l'antique.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE ¹ : médaillon à base cylindrique, creusé en élégi, représentant un empereur romain.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : " La surface de la pierre qui présente des traces d'outils est assez usée ; épaufrures diverses, notamment sur le bord du médaillon. " (M. Beaulieu)

5) MESURES

Diamètre : 0,458 m

Épaisseur : 0,17 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : " De profil à droite, le torse enveloppé d'une draperie nouée sur l'épaule droite et dégageant le cou puissant, l'empereur a un visage énergique. Le nez est droit et fort, les pommettes saillantes, les sourcils fortement marqués ; la bouche sensuelle, bien dessinée, est encadrée d'une mince moustache et le menton volontaire est souligné par une courte barbe. Sur la chevelure épaisse, divisée en grosses mèches, est appliquée une large couronne de laurier, attachée sur la nuque par un ruban qui déborde sur le cadre circulaire du médaillon. " (M. Beaulieu)

7) ETAT ORIGINEI ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : d'après le Gaignières 1680, la façade sud de l'aile nord, à la différence de l'aile de l'est, ne portait pas des couronnes sur ses trumeaux mais des médaillons ornés de bustes. C'est en 1768 que l'aile nord a été démolie et c'est également en 1768 que figure, parmi les entrepreneurs qui acquièrent la démolition du château, un marchand de Cahors. Mais il n'est pas impossible que l'aile sud ait également été ornée de bustes (le Gaignières de 1692 étant très imprécis).

Notons la grande ressemblance iconographique et stylistique du n° 104 avec le buste d'empereur encore en place (INV. 189) L'effet de variété n'est apporté que par deux détails, la place du noeud sur l'épaule gauche et le visage vu de face. Dans les deux bustes, la tête et le drapé du noeud dépassent le cadre circulaire. Mais on peut aussi supposer que le médaillon conservé sur l'aile occidentale a été inséré tardivement sur le trumeau de l'aile la plus ancienne (le bloc de pierre, sculpté du buste, interrompt la régularité des modules de pierres de taille), en même temps que l'on travaillait aux sculptures de l'aile nord.

8) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce médaillon avait été remployé sur la façade d'une maison de Cahors ; passé dans le commerce en 1910, le n° 104 a été acquis à cette date par le musée du Louvre.

9) INVENTORIÉ EN 1978.

10) LIEU DE CONSERVATION : musée du Louvre, sculptures de la Renaissance française, n° 104.

11) BIBLIOGRAPHIE : cf. 2-1-72

LOUVRE 104

¹ Nous suivons la description de Michèle Beaulieu, *Description raisonnée des sculptures du musée du Louvre, tome II : Renaissance française*, Paris, 1978.



1) NATURE DU FRAGMENT : médaillon à l'antique.

2) MATERIAU : pierre reconstituée (mélange de pierre broyée et de chaux) .

3) FORME GÉNÉRALE ¹ : . buste de jeune femme vue de face, en très haut relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : " l'objet a été moulé à bon creux. Des traces de cette opération se voient notamment sur le visage et dans la chevelure. Des réparations importantes au menton, sur le nez, la joue gauche et une partie de l'arcade sourcilière du même côté, sur le front à droite." (M. Beaulieu)

5) MESURES

Hauteur : 0,48 m
 Largeur : 0,395 m
 Profondeur : 0,223 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : " De grosses nattes surmontent les bandeaux ondulés qui encadrent le front et le visage large et lourd, aux traits réguliers. La coupe circulaire du buste s'enveloppe de draperies qui accentuent le travestissement à l'antique. " (d'après M. Beaulieu)

7) ETAT ORIGINEI ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : il s'agit vraisemblablement d'un buste détaché d'un médaillon (sa largeur est légèrement inférieure à celle du médaillon d'empereur romain et sa provenance est la même) , d'abord vide, puis orné plus tard de ce buste, grâce à une technique analogue à celle de Girolamo della Robbia.

Comme nous le remarquons à propos du n° 104, sur le dessin de Gaignières 1680, la façade sud de l'aile nord, à la différence de l'aile de l'est, ne portait pas des couronnes sur ses trumeaux mais des médaillons ornés de bustes. C'est en 1768 que l'aile nord a été démolie et c'est également en 1768 que figure, parmi les entrepreneurs qui se chargent de la démolition du château, un marchand de Cahors. Mais il n'est pas impossible que l'aile sud ait également été ornée de bustes (le Gaignières de 1692 étant très imprécis).

8) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce médaillon avait été remployé sur la façade d'une maison de Cahors ; passé dans le commerce en 1936, le n° 105 a été acquis à cette date par le musée du Louvre.

9) INVENTORIÉ EN 1978.

10) LIEU DE CONSERVATION : musée du Louvre, sculptures de la Renaissance française, n° 105.

M. Beaulieu rappelle, à propos de la technique particulière de ce buste que " parmi les médaillons incrustés sur les façades, un certain nombre étaient en terre cuite émaillée et provenaient sans doute de l'atelier de Girolamo della Robbia, installé en 1528 à Suresnes, ce qui semblerait prouver que les constructeurs d'Assier ont connu le château de Madrid et ce qui expliquerait la technique très particulière du buste de femme, technique fréquemment employée en Allemagne dès le XV^{ème} siècle mais dont les exemples français sont rares. "

11) BIBLIOGRAPHIE : - René Brimo, dans le *Bulletin des Musées de France*, 1932 pp. 128-130.

- Paul Vitry, *Château et église d'Assier*, dans le *Congrès archéologique de France, Figeac, Cahors et Rodez*, 1938, pp. 330-350.

Ces deux bustes sont reproduits dans :

- Vitry et Brière, *Documents de sculpture française, Renaissance*, t. 1, pl. XLII, fig. 4 et 7.

- F. de Vaux de Foletier, *Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France*, Paris, 1925.

LOUVRE 105

¹ Nous suivons la description de Michèle Beaulieu, *Description raisonnée des sculptures du musée du Louvre, tome II : Renaissance française*, Paris, 1978.



1) NATURE DU FRAGMENT : médaillon à l'antique.

2) MATERIAU : terre cuite vernissée

3) FORME GÉNÉRALE : buste représentant un empereur romain (destiné à orner un médaillon)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : excellent état ; poterie vernissée à l'étain, rehaussée de noir sur les yeux ensuite vernis.

5) MESURES

Diamètre : 0,464 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : voici la description proposée par Peggy Anne Fogelman pour le catalogue *Chefs-d'oeuvre du J.Paul Getty Museum, sculpture européenne*, n°4, Girolamo della Robbia, : "Ce buste représente un bel homme barbu vêtu d'une armure et d'une toge de style romain et traité en trois-quarts de ronde-bosse. Le costume classique suggère qu'il s'agit d'un héros romain. Ce buste appartient à une série de portraits réalisés par Girolamo della Robbia pour le château d'Assier. (...) Comme les autres sculptures du groupe, le buste du Getty Museum était vernissé en blanc pour imiter le marbre et devait être placé dans un médaillon rond et torsadé. Le haut-relief et la surface réfléchissante devaient créer un contraste marqué avec le mur sur lequel il était placé. (...) Girolamo fut formé par son père dans l'atelier des Della Robbia à Florence, célèbre depuis les années 1440 pour sa production de sculptures en terre cuite vernissée. Le buste du Musée offre un exemple de l'utilisation spécifique à Girolamo de ce matériau : le modelé expressif et naturaliste des volumes de la sculpture et des traits du personnage - apparaissant ici dans le nez fort, les yeux enfoncés et le front légèrement ridé - l'emporte sur le vernis et les ornements polychromes. "

7) ETAT ORIGINE ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : d'après le Gaignières 1680, la façade sud de l'aile nord, à la différence de l'aile de l'est, ne portait pas de couronnes sur ses trumeaux mais des médaillons ornés de bustes. C'est en 1768 que l'aile nord a été démolie et c'est également en 1768 que figure, parmi les entrepreneurs qui acquièrent la démolition du château, un marchand de Cahors. Mais il n'est pas impossible que l'aile sud ait également été ornée de bustes (le Gaignières de 1692 étant très imprécis).

8) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce médaillon a été acquis en 1995 par le Getty Museum (provenance Ladrière ? ou Hôtel Scipion Sardini à Paris ? Cf. thèse de René Brimo, *Op. cit.* p. 80.)

9) INVENTORIÉ en 1911 (cf. P.Vitry et G. Brière, *Documents de sculpture française de la Renaissance*, Paris, 1911, t.I, pl.XLII.)

10) LIEU DE CONSERVATION : Getty Museum , Los Angeles, Californie.

11) BIBLIOGRAPHIE : Thames and Hudson, *Chefs-d'oeuvre du J.Paul Getty Museum Sculpture européenne*. Londres, 1999. (publié en France par Thames & Hudson SARL, Paris.)
cf.aussi 2-1-72

GETTY 01



H-1

1) NATURE DU FRAGMENT : décor de trumeau : armoiries combinées du Rhingrave et de Jeanne de Genouillac, au sein du même écu par une partition.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire portant un écusson en relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : motifs lisibles bien qu'un peu effacés (surtout les plus petits) . Ni la pierre ni la sculpture ne sont très fines.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,62 m

Largeur : 0,43 m

Épaisseur : impossible à mesurer, la pierre est scellée dans un mur.

7) DÉCOR SCULPTÉ : écu grossièrement taillé, de forme germanique à courbes et contre-courbes, et terminé en pointe ; il est timbré d'un cimier, simple bourrelet parallèle au bord supérieur de l'écu. Le cimier est un emblème héréditaire dans la noblesse allemande. Le Rhingrave y associe Jeanne (veuve du vicomte de Crussol). La partition est la suivante :

A dextre, armes du Rhingrave : aux 1 et 4, un lion de gueules couronné d'azur, qui est des Rhingraves ; aux 2 et 3, de sable au léopard rampant d'argent à queue fourchue, qui est des Wildgraves. Sur le tout : Ecartelé ; au 1, de gueules semé de croix d'or, au 2, saumon d'argent brochant sur le tout adossé, qui est de Salm ; au 3, d'azur à fasce d'argent, qui est de Winstengen ; au 4, de gueules à la colonne d'argent surmontée d'une couronne d'or, qui est d'Anholt, prince de Salm.

Ces précisions (B.S.E.L.1938, p.139) ne sont pas lisibles sur le petit écu en abîme, mais elles correspondent bien à l'écu principal.

A senestre, armes de Jeanne de Genouillac : (celles de son père) au 1 et dernier, d'azur à 3 étoiles d'or, posées en pal, qui est Gourdon-Genouillac, au 2 et 3, de gueules à 3 bandes d'or, qui est Galiot.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ces armes sur fond uni ont dû décorer un trumeau. Cela fait supposer que le second mari de Jeanne, devenu comte de Quercy, a pu ajouter quelque construction annexe au château de son beau-père.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.

10) LIEU DE CONSERVATION : maison d'Assier voisine des écuries du château.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : cette pierre a été trouvée il y a un siècle dans un mur de pierres sèches avec une autre (H.2.) portant les armes royales de France au monogramme de Henri II. Ces deux pierres ont été scellées ensuite dans le pignon de cette maison d'Assier.

FRAGMENT H.1.



H.2.

1) NATURE DU FRAGMENT : décor de mur si raffiné qu'il a dû être inséré sur un mur intérieur du château par le Rhingrave, second mari de Jeanne de Genouillac.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc carré entièrement couvert par les armes du roi de France Henri II.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon, grâce à la qualité du matériau. Seules, les trois fleurs de lys ont été bûchées à la Révolution, mais leurs traces très délicates sont encore bien visibles. On voit aussi deux épaufrures dans le bas du champ héraldique et sur quelques coquilles du collier de l'Ordre.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,43 m

Largeur : 0,42 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : sur le nu du mur (aucune moulure n'encadre ce bas-relief qui semble complet) , c'est une présentation des armes du roi dans le style bellifontain, vulgarisé par la gravure dès 1540. Les tenants traditionnels du blason royal sont présents mais cachés par le cuir sur lequel les armes sont placées. On voit en haut de la pierre que leurs ailes et leurs têtes joufflues placées dans les angles de part et d'autre du dais d'honneur, assez réduit. Les deux anges semblent dérouler le cuir, maintenu déployé par une plaque taillée en crossettes et moulurée comme un cadre rigide. C'est le style ornemental adopté par Rosso à la galerie François Ier (Bataille des Centaures et des Lapithes) . Le cuir s'enroule vers l'intérieur en haut et en bas, mais latéralement, deux lambeaux de cuir sont contrariés dans leur enroulement normal : ils entourent en sens inverse deux étranges chutes d'objets, peut-être des trophées de chasse, qui se terminent par des disques aux angles inférieurs de la pierre, timbrés du chiffre et de l'emblème d' Henri II : celui de droite porte le H et celui de gauche, le H associé au croissant. Cette sculpture est donc postérieure à 1547 et n'a pu être placée que par le Rhingrave marié entre 1547 et 1550 (on ne sait pas la date exacte) avec Jeanne de Genouillac.

Au centre de la plaque et entourés du collier de l'Ordre de Saint-Michel, les trois lys de France, finement traités, sont en relief sur un deuxième cuir, retenu à plat par la chaîne et par les coquilles du collier de l'Ordre.

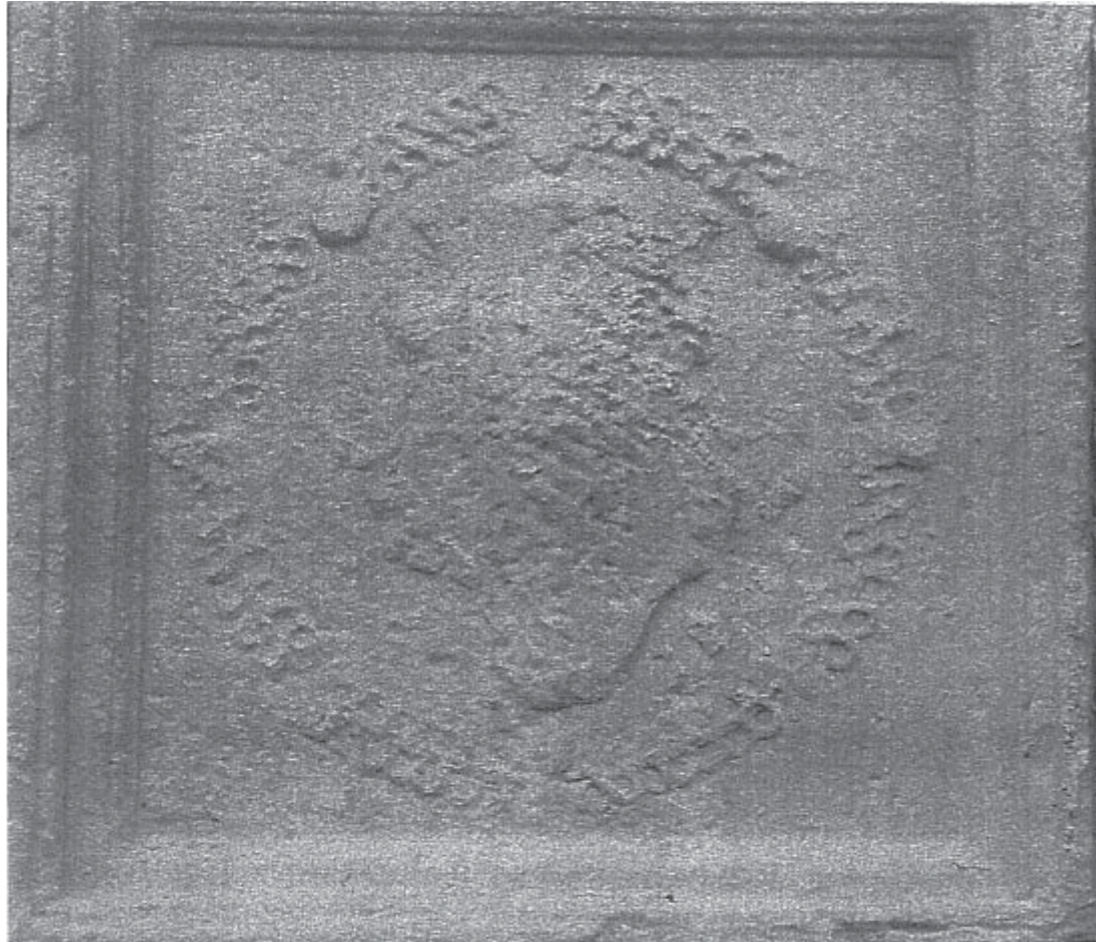
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce travail très soigné et très savant révèle les rapports du Rhingrave avec son débiteur et protecteur, le roi Henri II.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : inconnue.

10) LIEU DE CONSERVATION : cf. fragment H.1.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : cette pierre a été trouvée il y a un siècle dans un mur de pierres sèches avec une autre (H.1.) portant les armes conjointes du Rhingrave et de Jeanne de Genouillac. Ces deux pierres ont été scellées ensuite dans le pignon de cette maison d'Assier.

FRAGMENT H.2.



I-1.

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau décoratif complet placé au-dessus d'une des portes des anciennes écuries de Galiot.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire presque carré, décoré en bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : armoiries bûchées à la Révolution.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur :

Largeur :

Épaisseur :

7) DÉCOR SCULPTÉ : au fond d'un cadre chanfreiné et mouluré sur les 4 côtés, se détache le collier de l'Ordre entourant les armes de Galiot posées sur un cuir à enroulements. Les 8 coquilles et le blason de Galiot sont très effacés, mais on devine pourtant aux 2 et 3 les bandes d'or encore en relief ainsi que la chaîne du collier.

Le profil du cadre est richement mouluré : (en partant de l'extérieur) un bandeau, un talon, un réglet, un bandeau, un petit talon et un 2ème réglet.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : travail fin et soigné destiné à un mur : s'agit-il d'un ornement de trumeau venant du château ? ou d'un dessus de porte à sa place d'origine? Les écuries du château, construites par Galiot en même temps que le château pouvaient être décorées de ses armes.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU ET LIEU DE CONSERVATION : mur sud du grand bâtiment des écuries devant lequel on devait passer pour entrer au château. Ce grand bâtiment avec les "patus" qui en dépendaient a été vendu en 1788 par le duc d'Uzès à un négociant de Lacapelle Marival qui l'a ensuite revendu en le divisant. Chaque écurie voûtée "avec le grenier par-dessus" est maintenant une habitation particulière.

FRAGMENT I.1.

2-2-14-

et

2-2-15-

décor mural (armoiries)

2-2-14-

1) NATURE DU FRAGMENT : décor mural.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : clé d'arc.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fragment sculpté retaillé en clé de portail (arc de décharge du linteau d'une porte de grange) ; pour obtenir une maladroite crossette, on a massacré les côtés et le bas de la sculpture.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (par Mireille Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,32 m

Largeur : 0,29 m et 0,32 m

Épaisseur : impossible à mesurer du fait du remploi.

7) DÉCOR SCULPTÉ : au centre de la partie inférieure, restent les trois quarts du blason du seigneur d'Assier : en 1 et 4 les étoiles des Gourdon-Genouillac posées en pal (presque effacées), et en 2 et 3 les bandes d'or de Galiot. Du collier de l'ordre de Saint-Michel qui entourait le blason il ne reste que la partie supérieure ornée de trois coquilles ouvertes. La sculpture du haut de la pierre qui représentait l'attache du collier est illisible.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif décorant soit un trumeau soit un fronton de lucarne.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sur le dessin de Gaignières 1680, les trois frontons des croisées de lucarnes de l'aile est, côté cour, portent les armes de Galiot. On peut comprendre que ces frontons en trapèze curviligne, difficiles à remployer ou détériorés en cours de démolition, aient été retaillés pour un autre usage.

10) LIEU DE CONSERVATION : construction privée.

FRAGMENT R.15

2-2-15-

1) NATURE DU FRAGMENT : décor mural.

2) MATERIAU : grès. 3) FORME GÉNÉRALE : clé de linteau.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fragment d'un grand motif sculpté retaillé pour en faire le claveau central d'un arc plat (linteau d'une porte de grange) ; taillée en crossette, la clé a conservé la symétrie du motif, dont il manque la plus grande partie.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (par Mireille Sadier) . 6) MESURES :

Hauteur : 0,34 m

Largeur : 0,30 m et 0,34 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la moitié haute du fragment est occupée par une tête de lion à la chevelure rayonnante (dont il manque le sommet) ; la gueule fermée du lion tient un anneau auquel est suspendue la partie supérieure du collier de l'Ordre noué derrière une coquille centrale ; les deux bouts du ruban flottent de part et d'autre au-dessus du collier.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif décorant un trumeau ou un fronton de lucarne.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être un des frontons de lucarne de l'une des trois croisées de l'aile est (cf. Gaignières 1680) .

10) LIEU DE CONSERVATION : construction privée. (FRAGMENT R.16)





1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps réemployé dans une maçonnerie, retaillé dans ses faces horizontales pour entrer dans un nouvel appareil plus irrégulier que celui d'origine ; très semblable , pour la disposition du motif sculpté, aux fragments 224, 227 et 228.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est bien lisible ; des épaufrures sur trois angles et sur l'arête inférieure.

5) MESURES

Hauteur : 0,47 m

Largeur du bloc : 1,12 m

Largeur du module sculpté : 0,98 m (le bloc est un peu plus large que le module)

Épaisseur du profil : le bloc est plus étroit en haut (0,14 m) qu'en bas (0,30 m) . Si cette forme arrière en oblique est d'origine, cela tend à prouver que la frise a été placée au cours de la construction.

6) DÉCOR SCULPTÉ : le fragment 229 contient un module complet de cette frise présente dans un grand nombre de fragments dispersés : variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. De droite à gauche, on a : les deux dauphins presque complets (il manque à droite le dernier cercle enroulé de la queue du dauphin) , et la palmette inversée . Le bloc est présenté comme il était dans la frise : vase à l'endroit entre les dauphins affrontés, les spirales des queues entourant la palmette retournée.

Malgré les épaufrures inférieures, on a une idée précise de la hauteur du décor de cette frise (0,46 m) parce que les motifs sont complets en haut et en bas.

L'inventaire de 1986 remarque la présence de marques de tâcherons sur chant : 2 Z .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : deux fois détériorée, comme toutes les pierres données par la famille Murat, ce fragment est néanmoins un exemplaire précieux de pierre taillée pour porter un bas-relief de frise.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes de l'est et du nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (don Murat de Montaï 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986 : INV.229



frise en bas-relief (dauphins)

2-3-12-

2-3-12-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps remployé dans une maçonnerie de grange et donc retaillé dans ses faces horizontales pour entrer dans un nouvel appareil plus irrégulier que celui d'origine.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée, restée apparente, est bien lisible ; une importante échancrure (de 0,10 m X 0,73 m) sur la partie gauche de l'arête supérieure, et des épaufrures sur les arêtes droite et inférieure.

5) MESURES

Hauteur : 0,46 m (dans sa partie gauche)

Largeur : 1,20 m

Epaisseur du profil : le bloc est plus étroit en haut (0,15 m) qu'en bas (0,30 m) . Cette forme arrière en oblique est peut-être sa taille originelle.

6) DÉCOR SCULPTÉ : le fragment 230 contient, lui aussi un module complet (et même un peu plus puisque le motif modulaire est de 0,98 m) ; il s'agit de cette frise présente dans un grand nombre de fragments dispersés (variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relie le vase à la palmette inversée).

Mais, à la différence du fragment 229, les dauphins sont à gauche et la palmette inversée à droite. La coupe du dessin modulaire de la frise a dû être adaptée aux blocs irréguliers des pierres de taille. La grande échancrure a évidemment été faite pour la construction de la grange Murat.

Malgré les épaufrures inférieures, on a une idée précise de la hauteur du décor de cette frise (0,46 m) parce que les motifs sont complets en haut et en bas.

L'inventaire de 1986 remarque la présence de marques de tâcherons sur chant : X, Z .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : deux fois détériorée, comme toutes les pierres données par la famille Murat, ce fragment est néanmoins un exemplaire précieux de pierre taillée pour porter un bas-relief de frise.

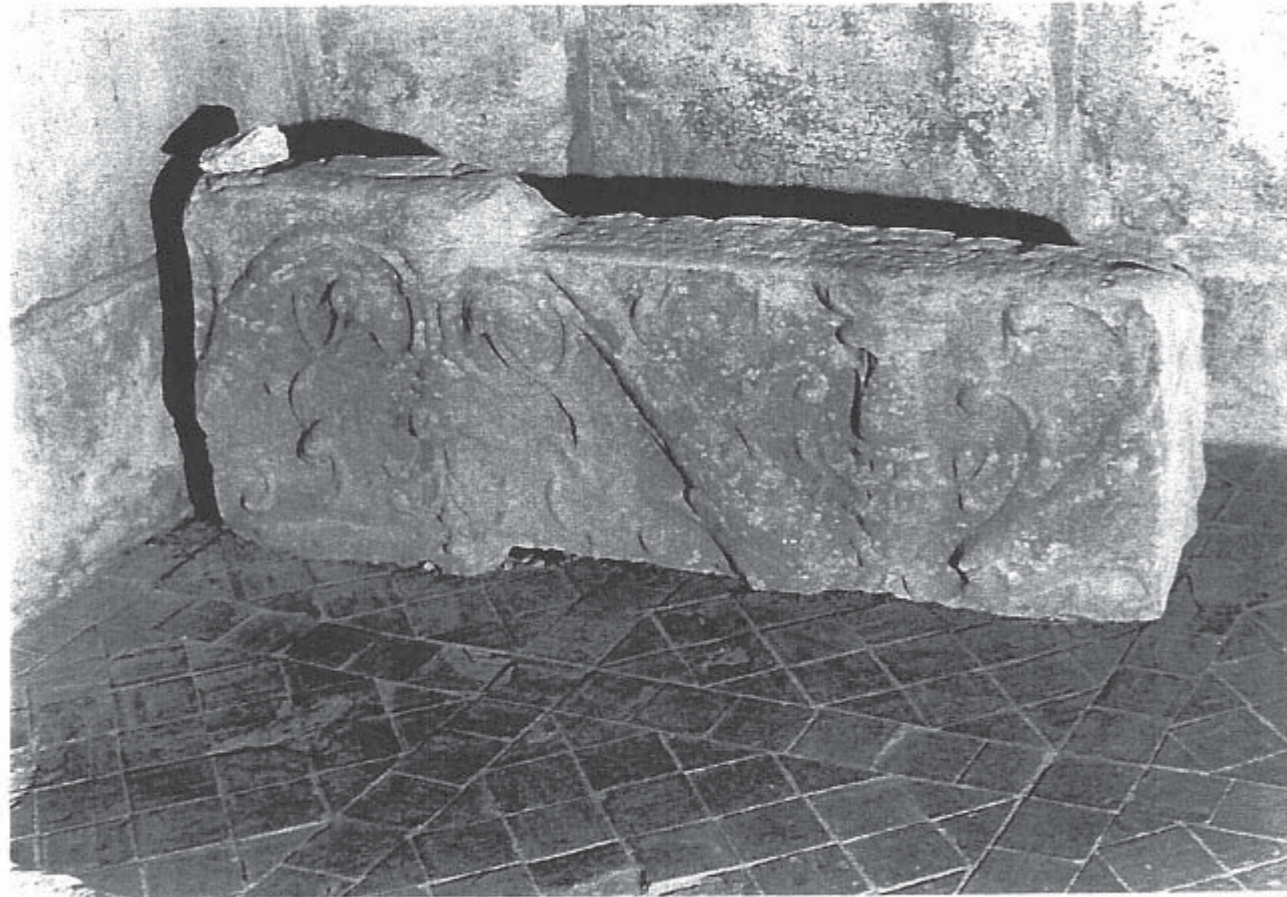
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes du nord et de l'est.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (don Murat de Montai 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV. 230

(224)



224

frise en bas-relief (dauphins)

2-3-13-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps remployé dans une maçonnerie, retailé dans ses faces horizontales pour entrer dans un nouvel appareil plus irrégulier que celui d'origine.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est lisible, la partie droite de la pierre est la plus érodée, avec deux longues échancrures horizontales en haut et en bas.

5) MESURES

Hauteur : 0,44 m et 0,36 m

Largeur : 1,16 m

Épaisseur du profil : le bloc est plus étroit en haut (0,15 m) qu'en bas (0,31 m) . C'est peut-être sa taille originelle.

6) DÉCOR SCULPTÉ : partie d'un module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés ; variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases (ici un peu effacés) et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relie le vase à la palmette inversée. Dans la partie droite, les dauphins sont placés à l'endroit par rapport au dessin qu'en donne Gaignières (1680) ; hybrides, ils sont de plus en plus végétalisés de la tête à la queue qui s'enroule en une volute feuillagée ; sur la partie gauche de la pierre, une palmette inversée et la moitié symétrique du dauphin suivant.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : par rapport à d'autres exemplaires du motif, il manque à gauche un centimètre en haut et en bas. On a dû scier les moulures pour transformer le bloc en pierre de taille.

A droite, on a encore ôté 5 centimètres en haut et en bas sur toute la surface.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes de l'est et du nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (don Murat de Montai 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986.

INV. 224

2-3-13-



1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire remployé dans une maçonnerie.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est lisible bien qu'un peu érodée.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,42 m

Largeur : 1,03 m

Épaisseur : impossible à mesurer.

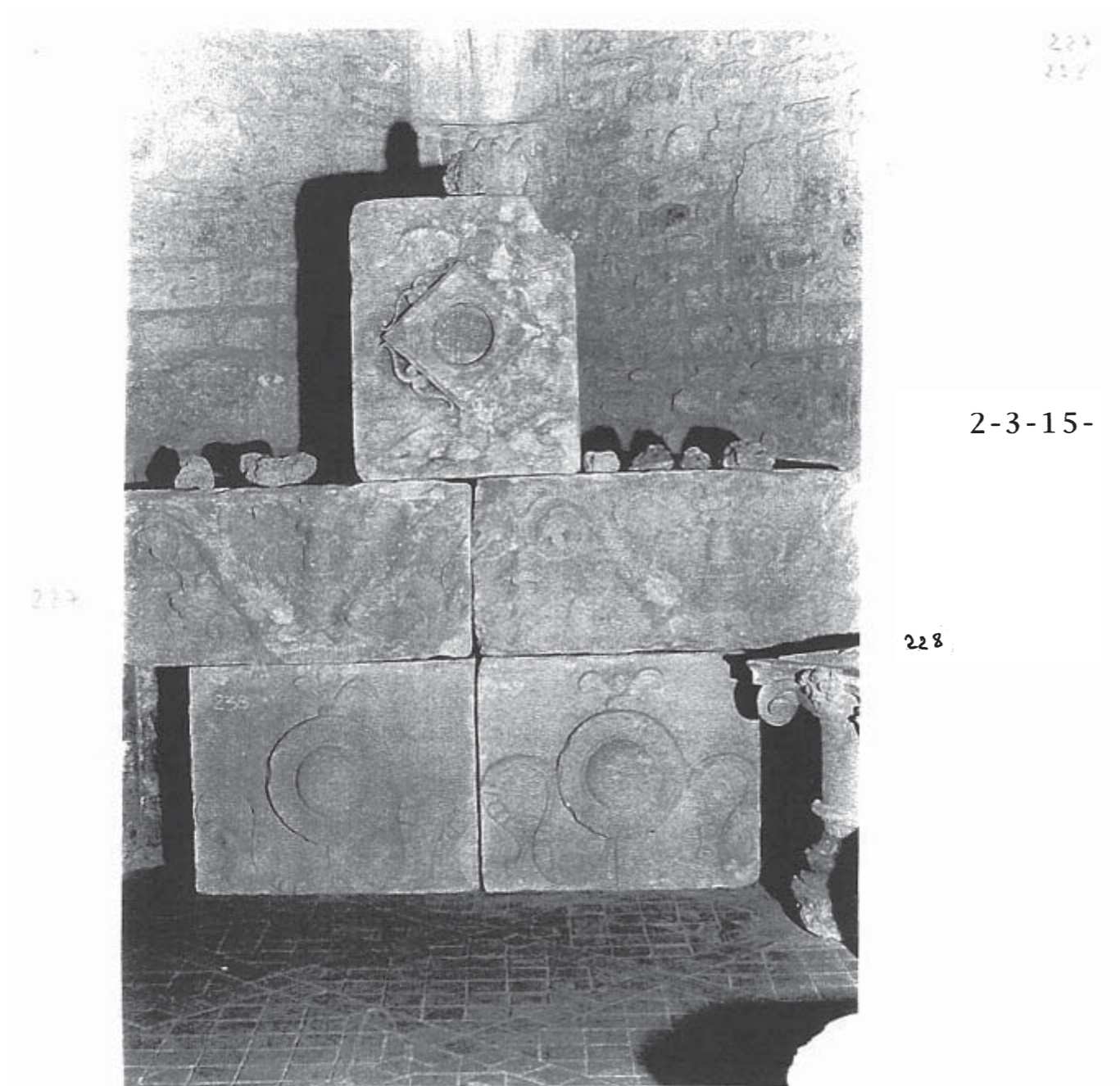
7) DÉCOR SCULPTÉ : partie d'un module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés ; variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases (ici un peu effacés) et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. Les dauphins, sont placés à l'endroit par rapport au dessin qu'en donne Gaignières (1680) ; hybrides, ils sont de plus en plus végétalisés de la tête à la queue qui s'enroule en une volute feuillagée ; sur la partie gauche de la pierre, une palmette inversée et le début symétrique du dauphin suivant.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : par rapport à d'autres exemplaires du motif, il manque quelques centimètres en haut et en bas. On a dû scier les moulures pour transformer le bloc en pierre de taille.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes du nord et de l'est.

10) LIEU DE CONSERVATION : remployé au-dessus d'une porte dans une construction du village d'Assier.. (même motif et même provenance que les fragments précédents)

FRAGMENT D.09.



frise en bas-relief (dauphins)

2-3-15-

2-3-15-

228

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps remployé dans une maçonnerie, retaillé dans ses faces horizontales pour entrer dans un nouvel appareil plus irrégulier que celui d'origine ; très semblable , pour la disposition du motif sculpté, aux fragments 224, 227 et 229.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est bien lisible ; des épaufrures sur le dauphin de gauche et sur toutes les arêtes.

5) MESURES

Hauteur : 0,45 m

Largeur : 1,01 m

Épaisseur du profil : le bloc est plus étroit en haut (0,15 m) qu'en bas (0,30 m) . Cette forme arrière en oblique est peut-être sa taille originelle.

6) DÉCOR SCULPTÉ : partie d'un module présent dans un grand nombre de fragments dispersés : même variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. Dans la partie droite, les dauphins sont bien placés à l'endroit par rapport au dessin qu'en donne Gaignières (1680) ; hybrides, ils sont de plus en plus végétalisés de la tête à la queue qui s'enroule en une volute feuillagée ; sur la partie gauche de la pierre, début d'une palmette inversée.

L'inventaire de 1986 remarque la présence d'une marque de tâcherons sur chant : Z .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : par rapport à d'autres exemplaires de cette frise, le motif commence au milieu d'une palmette inversée. Le découpage du motif modulaire ne correspond donc pas à celui des joints.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes de l'est et du nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (don Murat de Montai 1934) . Même provenance que tous les fragments analogues précédents.

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV. 228



2-3-16-

frise en bas-relief (dauphins)

2-3-16-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps réemployé dans une maçonnerie, retailé dans ses faces horizontales pour entrer dans un nouvel appareil plus irrégulier que celui d'origine ; très semblable , pour la disposition du motif sculpté, aux fragments 224, 228 et 229.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est bien lisible ; des épaufrures sur le dauphin de gauche, sur l'arête horizontale et sur l'angle inférieur droit.

5) MESURES

Hauteur : 0,45 m

Largeur : 0,96 m

Épaisseur du profil : le bloc est plus étroit en haut (0,15 m) qu'en bas (0,30 m) . C'est sans doute sa taille d'origine.

6) DÉCOR SCULPTÉ : partie d'un module présent dans un grand nombre de fragments dispersés : même variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. Dans la partie droite, les dauphins sont placés à l'endroit par rapport au dessin qu'en donne Gaignères (1680) ; hybrides, ils sont de plus en plus végétalisés de la tête à la queue qui s'enroule en une volute feuillagée ; sur la partie gauche de la pierre, début d'une palmette inversée.

L'inventaire de 1986 remarque la présence de marques de tâcherons sur chant : X , Z .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : par rapport à d'autres exemplaires de cette frise, le motif commence au milieu d'une palmette inversée. Le découpage du motif modulaire ne correspond donc pas systématiquement à celui des joints.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes du nord et de l'est.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (même don Murat de Montaï en 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV. 227



226

225

2-3-17-

frise en bas-relief (dauphins)

2-3-17-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps remployé dans une maçonnerie.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est moins lisible que sur d'autres fragments de la même frise, les côtés verticaux de la pierre sont les plus érodés (deux angles à gauche et en arrière éclatés) .

5) MESURES

Hauteur : 0,46 m

Largeur : 0,74 m

Épaisseur régulière du profil : 0,33 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : partie, un peu plus courte que d'autres, d'un module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés : variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases (ici assez effacés) et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. Les dauphins, un peu décentrés vers la gauche, sont placés à l'endroit par rapport au dessin qu'en donne Gaignières (1680) ; hybrides, ils sont de plus en plus végétalisés de la tête à la queue qui s'enroule en une volute feuillagée.

Il manque, en bas, la moitié de la tête des dauphins et une partie du dauphin de gauche.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'une frise dont les motifs se répètent à l'identique sur les fragments conservés, de 2-3-11- à 2-3-18- .

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, tout le haut des murs des ailes de l'est et du nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (même don Murat de Montai en 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV. 225

2-3-18-

frise en bas-relief (dauphins)

2-3-18-



226

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, module d'un bas-relief (dont on a retrouvé une dizaine de fragments dans les maisons d'Assier) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, longtemps réemployé dans une maçonnerie.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie sculptée restée apparente est particulièrement lisible. Mais le bloc a subi deux outrages : le premier, au moment de la démolition du château, quand on a scié la partie inférieure du motif, le second, quand il a été enlevé de la grange Murat pour être donné au musée du château. (éclats aux 2 angles supérieurs et cassure oblique à droite).

5) MESURES

Hauteur : 0,46 m

Largeur : 0,55 m

Epaisseur irrégulière du profil : 0,32 m en bas et 0,13 m en haut.

6) DÉCOR SCULPTÉ : partie, moitié plus courte que les plus grands panneaux retrouvés du motif, d'un module présent dans un grand nombre de fragments dispersés (variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relie le vase à la palmette inversée) .

On ne voit ici qu'un seul dauphin à droite de la pile de vases mais on aperçoit nettement trois petites feuilles latérales qui semblent s'échapper de l'un des vases empilés ; on voit également très bien que cet empilement de vases se termine en fleuron.

L'inventaire de 1986 note la présence de 2 marques de tâcherons sur chant : P , Z .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'une frise dont les motifs se répètent à l'identique sur la plus grande partie des fragments analogues conservés (de 2-3-11- à 2-3-18-) .

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, tout le haut des murs des ailes de l'est et du nord.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (même don Murat de Montaï en 1934) .

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV. 226



A.5.6.

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, fragment du module d'un bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'angle du mur extérieur d'une remise (entre l'angle et la porte de la remise) à 0,40 m du sol.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief très érodé par les intempéries et de plus couvert de mousse.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,44 m

Largeur : 0,80 m

Épaisseur : 0,50 m à droite, 0,22 m à gauche.

7) DÉCOR SCULPTÉ : il s'agit encore de ce module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés représentant une variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases (ici très effacés) et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. Mais le motif est légèrement modifié par rapport à celui des fragments 2-3-11 à 2-3-18 : les dauphins sont plus dressés, leurs nageoires sont reliées par un anneau au bas de la palmette renversée et l'empilement de vases entre les têtes des dauphins est différent de la série précédente.

Les dauphins, ici tête en haut sur la partie droite de la pierre, sont placés à l'envers ; sur la partie gauche de la pierre, début d'une palmette inversée (mais redressée ici puisque la pierre est remployée à l'envers).

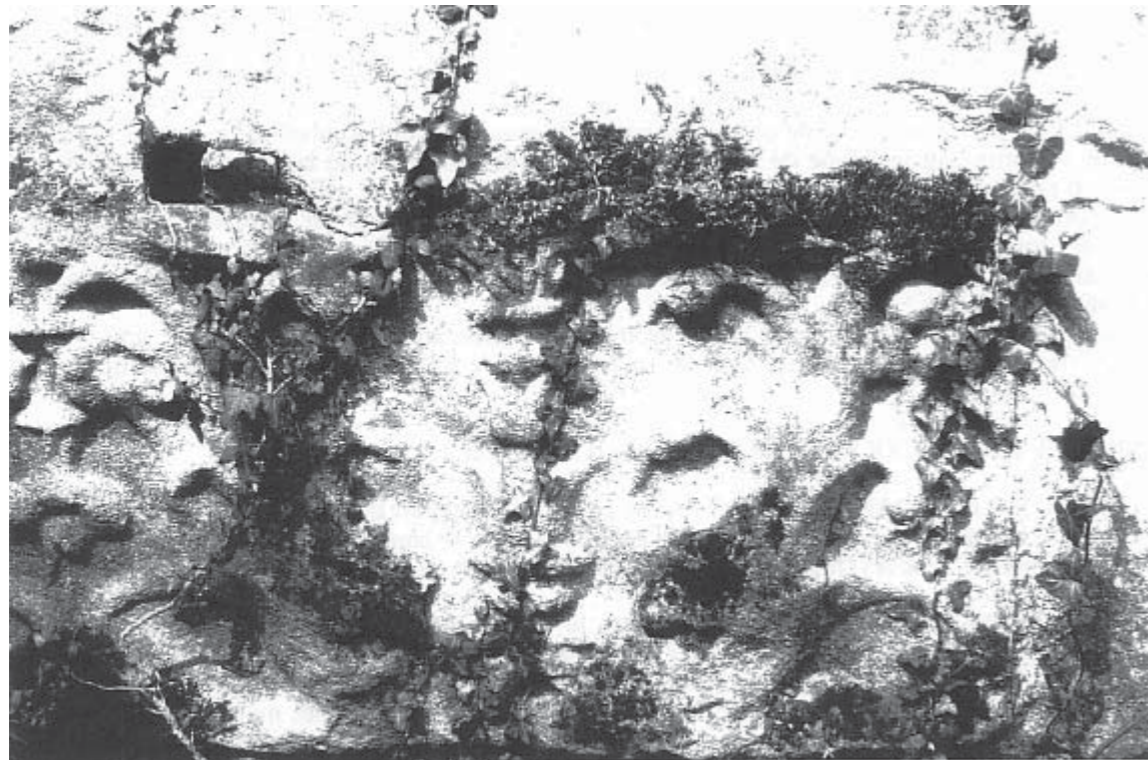
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif incomplet.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes de l'est et du nord. Mais la ressemblance avec les fragments 2-3-20 et 2-3-21 permet de situer ce fragment sur l'aile nord.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans le mur de la maison Carbonnel d'Assier. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV^{ème} siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

Les 3 fragments remployés dans la maison Carbonnel sont semblables entre eux et proviennent de l'aile nord.

FRAGMENT A.5.6.



A 5-8

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, fragment du module d'un bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé dans un mur extérieur d'une remise.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief érodé par les intempéries et de plus couvert de lierre mais cependant lisible.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,45 m

Largeur : 1 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : partie du module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés (variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée). Mais le vase est plus grêle et les dauphins plus cambrés que dans la série 2-3-11 à 2-3-18.

Le fragment A.5.8. contient de gauche à droite un dauphin tête en bas tourné vers la gauche, une palmette inversée, un deuxième dauphin tête en bas tourné vers la droite, les vases empilés et un troisième dauphin symétrique du second.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif incomplet du module.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la frise apparaît très nettement sur le Gaignères 1680 où elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes du nord et de l'est. Sa ressemblance avec le fragment 2-3-21, très particulier, nous permet de situer ce fragment sur l'aile nord.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans un mur de la maison Carbonnel d'Assier, comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV^{ème} siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A.5.8.



1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise, fragment du module d'un bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé dans l'angle du mur extérieur d'une remise.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief très érodé par les intempéries et de plus couvert de mousse.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,45 m

Largeur : 1,15 m

Epaisseur : 0,42 m, visible à droite, seulement .

7) DÉCOR SCULPTÉ : partie du module retrouvé dans un grand nombre de fragments dispersés : variation sur le thème de la frise de rinceaux et palmettes, où la palmette à l'endroit est remplacée par un empilement de vases (ici bien visibles à gauche) et où des dauphins affrontés tête en bas ont été substitués aux spires qui relient le vase à la palmette inversée. A rapprocher des fragments 2-3-19 et 2-3-20.

Le fragment A.5.7. contient de gauche à droite les vases empilés, un dauphin tête en bas tourné vers la gauche, une palmette inversée, un deuxième dauphin tête en bas tourné vers la droite, suivi d'un motif différent très effacé (placé sur une sorte de petit panneau rectangulaire en léger relief) et terminé par un demi-candélabre également très effacé. (début d'un nouveau module de la même frise mais commençant par le demi-candélabre) .

Le motif de ce bas-relief se différencie donc à la fois de la série 2-3-11 à 2-3-18 par le dessin et le traitement de la sculpture, et des fragments 2-3-19 et 2-3-20 par la présence du petit panneau en léger relief qui interrompt le rythme du module.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif incomplet .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la frise apparaît en plusieurs endroits sur le Gagnères 1680 ; elle formait le bas de la frise double ornant, du côté de la cour, le haut des murs des ailes du nord et de l'est. Le petit rectangle qui vient interrompre la suite régulière du dessin de la frise nous incite à placer ce fragment sur la façade sud de l'aile nord où l'on peut voir ce petit rectangle, placé en position de pilastre, mais qui n'est pas un pilastre puisqu'il ne suscite pas de ressaut des moulures de l'encadrement.

Ce faux pilastre de frise se voit également sur la frise de l'aile ouest du château de Montal.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans le mur de la maison Carbonnel d'Assier comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A. 5.7.

frise (motif en sautoir)

2-3-31-



2-3-31-

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment de frise sans moulures latérales ; le motif est pourtant complet à gauche, tandis qu'à droite, il s'interrompt. Mais l'observation de la frise encore en place révèle que les joints des blocs ne correspondent pas aux articulations des panneaux de la frise. On a donc peut-être le bloc (mais non la frise) dans sa dimension d'origine.

2) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire aux arêtes érodées.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les moulures en haut et en bas ont plus souffert que le décor sculpté lui-même. Le motif sculpté est incomplet.

5) MESURES

Hauteur : 0,72 m
Largeur : 1,20 m
Épaisseur : 0,19 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : (la pierre est actuellement posée à l'envers) composition symétrique de 4 bâtons à feu croisés 2 par 2 et suspendus à un anneau par des cordes terminées en glands. Les rubans striés qui nouent les deux groupes de bâtons à la corde forment 2 boucles au-dessus du noeud et s'enroulent en lignes sinueuses autour des hampes. En bas et à gauche, 3 flammes sortent du collet des bâtons à feu.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : le bloc faisait partie de la plus haute des deux frises qui soulignaient le niveau des étages tout autour de la cour d'honneur du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : A mettre en relation avec la composition des fragments 009 et 011 (2-3-58- et 2-3-59-) auquel il ressemble beaucoup ; ce serait la même composition d'ensemble, sans la devise, et sans doute placée également entre deux contreforts, sur la frise supérieure de l'aile du nord. La corde qui tient, croisée en sautoir, la hampe des bâtons à feu est à l'aplomb du pilastre de la fenêtre de la galerie (voir le Gaignières 1680) .

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : trouvé en 1933, c'est un des morceaux du château achetés en même temps que la ruine en 1788 par M. Murat. Il devait donc avoir été négligé au moment de la première vente de 1768.

INV. 205

(247)



frise (motif en sautoir)

2-3-32-

1) NATURE DU FRAGMENT ; élément de frise, motif incomplet ; un médaillon circulaire, scié en deux verticalement est accompagné de bas-reliefs peu lisibles.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de forme quadrangulaire dont la moulure supérieure (dans sa position actuelle) est cassée en deux endroits ; côté gauche épannelé, côté droit cassé. Il manque des éléments de trois côtés, à droite, à gauche et dans la partie inférieure.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : médiocre, très érodé, sans doute resté à l'air et ramassé dans la cour en 1933.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,82 m

Épaisseur : 0,20

6) DÉCOR SCULPTÉ : le médaillon au décor illisible (peut-être est-ce un bouclier) est entouré de rubans flottants ; à droite, moitié d'un décor en sautoir figurant une épée de grand Ecuyer autour de laquelle s'enroule le baudrier et dont la pointe est dirigée vers l'intersection des objets groupés ; l'épée devait se croiser avec les manches de deux bâtons à feu joints parallèlement l'un à l'autre, qu'on distingue en bas et à gauche du fragment.

Ce décor est à rapprocher de plusieurs panneaux de la frise de l'église d'Assier, dans la partie exécutée en 1541 aussitôt après la fin du château. :

INV.n° 56, (Bergue.18)

INV.n° 71, (Bergue 31)

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : moitié d'un long panneau de frise, décorant la cour.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor de la façade sur cour de l'aile nord disparue au XVIII^{ème} siècle, sur la partie haute de la frise double du premier étage ; pourrait faire partie d'un panneau de même taille que la croisée de cette travée (0,82 x 2) et, comme elle, placé entre deux pilastres ; voir Gagnères 1680.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933, (n° 9) dans la liste des pierres trouvées dans les ruines du château.

Actuellement, INV. 247

2-3-32-



T.2

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire dont la moulure supérieure est cassée à l'extrémité gauche ; relief érodé.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fait partie d'un ensemble de blocs utilisés comme garde-corps d'un bassin ; de là vient la forte érosion de toutes ces pierres livrées aux intempéries depuis la fin du XVIII^{ème} siècle.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,90 m

Épaisseur : 0,34 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le bloc de pierre a été détaché à l'endroit des joints, mais ces joints ne correspondaient pas au compartimentage de la frise. Au centre du bloc, un petit pilastre sépare la partie droite et la partie gauche de deux panneaux sculptés.

Le petit pilastre est semblable au fragment T.1 par ses dimensions (0,70 m X 0,175 m) et par son cadre mouluré (une bande étroite et un cavet renversé) ; il est orné, également, d'une chute d'objets suspendus par un noeud de rubans, sans qu'on puisse voir à quoi le cordon de suspension est attaché. On arrive à distinguer, difficilement, quatre groupes d'ornements régulièrement espacés : un bouclier croisé en sautoir sur un badelaire, puis deux objets en sautoir dont le plus large est sous le plus étroit, puis un bouquet de fleurs sculptées au même niveau en position retombante et enfin deux objets peu lisibles, peut-être un carquois plein croisé sur un arc.

A droite du pilastre et à 5 cm de profondeur, début d'un panneau ressemblant beaucoup au moulage 34 de l'inventaire et représentant un panneau encore en place dans la frise supérieure de la façade est de l'aile occidentale. Dans un cadre mouluré, deux boulets (11 cm de diamètre) superposés, celui du bas à 4 flammèches, celui du haut entouré de 4 reliefs plus effacés. La mouluration du cadre (11 cm de large) est la suivante :

une bande de 5 cm de largeur X 1 cm de profondeur,

un talon de 6 cm de largeur X 4 cm de profondeur,

un filet d'un centimètre de profondeur.

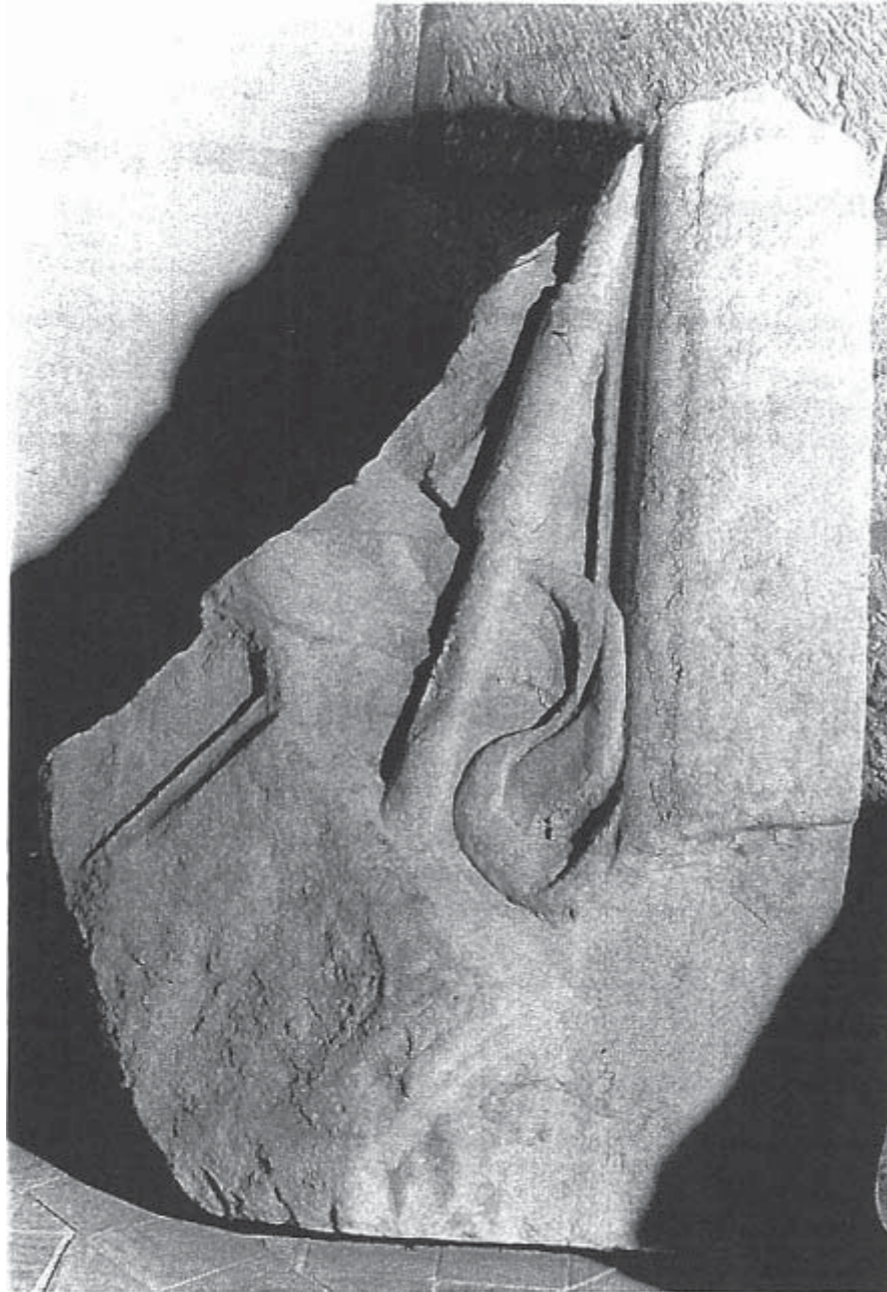
A gauche du pilastre, fin d'un panneau très semblable à celui (encore en place) qui suit au sud l'original du moulage 34 : on en voit, seulement en haut et à droite, la garde d'une épée de grand écuyer, le début du fourreau avec une partie du baudrier, la bande la plus courte de la ceinture avec sa boucle à un ardillon et le large anneau d'où part l'autre bande de ceinture. La mouluration du cadre est identique à celle de droite.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : la ressemblance des motifs et des dimensions avec les derniers éléments en place sur la ruine de l'aile occidentale (frise haute, côté cour) et la date du remploi permettent de restituer presque intégralement la frise supérieure entre l'entrée du château et la grande vis hors-oeuvre. La photographie Mieux nous montre, du sud au nord, un panneau de la largeur du trumeau (les épées de grand écuyer), un panneau de la largeur d'une croisée (il en reste la moitié avec boulets, rubans et une partie du collier de l'Ordre) ; le fragment T.2 laisse supposer que le trumeau suivant représentait aussi deux épées de grand écuyer, suivi, au-dessus de la croisée suivante, d'un nouveau motif du blason de Galiot entouré du collier de l'Ordre et de 4 boulets enflammés. Le dernier trumeau était presque entièrement caché par la grande vis.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la répétition des motifs de frise étant caractéristique de la dernière campagne de construction, tout porte à croire que le petit pilastre et les boulets de ce fragment T.2 étaient bien situés au-dessus de la croisée nord du 1^{er} étage de la façade est de l'aile occidentale du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : jardin privé. (panneau posé à l'envers, d'où notre photographie retournée)

10) INVENTORIÉ EN 1997 : FRAGMENT T.2



264

2-3-34-

frise (motifs en sautoir)

2-3-34-

1) NATURE DU FRAGMENT : morceau brisé de panneau avec bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de forme très irrégulière, présentant deux côtés rectilignes en angle droit, dont le côté le plus long est bordé d'une large bande moulurée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : scié sur deux côtés, brisé sur trois, ce qui rend ce fragment difficile à interpréter.

5) MESURES

Hauteur : (dans sa position actuelle) 0,78 m

Largeur : 0,55 m

Épaisseur : 0,19 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : lecture rendue difficile par l'irrégularité du bloc ; derrière un motif carré en relief, posé sur sa pointe et bordé d'une moulure à deux ressauts (un cavet renversé, un filet) , se croisent deux lances . L'une est terminée par une pique qui vient former un angle aigu avec le bandeau mouluré, large et arrondi, bordant la partie la plus longue du fragment. L'autre est drapée d'un long pennon à deux pointes qui viennent se lover entre le bandeau et le relief carré (sans doute un bouclier) ; pas d'armoiries visibles.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : même épaisseur que le panneau 247 et même type de motif militaire ; il s'agit probablement aussi d'un panneau de frise ornant la cour du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : on retrouve un pennon bifide également enroulé autour d'une lance, sur la face est du pilier particulièrement bien sculpté, au 1er étage de l'escalier ouest, (angle supérieur gauche) . S'il s'agit, comme c'est probable, du fragment 37 de l'inventaire de 1933, il se situerait dans le château de 1524 et relèverait de la même iconographie que la face "militaire" du "beau pilier".

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ dès 1933.

-actuellement, INV. 264

2-3-35-

frise (avec baudrier)

2-3-35-



INV.SUP.026

1) NATURE DU FRAGMENT : morceau d'un panneau avec bas-relief composant la frise de la cour du château.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : le fragment est cassé irrégulièrement, sauf sur un côté correspondant à une bordure rectiligne ; le fond du panneau est orné d'un reste de bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lisible.

5) MESURES

Hauteur : (en supposant le panneau en place) 0,31 m

Largeur : 0,28 m

Épaisseur : 0,14 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : la bordure, très nette, est semblable à celle de tous les panneaux de la cour, un bandeau en relief par rapport au nu du mur, suivi d'un filet, d'un talon droit, et d'un dernier filet avant le fond plat du panneau.

Le reste du bas-relief appartient à un thème iconographique fréquent sur la cour et sur l'église d'Assier, celui de l'épée de grand écuyer posée en diagonale ; on voit sur ce petit fragment deux pliures du baudrier tournant dans le même sens, l'une des deux étant presque tangente à la bordure du panneau. Les deux boucles formées par le cuir du baudrier se retournent sur elles-mêmes dans un gracieux mouvement parallèle.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : suivant les dessins de Gaignières et d'après la frise de l'église, la pointe de l'épée pouvait être tournée vers le haut ou vers le bas ; le fragment peut donc être le haut ou le bas d'un panneau.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : l'une des ailes construites après 1525, l'aile de l'est ou celle du nord ou la partie nord de l'aile occidentale.

9) LIEU DE CONSERVATION : château d'Assier.

10) INVENTORIÉ EN 2000.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : celle de tout l'inventaire supplémentaire.

INV.SUP.026

2-3-36-

décor de frise (baudrier)

2-3-36-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : panneau avec bas-relief composant la frise qui entoure la cour du château
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : le fragment a été scié et brisé très irrégulièrement, mais on peut distinguer un angle de bordure de panneau et un assez vague reste de bas-relief.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très érodé.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,49 m
Largeur : de 0,40 m à 0,50 m
Épaisseur : 0,20 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : la bordure, très érodée, rappelle celle de tous les panneaux de la cour, bandeau en relief, filet, talon droit, filet. Sur le fond du panneau on perçoit, malgré l'érosion, la pointe du fourreau d'une épée, dirigée en diagonale vers l'angle du panneau. Le baudrier s'enroule plusieurs fois sur lui-même et sur l'extrémité du fourreau. Il ne peut s'agir que de l'épée royale fleurdelisée, emblème du grand écuyer.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : extrémité supérieure ou inférieure de l'un de ces longs panneaux qui ornaient les frises séparant les étages de la cour.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des ailes construites après 1525, celle de l'est, du nord ou de la partie nord de l'aile ouest (à partir de l'entrée) .
- 9) LIEU DE CONSERVATION : château d'Assier.
- 10) INVENTORIÉ EN 2000.
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : celle de tout l'inventaire supplémentaire.

INV.SUP.125



INV. SUP. 125



A-55-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : petit morceau d'un panneau de frise très effacé.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : petit bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé à l'extérieur du mur d'une remise.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fragment sculpté presque illisible.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,47 m
 - Largeur : 0,32 m
 - Epaisseur : impossible à préciser.
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : à droite, reste d'une large bande verticale de 0,18 m et d'un bandeau étroit de 0,05 m ; à gauche, reste d'un triangle presque équilatéral de 0,35 m de côté.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : difficile à préciser. A rapprocher du fragment INV. SUP. 58.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : frise décorative de la cour.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans un mur de la maison Carbonnel d'Assier comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV^{ème} siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A. 5.5.



1) NATURE DU FRAGMENT : partie centrale d'un bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire élégamment sculpté.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le motif est scié en haut et sur les côtés. (pour le faire entrer dans l'appareil d'une construction)

5) MESURES

Hauteur : 0,72m

Largeur : 0,93

6) DÉCOR SCULPTÉ : disque suspendu par des rubans qui se déploient symétriquement en haut et en bas du disque.

Le disque fait écho à bien d'autres représentés à Assier : lunettes de calibrage striées ou non de rainures concentriques, avec ou sans boulet dans l'orifice central, bouches de canon, voire rondaches à *umbo* hémisphérique, présentant tous la même mouluration concentrique : cavet extérieur, bande en saillie, puis en élégi, talon renversé, régllet, large bande striée de quatorze rainures concentriques, avant l'orifice central rempli, ici, par une calotte sphérique. Le fragment 003 comme le 006 présente un boulet à la place de l'étoile héraldique des Gourdon. De part et d'autre et dans l'axe du centre du disque, un boulet à trois flammèches.

Le boulet central étant moins en relief que les deux autres, on pourrait l'interpréter comme l'*umbo* de ce qui serait alors une rondache.

7) ETAT ORIGINEL: les éléments du motif étant tous symétriques, il ne peut s'agir que de la partie centrale d'un panneau de frise plus vaste.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : La comparaison avec le fragment 009 (2-3-58), de composition voisine, nous permet de proposer l'aile nord, ou encore l'aile est.

9) LIEU DE CONSERVATION : employé au-dessus du linteau d'une petite grange, dans le village d'Assier.

10) INVENTORIÉ EN 1992

FRAGMENT D. 03

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment d'une frise modulaire de putti en ronde bosse et de guirlandes en très fort relief suspendues à de larges anneaux.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire portant un bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : des parties manquantes dans le bas-relief : le *putto* a perdu ses bras et toute une zone entre 2 guirlandes a disparu ; ça et là, plusieurs épaufrures et traces de mousse.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,31 m

Largeur du bloc : 0,97 m

Largeur du motif de la guirlande : 0,65 m (2 pieds)

Épaisseur : 0,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la face sculptée du bloc est bordée, en haut, d'un bandeau plat de 3 cm ; dans la partie droite du bas-relief, une grosse guirlande de feuilles et de fruits ronds (dont il reste 0,46 m à droite et un fragment plus petit à gauche), serrée en bas en son milieu, s'incurve vers de larges anneaux (de 8 cm de diamètre) placés en haut de la frise ; il manque les fragments de ces guirlandes qui s'attachaient aux anneaux.

Au-dessus du milieu de la guirlande, un *putto* en plein vol, vu de trois-quart, tient les rubans déployés qui passent à travers les anneaux. Le genou droit saillant qui repose sur la guirlande et la jambe gauche lancée en arrière lui donnent un très vif mouvement. La tête du *putto* est saillante de 9 cm.

Entre les deux fragments de guirlandes, la partie manquante devait être occupée par un motif vertical posé sur une sorte de socle. Le caractère le plus frappant de ce bas-relief est que les *putti* et les guirlandes sont presque traités en ronde bosse, à la manière italienne, ce qui les différencie des autres fragments de frise qui nous restent du château, l'autre caractère particulier étant que ces guirlandes constituent elles-mêmes la bordure de la frise.

Les guirlandes formaient deux par deux un motif complet de 1,30 m (4 pieds) avec deux *putti* symétriques. On peut se faire une idée du motif de Guirlandes repris, sans les *putti* et avec moins de relief, sur la frise nord de l'église. Cf. les moulages n° 85 et 86.

8) ETAT ORIGINEL PROBABLE : d'après Gagnères 1680, ce motif de guirlandes ornait le dessous de la double frise terminale de l'aile de l'est sur la cour, interrompue seulement par les fenêtres du 1er étage que cette guirlande encadrait gracieusement.

C'est un motif ornemental inspiré de l'Antiquité, introduit en France en 1533 (feston vient de l'italien *festone*, cf. E.Dagnas-Thomas, *op.cit.* p.158). " C'est un amas de fruits et de fleurs liés ensemble, dont les Anciens faisaient de gros faisceaux ou cordons pour orner leurs Temples, et en parer les frontispices et les façades " (Félibien.) .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor de la cour, aile est ; guirlande située entre les croisées du 1er étage, sous la moulure de la double frise supérieure de toute la façade est.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R.02



2-3-42-

frise en moyen relief (putti)

2-3-42-

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment d'une frise modulaire de *putti* et de guirlandes suspendue à de larges anneaux.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire portant un bas-relief. Fragment parfaitement symétrique du précédent.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : comme sur le fragment R.02, il manque toute une zone entre deux guirlandes et le *putto* n'a plus de bras ; un peu partout, plusieurs épaufrures et traces de mousse.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES ;

Hauteur : 0,31 m

Largeur du bloc : 0,98 m

Largeur du module de guirlande : 0,65 m (2 pieds)

Épaisseur : 0,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : comme pour le bloc symétrique R.02, la face sculptée du bloc est bordée, en haut, d'une moulure plate de 3 cm ; en dessous, dans la partie gauche du bas-relief, une grosse guirlande de feuilles et de fruits ronds (dont il reste 0,45 m à gauche et un petit morceau à droite) , serrée en son milieu sous les joues du *putto*, s'incurve vers de larges anneaux (de 8 cm de diamètre) placés en haut de la frise ; il manque le cordon ou les fragments de ces 2 festons de guirlandes qui s'attachaient aux anneaux.

Au-dessus du milieu de la guirlande, un *putto* en plein vol, vu de trois-quarts, devait tenir les rubans déployés qui passent à travers les anneaux. Le genou gauche saillant et la jambe droite relevée en arrière en un puissant raccourci lui donnent un très vif mouvement. La tête du *putto* aux joues gonflées est saillante de 9 cm et son pied se mêle aux feuillages de la guirlande.

Entre les deux anneaux auxquels étaient attachées les guirlandes, la partie manquante devait être occupée par un motif vertical posé sur un reste de socle en relief.

8) ETAT ORIGINEL PROBABLE : d'après Gagnères 1680, ce motif de guirlandes ornait le dessous de la double frise supérieure de l'aile de l'est sur la cour, interrompue seulement par les fenêtres du 1er étage que cette guirlande encadrait gracieusement.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor de la cour, aile est ; guirlande située entre les croisées, immédiatement sous la moulure de la frise supérieure de la façade occidentale de l'aile est du château. Les deux fragments 2-3-41 et 2-3-42 permettent de comprendre la réalité de cette troisième "frise" , non bordée par un corps de moulures, nettement plus étroite (0,31 m) que les deux frises qui la surmontent (hautes respectivement de 0,78 m et de 0,47 m) .

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R.03





fragment de frise en moyen relief (putto)

2-3-43-

1) NATURE DU FRAGMENT : morceau d'une frise brisée de *putti* et de guirlandes.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : petit bloc quadrangulaire portant un bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc est scié à droite et brisé en haut ; beaucoup de parties cassées. Le motif sculpté reste pourtant lisible. (à condition de le faire tourner mentalement d'un quart de tour vers la droite)

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES (la partie gauche du bloc était en réalité le haut du bloc)

Hauteur : 0,31 m
 Largeur : 0,30 m
 Epaisseur : 0,20 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : le même *putto* qu'au FRAGMENT R.03 , sans tête et l'un des deux pieds cassé, avec un petit morceau de la guirlande ; à gauche du *putto*, c'est à dire au-dessus de lui, un reste de la moulure supérieure de la frise.

8) ETAT ORIGINEL PROBABLE : d'après Gagnières 1680, ce motif de *putto* faisait partie de la frise de guirlandes qui ornait le dessous de la double frise supérieure de l'aile de l'est sur la cour, interrompue seulement par les fenêtres du 1er étage que cette guirlande encadrait gracieusement.

A partir de l'observation conjointe du dessin de Gagnières et des fragments R.02, R.03, R.04, on peut restituer le module de ce feston de guirlandes. Le dessin indique les masses : un motif en relief se place alternativement au-dessus des guirlandes et entre deux points d'attache. Sur les fragments de 0,98 m, il y a effectivement entre 2 anneaux les restes d'un gros motif suspendu entre les 2 attaches bien séparées (chaque attache a son anneau) . Mais les festons sur lesquels s'appuie le genou du *putto* ne sont pas séparés (il n'y a place que pour un seul anneau sur lequel on distingue nettement 2 attaches) ; ils sont reliés au feston suivant par un motif vertical étroit ; ce qui fait que, de loin, les 2 *putti* adossés et ce motif vertical étroit paraissent n'être qu'un seul feston de guirlandes. Le dessinateur a dû confondre en un seul feston allongé les 2 festons les plus rapprochés, surmontés par la masse des 2 *putti*. On a ainsi un module binaire, groupant un ensemble de 2 festons nettement séparés des 2 suivants. Les fragments R.02 et R.03 représentent chacun les trois quarts d'un module.

Compte tenu de la partie manquante aux fragments R.02 et R.03, chaque module devait mesurer un peu plus de 1,30 m .

Une composition binaire analogue se voit au Louvre de Lescot (frise corinthienne du 1er étage) , où les guirlandes sont également tantôt rapprochées 2 par 2 grâce à deux figures alternativement adossées ou affrontées et tantôt légèrement séparées par un H et relevées par un anneau. Des festons de guirlandes courent aussi au sommet du brisis de la façade sur la cour ainsi qu'à la crête du toit du pavillon du Roi.

Il s'agit d'un motif antique : on le voit, par exemple, au Musée du Vatican sur le *Sarcophage d'Hélène*, où des *putti* assis ou envolés tiennent l'extrémité des festons de guirlandes. On y remarque déjà ce goût des formes dégagées sur un fond uni et servant elles-mêmes de bordures qui se remarque à Assier.

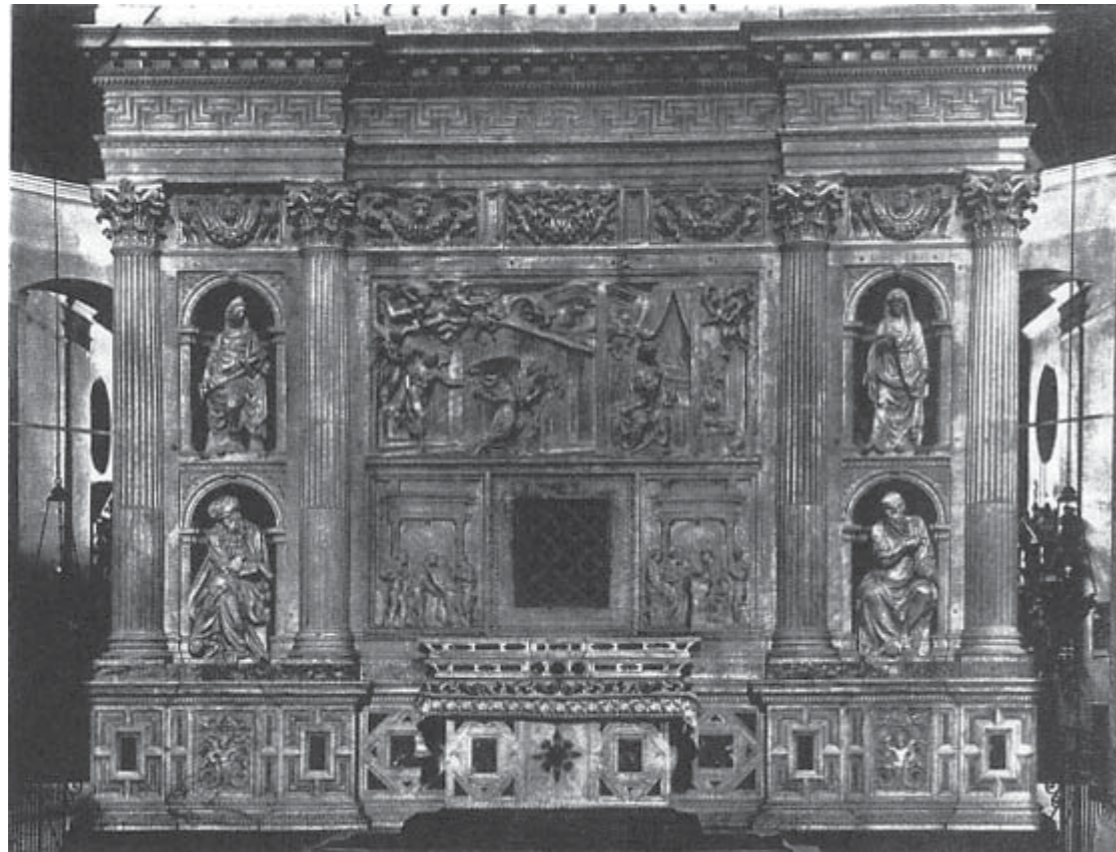
9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : décor de la cour, aile est.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R.04

2-3-43-

Un exemple de feston de guirlandes dans un décor de la Renaissance italienne : la *Santa Casa*



Détail d'un bas-relief ornant un sarcophage antique (fin du règne d'Hadrien)

2-3-51-

frise en bas-relief (armoiries)

2-3-51-

1) NATURE DU FRAGMENT : plaque murale rectangulaire.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire portant un bas-relief armorié.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bas des côtés et l'arête inférieure ont été retailés ; le relief des sculptures est bien conservé, mais le blason n'est plus lisible.

5) MESURES

Hauteur : 0,79 m

Largeur : 1,17 m

Épaisseur : de 0,26 m à 0,29 m (arrière irrégulier).

6) DÉCOR SCULPTÉ : écu (bûché) en forme de cuir entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel à 8 coquilles ; le cuir semble suspendu par un lien à un anneau très effacé, derrière la coquille la plus haute, et attaché par 2 rubans latéraux dont les enroulements se déploient largement de chaque côté, en passant sous le collier. Quatre boulets à 3 flammes occupent les angles de la composition.

Relief du boulet : 5 cm, et de l'écu : 3 cm.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment de frise ornant une des façades démolies. La présence du collier de l'ordre du roi jointe à celle des boulets de canon laisse penser qu'il s'agit des armes de Galiot, abondamment répétées dans la cour, au centre de longues compositions.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cour du château ; des motifs de ce genre se voient sur les façades des ailes est et nord (Gaignères 1680) mais aussi au nord de l'aile occidentale sur la cour (photographie Mieusement, dernier panneau de la frise supérieure nord).

Le fait que l'écu soit bûché laisse à penser que le fragment était encore en place à la Révolution, il pourrait s'agir du motif central du garde-corps de la loggia : ses mesures coïncident avec celles de ce garde-corps du balcon du premier étage, en hauteur et en largeur. Il ne manquerait que la deuxième épée symétrique de celle de gauche, brisée par l'effet de sa chute ou volée au cours du XIX^{ème} siècle. L'épée en place mesure 1,10 m de largeur ; on aurait donc : $1,10 + 1,17 + 1,10 \text{ m} = 3,37 \text{ m}$, ce qui est la dimension de la frise du garde-corps (mal reconstitué en 1905).

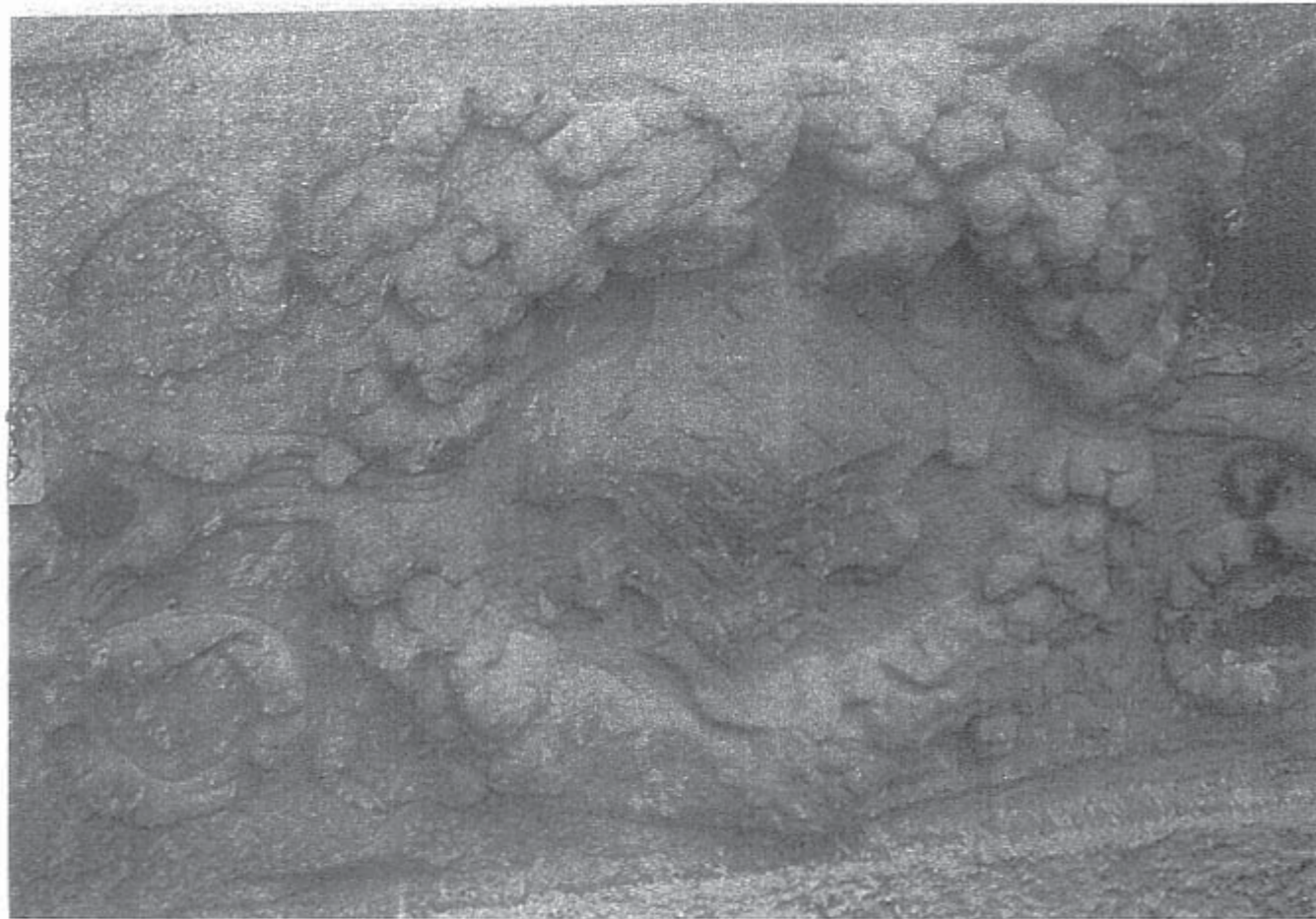
9) LIEU DE CONSERVATION : retrouvé dans les décombres du château après l'achat de 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1986

INV .262



262



K.1

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise sculpté. (il reste un petit morceau de la bordure supérieure de la frise)

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant un bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très lisible mais un peu érodé.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,58 m

Largeur : 0,97 m

Épaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de feuillages et de fruits, serrée par 4 noeuds de rubans qui se déploient largement sur les côtés et de façon plus contrainte en haut et en bas. Au centre de la couronne, un cuir à 8 enroulements porte les armes de Galiot très lisibles (elles n'ont pas été bûchées) .

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment de frise qui formait peut-être un panneau à lui tout seul : il a les dimensions de ceux du sud de l'aile occidentale et, comme eux, ne fait aucune allusion à la charge de grand écuyer de France.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : l'aile sud (sur la cour) parce que, d'après le dessin de Gaignières 1692, elle a le même style que le sud de l'aile occidentale et date donc de 1524, c.à d.d' avant la glorieuse nomination de 1525.

10) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans une maison d'Assier, au mas de Molinié (ainsi appelé à cause de sa proximité avec les deux moulins à vent de Galiot) . Cette maison, un peu à l'écart du centre, a dû échapper au marteau des révolutionnaires.

FRAGMENT K.1



1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire scié verticalement et horizontalement, remployé dans un mur extérieur d'une remise.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief érodé par les intempéries mais assez lisible.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,62 m
Largeur : 0,68 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : écu en forme de cuir entouré d'une couronne de feuilles et de fruits ; on distingue encore les armes de Galiot, surtout sur la partie basse, en 3 les bandes de Galiot et en 4 les trois étoiles posées en pal des Gourdon- Genouillac. Le cuir pointu en bas s'enroule symétriquement en donnant à l'ensemble la forme d'un losange : 2 enroulements en haut, 2 enroulements sur les côtés et des enroulements de plus en plus petits vers le bas. Ces rouleaux semblent soulever le cuir au-dessus du nu du mur et mettent également en relief la couronne serrée en 4 endroits et légèrement serrés en 4 autres qui évoquent l'emplacement des coquilles dans le collier de l'ordre du roi. Sur la droite du fragment on peut encore voir le départ des trois rubans latéraux qui serrent les feuillages disposés symétriquement autour de chaque noeud.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : centre d'un panneau de frise ornant la cour.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être sur l'allège de la croisée du premier étage située au-dessus de la porte de sortie orientale vers le jeu de paume. Entre le linteau de la porte et l'allège (qui prolonge la frise) on peut voir sur le Gaignières 1680 un grand panneau représentant les armes de Galiot entourées du collier de l'Ordre et tenues par deux lévriers ; ceci expliquerait que le cuir soit seulement placé dans une couronne : exigence d'une logique de variété dans la répétition.

10) LIEU DE CONSERVATION : bloc remployé dans un mur de la maison Carbonnel d'Assier, comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cette maison proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord; c'est cette homogénéité des origines qui permet de retrouver l'emplacement du fragment A.5.9.

FRAGMENT A.5.9.

2-3-54-

frise en bas-relief (armoiries)

2-3-54-



208

1) NATURE DU FRAGMENT : petit morceau d'un panneau représentant les armes de Galiot.

2) FORME GÉNÉRALE : (la pierre est actuellement posée sur son côté gauche) la brisure du bloc a respecté deux côtés rectilignes sciés pendant la démolition : celui du bas qui était à gauche et celui de gauche qui était en haut. Les 3 autres côtés sont des cassures irrégulières. La sculpture est assez érodée.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : médiocre.

5) MESURES

Hauteur : 0,44 m

Largeur : 0,54 m

Épaisseur : 0,35 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : retournons mentalement le fragment : le blason de Galiot presque complet mais très érodé montre encore aux 2 et 3 les bandes d'or de Galiot, tandis que les étoiles en pal sont visibles au 1 mais sont effacées au 4. Des épaufrures n'empêchent pas de voir quelle était la forme du support du blason : on devine les enroulements d'un cuir, écu en cartouche inspiré du bouclier. Il était entouré d'un collier de rubans décorés à espaces réguliers d'un noeud de sparterie (on en voit 4) mais à l'endroit de la suspension, placée à l'origine en haut et à gauche le noeud semble avoir été recouvert par un autre motif, celui du système de suspension. Au-dessus du collier, on aperçoit un bourrelet en forme de fuseau qui pourrait être un reste du cimier.

La moulure est celle que l'on voit encore autour de toutes les frises du premier Assier : une large bande de 0,11 m suivie d'une étroite bande en creux de 0,035 m avant le fond plat et uni de la frise.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : le motif est évidemment très incomplet ; il est également énigmatique. En effet, que signifie ce collier de rubans dont les noeuds sont placés à l'endroit où se situent les coquilles sur le collier de l'Ordre ?

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser. Notons cependant l'absence du collier de l'Ordre : il pourrait s'agir d'un fragment de l'une des frises enlevées en 1904 sur la face est de l'aile occidentale du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 36)

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : trouvé en 1933, ce fragment a beaucoup de chances de provenir de l'aile occidentale achetée en ruine par la famille Murat en 1786 et en 1788, après une démolition partielle du nord de l'aile occidentale par le duc d'Uzès. (Il s'en était réservé le droit entre ces 2 dates) .

INV .208

2-3-55-

panneau de frise (armoiries)

2-3-55-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise sculpté dont il reste la bordure supérieure.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant un bas-relief.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très érodé et de plus remployé à l'envers dans un mur de maison, ce qui donne une sorte d'éclairage en négatif.
- 5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)
- 6) MESURES
Hauteur : 0,70 m
Largeur : 1,03 m
Épaisseur : inconnue
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : identique au fragment K.1. mais beaucoup moins bien conservé. On distingue la forme du cuir, mais les armoiries sont effacées (sans doute parce qu'elles étaient plus visibles et plus accessibles que les précédentes) .
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : semble avoir été un panneau complet et, dans ce cas, appartiendrait au château de 1524.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : façade sur la cour de l'aile sud.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : Assier, mas de Molinié.

FRAGMENT K. 2



K-2

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire finement sculpté.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon - sauf quelques épaufrures sur les parties gauche et droite qui semblent avoir été sciées.

5) MESURES

Hauteur : 0,81 m
Largeur : 1,26 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : moitié gauche d'un motif symétrique qui devait être centré sur le blason des armes de Galiot et entouré du collier de l'Ordre et de deux épées en diagonale.

On voit, de droite à gauche, la moitié du cuir à enroulements portant l'écu où l'on distingue les étoiles des Gourdon et les bandes des Genouillac, puis le demi-cercle du collier de Saint-Michel : 3 coquilles doubles (sur les 5 que l'on devrait voir) sont conservées. Tout le reste est occupé par l'épée au fourreau du grand écuyer posée de gauche à droite et de haut en bas, entourée des entrelacs (très abondants) du baudrier qui meublent le triangle supérieur entre l'épée et le collier.

Le triangle inférieur est rempli par d'autres emblèmes militaires, de gauche à droite : une bourguignotte ailée, le profil tourné vers la gauche, d'où sortent de longues attaches dont les enroulements sinueux occupent l'angle gauche (ce motif se retrouve dans la sculpture italienne, par exemple au Palais ducal de Venise) . Ensuite, une cuirasse à l'antique avec lambrequins accompagne souplement la diagonale de l'épée ; la pointe du triangle est garnie par la dernière courbe du baudrier.

Tous ces motifs sont repris sur la frise de l'église, la bourguignotte au fragment 193 (mur sud de la chapelle seigneuriale) et la cuirasse anatomique sur beaucoup d'autres.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : fragment d'un panneau de frise continue entre deux petits pilastres, dont l'iconographie se répète abondamment avec des variantes sur les logis est et nord, côté cour.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : comme ce panneau représente la moitié d'une composition symétrique, il devait occuper au moins $1,26 \text{ m} \times 2 = 2,52 \text{ m}$ et sans doute davantage si l'on tient compte du fait que le côté gauche a été scié (soit $0,20 \times 2 = 0,40 \text{ m}$) , donc environ $2,92 \text{ m}$ (= une toise et demi).

D'après les données de Gaignières 1680, c'est la dimension des trumeaux séparant, en partant du nord, les deux premières travées ainsi que les 2ème et 3ème travées du logis est. Le dessin coïncide d'ailleurs avec le 3ème trumeau à partir du nord.

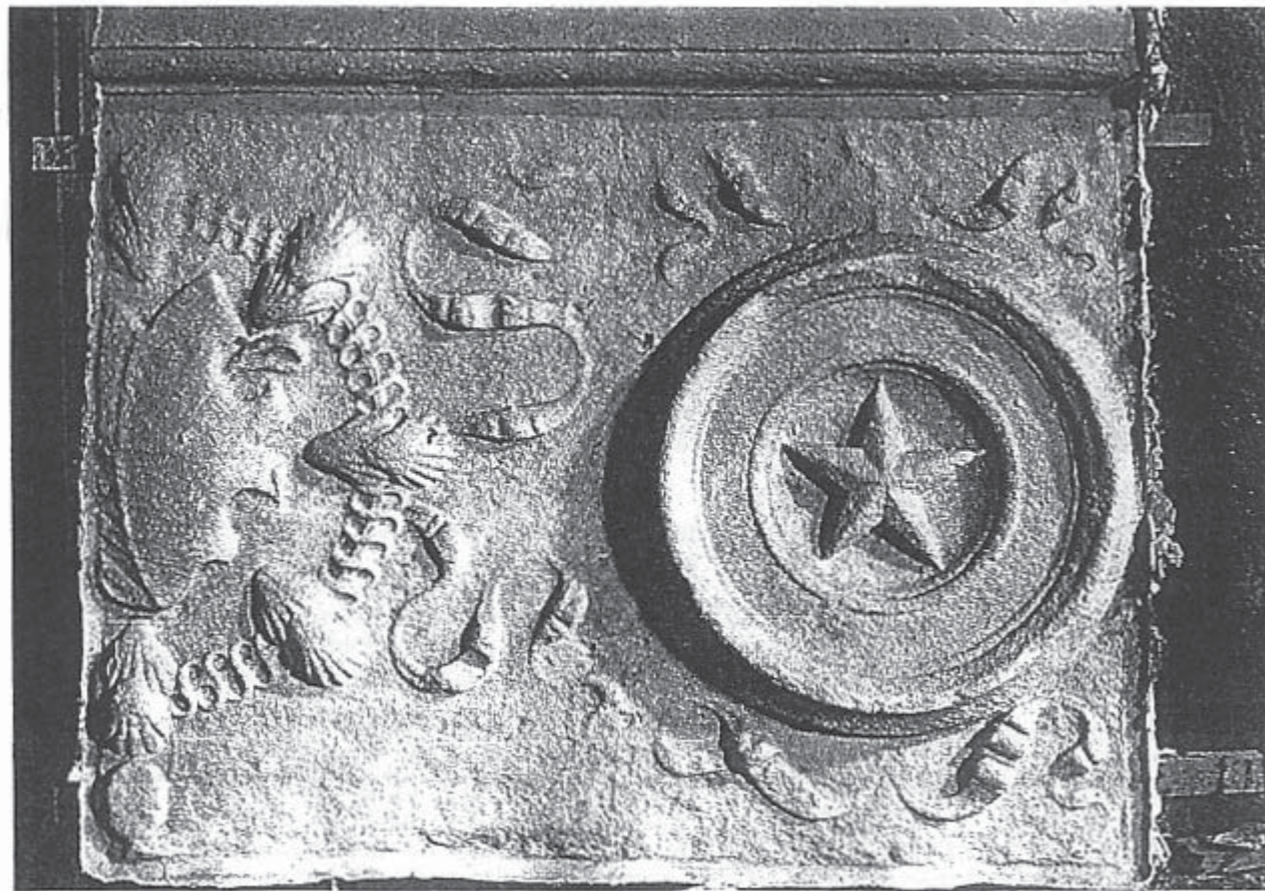
9) LIEU DE CONSERVATION : d'une part, réemployé dans le château lui-même (partie gauche du 1er panneau, à partir du sud, de la frise inférieure de l'aile occidentale , côté cour) ; d'autre part, conservé par le moulage de 1955 reproduit sur notre photocopie.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie des 6 panneaux appartenant depuis le XVIIIème siècle à la famille Murat de Montai, qui ont remplacé en 1905 les panneaux d'origine (cf. devis du 25 mars 1905, dans le dossier "Château d'Assier" , Service des Monuments Historiques, cote 1355) .

FRAGMENT 096 (moulage)





1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire gracieusement sculpté.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : quelques épaufrures à droite, sur le relief du disque.

5) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,94 m

(du milieu de l'écu jusqu'au côté droit : 0,92 m)

6) DÉCOR SCULPTÉ : fragment de la moitié droite d'un panneau symétrique centré sur les armes de Galiot, dont il ne reste que la partie droite suivie d'un disque suspendu à un anneau. Il doit, de plus, manquer à droite une trentaine de centimètres de la composition.

De gauche à droite, la moitié d'un cuir aux armes presque effacées (on ne distingue que les lignes qui partagent l'écu écartelé et, en 3, les bandes des Genouillac), mais on voit intacte un peu plus de la moitié du collier de l'Ordre avec la médaille de Saint-Michel ; des rubans sortent latéralement de la coquille horizontale du collier. Ensuite un disque, attaché par des rubans qui se déploient en enroulements sinueux et symétriques au-dessus et au-dessous du disque, semble représenter une tranche de bouche de canon dont l'orifice central est fermé par un couvercle étoilé : l'étoile à 5 branches des Gourdon. Les moulurations du bourrelet de la bouche du canon ressemblent à celles des lunettes de calibre, révélant une sorte de contamination des deux thèmes, tous deux liés à l'artillerie¹.

Notons que le collier de l'Ordre et surtout les rubans signalent un sculpteur très habile.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : partie d'un long panneau continu qui devait mesurer environ 2 50 m.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sur le Gaignières 1680, au-dessus de la porte nord de l'aile est, se trouve un panneau d'allège dont les dimensions pourraient correspondre à celles de ce fragment. En revanche, on y voit seulement des armoiries entourées de ce qui devait être le collier de l'Ordre, mais sans décor de part et d'autre. Comme sur ce dessin le décor n'est pas tout à fait terminé, on peut considérer que c'est un emplacement possible de notre fragment. Qu'il manque un espace à droite du disque est tout à fait certain.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé sur le château lui-même en 1905 (1er bas-relief à partir du sud de la frise inférieure du château, côté cour) et conservé par le moulage 097 de 1955.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : inséré en 1905 dans la frise de l'aile occidentale, à la place de la frise originale fort différente, ce fragment a été maladroitement associé au fragment 096 (2-3-56-) à cause de la ressemblance du motif central ; mais les deux moitiés ne coïncident pas.

FRAGMENT 097 (moulage)

¹ A comparer avec la bouche de canon représentée sur la frise de l'église ; cf. moulage 064.

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : long panneau rectangulaire présentant deux motifs sculptés soulignés par la mouluration inférieure d'origine.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : il manque 9 cm sur la moulure supérieure et il y a des épaufrures sur la moulure qui borde le bas du panneau.

5) MESURES

Hauteur : 0,69 m

Largeur : 1,57 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : A gauche un motif symétrique tronqué, à droite un disque en relief entouré de rinceaux en S.

Le motif de gauche est un trophée en sautoir composé de quatre bâtons à feu croisés deux par deux et suspendus à un anneau par de longues attaches, dont le traitement inhabituel à Assier attire l'attention : d'abord uni au départ de l'anneau, le ruban se sépare en deux lanières pourtant réunies à intervalles réguliers. Des bâtons à feu, on ne voit que la partie droite, les deux du haut, serrés l'un contre l'autre, crachent des flammes, ceux du bas sont les manches de deux autres bâtons à feu autour desquels s'enroulent de très longues attaches. Le croisement des bâtons est caché par un petit cartouche à l'antique portant une inscription incomplète : YME.

A droite du trophée, le disque étoilé rappelle celui du fragment 097 (2-3-57-) avec cette différence qu'il est strié de rainures concentriques, ce qui confirme l'idée de la contamination des motifs de la lunette de calibrage et de la bouche de canon. Les boulets qui cantonnent souvent ce genre de disques sont ici remplacés par d'élégants rinceaux.

Rappelons que, selon J.Bergue¹ "Deux bâtons à feu croisés en sautoir doivent être considérés comme l'emblème du Maître de l'Artillerie."

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce fragment est à mettre en relation avec le FRAGMENT 011 (mesurant 1,62 m, classé 2-3-59) qui en est exactement la suite : A YME FORTVNE ; il présente le trophée complet exactement semblable à celui de notre fragment. Le disque étoilé était donc le centre de la composition.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : compte tenu de la partie manquante au premier des deux motifs en sautoir, d'environ 0,80 m, l'ensemble de cette frise ininterrompue mesurait $0,80 \text{ m} + 1,57 \text{ m} + 1,62 = 3,99 \text{ m}$.

Or le Gaignières 1680 permet de restituer entre les contreforts de l'aile nord une dimension d'environ 4,00 m. Le dessin correspond à celui de la partie haute de la frise supérieure de cette aile, dessin qui semble se répéter sous toutes les lucarnes du comble en carène.

9) LIEU DE CONSERVATION : à la fois réemployé sur le château lui-même et conservé dans son état de 1955 par un moulage déposé dans les combles du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : placé en 1910 en prolongement de la frise supérieure, au nord de l'aile occidentale, au moment où l'on a reconstruit la partie du logis dont il ne restait que la moitié des murs (voir photographie Mieusement prise avant toute intervention des "Beaux-Arts"). A cette époque, le château appartenait à M. Murat de Montai, à qui ce fragment acheté par ses ancêtres du XVIII^e siècle appartenait également.

FRAGMENT 009 (moulage)

¹ B.S.E.L.1986, p. 103, J.Bergue, "A propos de la frise de l'église d'Assier, système de repérage des bas-reliefs et description sommaire (deuxième partie)."



009

cf. 2-3-59

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau rectangulaire présentant un motif sculpté souligné par la mouluration inférieure d'origine (la mouluration supérieure est neuve) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : des épaufrures sur la moulure qui borde le bas du panneau et sur le renflement terminal des bâtons à feu de gauche.

5) MESURES

Hauteur : 0,78 m
Largeur : 1,62 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le motif parfaitement symétrique est un trophée en sautoir composé de quatre bâtons à feu croisés deux par deux et suspendus à un anneau par de longues attaches, dont nous avons déjà remarqué sur le FRAGMENT 009 le traitement inhabituel à Assier : d'abord uni au départ de l'anneau, le ruban se sépare en deux lanières pourtant réunies à intervalles réguliers. Des bâtons à feu sortent des flammes dans les angles supérieurs du panneau. Le croisement des bâtons est caché par un petit cartouche à l'antique portant une inscription : FORTVN - le E final n'ayant sans doute pas trouvé sa place.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce fragment est à mettre en relation avec le FRAGMENT 009 (classé 2-3-58) qui en est exactement le début : AYME...FORTVNE ; il présente le trophée incomplet exactement semblable à celui, complet, de notre fragment.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : compte tenu de la partie manquante au premier des deux motifs en sautoir, d'environ 0,80 m , l'ensemble de cette frise ininterrompue mesurait $0,80\text{ m} + 1,57\text{ m} + 1,62 = 3,99\text{ m}$.

Or le Gaignières 1680, ainsi que les restes au sol, permettent de restituer entre les contreforts de l'aile nord une dimension d'environ 4,00 m . Le dessin restitué de l'ensemble du panneau correspond à celui de la partie haute de la frise supérieure de cette aile, dessin qui semble se répéter sous toutes les lucarnes du comble en carène.

Notons que c'est le plus long panneau composé, sans interruption par des pilastres, que nous avons trouvé dans la décoration du château d'Assier.

9) LIEU DE CONSERVATION : à la fois remployé sur le château lui-même et conservé dans son état de 1955 par un moulage déposé dans les combles du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : au moment des premiers travaux entrepris en 1901 sur la ruine du château, on a fermé l'emplacement de la porte du palier du 1er étage de l'escalier parce qu'on ne comprenait pas que ce vide au ras du sol était celui du passage en encorbellement vers l'aile sud. Ni le propriétaire de la pierre, ni l'architecte ne connaissaient sans doute le dessin de Gaignières 1692 où le passage en encorbellement explique ce vide, maladroitement comblé. C'est donc le premier fragment qui ait été inséré dans le château à une mauvaise place. Il a été choisi pour ses qualités de symétrie - sans que l'on se soit aperçu de sa relation avec le fragment 009, appartenant pourtant à la même collection.

Notons également sa ressemblance avec le fragment INV 205 (2-3-31)

FRAGMENT 011 (moulage)



011

1) NATURE DU FRAGMENT : deux petits panneaux de frise de mêmes dimensions et presque symétriques ont été accolés en 1905 pour occuper l'emplacement d'un panneau d'origine érodé et de facture plus grossière.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : deux petits blocs presque carrés ont été réunis sous une mouluration neuve.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : l'ensemble est conservé mais le détail des sculptures est érodé. Il semble que les fleurs de lys ont été bûchées sur le fourreau. (à moins qu'il ne s'agisse dès l'origine d'un traitement plus sobre de cet emblème si abondamment présent)

5) MESURES

Hauteur : 0,69 m

Largeur : 1,55 m (0,77 m x 2)

6) DÉCOR SCULPTÉ : l'identité du motif, l'épée du grand écuyer, la présence d'un boulet sans flammes et une fausse symétrie due à la position des fourreaux ont permis le regroupement de ces deux panneaux.

A gauche, l'épée est en diagonale de haut en bas et de gauche à droite, accompagnée, sous la croisière, de la bande de ceinture du baudrier, avec sa boucle à un ardillon. La ceinture entoure un boulet en fort relief. De l'autre côté du fourreau et en haut du panneau : l'anneau d'où partent les 2 portants, puis deux autres courroies, l'une à boucle, et une autre très longue qui s'enroule autour du bas du fourreau.

A droite, l'épée se présente symétriquement à celle de gauche mais l'anneau d'où partent les deux portants du fourreau, la longue courroie et la petite boucle sont disposés à gauche et au-dessus du fourreau. Sous le fourreau, se déploient l'autre partie de la ceinture et la suite de la longue courroie. Le boulet se trouve en haut et à gauche.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : les deux fragments étaient séparés l'un de l'autre.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : aux deux lucarnes étroites de l'aile est, les allèges des deux demi-croisées portent chacune une seule épée en diagonale (cf. Gaignières 1680). Ces panneaux, de 0,77 m, légèrement rognés latéralement, pourraient en provenir, celui de droite sous la lucarne de gauche et *vice versa*. (les demi-croisées sont larges de 0,93 m)

9) LIEU DE CONSERVATION : actuellement 4ème bas-relief, à partir du sud, de la frise inférieure du château. Le moulage de 1955 est également conservé : INV.003.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie des six panneaux achetés au XVIIIème siècle par la famille Murat de Montaï qui ont remplacé en 1905 les panneaux d'origine, jugés "usés" par le propriétaire de la ruine et de ces panneaux.

FRAGMENT 003 (moulage)



003

1) NATURE DU FRAGMENT : deux panneaux de frise de mêmes dimensions et de composition symétrique ont été unis pour occuper la place du 7ème bas-relief de la frise inférieure du château (à partir du sud).

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : deux blocs rectangulaires accolés.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon - bien qu'il manque un motif central (les deux morceaux ne sont qu'apparemment raccordés) et que le haut et le bas des deux fragments aient été sciés.

5) MESURES

Hauteur : 0,69 m

Largeur : 2,02 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : comme pour le 4ème bas-relief, la relative symétrie et la ressemblance stylistique ont permis le groupement de ces deux fragments.

A gauche, une épée au fourreau est posée en diagonale de haut en bas et de gauche à droite, accompagnée de l'habituelle bande de ceinture passant sous la garde de l'épée vers la poignée pour occuper le haut du triangle rectangle inférieur. Sous la ceinture, l'angle droit est rempli par une souple cuirasse anatomique rappelant celle du fragment 096 (mais tournée épaules vers le haut et dépourvue de lambrequins). Cette cuirasse cache presque entièrement un bâton à feu et une hache d'armes, croisés en sautoir. La pointe du triangle se termine sur une bourguignotte à l'italienne avec timbre très ouvert et sans ornement. Au-dessus de l'épée se déploie le reste du baudrier, caractérisé par un enlacement compliqué des courroies.

A droite, l'épée occupe la diagonale symétrique, mais l'entrelacement des courroies s'enroule autour du fourreau et le déborde pour garnir la pointe du triangle rectangle inférieur. L'angle droit encadre un objet en forme d'écu suspendu comme un sac à la croisière de l'épée.

Ces panneaux ressemblent beaucoup au fragment 096 (2-3-56) mais ils sont privés de leur motif central. Celui-ci pourrait ressembler à INV. 237 (2-3-74) représentant, comme sur le Gaignières 1680, un carré sur pointe.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : long panneau de frise auquel manque un motif central.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : Les épées en position descendante situent ces deux fragments sur la frise haute de l'aile est ; comme pour le fragment 096 (= 2-3-56-) il s'agirait de l'un des trumeaux situés de part et d'autre de la croisée centrale de la partie nord du logis est. Dans ce cas,

- ou bien la partie manquante serait large de $2,92\text{ m} - 2,02\text{ m} = 0,90\text{ m}$, (largeur vraisemblable d'un motif central manquant)

- ou bien nos deux fragments auraient été rognés pour les faire entrer dans le 7ème panneau de l'aile occidentale. Il serait alors possible d'y placer la largeur du fragment 237 (= 2-3-74-) dont la hauteur est voisine.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans le 7ème panneau de la frise du château ; l'état de 1955 est également conservé par un moulage (INV. 004)

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : provient de la collection Murat de Montai, fait partie des 6 panneaux substitués en 1905 aux panneaux d'origine.

FRAGMENT 004 (moulage)



004

1) NATURE DU FRAGMENT : deux panneaux de frise en bas-relief assemblés en 1905 pour remplacer la frise originale.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire élégamment sculpté.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : à gauche, épaufrure sur le bord du disque et sur l'arête inférieure. A droite, excellent état.

5) MESURES

Hauteur : 0,79 m

Largeur : 1,83 m (0,91 m x 2)

6) DÉCOR SCULPTÉ : Les 2 panneaux joints ne peuvent pas venir de la même frise et doivent être décrits séparément. A gauche, autour d'un disque, suspendu à un anneau par des rubans, 4 boulets et 2 rinceaux en S forment une composition symétrique. A droite, armes de Galiot cantonnées par 4 boulets.

Le disque fait écho à bien d'autres représentés à Assier : lunettes de calibre striées ou non de rainures concentriques, avec ou sans boulet dans l'orifice central, bouche de canon, voire rondache à *umbo* hémisphérique, présentant tous la même mouluration concentrique : cavet extérieur, bande en saillie, puis en élégi talon renversé, régllet, large bande avant l'orifice central. Comme les fragments 016, 030 et 031, la large bande n'est pas striée mais porte en inscription la devise de Galiot : SICUT ERAT IN PRINCIPIO. Le fragment 006 s'en distingue pourtant par la présence d'un boulet à la place de l'étoile héraldique des Gourdon. De part et d'autre, 2 motifs en S végétalisés en rinceaux relie deux par deux les 4 boulets qui forment un trapèze autour du disque.

A droite, un cuir très découpé et encore enroulé, même dans la partie aplanie qui porte le blason au relief très perceptible ; des attaches sortent des rouleaux latéraux et se déploient en volutes retombantes. Le collier de l'Ordre, finement représenté avec ses 8 coquilles et sa médaille de saint Michel, entoure le cuir ; il passe sur les attaches qui semblent retenues par les coquilles latérales. Dans les angles, 4 boulets enflammés à 3 courtes flammèches.

7) ETAT ORIGINEL: les deux panneaux étaient chacun le motif central d'une frise composée. La parenté du motif de gauche avec le disque du fragment 009 (2-3-58-) permet de restituer autour de lui les bâtons à feu croisés en sautoir des fragments 009 et 011, emblèmes du Maître de l'Artillerie. Or le fragment 205 (2-3-31-) du musée du château représente exactement ce motif - mais sans cartouche à la jonction des bâtons à feu, rendus inutiles dans cette composition puisque la devise sur le disque joue le même rôle d'identification personnelle que le cri AYME FORTVNE sur les cartouches.

Les armes si parfaitement sculptées ont pu être cantonnées de compositions en sautoir ou d'épées symétriques en diagonale.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : La comparaison avec le fragment 009 (2-3-58), de composition, de sujet et de style très voisins, nous permet de situer le disque sur la plus haute frise entre les contreforts de l'aile nord, les armes pouvant se placer en haut ou en bas de ces mêmes travées.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployés sur l'aile ouest du château, au 5ème bas-relief à partir du sud, et reproduit sur le moulage 006 de 1955.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DES FRAGMENTS : font partie des 6 panneaux de la collection Murat de Montaï qui ont remplacé en 1905 les panneaux d'origine.

FRAGMENT INV. 006 (moulage)



006

1) NATURE DU FRAGMENT : deux panneaux portant des bas-reliefs assemblés en 1910 quand on a reconstruit les murs du logis situés au nord de l'entrée du château.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : 2 blocs quadrangulaires accolés.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-reliefs un peu effacés.

5) MESURES

Hauteur : 0,68 m

Largeur : 1,80 m (0,90 m x 2)

6) DÉCOR SCULPTÉ : il n'est pas certain que les 2 panneaux assemblés ici aient été juxtaposés dans ce qui fut leur place d'origine, même s'ils relèvent du même sujet figuratif, le canon de Galiot et son attirail. Nous préférons donc les décrire séparément.

A gauche, une coulevrine en position de tir (limon replié le long de la flasque) pointée vers la gauche, occupe une grande partie de la moitié inférieure du panneau ; on voit un boulet sous la flasque et, étroitement croisés sous le canon, lanterne et refouloir avec refouloir et écouvillon, enfin au 1er plan, traces de matériel effacées. Au second plan derrière la coulevrine, deux tentes à dômes entrouvertes et, à l'arrière-plan, quelques arbres lointains.

A droite, le panneau montre uniquement, en gros plan, une partie des armements et accessoires d'un canon : en bas, une dizaine de boulets, 2 sacs de pièce en cuir pour la poudre et une prolonge enroulée (sculpture effacée) ; plus haut, sur la droite, des gabions de protection à l'arrière desquels on voit encore 2 sacs de poudre et 5 hampes munies respectivement d'un écouvillon en peau, d'un refouloir, de deux lanternes et d'un dernier refouloir.

7) ETAT ORIGINEL : chacun des 2 fragments a fait partie d'un panneau plus grand.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ces images en gros plans essentiellement figuratives annoncent celles de la frise de l'église - beaucoup plus que le combat d'artillerie du fragment 173, avec ses 8 petits canons, présent dès l'origine sur le logis le plus ancien du château. Nous pouvons les rapprocher de deux autres bas-reliefs figuratifs : le fragment 248 (2-3-72-) trouvé en 1933 dans les ruines du château, et le fragment 025, utilisé en 1910 pour reconstruire le 3ème panneau, à partir du nord, de la frise supérieure de l'aile occidentale du château.

On peut imaginer le 248 (2-3-72) à gauche de la partie droite du 007 (2-3-63) , et le 025 (2-3-68) à gauche de la partie gauche du 007, mais tous les regroupements sont en fait défendables ; et il y a beaucoup de chances pour qu'ils proviennent de la travée où on les a remis parce qu'ils ressemblent aux canons de la frise de l'église réalisée peu de temps après le nord de l'aile occidentale.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé en 1910 sur l'aile ouest du château, au 2ème bas-relief à partir du nord de la frise inférieure de la cour du château. Il est également reproduit sur le moulage 007.

10) INVENTORIÉ EN 1986

FRAGMENT INV. 007 (moulage)



2-3-64-

frise en bas-relief

2-3-64-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief, incomplet.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : des épaufrures sur la moulure inférieure et un bas-relief assez érodé.

5) MESURES

Hauteur : 0,795 m

Largeur : 1,18 m (le moulage mesure 1,40 m, mais il a pris ensemble le remploi et le petit pilastre qui est, lui, d'origine)

6) DÉCOR SCULPTÉ : une épée de grand écuyer posée en diagonale, actuellement pointée en haut et montant de gauche à droite (ce qui ne préjuge en rien de sa position d'origine), son fourreau privé par l'usure de ses fleurs de lys ; le baudrier se développe d'abord sur le triangle supérieur où l'anneau porte le ceinturon, les 2 tirants qui enserrrent le fourreau avec une boucle et la longue ceinture qui forme des arabesques décoratives passant trois fois autour du fourreau pour revenir enfin vers la croisière de l'épée. Sur la droite du panneau, l'extrémité d'un ruban ondoyant vers le bas révèle qu'il s'agit de la partie gauche d'une composition centrée autour d'un motif.

7) ETAT ORIGINEL : épée sans doute symétrique d'une autre épée.

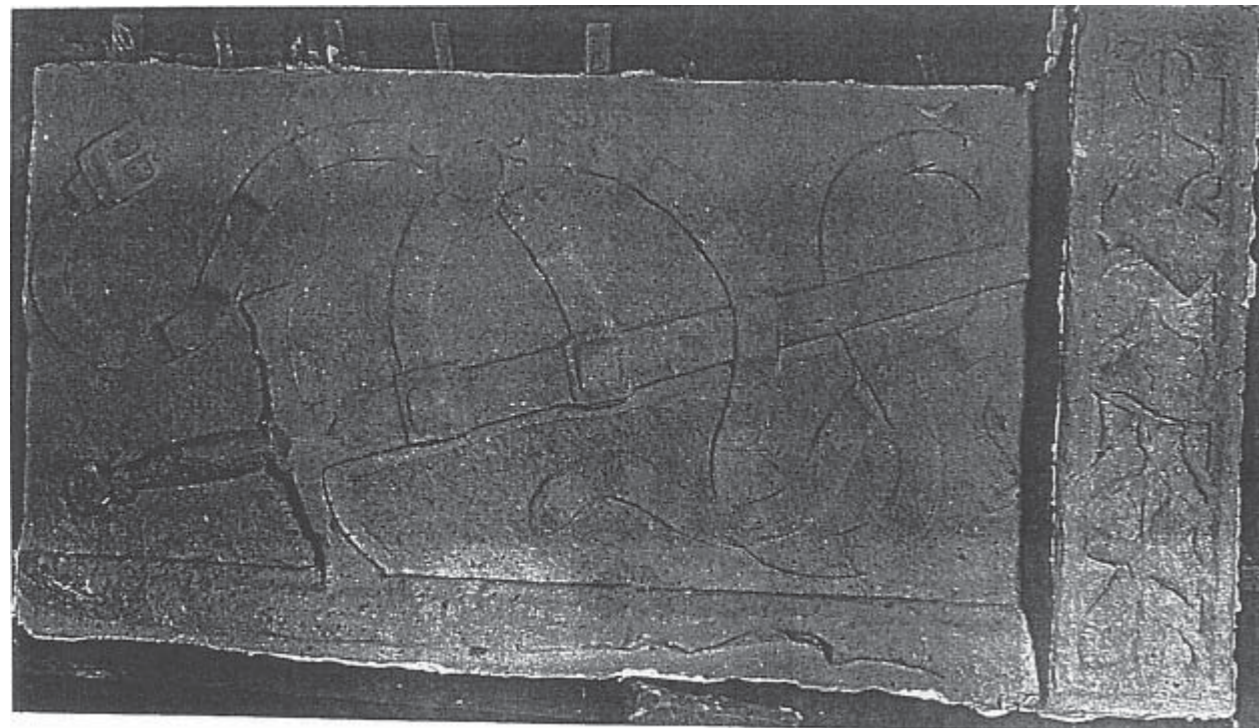
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : si l'on suppose une partie centrale large de 0,42 m, on obtient : $(1,18 \times 2) + 0,42 = 2,78$ m, ce qui est la largeur du 2ème trumeau à partir du nord de l'aile est. Sur le Gaignières 1680, c'est le motif de la frise inférieure de ce trumeau

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans le château lui-même, au 8ème bas-relief de la frise inférieure de la façade est, et conservé par le moulage 010.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : l'un des 6 panneaux ayant remplacé en 1905 le panneau d'origine, d'une toute autre iconographie.

FRAGMENT INV. 010 (moulage)



010

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire fait de 3 pierres assemblées, finement sculptées.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : scié soigneusement en haut et sur les côtés, en particulier à gauche (il manque une dizaine de cm) , mais l'arête inférieure présente beaucoup d'épaufrures datant certainement de la démolition du château (on ne pouvait pas tout régulariser sans perdre de la hauteur) . Sculptures bien lisibles.

5) MESURES

Hauteur : 0,69 m
Largeur : 2,76 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : bien que provenant d'une des ailes disparues, ces 3 pierres sont restées dans leur position respective d'origine.

Au centre, une lunette de calibre, suspendue par de courtes attaches, présente un large orifice circulaire vide : on y voit le 2ème noeud des attaches dont les rubans passant sous la lunette se déploient latéralement ; la bande plate de la lunette est striée de nombreuses rainures. La taille exceptionnelle de l'orifice central suppose un boulet et donc un canon de grande taille.

De part et d'autre de la lunette, deux épées de grand écuyer sont posées symétriquement en diagonale, de haut en bas, les pointes se rapprochant sous la lunette. Le baudrier se déploie assez également de chaque côté du fourreau. Les fleurs de lys ne sont plus visibles.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : panneau de frise continue entre deux petits pilastres, dont l'iconographie se répète abondamment avec des variantes sur les logis est et nord, côté cour. Le motif associe la haute charge du grand écuyer à la puissance du maître de l'artillerie.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : environ 2,76 m .

D'après les données de Gaignières 1680, la dimension des trumeaux séparant, en partant du nord, les deux premières travées, ainsi que les 2ème et 3ème travées du logis est, représente environ un panneau de 2,90 m . Le dessin ressemble d'ailleurs à ceux du 3ème trumeau à partir du nord (frise la plus haute) . Compte tenu des parties sciées, c'e sont des emplacements très probables.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'une part, remployé dans le château lui-même (1er panneau de la frise inférieure, à partir du nord, de l'aile occidentale , côté cour) , d'autre part, conservé par le moulage de 1955 reproduit sur notre photocopie.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : insérées à l'extrémité nord du château reconstruite en 1910, ces trois pierres devaient appartenir à la famille Murat de Montaï, qui conservait depuis le XVIIIème siècle de beaux panneaux non remployés du château.

FRAGMENT 052 (moulage)



- 1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire fait de deux pierres assemblées, finement sculptées.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : scié soigneusement des quatre côtés, surtout latéralement. Des fissures dans la pierre, à droite .
- 5) MESURES
Hauteur : 0,71 m
Largeur : 2,34 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : bien que provenant d'une des ailes disparues, ces 2 pierres sont restées dans leur position respective d'origine
Au centre, une lunette de calibrage, suspendue par de courtes attaches, présente un orifice circulaire vide : on y voit les deux attaches tendues qui réapparaissent en bas de la lunette et s'y déploient séparément ; la bande plate de la lunette est striée de nombreuses rainures. La lunette de calibrage est cantonnée de deux boulets à 3 flammes inégales.
De part et d'autre de la lunette, deux épées de grand écuyer sont posées symétriquement en diagonale, de haut en bas, les pointes se rapprochant sous la lunette. Le baudrier se déploie assez inégalement de chaque côté du fourreau en dessinant des entrelacs compliqués. Sur le fourreau, les fleurs de lys ne sont plus visibles. Les deux angles inférieurs du panneau sont occupés par un boulet enflammé.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : les motifs latéraux ont été rognés, surtout à gauche, ce qui suppose un emplacement originel plus large.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sur le Gaignières 1680, la composition se retrouve sur le 2ème et sur le 4ème trumeau du nord de l'aile de l'est. Mais il manque environ 0,50 m qu'il faudrait répartir dans les parties latérales rognées. Ce n'est pas invraisemblable.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : d'une part, remployé dans le château lui-même (4ème panneau de la frise qui orne le garde-corps de la loggia sur la cour) , d'autre part, conservé par le moulage de 1955 reproduit sur notre photocopie.
- 10) INVENTORIÉ EN 1986
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : insérées en 1910 dans la partie béante de la loggia que nous révèle la photographie Mieusement, ces deux pierres devaient appartenir à la famille Murat de Montal, qui conservait depuis le XVIIIème siècle de beaux panneaux non remployés du château.

FRAGMENT 054 (moulage)



- 1) NATURE DU FRAGMENT : bas-relief à thème architectural.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : quadrangulaire.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief assez effacé.
- 5) MESURES

Hauteur : 0,67 m
Largeur : 1,05 m

- 6) DÉCOR SCULPTÉ : un château fort occupe la presque totalité du quadrilatère du fragment : une façade aux baies irrégulièrement placées (croisées, demi-croisées, lucarnes) est cantonnée de deux tours de largeurs différentes. A leur sommet un chemin de ronde précède leurs toitures en dôme à l'impériale - sans doute inspirées par celles en train de se réaliser sur les propres tours du château d'Assier. A droite et en arrière de la plus grosse tour, un bosquet d'arbres sur un rocher.

- 7) ETAT ORIGINEL : portion d'un décor composé plus grand.

- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : image essentiellement figurative qui annonce les châteaux représentés sur la frise de l'église. Nous pouvons aussi la rapprocher de deux autres bas-reliefs figuratifs du château : le fragment 248 (2-3-72-) trouvé en 1933 dans les ruines du château, où l'on voit à l'arrière-plan un château à dôme, et l'imposte de la niche de la statue équestre, au-dessus du portail occidental de la façade d'entrée, où figurent deux fois deux tours jumelées, à dômes également (INV. 145). Ce motif du château à dôme semble donc lié aux travaux de 1535, phase terminale de la construction du château précédant immédiatement celle de l'église.

Le fragment n'est évidemment pas à sa place puisqu'il suit le panneau 034 qui est, lui, à sa place d'origine (cf. la photographie Mieusement) . Mais il y a beaucoup de chances pour que le fragment 025 (2-3-68) provienne de la travée précédant au nord celle où on l'a remis parce qu'il ressemble aux châteaux de la frise de l'église réalisée peu de temps après le nord de l'aile occidentale.

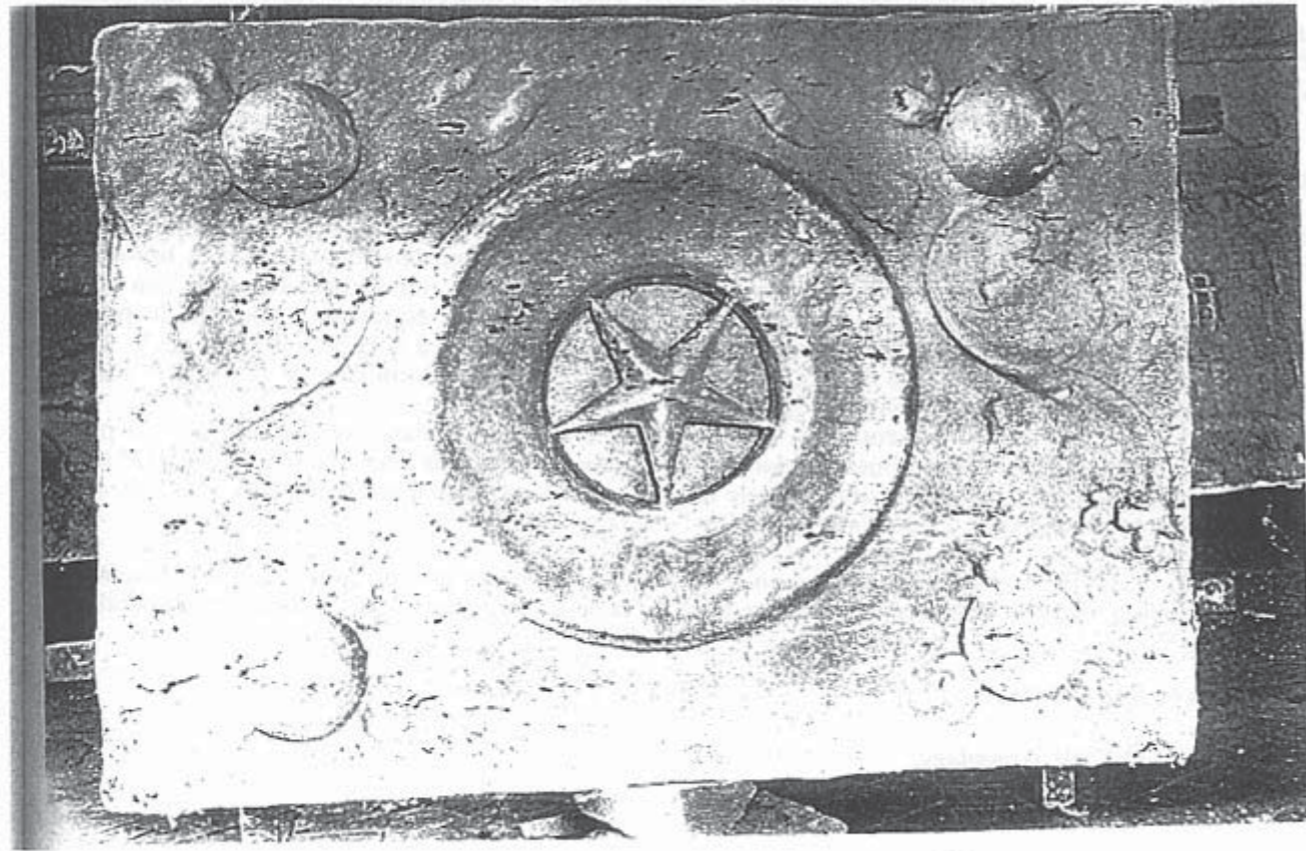
- 9) LIEU DE CONSERVATION : remployé en 1910 pour la reconstruction de l'aile ouest du château au 3ème bas-relief, à partir du nord, sur la frise supérieure de la cour du château. Il est également reproduit sur le moulage 025.

- 10) INVENTORIÉ EN 1986

FRAGMENT INV. 025 (moulage)



025



030

- 1) NATURE DU FRAGMENT : partie coupée à droite et à gauche d'un panneau de frise.
 - 2) MATÉRIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : panneau rectangulaire.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief érodé dans ce qui était sa partie supérieure .
 - 5) MESURES
Hauteur : 0,65 m.
Largeur : 0,91 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : remployé à l'envers ; l'étoile héraldique de Galiot est toujours pointe en haut.
Un disque aux moulures d'un type très fréquent, avec étoile au centre (cf. 009, 016, 031, 097,) ou boulet (006) ou orifice central vide (052, 054) mais ici très amorti par usure : cavet extérieur, bande en saillie, puis en élégi, talon renversé, réglet, large bande (avec inscription presque effacée) , une dernière bande et l'orifice central. Le disque suspendu par un anneau est entouré en haut et en bas par les attaches de rubans ; latéralement des rinceaux incomplets en S et quatre boulets à 3 flammèches aux angles.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : milieu d'une composition symétrique peut-être beaucoup plus vaste.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : un des nombreux panneaux symétriques des ailes nord et est, sur la cour.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : remployé au 2ème panneau de la frise supérieure de l'aile occidentale du château, côté cour, et conservé par un moulage.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1986
 - 11) HISTOIRE DU FRAGMENT¹ : fait partie des panneaux qui ont permis de reconstruire en 1910 "une travée du château avec prolongement de la couverture, au nord de l'édifice. " (M. Chainé) . Ce fragment appartenait à M Murat de Montai.
- FRAGMENT 030 (moulage)

¹ cf. le projet de restauration du 21 novembre 1910 par l'architecte Chainé, dans *Archives des Monuments Historiques*, dossier sur le château d'Assier, cote 1355.

2-3-70-

frise en bas-relief

2-3-70-

1) NATURE DU FRAGMENT : partie coupée à droite et à gauche d'un panneau de frise.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bas-relief en bon état.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m.

Largeur : 0,775 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : un disque aux moulures d'un type très fréquent, avec étoile au centre (009, 016, 030, 097,) ou boulet (006) ou orifice central vide (052, 054) : cavet extérieur, bande en saillie, puis en élégi, talon renversé, réglet, large bande (avec inscription) , une dernière bande et l'orifice central. Le fragment a été remployé à l'envers : l'étoile devrait être pointe en haut et l'inscription SICUT ERAT IN PRINCIPIO commencer en haut et par SICUT. Le disque suspendu par un anneau est entouré en haut et en bas par les attaches de rubans ; latéralement des rinceaux incomplets en S et 4 boulets à 3 courtes flammèches aux 4 angles.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : milieu d'une composition symétrique probablement beaucoup plus vaste.

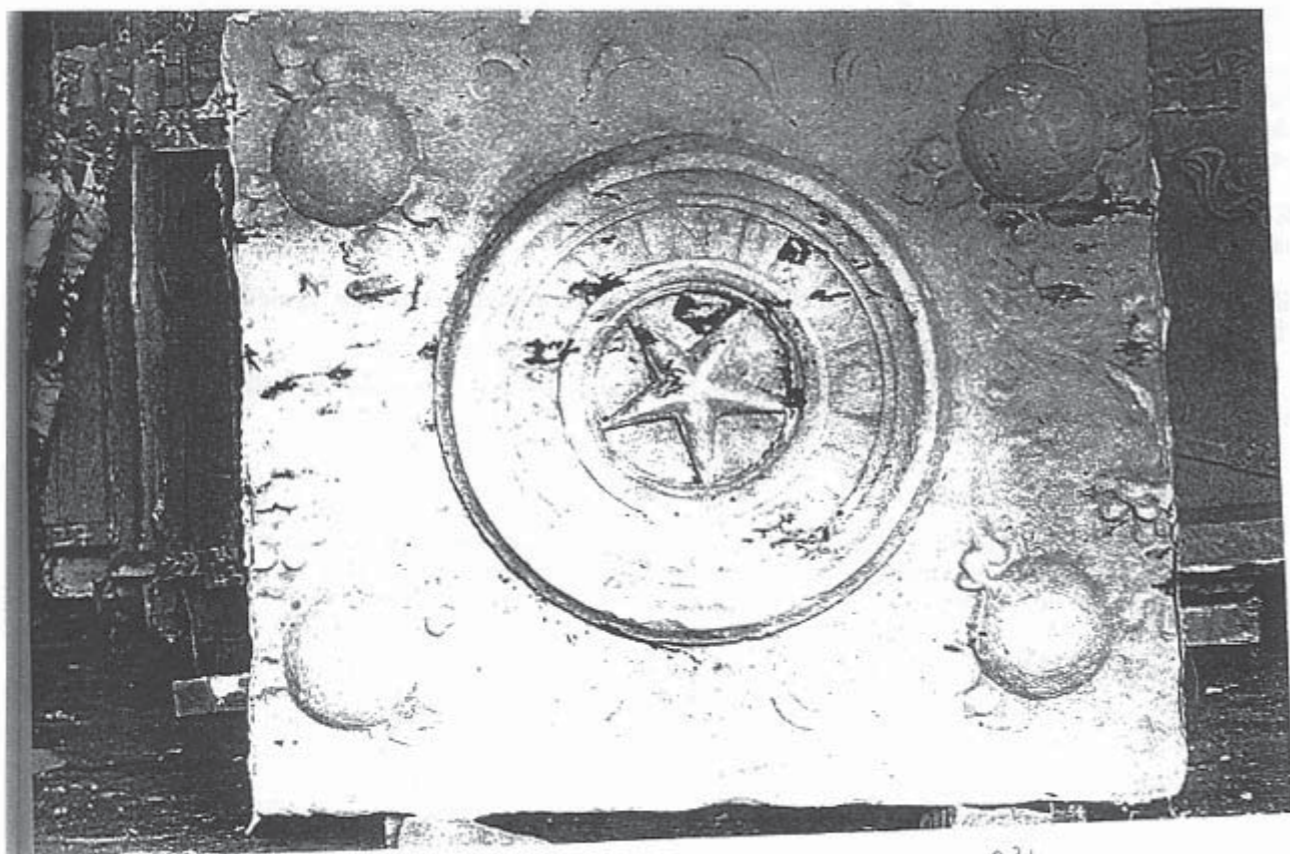
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : un des nombreux panneaux symétriques, à motif central, des ailes nord et est , sur la cour.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé au 6ème panneau de la frise inférieure de l'aile occidentale du château, côté cour, et conservé par un moulage.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie des 6 panneaux provenant des achats de la famille Murat au XVIIIe siècle, qui ont remplacé en 1905 les panneaux d'origine.

FRAGMENT 031 (moulage)





G.02

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise dont il reste la moulure de l'angle supérieur gauche et une partie du décor représentant l'épisode de l'enfance d'Hercule où le futur héros étouffe les serpents envoyés par Héra pour le faire périr.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : fragment d'un bloc rectangulaire brisé horizontalement en son milieu ; le morceau du bas est en outre cassé dans sa partie droite.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : inséré au milieu des pierres de taille d'un mur, le fragment a conservé ses sculptures.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,61 m

Largeur : 0,73 m

Epaisseur : impossible à mesurer.

7) DÉCOR SCULPTÉ : sur un fond en creux complètement uni, le bas-relief montre un enfant mâle, nu, d'environ un an ; il est représenté de face, les bras écartés et le ventre ceinturé (peut-être déjà par la queue des serpents dont il tient le cou dans chacune de ses mains) et dressé en équilibre sur une sphère aussi grosse que sa tête. Celle-ci est grossièrement traitée, d'une main maladroite.

Ce panneau est bordé sur 2 côtés par une moulure très simple, composée d'un bandeau plat, au ras du mur, suivi d'un talon descendant en pente douce vers le fond uni.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce panneau de frise semble tout à fait de la même époque et de la même main que celui d'Hercule abattant de sa massue l'hydre de Lerne, situé dans la frise inférieure du château, au-dessus de la porte d'entrée de l'escalier sur la cour (panneau qui sert d'allège à la fenêtre de droite du 1er étage de l'escalier) . On retrouve dans la sphère sur laquelle est dressé le petit Hercule à la fois le thème de la fortune et celui du boulet de canon abondamment représenté autour d'Hercule et de l'hydre ; la bordure est exactement la même et la pauvreté de l'exécution et de la sculpture nous permet de placer ce panneau dans la partie la plus ancienne de l'édifice.

Comme tous les bas-reliefs inspirés par les travaux d'Hercule, ce panneau avait pour fonction d'exalter l'héroïsme de Galiot et son cri "Ieyme Fortvne".

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la partie la plus ancienne de l'aile occidentale ayant été conservée, ce panneau ne peut provenir que de la frise inférieure de la façade nord de l'aile sud dont le dessin de Gaignières 1692 nous montre la ressemblance avec la partie sud de l'aile occidentale (les panneaux de la frise inférieure sont plus allongés que ceux de la frise supérieure comme sur le sud de l'aile occidentale) .

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier entièrement construite avec les matériaux du château.

FRAGMENT G.02



2-3-72-

248
↑

1) NATURE DU FRAGMENT : partie de frise.

2) MATERIAU : grès

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire scié.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les arêtes présentent des cassures ; le relief est usé par les éléments, traces de lichens.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,90 m

Epaisseur : 0,20 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : au centre, 2 canons parallèles en batterie, vus de profil et tirant vers la droite, avec au premier plan leur armement, lanterne et refouloir ; en bas à droite quelques boulets ; en haut à gauche restes très effacés d'un château dont les tours sont coiffées de *dômes à l'impériale*.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : élément de frise reprenant le thème du combat d'artillerie, en plus grand et plus détaillé que dans la frise encore en place ; annonce le décor d'artillerie de la belle litre de l'église.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cour du château, partie nord de l'aile ouest démolie la dernière par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788, et laissée sur place. En effet, la forme très spéciale des dômes à l'impériale n'apparaît que dans la dernière campagne de construction du château et non sur le décor des parties plus anciennes de l'édifice. On la retrouve, en revanche, sur tous les châteaux représentés sur la litre de l'église.

9) INVENTORIÉ EN 1933 dans les ruines du château. (n° 8)

Actuellement INV. 248



2-3-73-

frise en bas-relief (entrée de château)

2-3-73-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : sans doute fragment de bas-relief.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc polygonal, angle inférieur droit largement brisé en oblique, coupé latéralement par deux arêtes rectilignes et dépourvu de bandeau supérieur.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bien que brisé et retaillé, le morceau porte une sculpture un peu effacée mais assez lisible.
- 5) MESURES
 - Hauteur : 0,61 m
 - Largeur : de 0,30 m à 0,38 m (l'arête de droite est légèrement en oblique) .
 - Epaisseur : 0,18 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : motif architectural incomplet représentant la porte d'entrée d'un château de style Renaissance. Un arc en anse de panier entouré de deux pilastres est surmonté d'un entablement, avec architrave, large frise et corniche couronnée d'un fronton triangulaire assez haut, percé d'un large trou circulaire. Pilastres et fronton portent chacun en amortissement une petite sphère qui rappelle les boulets de canon comme le petit triangle évoque le thème récurrent du triangle de l'artillerie.
 A gauche de la porte, une demi-croisée, dont le linteau supérieur est à la hauteur de l'arc du portail, est surmontée d'un double bandeau prolongeant latéralement l'entablement de la porte. On reconnaît le quadrillage typique de la première Renaissance (bien que la fenêtre ne semble pas cantonnée de pilastres, car il s'agit d'un extérieur de château) .
 Derrière le fronton et parallèlement à la corniche, on devine la ligne horizontale du faîte de la toiture. Le sculpteur semble s'être amusé à regrouper la structure élémentaire du château avec les motifs décoratifs qui le caractérisent, le triangle creusé d'un cercle et le boulet de l'artilleur. Aucun indice ne permet de deviner à quelle scène ce fragment de château servait de décor.
- 7) ETAT ORIGINEL, FONCTION ET SITUATION PROBABLES DANS LE CHÂTEAU : ce morceau de frise pourrait aussi bien appartenir au château de 1524, où apparaît déjà le motif du triangle, qu'à celui de 1535, où s'affirment les frontons triangulaires et les boulets en amortissements.
- 8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 9) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 2 : "un fragment de bas-relief représentant une porte à plein cintre couronnée d'un fronton. Larg. 0,30. Haut. 0,60")
 -actuellement, INV. 265

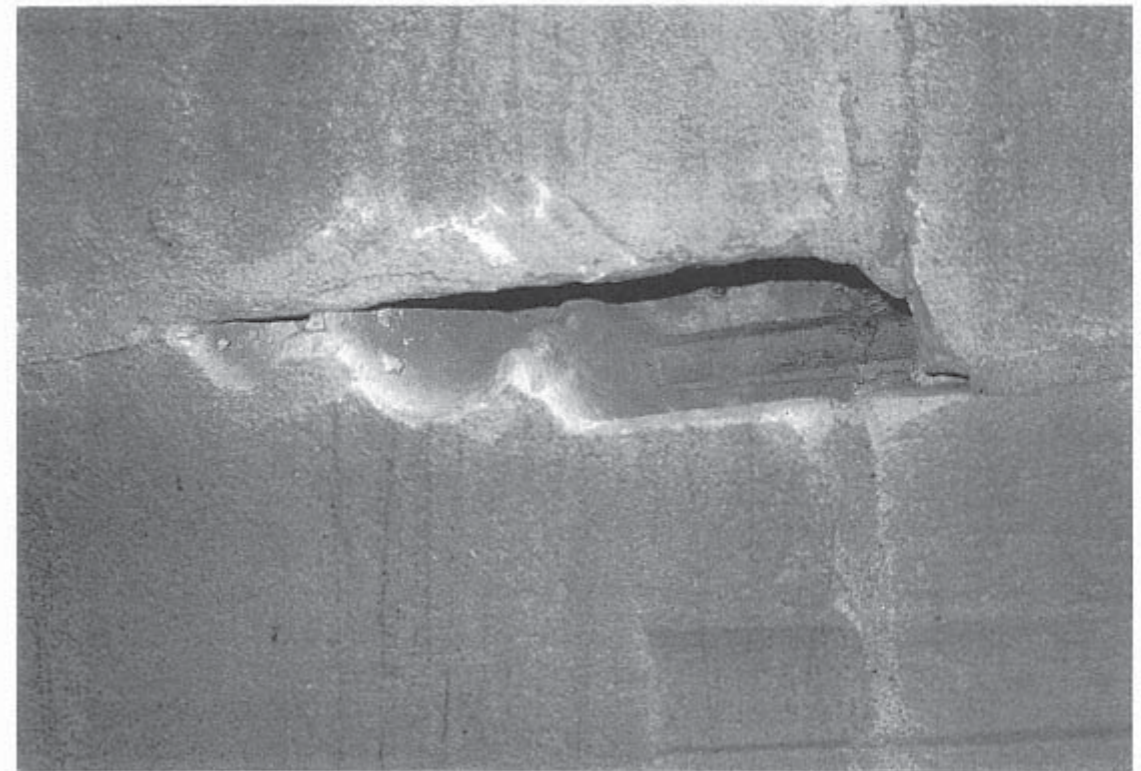


2-3-74-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : partie centrale d'un panneau de frise ou décor mural d'un trumeau.
- 2) MATERIAU : grès
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire, dont l'angle supérieur droit est brisé ; épaufrures un peu partout.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la sculpture présente deux niveaux de relief : le plus saillant est resté lisible, bien qu'érodé dans sa partie droite, mais celui du fond est très effacé.
- 5) MESURES : Hauteur : 0,71 m
Largeur : 0,58 m
Épaisseur : 0,21 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : présenté comme les grands triangles et comme les lunettes circulaires de calibrage, un carré sur pointe est suspendu à un anneau par un noeud de rubans dont les boucles et les arabesques se distinguent à peine. Il est orné sur ses 4 côtés de volutes en S, affrontées 2 par 2, "qui donnent l'impression d'être en fer forgé" (J.Bergue, B.S.E.L.1986, p.147).
Comme pour les disques de visée et pour les triangles, J.Bergue remarque que "ces carrés comportent une ouverture centrale, de diamètre égal à la moitié du côté". Dans les trois cas, l'ouverture est tantôt vide, tantôt occupée par un boulet. Ici, elle est vide et laisse apercevoir la corde qui suspend l'instrument. Des rubans très effacés se déploient dans la partie inférieure du bas-relief.
Ces deux niveaux de relief ne sont pas seulement destinés à un effet esthétique ; partout où apparaissent triangles, lunettes circulaires et carrés sur pointe, l'objet, creusé d'une ouverture circulaire, est en relief par rapport au fond.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : quelle est donc la signification de cet objet et sa fonction, aussi bien dans la réalité du temps que dans sa présence sur les murs du château ? Ces deux questions sont inséparables. Le fragment 237 (2-3-74) correspond à un motif récurrent sur l'ornementation du château : sur le Gaignières 1680, il est représenté 12 fois dans les frises de la cour (ailes est et nord) . Par ailleurs, le losange et le carré sur pointe sont dans toutes les frises de lucarnes. On a donc affaire à la conjonction d'un décor géométrique favori et d'un objet symbolique, resté énigmatique, mais valorisé par d'autres emblèmes, les boulets (inertes ou enflammés) et les épées de grand écuyer. Il est difficile de ne pas le rattacher à la charge de capitaine général de l'artillerie.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser davantage.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) HISTOIRE DU FRAGMENT : trouvé en 1933, le fragment peut provenir aussi de la partie nord, non représentée sur le Gaignières 1680, mais qui comporte encore ce motif sur les frises en place ; cette aile, démolie la dernière et partiellement, entre 1786 et 1788, a été ensuite laissée à l'abandon. Les pierres citées sur l'inventaire de 1933 sont presque toutes tombées de l'aile occidentale.
- 11) INVENTORIÉ EN 1933. (n° 12) , actuellement, INV. 237

- 1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : pierre sculptée, vue de profil, insérée dans un mur en pierres de taille ; on a remployé ce bas-relief horizontalement (sculpture en dessous) et donc en noyant le relief dans les joints. Pour cela, on a même grossièrement donné à la pierre en contact avec le relief un mouvement qui permette de la caler : bel exemple de l'usage fait aux matériaux du château laissés sur place par les marchands de Cahors.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : impossible à préciser : il faudrait démolir le mur.
- 5) INVENTORIÉ EN 1992 (M. Sadier)
- 6) MESURES : impossibles à mesurer (emplacement trop enfoui).
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : la fâcheuse situation de ce bas-relief laisse pourtant deviner deux motifs qui reviennent constamment à Assier : le demi-boulet et le disque portant un anneau strié. C'est en partie la banalité du motif qui a causé le mépris dans lequel il a été tenu, mais c'est aussi l'intérêt, de type statistique, de ce fragment.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : impossible à préciser.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : id.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier, entièrement construite avec les matériaux de démolition du château.

FRAGMENT G.08





1) NATURE DU FRAGMENT : décor de frise ou de trumeau.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire sculpté de grande taille, inséré dans l'appareil du pignon extérieur d'une grange.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les deux angles inférieurs sont écornés ; la sculpture est un peu effacée mais lisible.

5) MESURES

Hauteur : 0,69 m

Largeur : 0,89 m

Épaisseur : inconnue

6) DÉCOR SCULPTÉ : la découpe de ce fragment - qu'elle soit d'origine ou qu'elle provienne de la démolition et du remploi - ne correspond pas à l'emplacement du motif traité de façon symétrique et donc fait pour une position centrale.

Un disque en relief accusé est suspendu à un petit anneau placé assez près du haut de la pierre ; le disque lui-même s'apparente à la fois à une rondache et à une lunette de visée (comme dans le décor de la clef de voûte 4-5-42-) . Mais comme le thème du décor s'adapte au champ où il est utilisé, on voit ici apparaître anneau, rubans et anses que la clef ne pouvait pas comporter. Les quatre portions de rubans, placées en sautoir sous forme de deux boucles dans la partie supérieure et de deux enroulements terminaux dans la partie inférieure, encadrent deux anses d'une bonne largeur, renflées en leur extrémité, placées de part et d'autre du disque sur l'axe central, donnant à l'ensemble du motif une dominante horizontale. (ces anses sont peut-être tout simplement une deuxième boucle des deux portions du ruban) .

Le disque présente un anneau plat en relief, bordé à l'extérieur d'un cavet renversé, et, vers l'intérieur, d'une moulure creuse (cavet renversé, réglet) , puis d'une large zone plate striée de 8 nervures rayonnantes. L'orifice central bordé d'une étroite bande, est occupé par un boulet en relief suggérant une demi-sphère.

La place dissymétrique du bas-relief sur le nu très lisse de la pierre dégage un vide sur la droite, suggérant un motif isolé ou simplement séparé de ses décors latéraux.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce motif équivoque de la rondache et de la lunette de visée se retrouve aussi bien au centre de panneau de frise que de trumeau.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la hauteur du fragment étant compatible avec celle de fragment de frise, il pourrait être situé sur la frise la plus haute du corps de logis nord de l'aile de l'est. (d'après Gaignières 1680)

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans le haut du pignon d'une grange, au lieu-dit Labarrière, à Assier. (toute cette grange est construite avec des pierres provenant de la démolition du château)

10) INVENTORIÉ EN 1992 par M. Sadier.

FRAGMENT L.1

1) NATURE DU FRAGMENT : décor de frise.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire de grande taille, sculpté en bas-relief, inséré dans l'appareil d'un mur de grange.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : quelques épaufrures sur les bords rectilignes du haut et du bas révèlent que le bloc a été détaché par sciage des moulures horizontales, tandis que les côtés probablement d'origine ont permis de retrouver des joints très fins ; le bas-relief est presque parfaitement conservé : seule, la partie la plus saillante du disque a subi quelques épaufrures.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,82 m

Epaisseur : inconnue

Diamètre des boulets : 0,11 m

Relief des boulets et du disque : 0,07 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : mieux conservé et beaucoup plus raffiné que le bas-relief du fragment L.1, ce décor reprend le thème équivoque de la rondache et de la lunette de visée, en y amalgamant tout un ensemble d'emblèmes personnels de Galiot de Genouillac : un disque en relief, suspendu à un petit anneau, est entouré de rubans, de fleurs et de 4 boulets enflammés. Cette disposition rappelle celle du fragment 2-3-51-(INV.262).

Le disque est légèrement plus grand que celui du fragment L.1 et de même forme : anneau plat en relief, bordé à l'extérieur d'un cavet renversé et, à l'intérieur, d'une moulure également creuse (talon renversé, régllet) striée de 20 entailles concentriques, puis d'une assez large zone plate sur laquelle les stries habituelles sont remplacées par une inscription en capitales romaines. Il s'agit de la devise de Galiot : SICUT ERAT IN PRINCIPIO. L'orifice central est plus large et plus creux que lorsqu'il s'y place un boulet ; une fine moulure creuse (régllet, quart-de-rond, filet, doucine, fin régllet) entoure un fond plat sur lequel est sculptée l'étoile à 5 branches, meuble héraldique des Gourdon.

Deux rubans ondoyants partent de l'anneau et se déploient au-dessus du disque ; on retrouve l'autre extrémité de ces rubans au centre de la partie inférieure du disque, s'y déployant plus largement que ceux du haut.

Latéralement, le disque est entouré de deux tiges végétales très élégantes formant d'abord un large piédestal de feuilles retombant sur le disque, puis une partie resserrée, puis des feuilles tournées en sens opposés d'où s'échappent deux antennes de feuilles légères et un fleuron au centre.

Aux quatre angles de la pierre, des boulets entourés chacun de 3 groupes de flammèches évoquent le maître de l'artillerie du roi. Ainsi ce motif regroupe à la fois les emblèmes militaires de Galiot, son blason et la devise qu'il a choisie, conjointement avec Anne de Montmorency, au moment de leur élévation aux charges respectives de connétable et de grand écuyer de France.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce motif pourrait orner aussi bien le centre d'un trumeau que celui d'un panneau de frise.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la hauteur du fragment étant compatible avec celle de fragment de frise, il pourrait être situé sur la frise la plus haute du corps de logis nord de l'aile de l'est. (d'après Gaignières 1680)

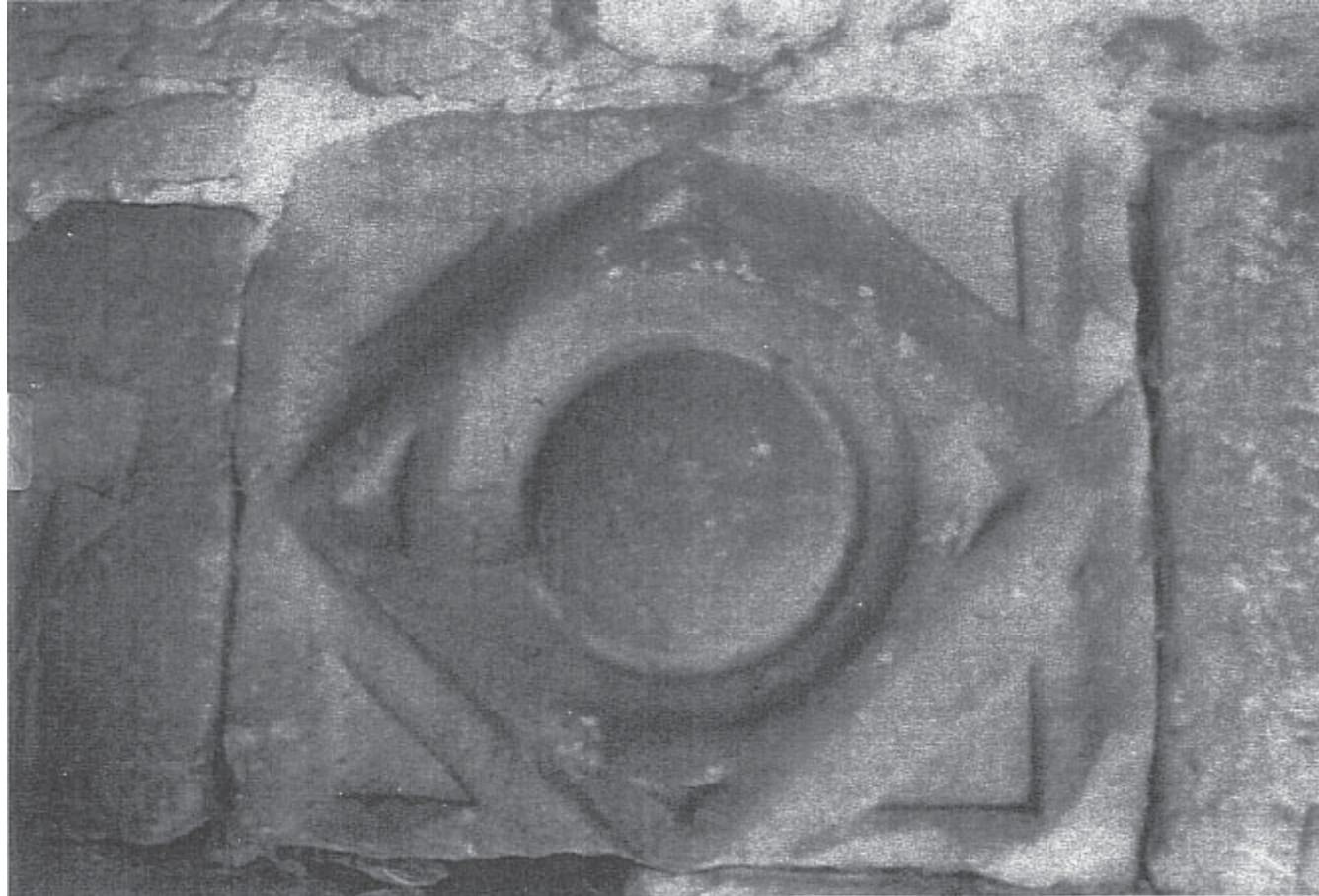
9) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans le mur latéral extérieur gauche d'une grange au lieu-dit Labarrière, à Assier. (toute cette grange étant construite avec des pierres provenant de la démolition du château)

10) INVENTORIÉ EN 1992 par M. Sadier.

FRAGMENT L.2



L.2



L-3

1) NATURE DU FRAGMENT : décor de frise ou de trumeau.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire sculpté, de petite taille, inséré dans l'appareil intérieur d'un mur de grange.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les deux angles supérieurs sont écornés ; la sculpture est un peu effacée mais lisible. Les 4 bords sont grossièrement sciés.

5) MESURES

Hauteur : 0,35 m

Largeur : 0,46 m

Epaisseur : inconnue

Relief du boulet : 0,06 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : sur ce bloc rectangulaire, tout un jeu de reliefs imbriqués les uns dans les autres présente des formes géométriques : tout autour, un bourrelet (petit tore à profil segmentaire) forme un rectangle ; le losange placé sur pointe, dessiné par un bourrelet identique à celui du rectangle, est inscrit dans celui-ci, si bien que les deux bourrelets s'entrepénètrent ; les 4 écoinçons sont occupés par un triangle rectangle en élégi. Dans le losange est à son tour inscrit un bourrelet circulaire dont le centre est entièrement occupé par le relief d'un boulet ; les petits écoinçons sont également creusés de petits triangles dont les angles sont semblables à ceux du losange. Le bourrelet du cercle vient se confondre avec le bourrelet du losange.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : ce motif, remarque M. Sadier, "ne se retrouve ni sur les bas-reliefs de l'église, ni sur ceux du château".

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.

9) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans le bas de l'escalier, à l'intérieur d'une grange, au lieu-dit Labarrière à Assier. (toute cette grange est construite avec des pierres provenant de la démolition du château)

10) INVENTORIÉ EN 1992 par M. Sadier.

FRAGMENT L.1

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire inséré dans une rangée de pierres de taille, portant des sculptures.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : brisé en biais en son milieu ; mais les sculptures sont assez nettes.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,32 m

Largeur : 0,72 m

Épaisseur : impossible à mesurer

7) DÉCOR SCULPTÉ : sur un fond nu bordé en haut et en bas d'un fin listel, se détachent 5 motifs : au centre, un losange posé en longueur, entouré de 4 boulets enflammés placés aux angles de la pierre.

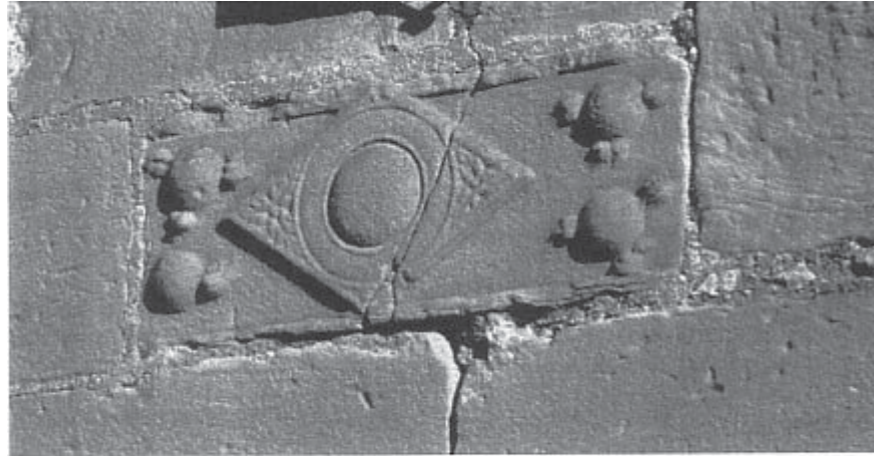
Le losange est sculpté en léger relief, bordé d'une moulure à simple profil concave ; un anneau au profil légèrement segmentaire est inscrit dans le losange, créant ainsi 4 écoinçons décorés de roses épanouies. Le centre de l'anneau, légèrement bombé lui aussi, évoque le passage d'un gros boulet (il mesure 0,13 m) et cela d'autant plus que 4 boulets plus petits (0,09 m de diamètre) mais plus en relief et cernés de 2 ou 3 flammèches accompagnent le motif central. Le disque central représenterait alors une bouche de canon plutôt qu'un disque-miroir, motif plus banal dans le Val de Loire dans les années 1510-1515. L'ambiguïté des deux thèmes est également possible.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : la pierre semble sciée à droite et à gauche ; il faut donc la replacer dans une frise plus allongée. Sa hauteur de 0,35 m exclut de la situer dans les grandes frises qui se confondent avec les allèges des étages ; on ne peut la placer que sur une frise étroite, par exemple sur une lucarne entre le linteau de la fenêtre et la base du fronton. Mais elle pourrait aussi provenir de la frise étroite située sous la frise plus large et plus puissante qui sert d'allège, dans sa partie médiane, à la fenêtre de la chambre haute de l'escalier est sur la cour. (cf. Gaignières 1680)

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : au-dessus de la fenêtre du 2ème étage de l'escalier principal, sur la cour, au milieu de l'aile est du château, où cette frise étroite vient étoffer la 3ème frise du pavillon d'escalier dont chacune des baies superposées est surmontée d'un puissant décor.

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier dont toutes les pierres proviennent du château.

FRAGMENT G.05



G.05



2-3-82-

1) NATURE DU FRAGMENT : différents, mais de même dimensions, deux motifs ont été "sélectionnés" pour former une seule pierre de bel appareil. A première vue, il a été difficile de comprendre à quel ensemble ils appartenaient.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : les deux motifs inscrits chacun dans un carré forment ce petit bloc rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le cadre qui entoure chacun des motifs est lisible bien que très détérioré, mais les motifs principaux sont bien conservés.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,34 m

Largeur : 0,60 m

Largeur du module : 0,65 m

Épaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : à droite, une coquille ornementale presque circulaire occupe le creux carré d'un encadrement dont on ne voit plus que le chanfrein latéral. L'attache de la coquille, en bas, se retourne gracieusement et donne du relief à cette coquille sans profondeur. Neuf côtes se détachent en légers relief sur le fond uni de la coque. On perçoit encore, bien qu'il soit effrité, le bord cranté de la valve en éventail.

A gauche, un disque en forme d'anneau plat, strié de 8 incisions rayonnantes comme on en voit beaucoup à Assier, avec un large orifice complètement vide.

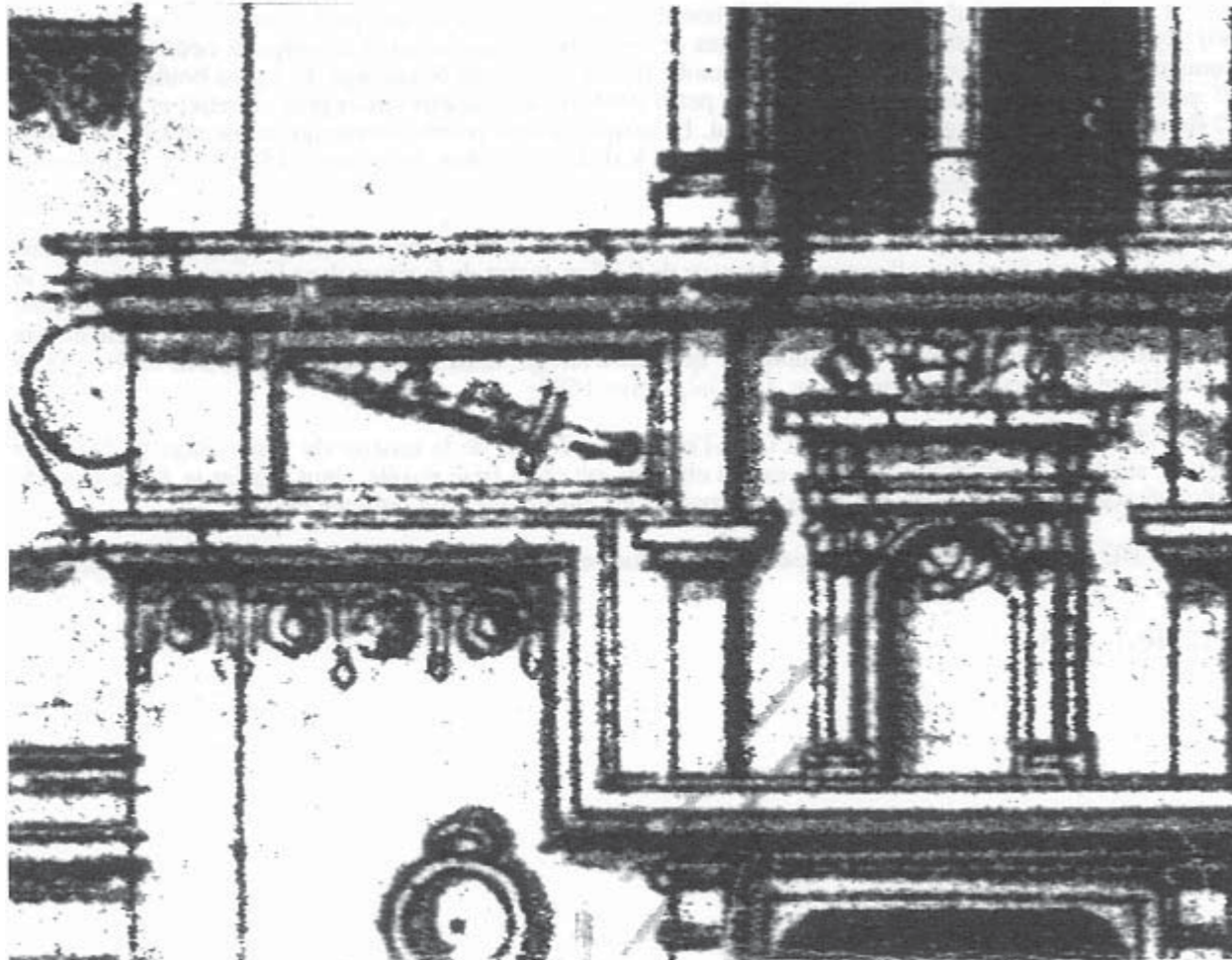
L'association de ces deux motifs est un peu énigmatique ; en effet, si le disque se voit partout à Assier sur les murs de la cour et sur les trumeaux les plus étroits, et si la coquille est encore présente sur le haut d'une petite niche de l'escalier de l'aile ouest, le voisinage de ces deux formes circulaires que sépare un bandeau au dessin détérioré ne peut correspondre ni à un fronton, ni à une niche, ni à un médaillon, ni au décor d'un pilastre, ni au couronnement d'un mur.

Autour de chaque motif circulaire on distingue cependant, malgré les épaufrures, un encadrement répétitif qui les réunit : arrondi en haut, il s'ouvre en bas en prenant la forme d'un fleuron renversé. Il s'agit donc d'un fragment d'une sorte de feston.

8) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : Le Gaignières de 1680 montre, en dessous de la frise inférieure de l'aile est, un motif modulaire fait de petites formes circulaires alternant avec un motif vertical dont la chute dépasse vers le bas les cercles sculptés ; on distingue même, à gauche de la porte d'entrée du pavillon de l'escalier, que le disque alterne avec une coquille dont l'attache est en bas. Il n'y a plus aucun doute : nous avons ici un module du feston qui bordait la frise inférieure de l'aile la plus décorée du château. On peut même supposer que le disque vide alternait à son tour avec un disque plein puisque l'alternance de disques avec ou sans boulet est une constante de la décoration du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : façade d'une grange d'Assier au lieu-dit Méricou.

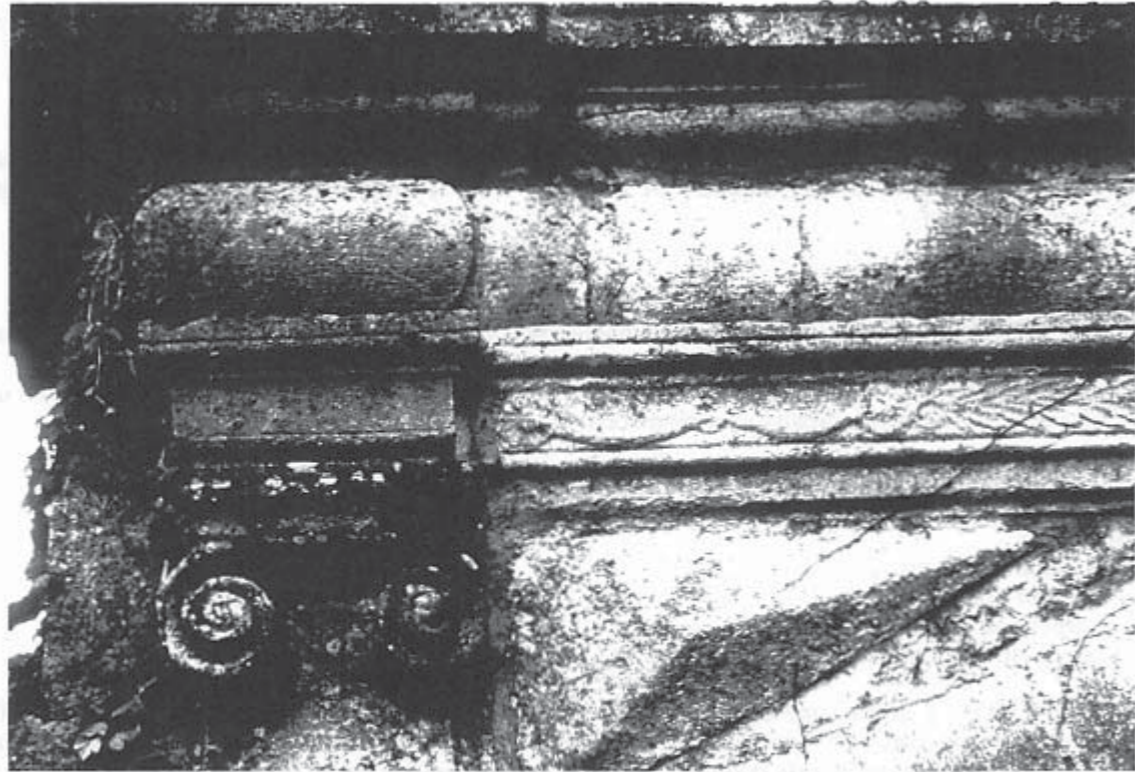
FRAGMENT N. 2



2-3-83 et 2-3-84--

frise étroite avec bas-relief (palmes)

2-3-83- et 2-3-84-



V.3



V.4

1) NATURE DES FRAGMENTS : petite frise décorée entre deux fines moulures.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : blocs de pierre quadrangulaires étroits et allongés sculptés en très fin relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu érodés par les intempéries.

5) INVENTORIÉS EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,25 m

Largeur : 1,14 m

Épaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : les fragments V.3. et V.4. sont symétriquement semblables. Placés en ligne continue, ils font se rejoindre 2 longues palmes, dirigées vers le centre du portail ; elles sont accrochées à l'anneau d'un mors de cheval vu de profil. et étalé en longueur de sorte que les 2 anneaux décorés du mors de bride soient visibles, la chaîne de liaison (la gourmette) étant suggérée dans la partie médiane. La frise est limitée par deux moulures, celle du bas évoque une petite architrave dont la 3^{ème} fasce est un quart-de-rond et celle du haut une petite corniche avec une doucine entre 2 bandeaux.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : leur similitude oblige à les associer dès l'origine, mais il est bien difficile de savoir d'où elles proviennent.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être un autre portail extérieur, ce qui aurait suggéré le remploi.

10) LIEU DE CONSERVATION : enchâssés avec 5 autres fragments de grès dans un portail du XVIII^{ème} siècle de style ionique, ils ont pour rôle de souligner une frise bombée, tout en reliant le tailloir et les fascas placés sur le chapiteau des pilastres. (maison au lieu-dit Viazac, commune de Livernon.) .

FRAGMENTS V. 3 et V. 4

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise en bas-relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire dont la moulure supérieure est érodée aux deux extrémités.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fait partie d'un ensemble de blocs utilisés¹ comme garde-corps d'un bassin ; de là vient la forte érosion de toutes ces pierres livrées aux intempéries depuis la fin du XVIII^e siècle.

5) INVENTORIÉ EN 1997

6) MESURES

Hauteur : 0,65 m

Largeur : 1 m

Épaisseur : 0,33 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : entre deux corps de moulures haute et basse, 9 cannelures verticales, rudentées jusqu'à mi-hauteur, laissent deviner que le motif se répétait ; en effet, le côté gauche est un espacement et le côté droit une cannelure rudentée. Le rythme du motif est de 11 cm (5 motifs mesurent 55 cm, etc.)

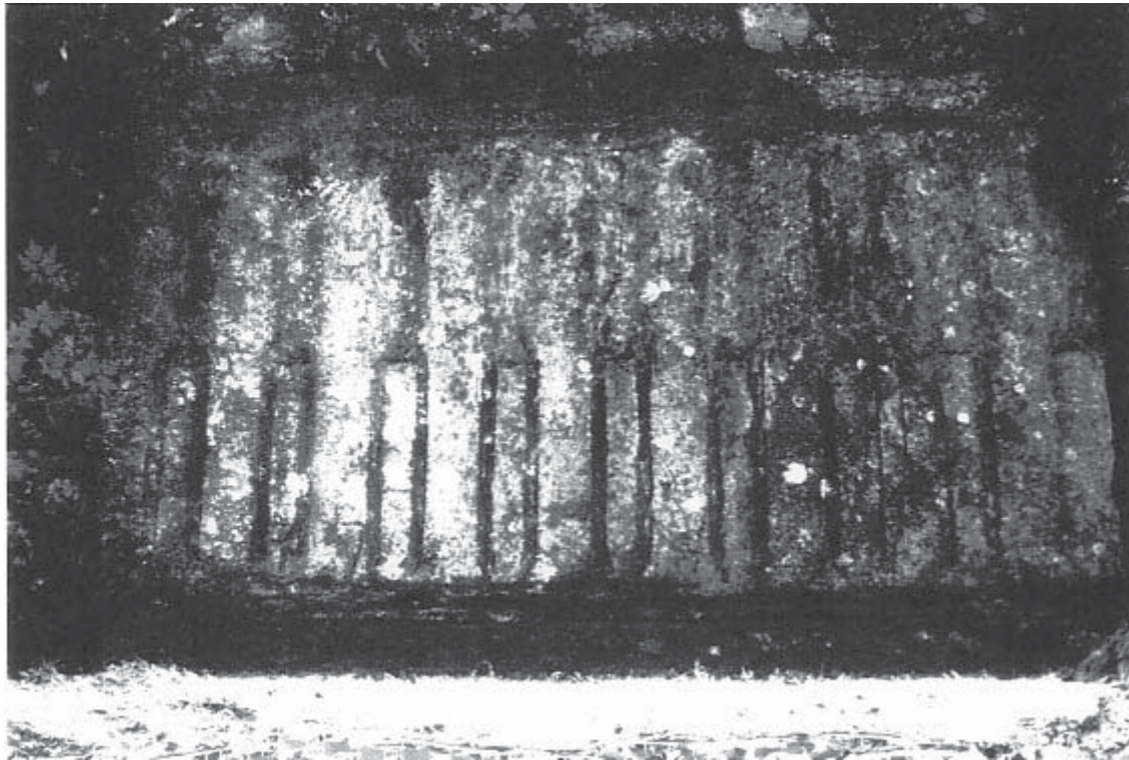
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment d'une longue frise dont plusieurs débris sont présents dans le village.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sous les consoles de la corniche extérieure de l'aile occidentale encore en place, on peut voir ce motif de cannelures ; or il manque précisément la partie nord de cette frise démolie entre 1786 et 1788.

10) LIEU DE CONSERVATION : jardin privé d'une maison dont les éléments sculptés appartiennent tous à la partie nord de l'aile occidentale, les trois premiers fragments provenant de la cour et les deux autres de la façade extérieure.

Il s'agit donc bien de cette partie du château que le duc d'Uzès, se réservait dans la vente à M. Murat de Montaï en 1786 : "se réservant encore Monseigneur le duc toute la pierre du château depuis le portail d'entrée exclusivement jusqu'à la tour de moïse", c'est à dire la tour N.O. ou de l'épée. Cet ensemble de pierres a bien été acheté et remployé à ce moment-là.

FRAGMENT T.3



¹ bloc utilisé à l'envers : aussi avons-nous retourné la photographie.



2-4-11-

petit pilastre de grande frise

2-4-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : petit pilastre sculpté en bas-relief séparant les compartiments d'une frise de façade.

2) FORME GÉNÉRALE : plaque rectangulaire, actuellement insérée dans le mur intérieur d'une maison agrandie au XVIII^{ème} siècle.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon, même si l'angle inférieur gauche est cassé. La sculpture elle-même est très bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,17 m

Épaisseur : impossible à mesurer.

6) DÉCOR SCULPTÉ : le relief du pilastre, étant noyé dans un enduit, se présente actuellement comme une table rentrante plate entourée d'une bande étroite et d'un cavet renversé.

Le motif est une chute d'ornements symétriquement attachés sur un double cordon qui constitue l'axe médiant de la chute ; cette corde est suspendue à un anneau par un ruban noué deux fois et se déployant de part et d'autre de l'anneau ; l'extrémité du cordon se termine par un gros bouquet tombant avec les rubans qui l'attachent.

Huit objets sont attachés deux par deux, croisés en sautoir : de haut en bas, deux pistoles (demi-arquebuses) d'où sortent des flammes, puis deux armements d'artillerie (refouloir et écouvillon de peau de mouton montés sur la même hampe) puis deux haches d'armes légèrement différentes, à manche court, et deux badelaires dont les attaches se déploient chaque fois largement. ; les lames des badelaires, pointe en bas, sont ornées de motifs géométriques. Il est remarquable d'observer que, sur ce champ décoratif vertical et exigu, on a réparti des armes courtes et peu couvrantes, deux fois relatives aux armes à feu et deux fois des armes blanches ; ce choix équilibré correspond de surcroît à la double personnalité militaire de Galiot.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : petit pilastre de frise.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : les divers emplois présents dans la maison où se trouve ce pilastre proviennent de la partie nord de l'aile ouest, démolie la dernière par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788, le fragment pourrait donc avoir séparé des panneaux de l'une des frises, haute ou basse, de la partie nord-ouest de la cour.

9) LIEU DE CONSERVATION : construction privée. (Assier)

10) INVENTORIÉ EN 1997

FRAGMENT T. 1

2-4-12-

petit pilastre de grande frise

2-4-12-



1) NATURE DU FRAGMENT : petit pilastre de frise, remployé dans le sens horizontal.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bloc inséré dans un mur appareillé ; la sculpture est un peu érodée.

5) INVENTORIÉ EN 1998.

6) MESURES

Hauteur : 0,70 m

Largeur : 0,22 m

Épaisseur : impossible à mesurer.

7) DÉCOR SCULPTÉ : le bloc étant couché, la partie haute du pilastre se trouve placée à gauche. Le pilastre est complet, avec son cadre mouluré tout autour, son disque central et ses 2 demi-disques aux extrémités ; une chute de fleurs et de feuilles est suspendue à un demi-anneau ; la fine tige suspendue passe derrière les formes circulaires moulurées ; un bouquet plus consistant remplit le disque central.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce genre de petit pilastre sépare dans tout le château les panneaux de frises à l'aplomb des travées de fenêtres.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : à situer de préférence dans les dernières campagnes de construction (on retrouve le motif des disques sur la seule lucarne du château encore en place élevée entre 1535 et 1540) . Donc frise de l'aile nord ou de l'aile est.

10) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans une construction du village d'Assier.

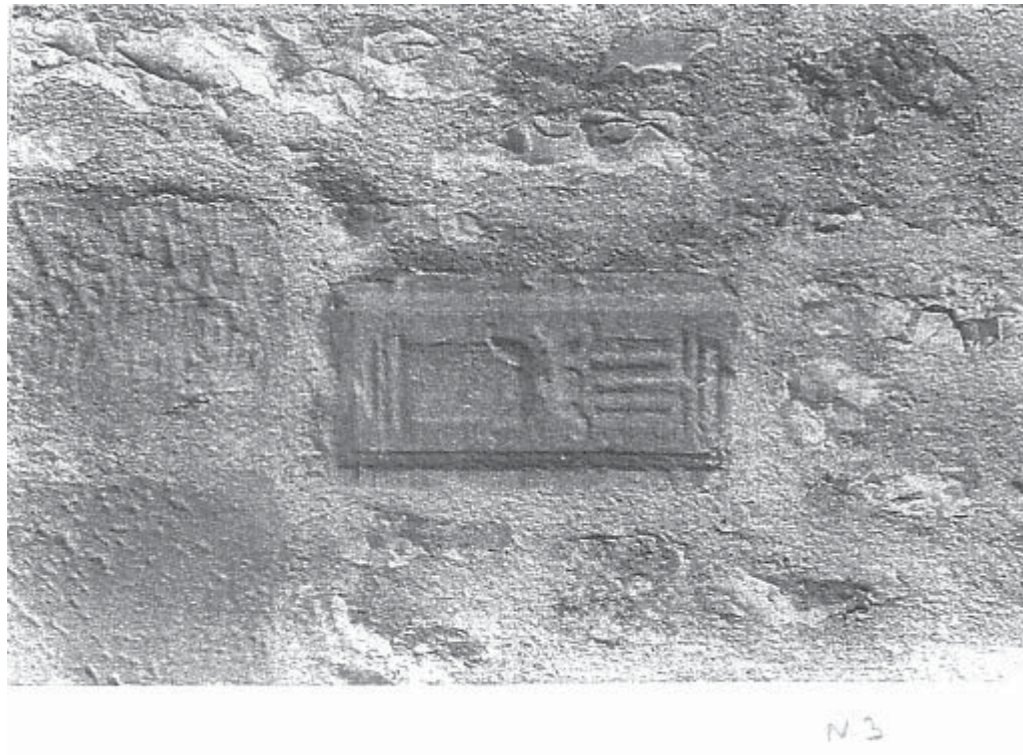
FRAGMENT D. 10

2-4-13-

FRAGMENT N.3.

petit bas-relief

2-4-13-



1) NATURE DU FRAGMENT : décor d'une petite table en relief.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc rectangulaire sculpté en léger bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu effacé.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

6) MESURES

Hauteur : 0,34 m

Largeur : 0,60 m

Epaisseur : inconnue

7) DÉCOR SCULPTÉ : deux cylindres assez larges occupent la plus grande partie du champ d'un sorte de table rentrante ; ils se terminent symétriquement, aux extrémités extérieures par des petites moulures de largeurs décroissantes et vers le centre par des motifs floraux qui s'affrontent et sont réunis par une perle. Une perle aux extrémités semblent appeler la suite de cet enchaînement d'objets. L'un des deux cylindres est cannelé.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : motif incomplet d'une chute d'objets.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : soit un petit pilastre séparant deux panneaux de frise sur la cour (mais différent de ceux qui nous restent) , soit un fragment de décor inconnu.

10) LIEU DE CONSERVATION : façade d'une grange d'Assier, au lieu-dit Mérigou.

FRAGMENT N.3



210



Mas de Molinié K.6

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de garde-corps en bas-relief.

2) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : moulures supérieure et inférieure érodées ; décor sculpté interrompu à droite et à gauche ; sculptures très lisibles.

5) MESURES

Hauteur : 0,80 m
 Largeur : 1,25 m
 Epaisseur : 0,36 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : fragment d'un décor rythmé présentant un balustre double qui sépare deux motifs semblables consistant en une lunette de visée (largeur : 24 cm) suspendue à un anneau par des rubans déployés. Le disque de la lunette de droite, strié de six nervures rayonnantes, est percé au centre d'un large trou circulaire (largeur : 12 cm) laissant voir le ruban qui l'attache au centre du motif ; ce ruban se déploie ensuite sous la lunette jusqu'au pied de la tige médiane que porte l'anneau et qui repose sur la moulure inférieure de la frise. Dans le motif de gauche, la lunette est obstruée par le relief partiel d'un boulet (même alternance fréquente dans les triangles de visée). Autour du motif de droite, lunette et rubans sont cantonnés par des lettres aussi hautes que le balustre, I à gauche et F à droite (sans doute le cri de Galiot : "j'aime fortune"). Le balustre en bas-relief, placé sur une table en léger relief, porte un décor végétal.

Ce décor est une transposition d'un motif du palais ducal de Venise dans lequel des panneaux creux sont ornés de "chapeaux de triomphe", suspendus comme des chutes d'ornements et entourés de rubans abondamment déployés, les deux panneaux étant séparés par des pilastres en fort relief. A Assier, la séparation des panneaux est assurée par le rythme vertical des balustres et des monogrammes. (cf. E. Dagnas-Thomas, pl.275)

La principale différence entre le modèle vénitien et le décor spécifique d'Assier est le traitement du disque : tandis que le centre de la couronne est occupé à Venise par un marbre opaque, le vide et le plein du passe-boulet s'affirment comme un thème si récurrent qu'il est impossible de ne pas y attacher une grande importance.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie d'un bas-relief décorant un garde-corps d'un balcon ou d'un haut d'escalier.

8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : 2 hypothèses : soit une frise située entre le deuxième et le troisième étage du pavillon d'escalier est, côté cour, servant de garde-corps à la fenêtre de la chambre haute (cf. Gaignières 1680) ; soit le balcon de la loggia du 2ème étage (côté cour) de la composition triomphale de l'entrée du château. La deuxième hypothèse est la plus probable, bien qu'elle nous soit suggérée par un mauvais dessin (Gaignières 1692). En effet, le balustre dans la frise se voit également à Chenonceau et à un emplacement similaire (frise du balcon, au-dessus de l'entrée, et frise terminale de tout le 2ème étage). Comme ce beau fragment fait partie de l'inventaire de 1933 regroupant ce qui avait été dégagé en 1901 dans les décombres de l'aile occidentale, nous adoptons la deuxième hypothèse.

Notons enfin que le même motif (avec la même hauteur du bloc) est présent dans un fragment remployé au Mas de Molinié, à Assier. (K.6.) ou 2-5-12.

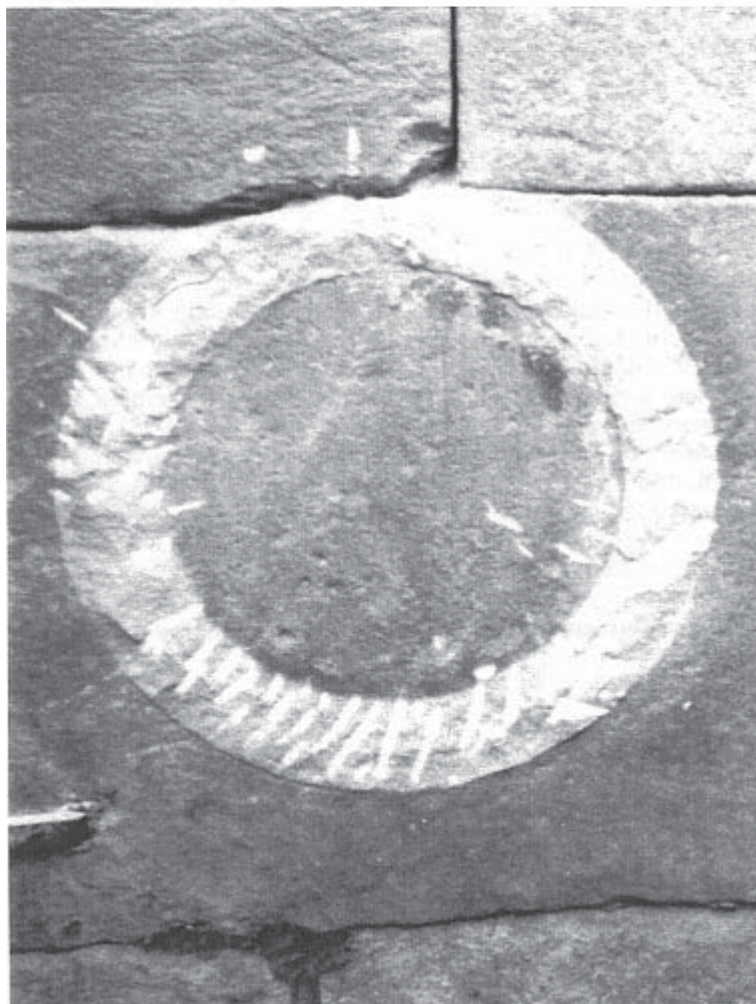
9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933 : ce fragment correspond au n° 7 de l'inventaire de 1933 par ses mesures, mais la description en est fantaisiste.

INV. 210



K 6



2-5-12-

garde-corps

2-5-12-

1) NATURE DU FRAGMENT : panneau de frise de garde-corps, orné d'un bas-relief.

2) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : moulures supérieure et inférieure érodées ; décor sculpté interrompu à droite et à gauche ; sculptures les plus en relief très récemment bûchées.

5) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,63 m

Épaisseur : impossible à calculer, le bloc étant inséré dans un mur.

6) DÉCOR SCULPTÉ : portion d'un décor rythmé, déjà rencontré sur le fragment 210, présentant, à gauche, une lunette de visée (largeur : 24 cm) suspendue à un anneau par des rubans déployés. On voit que le disque de la lunette a été strié de six nervures rayonnantes ; il est percé, au centre, d'un large trou circulaire (largeur : 12 cm) ne laissant presque plus voir le ruban qui l'attache au centre du motif ; ce ruban se déploie ensuite sous la lunette jusqu'au pied de la tige médiane que porte l'anneau. Autour du motif, lunette et rubans devaient être cantonnés par des lettres aussi hautes que le balustre : le I qu'on attendrait à gauche est coupé mais le F à droite est encore bien lisible, ainsi que le début d'un nouveau motif de lunette suspendue par un ruban.

Ce décor, commun aux fragments 210 et K.6., est une transposition d'un motif du palais ducal de Venise dans lequel des panneaux creux sont ornés de "chapeaux de triomphe", suspendus comme des chutes d'ornements et entourés de rubans abondamment déployés, les deux panneaux étant séparés par des pilastres en fort relief.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie du décor d'un garde-corps de balcon ou d'un haut d'escalier.

8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : mêmes hypothèses que pour le fragment du musée lapidaire : soit une frise située entre le deuxième et le troisième étage du pavillon d'escalier est, côté cour, servant de garde-corps à la fenêtre de la chambre haute (cf. Gaignières 1680) ; soit le balcon de la loggia du 2ème étage (côté cour) de la composition triomphale de l'entrée du château. La deuxième hypothèse est la plus probable, bien qu'elle nous soit suggérée par un mauvais dessin (cf. Gaignières 1692), parce que la liste de 1933 provient en très grande partie des décombres de l'aile occidentale.

9) LIEU DE CONSERVATION : mas de Molinié, à Assier.

10) INVENTORIÉ EN 1998. (Madame Roussel)

FRAGMENT K. 6



2-6-11-

modillon

2-6-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : modillon sculpté ; sous une moulure, 2 enroulements superposés en forme de balustres dessinent latéralement une volute en S. Le rouleau supérieur est en forte saillie par rapport à l'autre.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre brute, quadrangulaire, dont une extrémité est sculptée en forme de modillon ; l'autre extrémité est rugueuse, sans doute encastrée dans un mur jusqu'à la partie sculptée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : partie inférieure cassée du côté du modillon.

5) MESURES

* du bloc :

Hauteur : 0,40 m

Largeur : 0,40 m

Longueur : 0,92 m et 0,70 m

* du modillon :

Hauteur : 0,35 m

Saillie de la partie sculptée : 0,22 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : balustres en double poire, la partie médiane nettement creusée forme une ligne verticale de 5 cm de large quand on regarde le modillon de face ; les 2 balustres sont décorés de feuilles lancéolées, abondantes, symétriquement superposées et finement découpées et sculptées.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'un ensemble de consoles qui soutenaient l'un des chemins de ronde, ou l'étroite terrasse du 2^{ème} étage du nord de l'aile nord. Mais, le fait que les six fragments semblables 254 à 259 proviennent ensemble de la grange Murat, nous incite à penser qu'il soutenait la terrasse nord.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château. (ou chemin de ronde de l'aile est et de la tour nord-est) .

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur ouest de la grange Murat, puis donné au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933 .

INV. 254

(255)



2-6-12-

modillon

2-6-12-

1) NATURE DU FRAGMENT : console de pierre à 2 enroulements superposés en forme de balustres dessinant latéralement une volute en S. Le balustre supérieur est en forte saillie.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre brute, grossièrement quadrangulaire, dont une extrémité est sculptée en forme de modillon, l'autre étant brute ; le haut du modillon est percé d'un trou de scellement sur la moulure supérieure à 5 cm environ du bord de la moulure, un peu à gauche du centre.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon ; modillon cassé en bas et à gauche, épaufrure sur la moulure supérieure ; flanc latéral droit taillé très irrégulièrement

5) MESURES

du bloc,

Hauteur : 0,40 m

Largeur : 0,38 m

Longueur : 0,90 m et 0,60 m

du modillon,

Hauteur : 0,35 m

Saillie de la partie sculptée : 0,25 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : balustres bien feuillés comme les fragments 254 à 259.

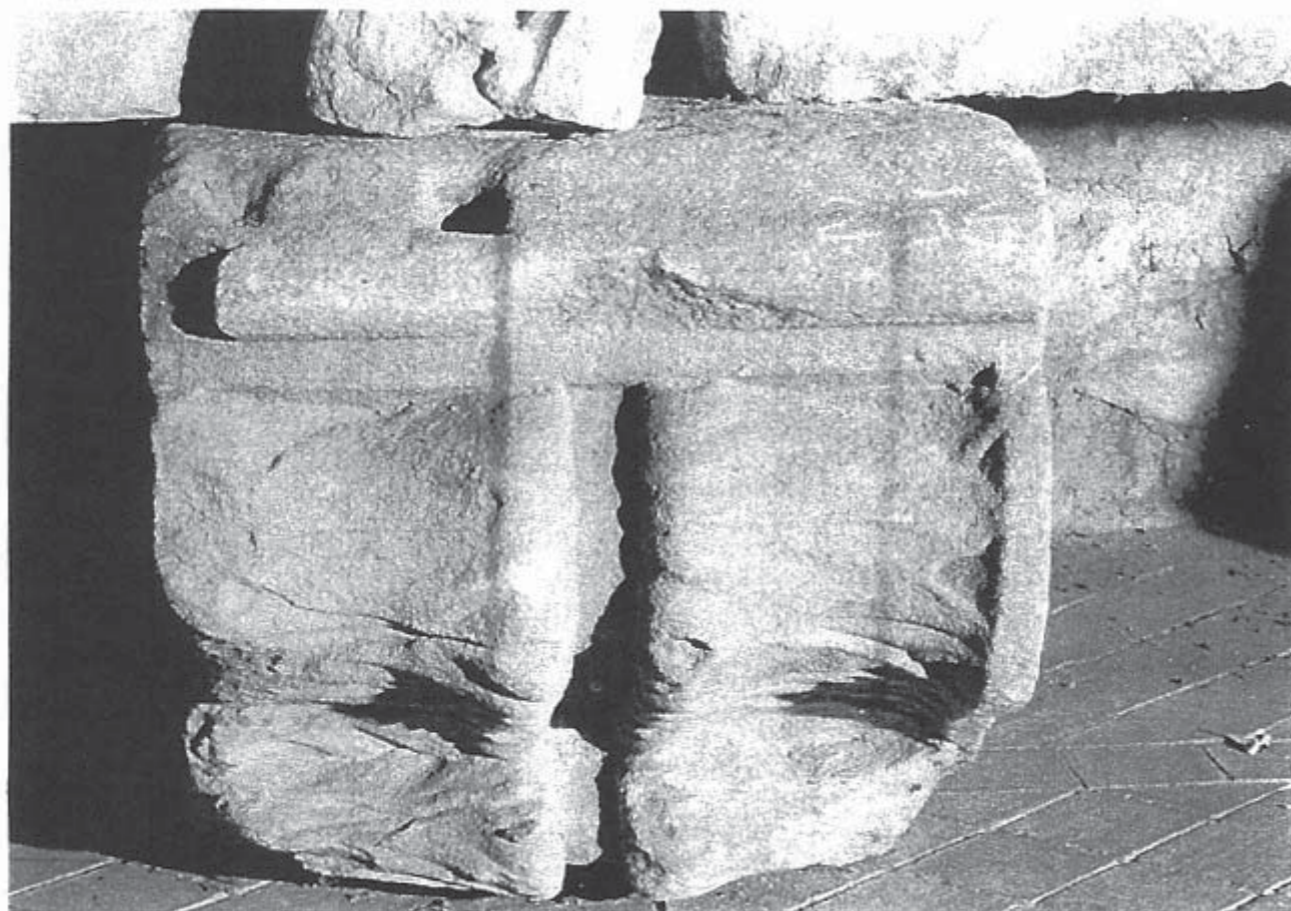
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'un ensemble de consoles soutenant la terrasse du 2^{ème} étage du nord de l'aile nord où se trouvait scellé un garde-corps métallique.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur ouest de la grange Murat, puis donné par la famille Murat au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

INV. 255



2-6-13-

modillon

2-6-13-

1) NATURE DU FRAGMENT : cf fragments 254 et 255.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : cf fragments 254 et 255 ; présente comme le fragment 255 un trou de scellement sur la moulure supérieure, légèrement plus décentré vers la gauche. Ce trou est en position oblique vers l'extérieur. (cf. 2-6-12-)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : meilleur que le précédent (bien que la moulure supérieure soit cassée en 2 endroits) parce que le balustre inférieur est presque intact.

5) MESURES

du bloc,

Hauteur : 0,40

Largeur : 0,40 m

Longueur : 0,92 m et 0,70 m

du modillon,

hauteur : 0,35 m

saillie de la partie sculptée : 0,22 m

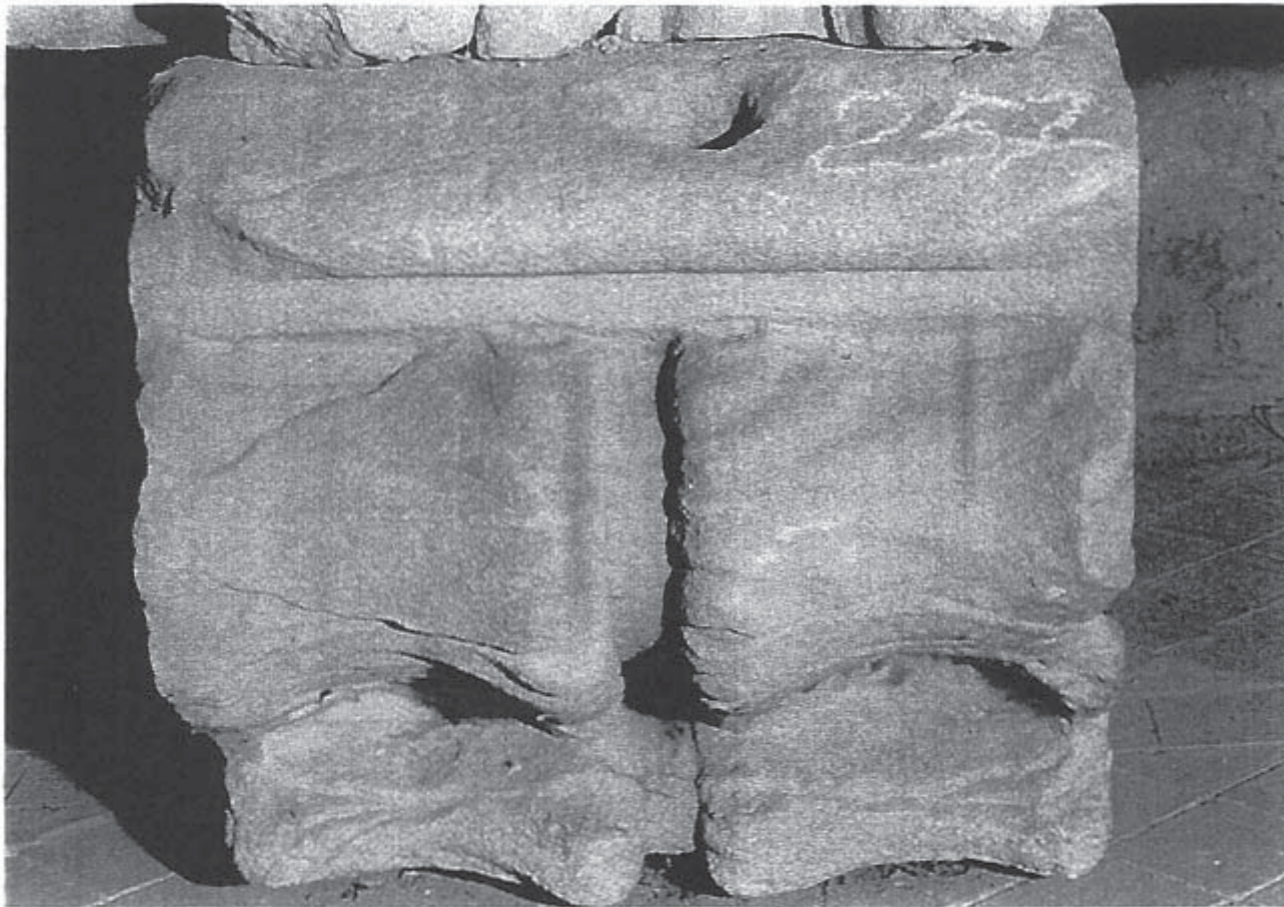
6) DÉCOR SCULPTÉ : balustres abondamment feuillés comme les fragments 254 et 255.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'un ensemble de consoles soutenant l'étroite terrasse du 2^{ème} étage du nord de l'aile nord, où se trouvait scellé un garde-corps métallique.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur ouest de la grange Murat, puis donné au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933. Actuellement : INV. 256



252

2-6-14-

1) NATURE DU FRAGMENT : console de pierre à 2 enroulements superposés en forme de balustres dessinant latéralement une volute en S ; forte saillie du balustre supérieur.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : cf. frag. 254, 255, 256 ; le trou de scellement est légèrement décentré vers la droite et il a 7 cm de profondeur. Ce trou est en position oblique vers l'extérieur. (cf. 2-6-12- et 2-6-13-)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon, malgré quelques épaufrures sur les arêtes du modillon et de sa moulure supérieure.

5) MESURES : du bloc,
Hauteur : 0,40 m
Largeur : 0,40 m
Longueur : 0,90 m en haut et 0,75 m en bas.
du modillon,
Hauteur : 0,35 m
Saillie de la partie sculptée : 0,21 m.

6) DÉCOR SCULPTÉ : balustres abondamment feuillés comme les fragments analogues 254, 255 et 256.

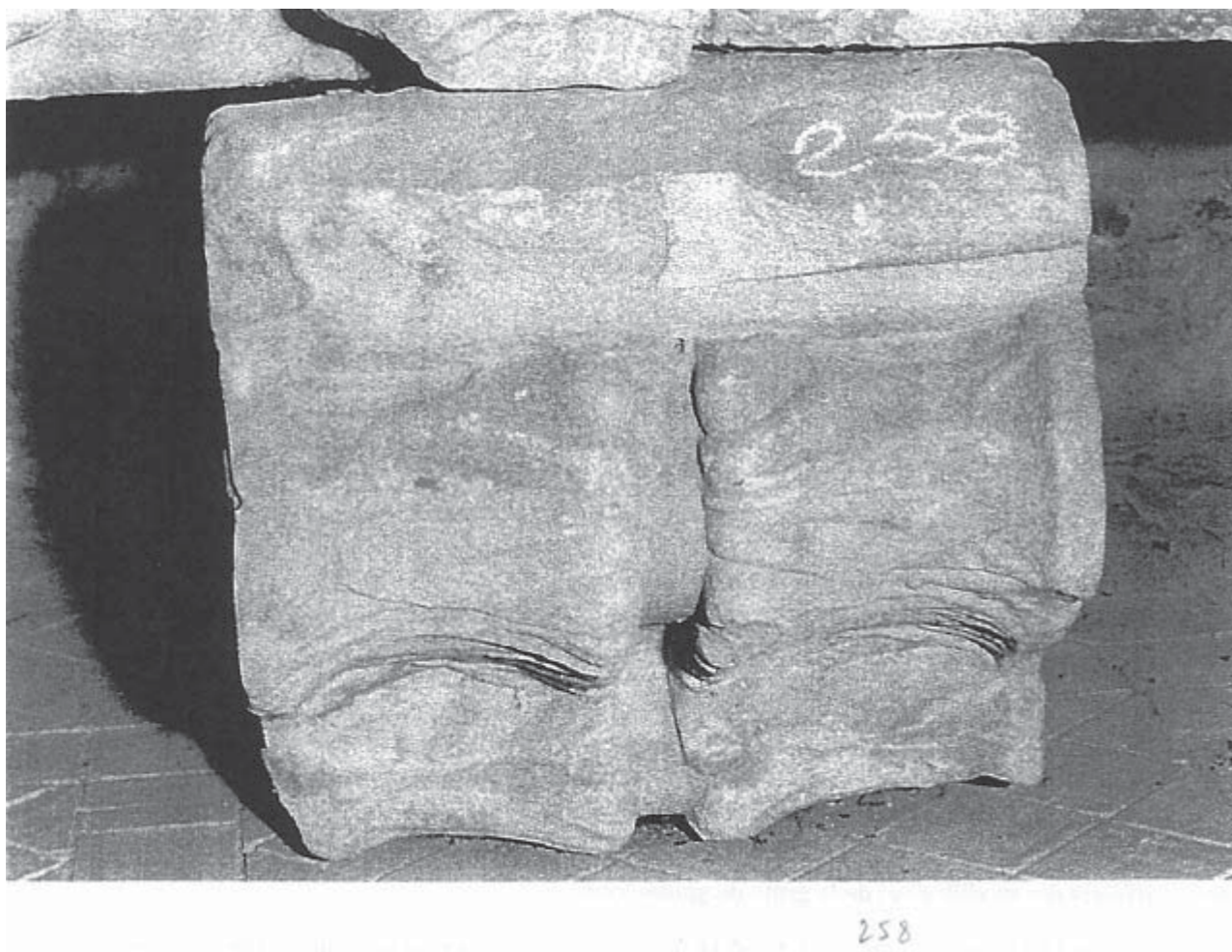
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'un ensemble de consoles soutenant l'étroite terrasse du 2^{ème} étage du nord de l'aile nord ; la place irrégulière des trous de scellement révèle un rythme différent des modillons et de la grille du garde-corps.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur ouest de la grange Murat, puis donné au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

Actuellement : INV. 257



2-6-15-

modillon

2-6-15-

1) NATURE DU FRAGMENT : console de pierre à 2 enroulements superposés en forme de doubles balustres séparés par un sillon vertical de 5 cm de large ; ces balustres sont ornés latéralement de volutes en S ; forte saillie du balustre supérieur.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc grossièrement quadrangulaire (cf. les frag. 254 à 257) avec modillon mais sans trou de scellement sur sa surface supérieure.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : partie sculptée en bon état sauf, à gauche, le modillon et la moulure supérieure en partie cassés (est-ce l'emplacement d'un trou de scellement ?) ; l'arrière est abîmé.

5) MESURES
 du bloc,
 Hauteur : 0,40 m
 Largeur : 0,38 m
 Longueur : 0,90 m en haut et 0,75 m en bas.
 du modillon,
 Hauteur : 0,35 m
 Saillie de la partie sculptée : 0,21 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : même décor feuillé sur les deux doubles balustres que sur les frag. 254 à 257.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie d'un ensemble de consoles soutenant l'étroite terrasse du 2^{ème} étage nord de l'aile nord du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord réemployé dans le mur ouest de la grange Murat , puis donné au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

INV. 258

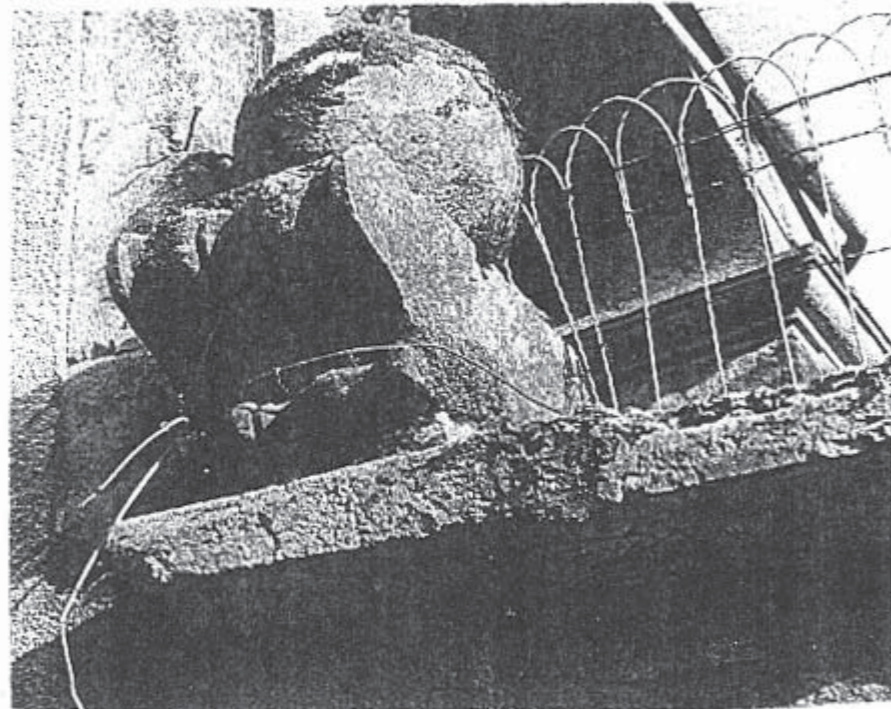
modillon

2-6-16-



257

2-6-16 et 2-6-17--



A-7-6

A-7-6

1) NATURE DU FRAGMENT : console à deux enroulements superposés composés chacun d'un double balustre que sépare un sillon vertical de 5 cm de large ; ces balustres se terminent latéralement par des volutes en S ; forte saillie du balustre supérieur.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire analogue aux fragments 254 à 258 avec un trou de scellement presque au milieu de la partie supérieure de la moulure qui termine le haut du modillon.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : modillon retaillé à gauche.

5) MESURES

* du bloc,

Hauteur : 0,40 m

Largeur : 0,38 m

Longueur : 0,90 m en haut et 0,75 m en bas.

* du modillon,

Hauteur : 0,35 m

Saillie de la partie sculptée : 0,21 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : même décor feuillé sur les balustres que sur les fragments 254 à 258, mais plus effacé.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie du même ensemble de consoles que les fragments précédents soutenant la terrasse de l'aile nord du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie supérieure de la corniche placée sous les dalles de la terrasse nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : d'abord remployé dans le mur ouest de la grange Murat de Montai, puis donné au musée du château en 1934.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

INV. 259

- 1) NATURE DU FRAGMENT : modillon sculpté à volutes, très semblable à celui que l'on peut encore voir en place à l'angle de la tour nord-ouest et du commencement du 2^{ème} étage au nord de l'aile nord du château.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre brute, quadrangulaire, scié sur ses longs côtés, dont une extrémité est sculptée en forme de modillon ; l'autre extrémité est restée brute. Ce bloc sert de support à l'une des deux sphères de pierre provenant également du château. (fragments A.7.1. et A.7.2.)
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le modillon en forme de console est bien conservé.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - * du bloc,
 - Hauteur : 0,40 m
 - Largeur : 0,38 m
 - Longueur :
 - * du modillon,
 - Hauteur : 0,35 m
 - Saillie de la partie sculptée : 0,23 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : les volutes forment quatre saillies parallèles, les courbes du haut étant plus en saillie que celles du bas. Leur enroulement, dépourvu de décor supplémentaire, prend la forme de deux petits balustres séparés par une ceinture centrale un peu plus profonde. On peut voir le même type de consoles, encore en place, à l'angle extérieur NO de l'aile nord, au 2^{ème} étage du château. (voir ill.). Les mêmes existent au château contemporain de Veuil.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : support galbé en S d'un membre horizontal.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étant donné l'origine des autres emplois de la maison Carbonnel, ce fragment en forme de console doit provenir de la série la plus basse des deux rangées de modillons de la corniche nord, (à l'aile nord du château) ; cette lourde corniche portait l'étroite terrasse située devant le comble en surcroît de la galerie.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : support d'une sphère de pierre, ce fragment n'a plus aucune fonction constructive ; il est réemployé sur la terrasse de la maison Carbonnel d'Assier comme élément décoratif. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cet agrandissement proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord. La terrasse est une construction complémentaire exécutée un peu plus tard avec des matériaux conservés par maître Carbonnel.

FRAGMENT A. 7.4.



INV-SUP-035

1) NATURE DU FRAGMENT : morceau brisé de panneau avec trace de bas-relief.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de forme quadrangulaire présentant trois côtés rectilignes en angle droit, avec une large surface plane, moulurée en partie d'un angle de panneau creux.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : scié sur deux côtés, descellé sur deux autres, conserve une petite portion de bas-relief intacte.

5) MESURES

Hauteur : (dans sa position actuelle) 0,13 m

Largeur : 0,28 m

Epaisseur : 0,27 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le fond plat paraît avoir été occupé par une épée de grand écuyer dont il ne reste qu'un petit segment de lanière du baudrier enroulée en volute.

La mouluration est un peu différente de celle des panneaux du sud de la cour : le bandeau plat en relief est remplacé par un large talon suivi d'un filet, puis d'un talon étroit et d'un dernier filet avant le fond uni.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : peut-être un panneau de frise, bien que le profil du corps de moulures soit légèrement différent et que l'entourage lisse du panneau creux soit inhabituel.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : pourrait provenir de l'extrémité d'une frise se perdant dans l'insertion de la grande vis hors-oeuvre.

9) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château.

10) INVENTORIÉ EN 2000.

INV. SUP. 035.

3-1-11--



B.2.

- 1) NATURE DU FRAGMENT : chapiteau de pilastre, d'ordre corinthien surmonté d'un bandeau.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : fragment très irrégulier qui a l'apparence de deux blocs superposés : un bloc quadrangulaire presque cubique très érodé, dont le haut ressaut et débordé sur la partie basse, est surmonté d'une bande moulurée renflée de deux ressauts ; la bande se prolonge à droite soutenue par un morceau de pierre nue qui sert de dernier claveau avant l'imposte d'un portail.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très érodé, surtout à gauche, et peu lisible (ne peut se comprendre que par analogie avec les chapiteaux du château) . Les angles du tailloir sont cassés.
- 5) INVENTORIÉ EN 1933
- 6) MESURES du chapiteau :
 - Hauteur : 0,27 m
 - Largeur : 0,28 m et 0,36 m
 - Épaisseur : non mesurable
 - Hauteur de la bande ; 0,17 m
 - Largeur de la bande : 0,44 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : de chaque côté de la corbeille du chapiteau, à peine évasée, une large feuille d'acanthé s'élève jusqu'au tailloir, puis, vers le centre, deux feuilles plus petites entourent le motif médiant, une tige florale portant gousse et fleuron (il en reste la trace) ; entre les 2 feuilles latérales, et sans doute de chaque côté, la collerette du caulicole d'où sortent deux branches, l'hélice et le départ de la volute, qui devait se confondre avec l'angle très proéminent du tailloir brisé. La tige centrale monte jusqu'au tailloir où s'épanouissait la partie supérieure de la fleur (effacée) .
 Au-dessus du tailloir, la bande en épouse les ressauts. Cette bande, bordée d'une fine doucine dans sa partie supérieure et d'un talon plus important dans sa partie basse, est séparée du tailloir par une gorge bien marquée.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : malgré la forte érosion des reliefs, on peut constater que ce chapiteau est assez élaboré ; il rappelle ceux du prieuré de Saint-Ouen à Chémazé ou de la porte de l'escalier à l'Hôtel d'Alluye à Blois ; on peut surtout le rapprocher du chapiteau qui couronne le pilastre de gauche de la baie du 1er étage, au nord de la loggia, sur la cour du château d'Assier (ce chapiteau resté en place est un peu moins érodé que le fragment B.2. bien que les motifs d'angle en soient également cassés.)
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : couronnement du pilastre d'une fenêtre de la cour, soit au 1er ou au 2ème étage de la galerie, soit comme le chapiteau en place (moulage 138) au nord de la façade est de l'aile occidentale, ces deux parties de l'édifice étant les plus récentes.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : remployé à l'imposte d'un portail entre deux maisons sur la place de l'église d'Assier.

FRAGMENT B. 2

3-1-13-

encadrement de porte (chapiteau de pilastre) ?

3-1-13-

1) NATURE DU FRAGMENT : restes défigurés d'un chapiteau de pilastre.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc grossièrement quadrangulaire, présentant en relief sur un fond de moulures la forme d'une corbeille de chapiteau.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : toute la face du chapiteau a disparu. Le bas du bloc est cassé très irrégulièrement.

5) MESURES

Hauteur : 0,23 m
Largeur : 0,25 m
Épaisseur : 0,18 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : disparu ; seuls demeurent derrière la corbeille une large bande soulignée par un petit bandeau en retrait et le fort relief de la corbeille brisée.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : difficile à préciser.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : inconnue.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 2000

INV.SUP.062



INV. SUP. 062



B-1

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment gauche d'un dessus de porte, sculpté à la fois en haut et en bas-relief.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face abondamment sculptée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc (peut-être monolithe à l'origine) a été mal séparé de la pierre médiane du linteau dont il provient et a subi des épaufrures dans sa partie inférieure gauche qui y ont effacé le relief mouluré. Mais la qualité de la sculpture et la souplesse des lignes restent saisissantes.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,48 m

Largeur : 0,64 m

Épaisseur : environ 0,35 m : le fragment est remployé comme agrafe au portail d'entrée d'une cour.

7) DÉCOR SCULPTÉ : le décor ne se comprend qu'à partir de sa fonction ; fragment supérieur gauche d'un linteau de porte, il présente de bas en haut et de droite à gauche, les fascies horizontales moulurées du chambranle, prolongées en double ressaut au-dessus de ce qui devait être un pilastre sur dossier ; en amortissement à l'aplomb de ce ressaut, un oiseau en haut-relief se détache sur le fond en léger relief d'une large frise décorative qui débord vers la gauche le cadre intérieur du chambranle. En haut et à gauche du fragment, une mouluration complexe occupe entièrement les 2 côtés de l'angle tout en formant un adoucissement dont la tête de l'oiseau occupe le centre. Le petit écoinçon creusé en triangle est garni d'une rose.

Chaque partie de ce décor est soigneusement sculptée. Le chambranle comporte 3 fascies, les deux premières sont de simples bandes de largeur et de relief croissants soulignées par un filet ; dans la 3ème fasce, le filet s'élargit jusqu'à égaler la fasce et porte un rang continu d'olives et de perles préparant le relief plus accentué de la 3ème bande. Tout ce décor se retrouve sur le double ressaut qui sert de socle à l'oiseau.

Celui-ci, tourné vers la gauche, c'est à dire vers l'extérieur de la baie semble prêt à s'envoler, le cou tendu, les ailes battantes et dressées ; elles forment un V placé à l'aplomb du pseudo-chapiteau qui termine le pilastre du chambranle. Mais il est retenu par sa queue longue et fine attachée grâce à un anneau à un candélabre (ou à une chute florale) dont on voit la moitié sciée sur la partie droite de la pierre. Ce motif évoque (en plus dynamique) les oiseaux adossés sur la corbeille du chapiteau d'une colonne de l'hôtel d'Alluye à Blois. L'oiseau est un hybride, une colombe dont la queue s'enroule en double boucle comme un serpent et se termine en fleuron ; des plumes terminales de son dos sortent d'autres fleurs plus légères dont une partie revient sous le cou de la colombe et portait peut-être une chute ornementale, occupant l'espace entre le pilastre et la mouluration extérieure du chambranle.

Cette mouluration est une triple bande en ébrasement jusqu'au nu du mur. La 1ère et la plus large fait encore partie de la frise : c'est là que s'étalent la moitié supérieure de la double boucle et le fleuron qui accompagne l'élan de l'oiseau. La 2ème porte une tresse simple à oeil central ; elle est large de 0,035 m et faite de deux bandelettes légèrement concaves, comme on peut en voir aux dessus de porte du château de Gaillon. La 3ème est un simple bandeau qui se sépare en deux pour former le petit triangle de l'écoinçon.

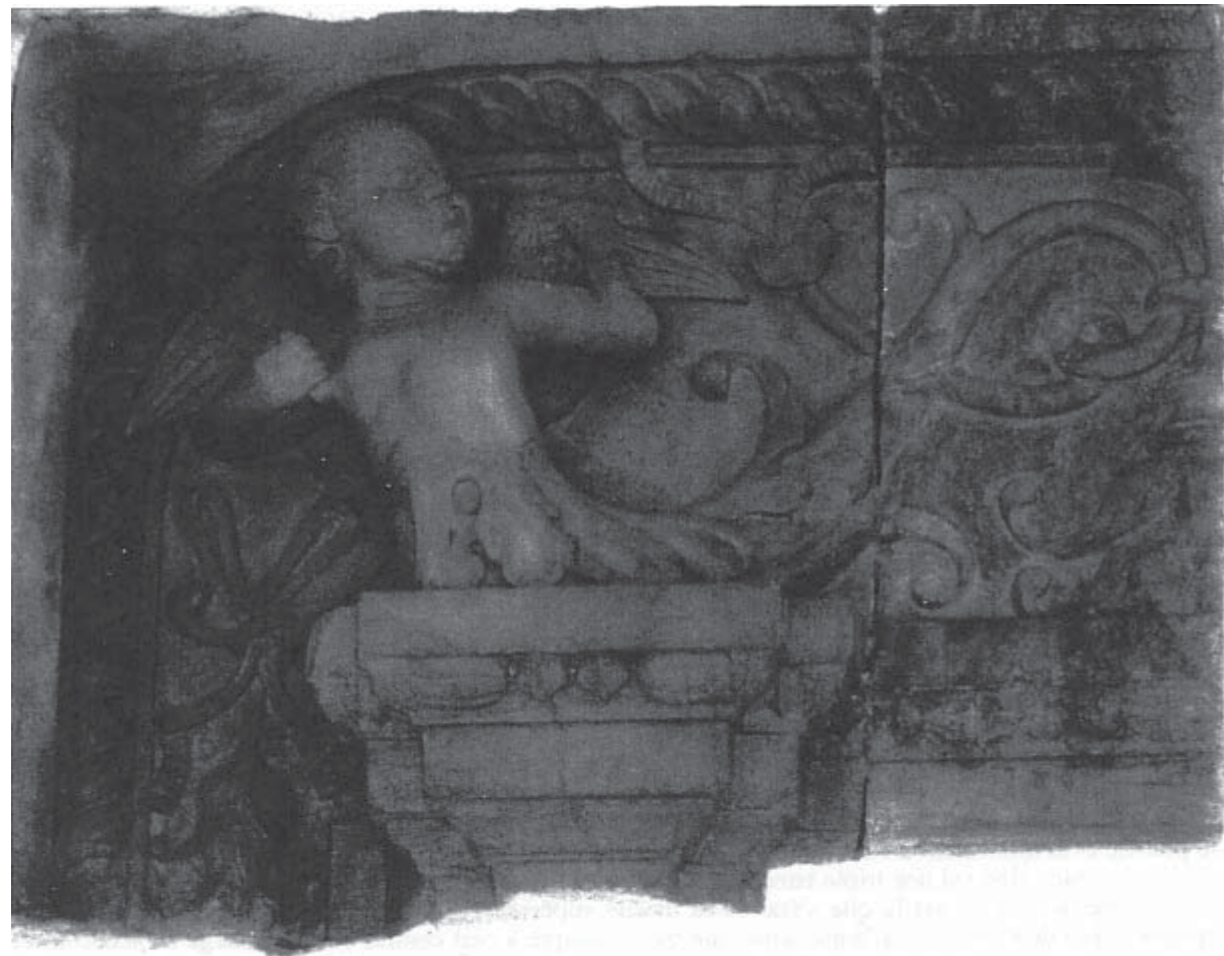
Le débord des motifs, la pénétration des lignes et la gracieuse hybridation de la colombe, le choix d'un chambranle à fascies, les motifs à l'antique de la tresse et du chapelet de perles révèlent un goût italianisant très raffiné se mêlant aux souvenirs des habitudes de la sculpture gothique.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : dessus de porte, comme à Gaillon, où l'on peut voir des compositions décoratives du même genre.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : linteau d'une porte de chambre.

10) LIEU DE CONSERVATION : sert de clé ou d'agrafe étrange, au sommet d'un portail entre deux maisons sur la place de l'église d'Assier.

FRAGMENT B. 1



G.06

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment gauche d'un dessus de porte, sculpté à la fois en haut et en bas-relief.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face abondamment sculptée. Le bloc est constitué de deux pierres (de couleurs différentes) imparfaitement raccordées dans le remploi, mais sculptées pour être à la suite.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie droite du fragment a été sciée ; les 2 parties sont remployées séparément dans le mur du repos d'un escalier rampe sur rampe dont les murs et les marches proviennent du château.

La sculpture, dans l'ensemble très bien conservée à l'intérieur d'une maison, a dû être cassée au moment de la démolition : il manque le bras gauche du *putto* et son visage est érodé.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES : Hauteur : 0,49 m, à gauche, et 0,45 m à droite

Largeur : 0,63 m

Épaisseur : environ 0,35 m (calculée d'après les mesures du fragment B.1. remployé comme agrafe au portail d'entrée d'une cour.)

7) DÉCOR SCULPTÉ : le décor ne se comprend qu'à partir de sa fonction ; partie supérieure gauche d'un linteau de porte, il présente (comme le fragment B.1.) de bas en haut et de droite à gauche, les fascies horizontales moulurées du chambranle, prolongées en double ressaut au-dessus de ce qui devait être un pilastre sur dossier ; en amortissement à l'aplomb de ce ressaut, un *putto* en haut-relief se détache sur le fond en léger relief d'une large frise décorative qui déborde vers la gauche le cadre intérieur du chambranle. En haut et à gauche du fragment, une mouluration complexe occupe entièrement les 2 côtés de l'angle tout en formant un adoucissement dont la tête de l'enfant occupe le centre. Le petit écoinçon creusé en triangle est garni d'une rose épanouie.

Chaque partie de ce décor est soigneusement sculptée. Le chambranle comporte 3 fascies, les deux premières sont de simples bandes de largeur et de relief croissants soulignées par un filet ; dans la 3ème fasce, le filet s'élargit jusqu'à égaler la fasce et porte un rang continu d'olives et de grains ornés (une olive suivie de 2 grains) préparant le relief plus accentué de la 3ème bande. Tout ce décor se retrouve sur le double ressaut qui sert de socle au *putto*.

Celui-ci, le buste tourné vers la gauche, se retourne vers la droite, c'est à dire vers l'intérieur de la baie. La perte du bras rend le *contrapposto* un peu étrange et l'interprétation du geste énigmatique. Le bras droit replié vers l'arrière tient bien haut une coupe enflammée dont la ligne oblique se dirige vers l'écoinçon. Derrière la tête bouclée, les ailes pointues et largement ouvertes étalent des rangées de petites plumes terminées par de longues rémiges.

Mais ce *putto* est hybride ; à partir de la taille une ceinture de perles semble placer sur lui une robe de feuillages découpés comme des acanthes, d'où sort en remontant vers la droite une longue queue dont la boucle est retenue par un anneau à la fois à un pied de candélabre (ou à un vase) et au motif qui devait marquer le centre du panneau. (les fragments G.6 et G.7 étaient séparés par un fragment disparu) Revenant vers la gauche, la queue s'enroule et s'achève en collerette et rubans. Sous le bras replié très en relief, l'espace entre le socle du *putto* et la mouluration extérieure de la porte est occupé par un grand noeud de rubans auquel est pendu un fleuron renversé.

Cette mouluration est une triple bande en ébrasement jusqu'au nu du mur. La 1ère est un étroit réglet ; la 2ème porte une tresse simple à oeil central ; elle est large de 0,035 m et faite de deux bandelettes légèrement concaves, comme on peut en voir aux dessus de porte du château de Gaillon. La 3ème est un simple bandeau qui se sépare en deux pour former le petit triangle de l'écoinçon.

Le débord des motifs, la pénétration des lignes et la gracieuse hybridation du *putto*, le choix d'un chambranle à fascies, les motifs à l'antique de la tresse et du chapelet de grains révèlent un goût italianisant très raffiné se mêlant aux souvenirs des habitudes de la sculpture gothique.

8) ETAT ORIGINEL, FONCTION ET SITUATION PROBABLES : dessus de porte, de salle ou de chambre, comme à Gaillon, où l'on peut voir des compositions décoratives du même genre.

9) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier, construite avec les matériaux du château.

FRAGMENT G.06

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment droit d'un dessus de porte, sculpté en haut et en bas-relief.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face abondamment sculptée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc a été scié, sans doute à l'endroit d'un joint ; les 2 parties latérales sont remployées séparément dans le mur du repos d'un escalier rampe sur rampe dont les murs et les marches proviennent du château. Il s'agit ici de la partie terminale droite.

La sculpture, dans l'ensemble très bien conservée à l'intérieur d'une maison, a dû être cassée au moment de la démolition : il manque le bras droit du *putto* et, en haut, une partie de la tresse.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,50 m,

Largeur : 0,65 m

Épaisseur : environ 0,35 m (calculée d'après les mesures du fragment B.1. remployé comme agrafe au portail d'entrée d'une cour.)

7) DÉCOR SCULPTÉ : Ce fragment est très semblable au G.06. mais non identique.

Le décor, là aussi, ne se comprend qu'à partir de sa fonction ; partie supérieure droite d'un linteau de porte, il présente (comme le fragment G.06) de bas en haut et de gauche à droite, les fascies horizontales moulurées du chambranle, prolongées en double ressaut au-dessus de ce qui devait être un pilastre sur dossier ; en amortissement de ce ressaut, un *putto* en haut-relief se détache sur le fond en léger relief d'une large frise décorative qui déborde vers la droite le cadre intérieur du chambranle. En haut et à droite du fragment, la même mouluration complexe occupe entièrement les 2 côtés de l'angle tout en formant un adoucissement dont la main du *putto* occupe le centre. Le petit écoinçon creusé en triangle est garni d'une rose épanouie.

Chaque partie de ce décor est délicatement sculptée. Le chambranle comporte 3 fascies, les deux premières sont de simples bandes de largeur et de relief croissants soulignées par un filet ; dans la 3ème fasce, le filet s'élargit jusqu'à égaler la fasce et porte un rang continu d'olives et de grains (une olive suivie de 2 grains) préparant le relief plus accentué de la 3ème bande. Tout ce décor se retrouve sur le double ressaut qui sert de socle au *putto*.

Celui-ci, le buste tourné vers la droite, donc dans le sens opposé à son pendant, regarde pourtant comme lui vers la droite, c'est à dire vers l'extérieur de la baie. La perte du bras droit du *putto* découvre l'aile où reste fiché un morceau d'objet énigmatique. L'autre bras replié vers l'extérieur tient bien haut une trompette dont le fanon carré cache l'aile gauche. Derrière la tête bouclée, l'aile droite s'élève avec un mouvement de torsion.

Ce *putto* est hybride lui aussi ; un feston de perles termine à la taille le maillot couvrant le buste ; il en sort une robe de feuillages, découpés comme des acanthes, qui se métamorphosent en remontant vers la gauche en une longue queue dont la boucle est retenue par un anneau à un objet hybride, symétrique de celui du fragment G. 06 (motif végétal dont on voit la moitié du fleuron renversé) . Revenant vers la droite, la queue végétalisée s'enroule et s'achève en collerette et rubans. Sous le bras replié, très en relief, l'espace entre le socle du *putto* et la mouluration extérieure de la porte est occupé par les 2 noeuds d'un ruban auquel est pendu un fleuron renversé. Les motifs d'angles sont ainsi légèrement variés.

Cette mouluration en ébrasement jusqu'au nu du mur contient une tresse simple à oeil central (large de 0,035 m et faite de deux bandelettes légèrement concaves, comme on peut en voir aux dessus de porte du château de Gaillon) entre 2 bandes, la 1ère plus basse, étroite et peu en relief, et la 3ème, un large bandeau qui se sépare en deux pour former le petit triangle de l'écoinçon.

Ces gracieuses différences dans la symétrie accentuent le raffinement de cette composition.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : dessus de porte, comme à Gaillon, où l'on peut voir des compositions décoratives du même genre. Il manque la partie centrale du décor entre les fragments G. 06 et G. 07.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : linteau d'une porte de chambre.

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier, construite avec les matériaux du château.

FRAGMENT G. 07



G-07



1) NATURE DU FRAGMENT : la qualité de la pierre et de la sculpture font penser à un décor intérieur - peut-être placé au-dessus d'une porte de salle (idée suggérée par M. Br. Tollon) . Ce panneau pouvait être plus haut que large.

2) MATERIAU : calcaire très fin semblable à celui du pilier du 1er étage de l'aile ouest.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau sculpté quadrangulaire scellé dans le mur d'une maison agrandie aussitôt après la démolition du château d'Assier.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : sculpture d'excellente qualité ; le motif est sans doute entier à droite et à gauche, mais scié et donc amputé horizontalement en haut et en bas ; la partie basse se laisse deviner par comparaison avec un autre fragment tombé de la grande lucarne de l'entrée (Inv.209) , mais le descellement du haut a entraîné la brisure partielle de la figure de droite. L'ensemble a perdu son cadre mouluré et ses dimensions exactes d'origine.

5) INVENTORIÉ EN 1933 (mais reconnu depuis toujours comme venant d'Assier)

6) MESURES

Hauteur : 0,62 m

Largeur : 1,28 m

Épaisseur : 0,37 m + 0,21 m pour les reliefs (le bloc étant utilisé comme garde-corps d'une loggia, l'épaisseur et l'arrière bouchardé du bloc sont parfaitement visibles) .

7) DÉCOR SCULPTÉ : en haut et au centre, un baldaquin en 1/2 cercle, finement sculpté en haut relief, d'où descendent de souples draperies serrées sur les côtés de la composition par des liens que tiennent deux petites figures nues placées de face, surmonte les armes du roi. On distingue en effet, en bas, la partie supérieure d'une couronne royale fermée ornée en son centre d'une fleur de lys ; on voit aussi le haut des ailes des portants, semblables à ceux du fragment 209 de l'inventaire.

Le morceau de bravoure est ici le baldaquin : privé de son sommet en pointe, il laisse encore voir d'élégantes ondulations entremêlées de fleurs de lys (visibles de dessus) ; la frise circulaire qui structure la tente est une bande large de 11 cm, bordée d'une petite corniche supérieure en doucine et d'une moulure inférieure en talon. Entre les deux, la frise (6 cm) alterne 5 motifs sur un fond nu : au centre un carré sur pointe entouré de 4 boulets, de part et d'autre un passe-boulet circulaire, avec son boulet, est entouré de flammèches, enfin 2 carrés creux sont cantonnés de 4 boulets. Une frange fine et souple descend de la structure annulaire rigide de la tente. De part et d'autre du drapé pyramidant, de légers rubans terminés par un gland de passementerie ondoient à partir du sommet disparu.

Sur les côtés, 2 personnages ailés en lévitation (aux ailes plus fines que celles des tenants) tiennent les noeuds qui maintiennent ouverte l'entrée du baldaquin : celui de gauche, un petit amour aux yeux bandés tient le cordon de sa main droite. Sa tête et son bras gauche (cassé) sont tournés vers l'autre personnage ailé aux cheveux longs, plus difficile à interpréter parce que maladroitement retaillé - qui pourrait être la déesse de la Fortune. Celle-ci représentée dans un *contrapposto* signifiant sa fuite provocante, tient dans sa main gauche à la fois le cordon d'ouverture de la courtine et une sorte de touffe qui pourrait être la mèche de "l'Occasion". Peut-être s'agit-il, puisque l'Amour poursuit la Fortune, d'une des nombreuses façons dont Galiot représente son cri : "J'ayme Fortune" .

Il manque une partie basse qui devait être aussi haute que cette partie haute ; il faut se représenter des tenants analogues à ceux du fragment 209, qui mesurent 0,68 m de hauteur. On sait que le pavillon formé d'un comble d'où descendaient des courtines retroussées était pour l'empereur et les rois. C'est ici un hommage au roi de France.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : très grand panneau décoratif, combinant le pavillon d'honneur avec l'hommage de Galiot à son roi, sous la forme d'un rébus très personnel.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : dessus d'une des portes intérieures importantes du château. Le matériau rappelle celui du beau pilier du 1er étage de l'escalier.

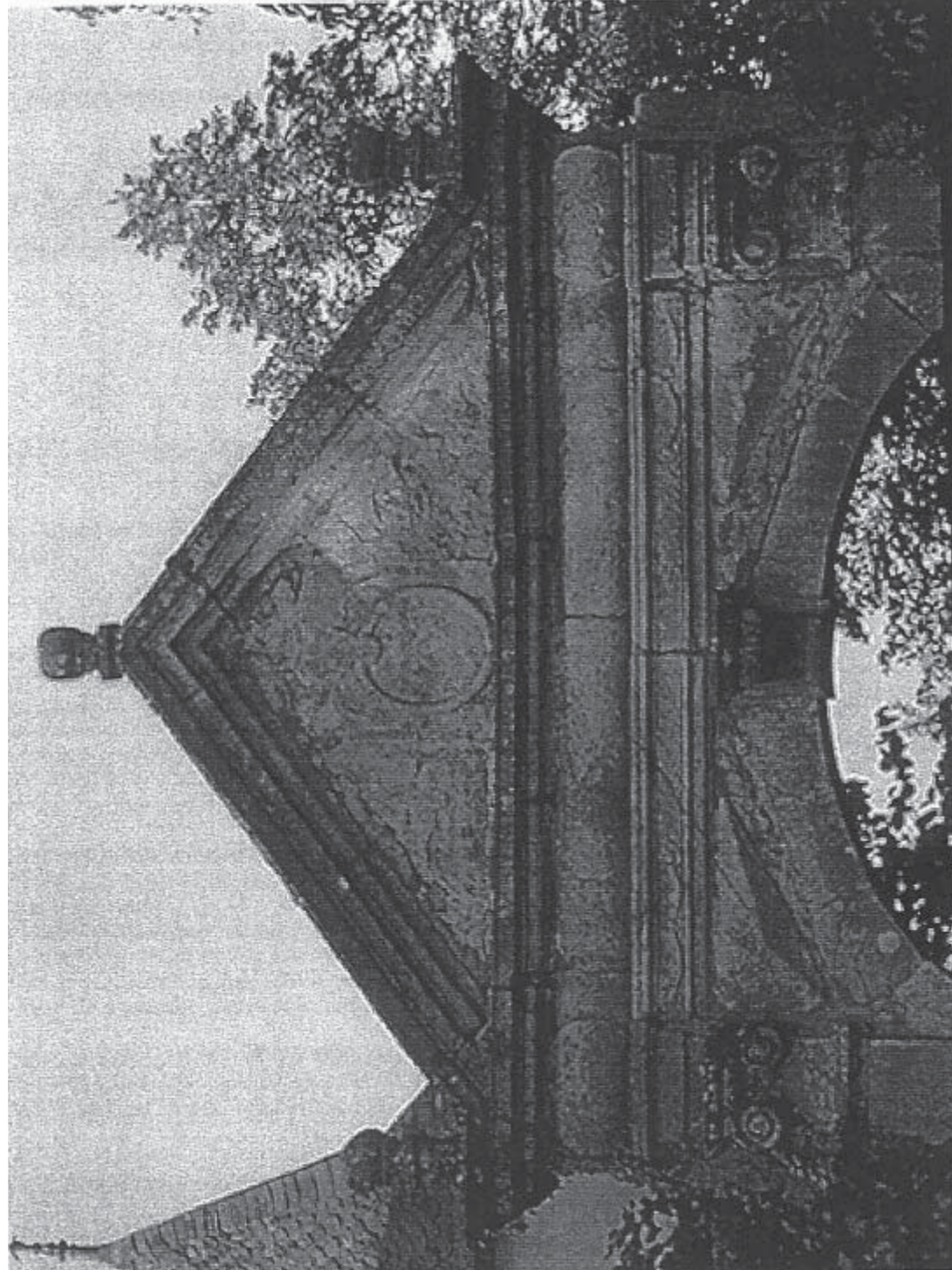
10) LIEU DE CONSERVATION : réemployé au centre du parapet d'une loggia, actuellement vitrée, au lieu-dit Viazac, dans la commune de Livernon.

FRAGMENT V.1

3-3-11-et 3-3-12-

décor de portail (écoinçons)

3-3-11- et 3-3-12-



3-3-12

3-3-11

1) FORME GÉNÉRALE : blocs de pierre triangulaires étroits et allongés sculptés en pointes de diamant.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉS EN 1933

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu érodés par les intempéries.

5) NATURE DES FRAGMENTS : décors d'écoinçons.

6) MESURES

Hauteur : 0,30 m

Largeur : 0,56 m

Épaisseur : inconnue, mais la pointe de diamant fait une saillie de 9cm

7) DÉCOR SCULPTÉ : les fragments V.5. et V.6. sont symétriquement semblables. Placés de part et d'autre de l'agrafe de l'arc du portail dans lequel on les a remployés, ils sont simplement taillés en pyramide dont la base est un triangle rectangle - l'hypoténuse accompagnant de son oblique les claveaux de l'arc.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : leur similitude oblige à les associer dès l'origine, mais il est bien difficile de savoir d'où ils proviennent.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être un autre portail, mais plus petit (ils n'occupent pas tout l'écoinçon), ce qui aurait suggéré le remploi.

10) LIEU DE CONSERVATION : enchâssés avec 5 autres fragments de grès dans un portail du XVIII^{ème} siècle de style ionique, ils ont pour rôle d'occuper les écoinçons entre les corbeilles des chapiteaux des pilastres qui entourent la porte. (maison au lieu-dit Viazac, commune de Livernon.)

FRAGMENTS V.5. ET V.6.



décor de portail (chapiteaux)

3-3-13- et 3-3-14-

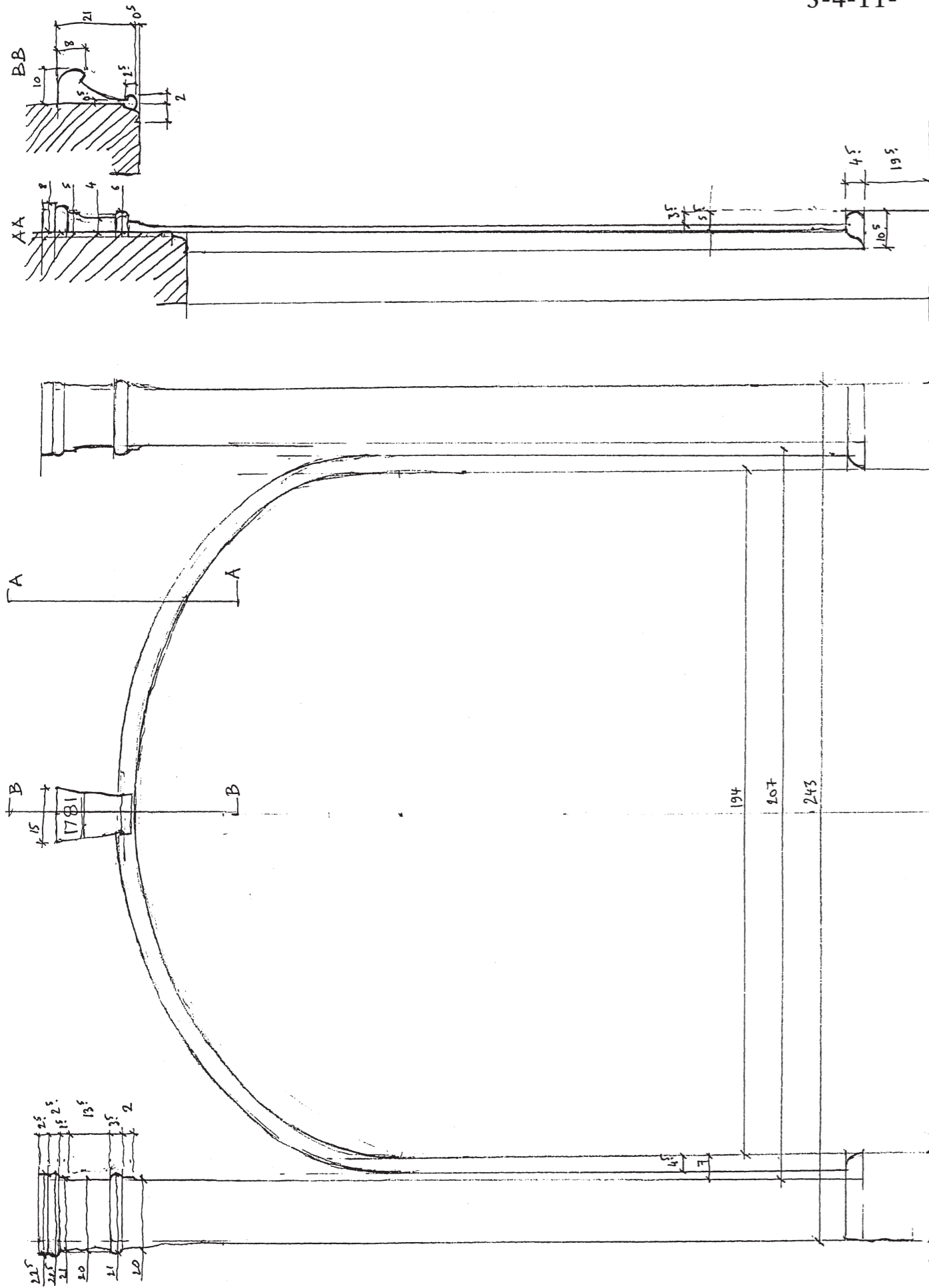
- 1) NATURE DES FRAGMENTS : deux chapiteaux ioniques plats à gorgerin (corbeille nue) .
 - 2) MATÉRIAU : grès (inséré dans un portail en calcaire) .
 - 3) FORME GÉNÉRALE : le bloc de grès coïncide avec l'ensemble du chapiteau : astragale, gorgerin nu, échine, volutes, coussinet et abaque.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : l'usure du grès s'oppose aux arêtes vives et nettes du calcaire de l'architrave et de la frise bombée qui le surmonte. Épaufrement sur la volute de droite du chapiteau de gauche. Abaques et coussinets très usés.
 - 5) MESURES
Hauteur : 0,42 m
Largeur du gorgerin : 0,30 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : le mauvais état du grès laisse cependant visible le vigoureux enroulement des volutes ainsi que la saillie du coussinet horizontal ; les moulures de l'abaque et du coussinet sont effacées ; le reste est nu.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : peut-être de la même origine que les autres fragments de grès insérés dans ce portail au XVIIIème siècle.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la vigueur et la qualité des volutes suggèrent le décor d'un portail extérieur un peu plus tardif que le château de Galiot (travaux du Rhingrave ou d'un duc d'Uzès au XVIIème siècle) .
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : lieu-dit Viazac, commune de Livernon.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1933 (R. Brimo)
 - 11) HISTOIRE DES FRAGMENTS : les 7 fragments de grès , remployés pour décorer un portail d'entrée dans une cour au XVIIIème siècle, font partie d'un ensemble de fragments acheté par M° Thinières en 1768. Officiers des ducs d'Uzès, juges de leur seigneurie d'Assier, ils étaient bien placés pour choisir quelques éléments de décor, au moment de la démolition du château dont ils avaient plusieurs fois assuré l'entretien.
 - 12) SOURCES : Archives notariales du XVIIIème siècle , déposées chez Maître Herbet, à Lacapelle-Marival (Lot) .
- FRAGMENTS V.8. ET V.9.

3-3-13

3-4-11-

portail 1

3-4-11-



1) NATURE DU FRAGMENT : du fait de ses dimensions, ce doit être le portail d'une construction extérieure.

2) FORME GÉNÉRALE : encadrement d'un portail composé d'un arc clavé enserré entre deux pilastres (faits de 9 pierres dont la 6^{ème} sert de sommier et ne fait qu'un avec le claveau situé à la retombée de l'arc) . Les 5 claveaux supérieurs sont appareillés en crossettes (à l'origine en escalier) . Il manque l'entablement.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bien conservé, mais l'appareillage en crossettes a été détérioré par la démolition et le portail, noyé dans un mur ne présente plus de relief extérieur.

5) MESURES

Hauteur de l'intrados de l'arc : 2,25 m
 Hauteur des pilastres : 2,52 m
 Largeur de l'intrados : 1,94 m
 Largeur entre les pilastres : 2,07 m
 Largeur du pilastre : 0,18 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le front de l'arc est simplement mouluré d'une doucine et d'un filet ; la clé porte une agrafe de 21 cm de hauteur à côtés convergents (choix italianisant) dont le profil est enroulé à la façon d'un parchemin, l'enroulement du haut étant plus saillant que celui du bas (8 cm et 2,5 cm) . Les pilastres ne portent aucun décor et le chapiteau toscan se réduit à un filet de 2 cm, une baguette de 3,5 cm, un gorgerin nu de 13,5 cm, une échine en quart de rond (filet, 1 cm, baguette de 2,5 cm) et un tailloir en deux bandes (2,5 et 2 cm) .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : sur le Gaignières 1680 on voit l'esquisse d'une porte de ce genre dans un mur de clôture ; il ne reste qu'un mur bas là où un mur de quatre mètres séparait le fort dénivellement du sol au sud-est du château d'un petit jardin très soigné, parterre de compartiments orthogonaux bordant le bassin inférieur du moulin.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : encadrement de porte pouvant se situer à l'entrée de l'un des jardins réguliers représentés sur les deux dessins de la collection Gaignières.

9) LIEU DE CONSERVATION : maison du village d'Assier dont les matériaux proviennent de la démolition du château.

10) INVENTORIÉ EN 1998 (relevé Etienne Tricaud)

PORTAIL 1

3-5-11-

encadrement de fenêtre

3-5-11-



R.17

1) NATURE DU FRAGMENT : baie composée d'un appui saillant monolithe, d'un linteau droit également monolithe et de deux piédroits formés chacun de trois pierres ; embrasure extérieure à ressauts de type gothique.

2) MATERIAU : calcaire dolomitique.

3) FORME GÉNÉRALE : il s'agit d'un ensemble de pierres constituant l'encadrement d'une fenêtre, remployé dans une petite construction.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur du cadre mouluré : 0,98 m
Largeur du cadre mouluré : 0,66 m
Hauteur de l'appui : 0,33 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : l'appui est sculpté pour former un relief en encorbellement s'élargissant vers le haut, destiné à porter les piédroits commençant par trois moulures saillantes. L'ébrasement mouluré de la baie présente un tore à listel, croisé avec celui du linteau ; le tore est entouré de part et d'autre d'une gorge à profil semi-circulaire. Le chambranle se termine en bases buticulaires. Des traces de trous sur la partie droite du chambranle rappellent celles que l'on peut voir sur le tour des fenêtres encore en place du château.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : cette petite baie relativement modeste et de type archaïque ne pouvait pas se placer dans une façade importante du château ; elle a dû appartenir au début de la construction.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sa ressemblance avec la baie de la loggia sud au rez-de-chaussée du château nous incite à la placer au sous-sol de l'aile sud. Le niveau moins 1 du sous-sol donnait sur des jardins en terrasse dominant le ravin et la présence de 4 conduits de cheminées (sur les dessins Gaignières) prouve qu'une pièce d'habitation se trouvait précisément à proximité de la loggia ; il est tout à fait possible qu'elle ait été éclairée par cette fenêtre.

10) LIEU DE CONSERVATION : petite construction privée datant de la démolition du château comme les pignons d'une grange voisine. Ces deux constructions n'ont manifestement pas la même origine que la collection de fragments, celle-ci ayant été constituée sans doute dès le début de la démolition, vu la provenance de ces sculptures.

FRAGMENT R.17



INV. SUP. 108

1) NATURE DU FRAGMENT : angle supérieur droit d'une fenêtre de type gothique.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : C'est un bloc mouluré d'un seul côté, présentant à gauche la partie droite d'un angle de fenêtre (croisée ou demi-croisée) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie moulurée est bien conservée, tout le reste est irrégulièrement brisé.

5) MESURES

Hauteur : 0,08 m

Largeur : 0,56 m

Epaisseur : 0,54 m

Hauteur de la moulure : 0,18 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : nous pouvons l'analyser d'autant plus facilement que la même fenêtre existe encore, intacte, à la loggia du rez-de-chaussée située au sud de l'aile conservée, Cette croisée présente une mouluration encore parfaitement gothique et sans aucun décor Renaissance.

Nous retrouvons sur ce fragment l'angle supérieur droit où se croisent les moulures extérieures de l'ébrasement, formant des tores à listel qui s'entrepénètrent en formant une croix sur la face externe de la modénature.

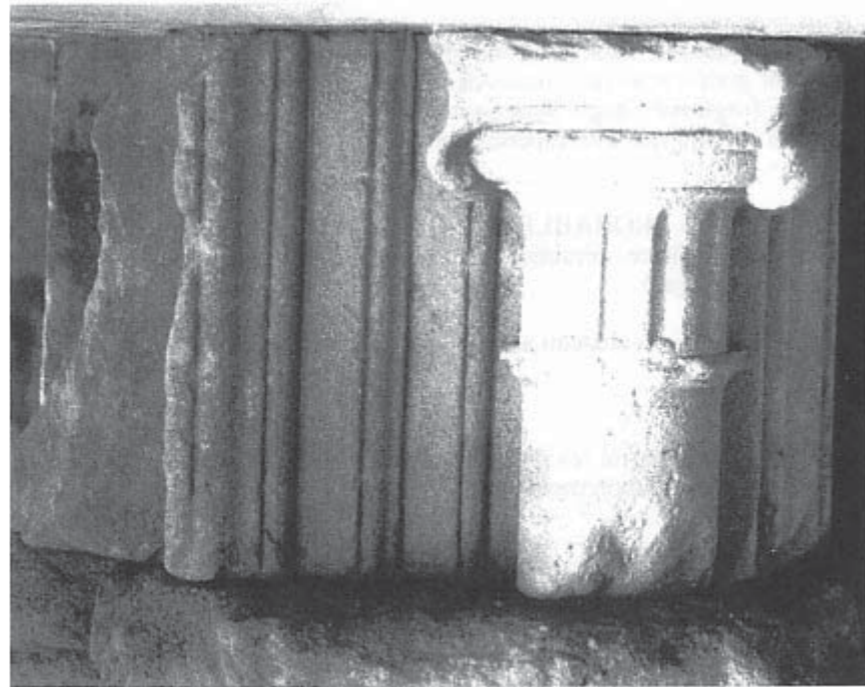
7) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ce fragment ne peut provenir que de la partie la plus ancienne de l'édifice, démolie en 1768 : une des fenêtres du rez-de-chaussée de l'aile sud, à côté de la loggia sud encore en place.

8) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château, actuellement à l'emplacement du jeu de paume.

9) INVENTORIÉ EN 2000.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : jeté parmi les pierres entassées en 1936 dans l'angle N.-O. de la cour et retrouvé en 2000 au cours de l'inventaire supplémentaire.

INV. SUP. 108



216

1) NATURE DU FRAGMENT : angle supérieur gauche de la partie basse d'une croisée de fenêtre très ornée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : la pierre est posée à l'envers sur le sol du musée.¹ C'est un bloc mouluré d'un seul côté, présentant à droite un chapiteau de colonnette et un début de cette petite colonne, flanquée à gauche parallèlement de 3 moulures verticales.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie moulurée est bien conservée, tout le reste est irrégulièrement brisé.

5) MESURES

Hauteur : 0,34 m
 Largeur : 0,42 m
 Epaisseur : 0,50 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : nous pouvons l'analyser d'autant plus facilement qu'une fenêtre identique existe encore, intacte, à la loggia du 1er étage, au-dessus de l'entrée, sur la cour. Le fragment s'est décollé à l'endroit du joint qui séparait le petit tailloir (du chapiteau) des 3 ressauts de l'architrave qui le surmontait.

Le fragment a conservé les 3 fascies en ressauts qui entouraient l'ensemble de la baie, une partie lisse de la colonnette (engagée à moitié), surmontée de son gorgerin cannelé et de son chapiteau ionique à volutes, enfin ce qui devait être à droite les 2 fascies du chambranle.

Les 3 fascies extérieures forment un corps de moulures de 0,19 m, creusé de gauche à droite : une fasce de 0,08 m (un listel, puis un talon), une fasce de 0,06 m (une baguette de 0,02 m, une bande de 0,04 m), une fasce de 0,05 m (un talon de 0,02 m, une bande de 0,035 m et une baguette de 1,01 m).

La colonnette est large de 0,14 m ; son chapiteau (large de 0,21 m à l'endroit des volutes) est composé d'une astragale, d'un gorgerin de 0,11 m, d'une 2ème astragale, d'une échine en quart-de-rond sans ornement, d'un coussinet s'enroulant latéralement en volutes et du tailloir.

Le chambranle à 2 fascies se termine sur un talon et un filet.

7) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : d'après Gaignières 1680, il pourrait s'agir d'un fragment de la baie jumelée qui surmonte la statue équestre. Dans ce cas, la pierre viendrait de l'angle extérieur gauche de la partie basse de la croisée (la partie haute ayant à droite du chapiteau la surface pleine de l'écoinçon), seule des quatre parties de la croisée ayant à la fois un tableau à droite de la colonnette et les 3 fascies du chambranle à sa gauche.

Mais le Gaignières 1692 nous montre que le deuxième étage de la loggia, sur la cour, présentait une fenêtre semblable à la baie jumelée du premier. La pierre proviendrait alors de l'angle gauche de la partie basse de la fenêtre, car les 3 fascies enveloppent les colonnettes et leur retour horizontal constitue même leur architrave.

8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ dès 1933 et en 1986.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : cette pierre correspond au n° 30 de l'inventaire de 1933 : "un fragment d'architecture provenant d'une lucarne ou d'une porte, portant un chapiteau de colonnette". Elle a été trouvée dans "la deuxième salle à partir de l'escalier, à droite."

Or en 1933, on ne pouvait pénétrer dans les ruines du château que par la poterne nord et la porte de communication entre la salle des gardes (1ère salle à droite de l'escalier) et l'actuelle entrée n'était pas murée, comme elle l'est maintenant. C'est donc dans l'entrée du château que ce fragment était déposé, ce qui suppose qu'il avait dû tomber à proximité, c'est à dire dans la cour. Il s'agit donc bien de l'angle gauche du bas de la grande lucarne de la loggia du 2ème étage dont on voit encore de la cour, sous l'actuelle toiture, l'emplacement de la porte qui permettait d'y accéder.

INVENTAIRE de 1986 : FRAGMENT 216

¹ c'est pourquoi la photographie est retournée.

Étude de la fenêtre (nord ou est) de la chapelle
de la tour NE du ch. d'Assier.

3-7-11-

longueur d'axe courbe 0^m,93
- Rappel largeur d'axe courbe 1,75^m

- Fragment n°133 (local Thibaut)

80^{cm} x 28^{cm} > 36^{cm}
H - largeur d'axe courbe

calcul des rayons des 2 arcs de cercle (cf. feuille millimétrée)

Mêmes
villes

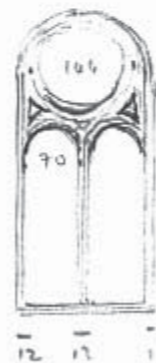
rc = 36^{cm}
6e = 80^{cm}
écartement : 28^{cm}
hi = 22^{cm}

Rayon côté h.
36^{cm}, 2
(= cercle de
0,70)

Rayon côté i.
72^{cm}
(= cercle de
144^{cm})



INV. SUP. 133



→ on a donc la dimension d'une arcade (1^m,75) x 3^m,15 de hauteur

baies (remplage)

3-7-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : important segment de remplage entre deux baies circulaires de diamètres différents.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc allongé scié aux deux extrémités et composé de deux ensembles de nervures formant des segments de cercles tangents ; de ces nervures moulurées, les cercles les plus hauts et les plus larges finissent par se confondre en une seule nervure pleine.

A l'extérieur des cercles tangents, se trouvent, d'un côté, un espace vide, et de l'autre, un espace plein occupé par des moulurations qui, bien que dissymétriques, reprennent le dessin de l'autre face des nervures.

Notons enfin que la face opposée aux moulures est parfaitement plane ; on peut en conclure que le remplage était fait de 2 pierres associées pour occuper un espace de baie dans une tour, espace plus profond que dans les baies d'une église. (cf. le détail décalqué sur le plan de Gdansk)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très lisible malgré quelques épaufrures.

5) MESURES

Longueur du bloc : 0,80 m
Largeur : la plus large 0,28 m, la plus étroite, 0,22 m
Épaisseur : 0,34 m

En reportant ces mesures sur un papier millimétré, il nous a été possible de calculer les rayons différents des deux baies circulaires : 0,342 m et 0,72 m, et par suite leurs diamètres, 0,684 m et 1,44 m. Si l'on suppose que le plus grand des 2 cercles se situait en haut de la baie et que le plus petit correspondait à l'arc en plein cintre de l'une des deux lancettes parallèles, on peut calculer la largeur de la baie à l'endroit des lancettes. Sachant que les croisées du château ont une largeur fréquente de 1,75 m (ou de 1,80 m.), il reste $1,75 - (0,684 \times 2) = 0,382$ m, ce qui est une dimension suffisante pour le meneau et les deux jambages des chambranles. Nous avons choisi la largeur de 1,75 m. parce que cette fenêtre nous a paru se rapprocher plutôt des moins larges que des plus larges fenêtres du château.

6) DÉCOR SCULPTÉ : profils de remplages traditionnels, trois tores séparés par des moulures creuses où se place un filet.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment de remplage situé entre l'oculus de la fenêtre haute et le haut de la lancette de droite. Il est vraisemblable que l'espace évidé soit situé du côté du mur (voir notre schéma).

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : fenêtre du nord ou de l'est de la chapelle, d'après le dessin de Chéreau (le détail du plan de la tour N-E du château, mal rendu sur le document photographique de la Bibliothèque Nationale, nous a été aimablement communiqué par Madame Maria Pelczar, conservateur à la *Bibliotheca Gdanska Polskiej Academia Nank*). Nous reproduisons donc le calque de cette partie du plan original de Chéreau.

9) LIEU DE CONSERVATION : Château d'Assier.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : trouvé au cours de l'inventaire supplémentaire d'un tas de fragments d'architecture qui rassemblait des éléments provenant presque tous de l'aile nord du château.

11) INVENTORIÉ EN 2000 : INV.SUP.133

3-8-11-

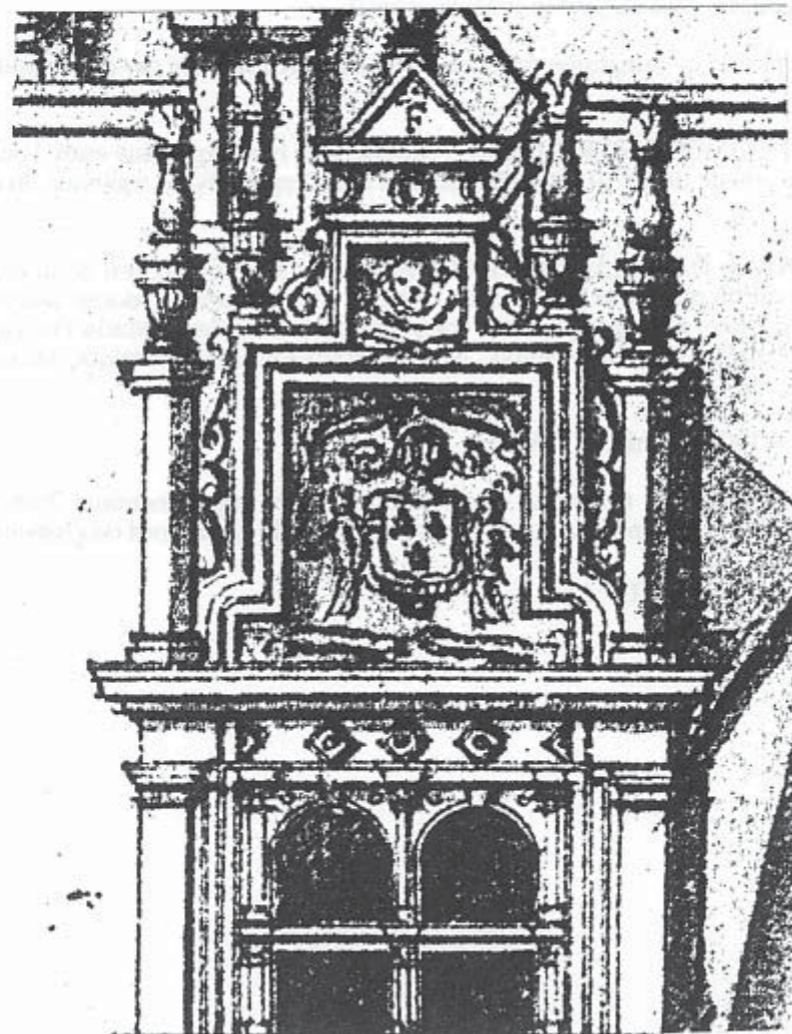
Fronton de lucarne (tympan)

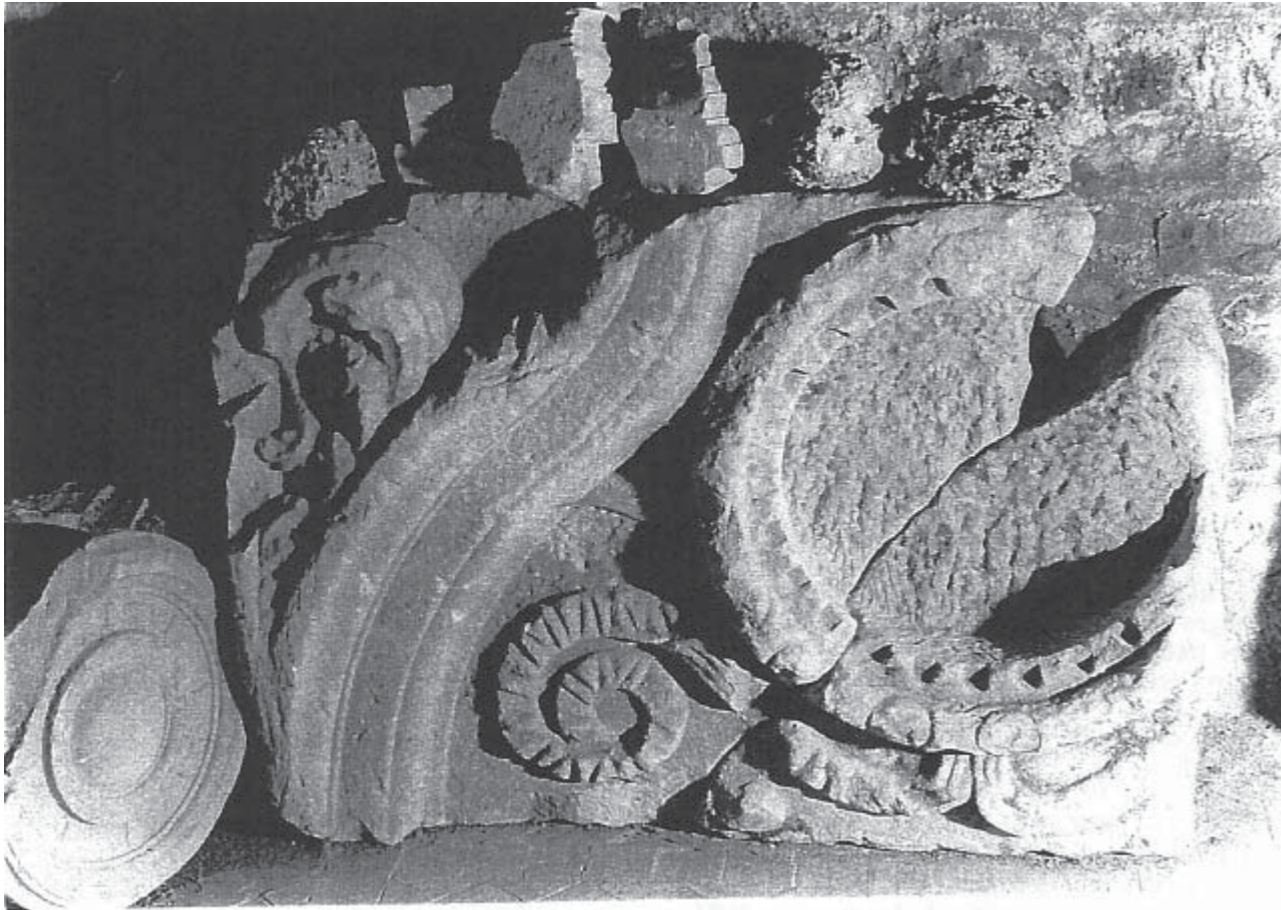
3-8-11-



- 1) NATURE DU FRAGMENT : morceau d'un grand panneau sculpté.
- 2) FORME GÉNÉRALE : important bloc quadrangulaire.
- 3) MATERIAU : grès fin. (d'après A.Lefavrais-Raymond)
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bloc scié en haut et en bas, angle inférieur gauche cassé ; sculpture en fort relief très endommagée dans sa partie droite ; épaisse moulure verticale à droite.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,64 m,
Largeur : 1,19 m,
Épaisseur : 0,35 m.
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : entouré par le collier de l'ordre de saint Michel, un écusson fleurdelisé est porté par deux anges aux têtes brisées, revêtus eux-mêmes d'une cuirasse fleurdelisée ; seul, l'ange de gauche a conservé le détail de sa cuirasse, celui de droite étant réduit à une silhouette. Les portants ont 0,61 m de hauteur et l'écu 0,38 m sur 0,29 m de large.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment d'un très grand panneau représentant les armes du roi.
- 8) SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : partie centrale du fronton de la grande lucarne, située à l'ouest, au dessus du deuxième étage de l'entrée principale du château.(cf Gaignères 1680) , lucarne effondrée à l'intérieur des murs de l'aile occidentale et dont quelques fragments ont été retrouvés dans les décombres portés par les voûtes du 1er étage, en 1901.
- 9) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 5)
- 10) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

INV. 209





3-8-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : partie du tympan d'une très grande lucarne.
- 2) FORME GÉNÉRALE : bloc grossièrement quadrangulaire brisé en deux parties qui sont jointives, sauf en haut et à droite où manque un éclat du médaillon.
- 3) MATERIAU : grès.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : il manque surtout le décor du médaillon ; mais bien qu'érodé, le fragment reste lisible et reconnaissable.
Le fragment 253 du même inventaire de 1933, buste détaché d'un médaillon, ayant les mêmes dimensions que la place vide du fragment 200, est à associer au fragment 200.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,84 m
Largeur : 1,18 m
Épaisseur : 0,38 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : dans sa partie gauche, le fragment est traversé obliquement par une large moulure sinueuse, dont le mouvement est manifestement inachevé ; elle est "chantournée" comme celle qu'on peut voir au centre de la lucarne couronnant la façade sud de l'escalier d'Azay-le-Rideau (1518-1527) . Cette moulure est faite de 3 bandes d'égales largeurs et de relief décroissant (talon, bandeau plat, doucine) . A gauche de la partie ascendante de la courbe prend naissance une épaisse volute végétalisée.
A droite, toute la place est occupée par un grand médaillon sans figure, dont le bord présente un double rang de moulures (très érodées) . La plus extérieure est un tore orné de petits disques au décor illisible, sans doute des oves et dards ; la plus intérieure, plate et en retrait, est ornée de denticules avec métopes formant arcature. Sous la base du médaillon sortent deux rubans striés symétriques dont il manque le déroulement de droite ; celui de gauche s'enroule dans l'écoinçon entre la moulure et le médaillon.
Diamètre intérieur du médaillon : 0,44 m
Profondeur intérieure du médaillon : 0,10 m
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION : fait partie d'un fronton de lucarne que le dessin de Gaignières 1680 permet d'identifier avec certitude.
- 8) SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : moitié droite incomplète du registre inférieur du tympan de la grande lucarne de l'escalier de la façade ouest de l'aile occidentale du château.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château où est également conservé le buste sculpté qui ornait le médaillon (n° 253 ; ou 3-8-13-). C'est un buste de femme à l'antique, reconnaissable sur le Gaignières 1680.
- 10) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 1)
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : l'inventaire établi en 1933, au moment de l'achat du château par l'Etat, est double : la première liste concerne "les fragments d'architecture et de sculpture existant dans le château d'Assier", la seconde est relative aux pierres de la grange Murat. La 1^{ère} liste rassemblait tout ce qu'on avait trouvé en dégagant la ruine en 1901 au moment du classement du château comme Monument Historique ; toutes les superstructures de l'aile occidentale s'étaient effondrées sur les reins des voûtes du rez-de-chaussée, plus ou moins brisées par leur chute -atténuée cependant par l'énorme végétation poussée au-dessus des voûtes (voir les gravures de Dauzats dans Taylor et Nodier) ¹ .

-actuellement INV. 200

¹Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France, Languedoc*, t. 1, 2^{ème} partie.

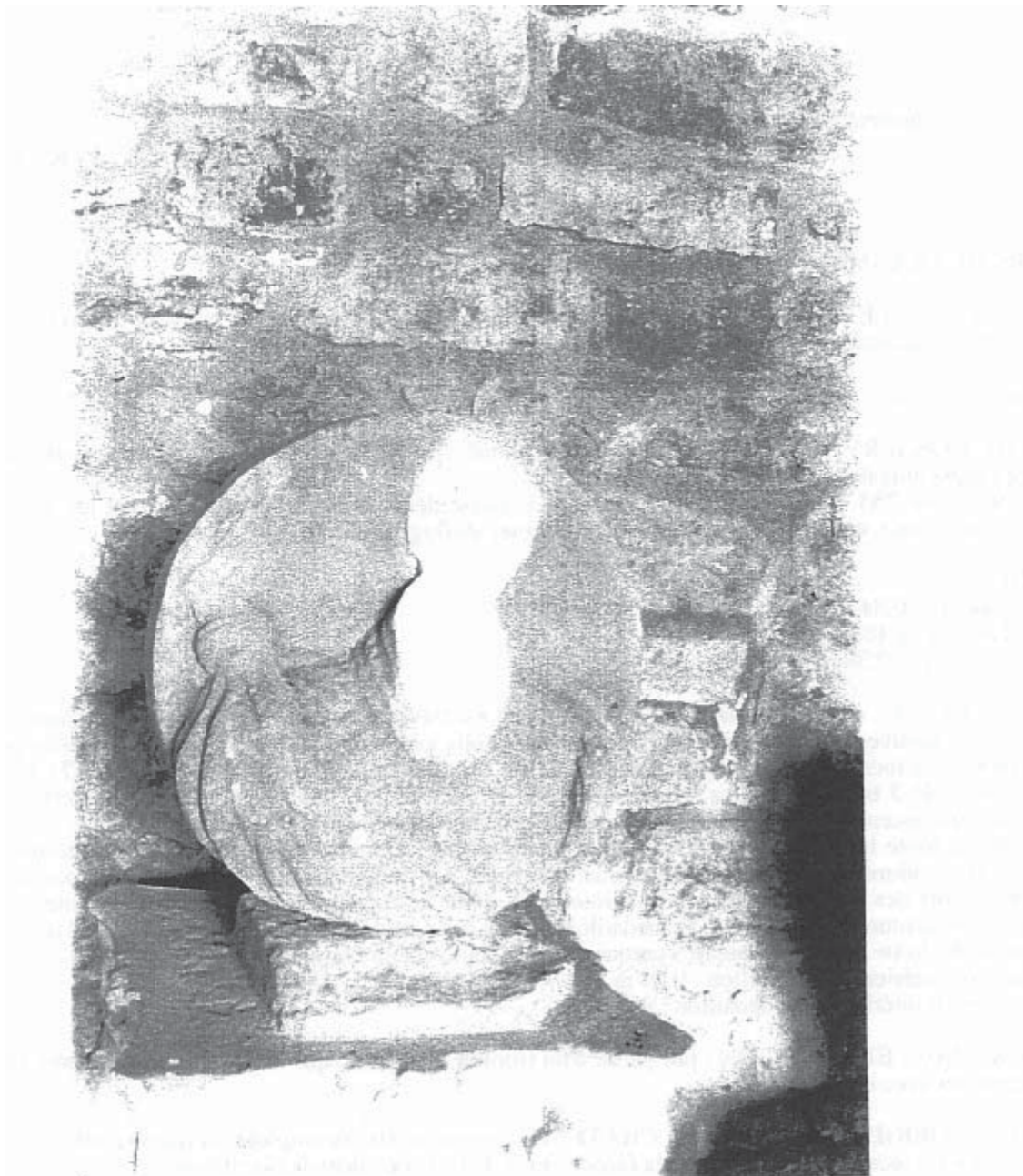
3-8-13-

FRAGMENT 253

fronton de lucarne (décor d'un médaillon)

3-8-13-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : médaillon à l'antique.
 - 2) MATERIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : circulaire, médaillon à base cylindrique, sans bordure, avec buste de femme.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la tête séparée du médaillon a été recollée ; grosse épaufrure sur le haut de la tête ; ensemble érodé.
 - 5) MESURES
Hauteur : 0,33 m
Diamètre : 0,44 m
Epaisseur du cylindre : 0,10 m
Saillie de la tête : 0,26 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : tête de femme portant un chignon à l'arrière, sous la tête en ronde-bosse très abîmée, avec un collier et une médaille au ras du cou ; robe fine à petits plissés et drapé formant un bouchon sur l'épaule droite.
 - 7) ETAT ORIGINEL : a certainement fait partie du décor de la façade ouest de l'aile occidentale ; buste détaché d'un médaillon placé sur le fragment de lucarne n° 200 (les mesures du cylindre sont identiques : 0,10 m X 0,44 m). Les deux fragments se sont séparés en tombant au cours du XIX^{ème} siècle.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : tympan de la grande lucarne ouest de l'escalier de l'aile occidentale.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château, comme le fragment 200. (n° 6 de l'inventaire de 1933).
 - 10) INVENTORIÉ dès 1933. (sans que le rapprochement entre les pierres 1 et 6 ait été fait)
- actuellement inventorié : INV.253.





A.8.1



A.8.1

1) NATURE DU FRAGMENT : culot destiné à occuper actuellement un angle droit mais qui a pu être retaillé pour cet usage, ce que suggère le retour de la corniche et le début de relief sur la gauche du culot.

2) MATERIAU : probablement du grès.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre taillée pour servir de support en surplomb, actuellement placée dans l'angle d'une chambre, sous les solives du plafond. Le bas de la pierre, dans sa partie apparente, se présente comme une pyramide renversée dont la base terminée par une corniche moulurée occupe le dessous d'un large bandeau sculpté. On aperçoit le retour de la corniche et le début d'une autre face de la pyramide. Taillée en pointe de diamant une autre pyramide dirige son sommet vers l'intérieur de la pièce.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bord supérieur du bandeau a été scié ; mais remployée immédiatement et dans un intérieur, cette pierre a de plus été peinte, ce qui a dû contribuer à sa bonne conservation.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,61 m

Largeur du bandeau : 0,35 m

Hauteur du bandeau : 0,10 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la pyramide est nue mais son sommet est recouvert d'une palmette stylisée à 9 feuilles en éventail, au contour non découpé, avec l'extrémité des feuilles arrondie. Sous la palmette, motif triangulaire, pointe en bas : peut-être s'agit-il de 2 palmettes inégales affrontées par la base.

Le bandeau est sculpté en léger bas-relief dessinant une ligne de palmettes réduite à 3 motifs complets encadrés de deux 1/2 palmettes ; la ligne est du type "palmette simple alternée avec palmette circonscrite par un arceau". D'après E. Dagnas-Thomas, elles ne ressemblent pas à celles du Val-de Loire ; c'est un modèle antique, connu dès la 1ère Renaissance qu'on trouve à l'hôtel Lallemant à Bourges (frise de la porte).

On retrouve, dans ce fragment d'Assier, la même alternance de palmettes végétalisées, aux feuilles bien découpées, et de palmettes stylisées circonscrites par un anneau, ainsi que le même ruban strié qui relie, par des volutes en S, les palmettes placées dans le même sens. Mais le décor d'Assier est moins couvrant et l'arceau qui n'est pas végétalisé semble plutôt un prolongement du ruban strié. Sa forme plus originale accompagne la courbe, finie en pointe, de la palmette. L'ornemaniste s'est particulièrement intéressé à l'aspect graphique des volutes en S et aux profil net des anneaux qui les attachent entre elles.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : support d'un membre horizontal, peut-être une marche d'escalier, ou d'un membre vertical, un sommier de nervures de voûtes.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étant donné l'origine des autres remplois de la maison Carbonnel, ce culot doit provenir de l'une des ailes nord ou est. Il s'agit peut-être de la tourelle d'escalier qui reliait la terrasse nord, au 2ème étage, à la chambre haute au 3ème étage de la tour N.O. du château.

En 1545, on voit aussi apparaître un décor de palmettes sur un culot de l'escalier du château de Bournazel (Aveyron)

10) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans la maison Carbonnel d'Assier comme élément décoratif dans une petite pièce où il soutient une poutre de rive Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cet agrandissement proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord.

FRAGMENT A.8.1.



4-1-12-

culot d'angle rentrant

4-1-12-

1) NATURE DU FRAGMENT : culot destiné à occuper actuellement un angle droit mais qui a pu être retaillé pour cet usage comme le culot A.8.1. auquel il ressemble beaucoup.

2) MATERIAU : probablement du grès.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre taillée pour servir de support en surplomb, actuellement placée dans l'angle d'une chambre, sous les solives du plafond. Le bas de la pierre, dans sa partie apparente, se présente comme une pyramide à base triangulaire dont la base occupe obliquement l'angle des murs, la pointe du sommet dirigée vers le centre de la pièce (en position de bissectrice) ; très allongée et terminée par un renflement qui recouvre partiellement la partie la plus basse, cette pyramide renversée en arrière est surmontée d'un large bandeau sculpté d'une frise en léger bas-relief.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bord de la frise a manifestement été scié mais le culot est néanmoins bien conservé.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,60 m

Largeur du bandeau : 0,35 m

Hauteur du bandeau : 0,10 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la pyramide est nue mais son sommet est recouvert d'une palmette stylisée à 9 feuilles en éventail, au contour non découpé, avec l'extrémité des feuilles arrondie. Sous la palmette, motif triangulaire, pointe en bas, s'achevant sur une perle.

Le bandeau est sculpté en léger bas-relief dessinant une ligne de palmettes réduite à 3 motifs complets encadrés de deux 1/2 palmettes ; la ligne est du type "palmette simple alternée avec palmette circonscrite par un arceau". D'après E. Dagnas-Thomas, elles ne ressemblent pas à celles du Val-de Loire ; c'est un modèle antique, connu dès la 1ère Renaissance qu'on trouve à l'hôtel Lallemant à Bourges (frise de la porte et de la chapelle).

On retrouve à Assier la même alternance de palmettes végétalisées, aux feuilles bien découpées, et de palmettes stylisées circonscrites par un anneau, ainsi que le même ruban strié qui relie, par des volutes en S, les palmettes placées dans le même sens. Mais le décor d'Assier est moins couvrant et l'arceau qui n'est pas végétalisé semble plutôt un prolongement du ruban strié. Sa forme plus originale accompagne la courbe finie en pointe de la palmette. L'ornemaniste s'est particulièrement intéressé à l'aspect graphique des volutes en S et aux profil net des anneaux qui les attachent entre elles.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : support d'un membre horizontal, peut-être une marche d'escalier.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étant donné l'origine des autres remplois de la maison Carbonnel, ce culot doit provenir de l'une des ailes nord ou est.

10) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans la maison Carbonnel d'Assier comme élément décoratif dans une petite pièce où il soutient une poutre transversale.

FRAGMENT A. 8.2.

A. 8.2. (Assier)

(Bournaize - culot escalier)



4-2-11-

voûte (sommier de nervures)

4-2-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : 3ème pierre d'un sommier de nervures de voûte (en partant du bas) .
- 2) MATÉRIAU : grès
- 3) FORME GÉNÉRALE : gros bloc de plan trapézoïdal, taillé verticalement de trois nervures divergentes ; les faces horizontales sont planes. (la pierre est posée à l'envers)
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,33 m
Largeur : 0,33 m et 0,47 m
Épaisseur : 0,57 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : les nervures sont identiques à celles de la pièce d'angle voisine du portique ; la pierre a dû rester là depuis la démolition de la partie nord de l'aile occidentale.
- 7) ETAT ORIGINEL, FONCTION ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : sommier de nervures de la pièce n° 8 sur le plan de M. Blécon.
- 8) LIEU DE CONSERVATION : cour du château.
- 9) HISTOIRE DU FRAGMENT : très lourde, cette pierre est restée posée sur le reste de l'un des piliers de la grande vis à l'angle N.O.de la cour.
- 10) NON INVENTORIÉ 12



- 1) NATURE DES FRAGMENTS : sur les 261 fragments de l'Inventaire Supplémentaire d'avril 2000,
 - * 196 sont des nervures de voûtes, dont
 - 99 doubleaux
 - 66 tiercerons
 - 31 érodés et indiscernables
 - 2 sont des arcs formerets,
 - 1 a un profil d'arc-diaphragme (I.S.66)
- 2) MATÉRIAU : grès
- 3) FORME GÉNÉRALE : presque tous les fragments sont des claveaux courbes.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : variable mais souvent bien lisible.
- 5) MESURES : les claveaux nervurés sont de dimensions voisines, formant des blocs allant de 0,44 m à 0,18 m dans leur plus grande longueur. Les largeurs vont de 0,36 m (moulures intactes) à 0,18 m et la hauteur des nervures intactes varie, pour les doubleaux, de 0,25 m à 0,20 m, et pour les tiercerons de 0,24 m à 0,185 m.
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : on trouve 2 types de nervures,
 - * les doubleaux : (de la partie épaisse vers la partie fine) une large bande plate, un réglet, un quart-de-rond, un réglet, une 2ème bande plate, un réglet, un talon renversé dont la courbe finale est prolongée par la même modénature symétrique.
 - * les tiercerons : (dans le même ordre) une large bande, un réglet, un quart-de-rond, un réglet, une 2ème bande plate, un réglet, une doucine renversée. Les 2 doucines renversées symétriques se rejoignent autour d'un listel qui termine par une forme nette les tiercerons.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : dans les meilleurs cas de conservation, les fragments semblent correspondre aux joints des claveaux.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : voûtes du portique nord et de la chapelle.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : actuellement la plus grande partie est à l'emplacement du jeu de paume, quelques fragments sont au musée du château.
- 10) INVENTORIÉS EN 2000
- 11) HISTOIRE DES FRAGMENTS : découverts en 1936 quand on a dégagé la partie nord de la cour, longtemps entassés dans l'angle N.O. de la cour jusqu'en avril 2000. Ils ont été déplacés à l'occasion de l'Inventaire Supplémentaire.

- 1) NATURE DU FRAGMENT : claveau de voûte nervurée.
 - 2) FORME GÉNÉRALE : petit bloc de pierre allongé présentant de profil une suite de moulures symétriques.
 - 3) MATERIAU : calcaire fin.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lisible bien qu'érodé.
 - 5) MESURES
 - Hauteur : 0,31 m
 - Longueur : 0,35 m
 - Epaisseur : 0,19 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : ce fragment ressemble aux très nombreux claveaux analogues, entassés dans l'angle nord-ouest de la cour quand on a dégagé, en 1936, l'emplacement du portique nord. Après la partie non visible du claveau, se succèdent : une large bande plate, un réglet, un quart-de-rond, un réglet, une 2ème bande plate, un réglet, une doucine renversée. Les deux doucines renversées se rejoignent pour former le listel qui caractérise ce type de nervures de voûte.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : sans doute ramassé au même endroit que les fragments dégagés en 1936.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : voûte d'ogives à trois quartiers du portique nord au rez-de-chaussée du château.; nervure d'un tierceron.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1933.
 - 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : correspond au n° 28 de l'inventaire de 1933.
- INV. 214





INV. SUP. 066

1) NATURE DU FRAGMENT : claveau de nervure d'ogive, prolongé par une zone sculptée dans sa partie supérieure, donc visible.

2) FORME GÉNÉRALE : petit bloc de pierre allongé présentant de profil une suite de moulures légèrement courbes et symétriques. A la partie sculptée devait correspondre une forme également symétrique, mais cette partie de la pierre est brisée, comme si on avait voulu enlever le motif sculpté correspondant.

3) MATERIAU : calcaire fin.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : en dehors de la brisure au-dessus des nervures, le fragment est lisible bien qu'érodé ; les joints sont très écornés.

5) MESURES

Hauteur : 0,34 m

Longueur : 0,41 m

Épaisseur : 0,32 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : ce fragment, qui ressemble aux très nombreux claveaux analogues, entassés dans l'angle nord-ouest de la cour quand on a dégagé, en 1936, l'emplacement du portique nord, présente cependant une particularité. Au lieu de la partie non visible du claveau, sur laquelle repose ordinairement le voûtain, on a un fond lisse qui porte, en léger bas-relief, un semis de flammèches ondulées. L'extrémité de ces flammèches vient se perdre au contact de la bande supérieure des nervures.

Ce motif de flammèches accompagne généralement, à Assier, les différentes armes à feu de l'iconographie du château : canons en batteries, bâtons à feu, bouches de canon entourées de flammes ; il accompagne aussi la Salamandre et le phénix. Mais, dans ce dernier cas, les flammes sont regroupées tandis que sur ce fragment elles s'étalent tout au long de la courbe de l'arc. Il pourrait donc s'agir du bord d'une scène assez vaste, ce qui nous permet de supposer, comme champ décoré, l'écoinçon d'un arc-diaphragme.

Sous la zone sculptée se succèdent : une large bande plate, un cavet renversé, un réglet, une 2ème bande plate, un réglet, une doucine renversée, un réglet et le début brisé de la moulure terminale.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : sans doute ramassé au même endroit que les fragments dégagés en 1936.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : voûte plate à trois quartiers de la galerie nord au 1er étage de l'aile nord du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : actuellement, jardin du château, emplacement du jeu de paume.

10) INVENTORIÉ EN AVRIL 2000.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie des pierres dégagées en 1936 dans la cour du château, à l'emplacement de l'aile nord, abandonnées là depuis la démolition de 1768.

INV. SUP. 066



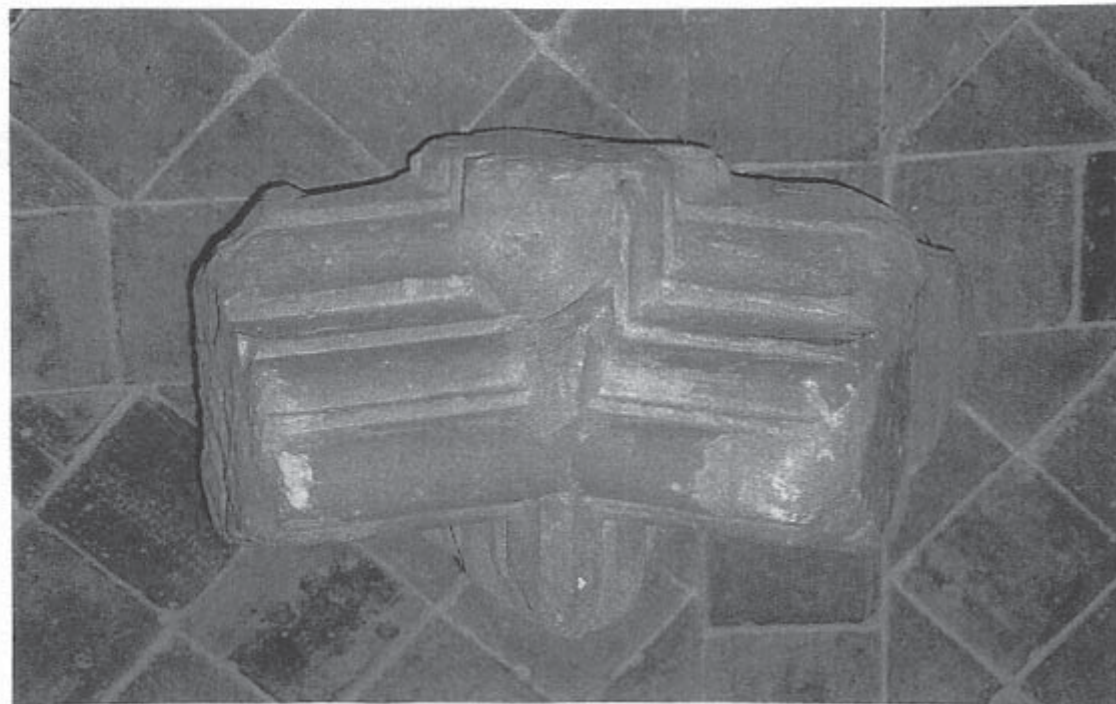
INV.SUP-091

- 1) NATURE DU FRAGMENT : nervures dissymétriques par rapport à l'axe vertical du fragment.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : déformation verticale d'un fragment d'une nervure longitudinale, perpendiculaire au sol, située dans une partie non centrale d'une voûte en berceau oblongue.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le fragment est érodé dans sa partie inférieure, mais lisible.
- 5) MESURES
 - Hauteur : 0,25 m
 - Largeur : 0,17 m
 - Épaisseur : 0,21 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : ce fragment doit être rapproché de INV.SUP. 002 (dans notre classement 4-5-41-) qui est une clef rampante entre deux nervures dissymétriques. Les dimensions et la modénature des nervures, déformées par le phénomène de l'anamorphose, sont très semblables (de haut en bas : tore en demi-coeur droit, réglot, talon, tore à profil demi-circulaire, canal plat, tore demi-circulaire final. Le rapprochement des deux fragments permet de comprendre et de restituer l'épaufrure terminale de ce fragment I.S. 091) .
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : La forte dissymétrie de cette nervure nous permet de la situer dans une partie non centrale d'une voûte oblongue.
- 8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : Le plan de la tour nord-est sur le dessin de Chéreau montre un espace composé d'une partie circulaire voûtée en étoile et d'une partie orthogonale où Chéreau n'a pas indiqué le voûtement -pas plus qu'il ne l'a indiqué pour l'entrée pourtant couverte d'un berceau à caissons orthogonaux. Cet espace étant celui de la chapelle (la tour N-E porte une haute croix à son faîte) , nous pouvons supposer que la partie orthogonale, plus spécialement réservée au seigneur, était couverte d'une voûte en pendentifs oblongue.
Notons que la voûte en berceau de l'entrée présente la même perpendicularité de toutes ses nervures.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : jardin du château d'Assier.
- 10) INVENTORIÉ EN 2000.
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : entassés depuis 1936 dans l'angle nord-ouest de la cour, ces fragments ont fait l'objet d'un inventaire supplémentaire en avril 2000. Ils sont actuellement déposés dans l'emplacement du jeu de paume.

INV.SUP.091



203



1) NATURE DU FRAGMENT ET FORME GÉNÉRALE : croisement de nervures sans clef de voûte, le bloc se présente comme l'angle très ouvert des deux nervures les plus fortes et du début de deux autres nervures de section plus faible.

2) MATERIAU : calcaire à grain fin

3) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez détérioré mais encore très lisible.

4) MESURES

Hauteur : 0,23 m et 0,18 m

Largeur : 0,18 m

Longueur : 0,35 m

angle des deux nervures principales : 135°

5) DÉCOR SCULPTÉ : les deux moulures principales sont celles que l'on voit dans tous les arcs doubleaux du château : (de haut en bas) bandeau, canal plat, quart-de-rond, réglet, bandeau, canal plat, doucine droite, tout cet ensemble étant repris symétriquement si bien que l'extrémité des deux doucines affrontées forme un large arrondi.

Les deux autres moulures, plus effacées par l'usure, se lisent pourtant de la façon suivante : (de haut en bas) bandeau, canal plat, quart-de-rond, réglet, bandeau, canal plat, doucine renversée ; l'ensemble des deux corps de moulures symétriques se termine cette fois par les 2 doucines renversées séparées par un listel. On peut voir ce type de moulures sur les liernes du vestibule d'entrée de l'escalier conservé.

Le croisement des deux corps de moulures se fait par la pénétration de la moulure de lierne dans celle du doubleau, plus large que l'autre, si bien que le détail des moulures ne se correspond pas.

6) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : comme toutes les croisées d'ogives portent dans ce château une clef de voûte circulaire plate, il ne peut s'agir que d'un croisement de doubleau et de liernes.

7) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : la restauration de toutes les voûtes de l'escalier en 1942 a rétabli au milieu du palier du 1er étage cette croisée d'arcs et les deux liernes en partie disparues. Bien qu'aucun inventaire ne l'indique, il ne peut s'agir que de cette croisée d'arcs, restituée précisément grâce à ce modèle.

8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ EN 1986

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : Dans l'inventaire de 1986, on trouve l'indication "déposée après 1933" - ce qui confirme notre hypothèse.

11) SOURCES : dans le dossier des archives des Monuments Historiques (cote 1355), on peut voir une photographie accompagnant le devis du 10 01 1938 ; elle représente incontestablement les voûtes délabrées du palier du 1er étage où cette pierre est reconnaissable.

INV. 203

1) NATURE DES FRAGMENTS : toutes les clefs de voûtes provenant du château sont des clefs à disque circulaire, du type de celles de Gaillon, Chenonceau, Montal ou La Rochefoucauld. Mais à la différence de ces châteaux, aucune clef vraiment "pendante" n'a été retrouvée.

Quelques clefs présentent des transparences, comme les clefs gothiques ; la plupart sont des disques pleins, ornés de motifs en cercles concentriques (chapelets, feuilles d'eau, piécettes, cordages noués), avec un motif central (figure en médaillon, emblème, armoiries, rose aux nombreux pétales).

"Le tour de la clef est orné de petites stries, comme dans la voûte de l'escalier François Ier de Blois, ou d'inscription, comme à Assier". (E. Dagnas-Thomas)

2) MATÉRIAU : grès

3) FORME GÉNÉRALE : presque tous les fragments présentent encore les départs de nervures d'où pendait la clef en disque.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : variable mais souvent bien lisible.

5) MESURES : le diamètre des clefs va de 0,23 m à 0,32 m et de 0,46 m à 0,55 m : l'épaisseur des nervures varie en conséquence. Cette diversité des dimensions suppose de très nombreux espaces voûtés de grandeur différente.

Ces clefs en disque sont suspendues à des arcs de nombre et de position également différents. On peut les classer en 3 catégories,

* à 8 départs de nervures (croisée d'ogives et liernes)

* à 4 départs de nervures (simple croisée d'ogives)

* à 3 départs de nervures,

-deux d'entre elles forment un triangle isocèle presque équilatéral (l'angle du sommet mesure 55 degrés). Elles définissent des voûtes d'ogives à 3 quartiers.

-deux autres présentent 2 nervures opposées, la 3ème leur étant perpendiculaire.

Elles n'étaient pas au centre d'un espace symétrique.

6) DÉCOR SCULPTÉ : dans l'iconographie on retrouve beaucoup de couronnes végétales à l'antique, une élégante diversité de rosaces, les armoiries ou l'étoile héraldique de Galiot, des monogrammes, des objets militaires de forme circulaire (rondache, lunette de visée, bouche de canon), de rares carrés, aucune épée de grand écuyer. La forme impose les choix.

7) ETAT ORIGINEL : généralement restituable.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : voûtes du rez-de-chaussée ou de la chapelle et voûtes d'escalier.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château et village d'Assier.

1) NATURE DU FRAGMENT : clef de voûte circulaire et plate ; les 8 départs de nervures rappellent ceux des arcs doubleaux que l'on peut observer dans le reste du château.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre de forme circulaire, avec huit départs de nervures d'arcs.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : beaucoup d'épaufrures surtout sur les nervures ; la pierre a dû rester longtemps aux intempéries.

5) MESURES

Hauteur : 0,39 m

Largeur : 0,58 m

Diamètre : 0,55 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le disque est orné d'un large médaillon entièrement couvert par un motif de rose ; le bord du médaillon semble avoir été une couronne végétale serrée 8 fois aux endroits correspondant aux départs des 8 nervures

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : plafond d'un palier d'escalier (on peut en voir du même genre aux différents paliers de l'escalier du château de Montal).

8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : comme cette pierre a été inventoriée en 1933, elle appartient aux fragments retrouvés dans les décombres dès le début du siècle. Il y a beaucoup de chances pour qu'elle ait appartenu à l'une des voûtes des escaliers disparus, car plusieurs tas de pierres non vendues au XVIII^{ème} siècle avaient été laissés sur place.

Elle peut aussi provenir du nord de l'aile occidentale, démolie la dernière par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933. (n° 19)

INV. 252



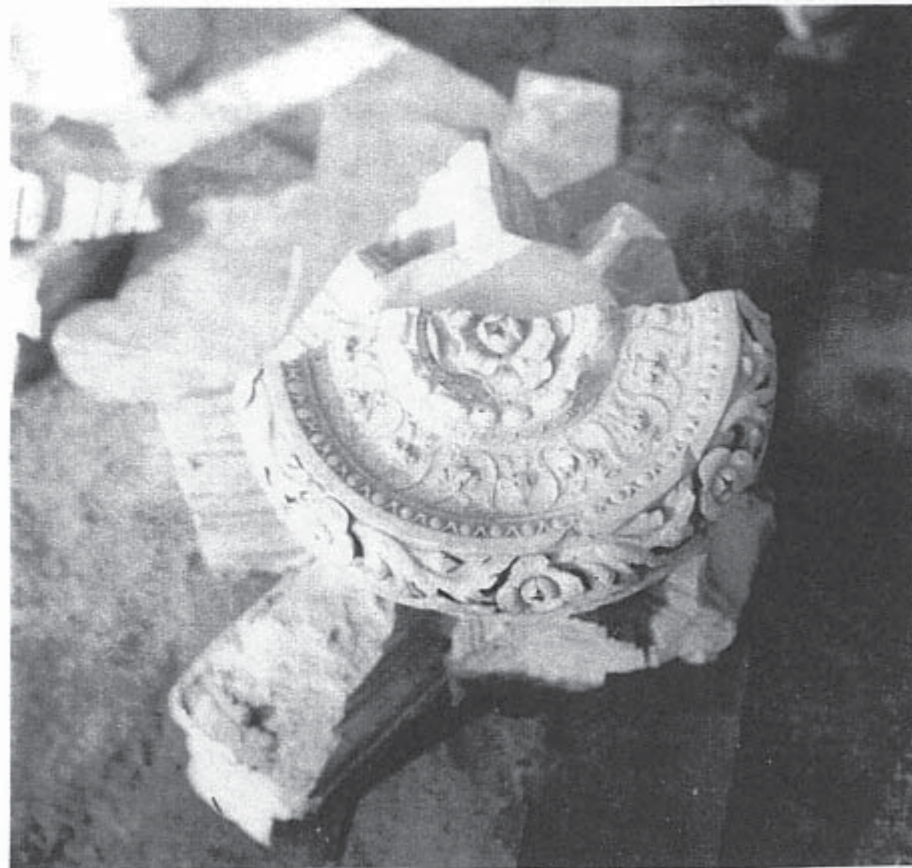
4-5-12-

clef de voûte (disque)

4-5-12-



197



1) NATURE DU FRAGMENT : clef à disque, comme on en voit à Blois (aile François Ier) , Chenonceau (galerie intérieure du rez-de-chaussée) , Montal ou La Rochefoucauld.

2) FORME GÉNÉRALE : moitié d'une clef de voûte dont il reste 5 départs de nervures (sur 8) .

3) MATERIAU : calcaire à grain très fin.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très belle sculpture, très fine et très lisible malgré quelques épaufrures. Le disque orné a été cassé par la ruine des parties hautes de l'aile occidentale au cours du XIXe siècle tandis que les nervures ont été sciées en 1942 quand on a restauré les voûtes de l'escalier.

5) MESURES

Hauteur du bloc : 0,27 m

Largeur : 0,40 m

Diamètre du médaillon : 0,30 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : les moulures des arcs alternent la modénature des doubleaux et celle des tiercerons.

La clef elle-même est un disque très fin complètement orné par des motifs à l'antique, couvrant trois anneaux circulaires concentriques. Le plus extérieur est une sorte de couronne très évidée de roses et de feuillages tressés, sans cordelettes, à laquelle succède un anneau légèrement concave. Ce 2^{ème} anneau est bordé d'un corps de moulures très raffiné, un rang d'oves entre deux bandeaux de largeurs décroissantes. Le fond de cet anneau présente le décor le plus large et le plus gracieux : de délicates palmettes, disposées tête-bêche, sont reliées par une ligne de rubans en S affrontés et légèrement obliques ; réduites à 2 feuilles découpées qui se retournent doucement, les palmettes retombantes sortent d'un coeur en forme de coupe végétale découpée, et leur tige est retenue par un lien serré aux deux extrémités des rubans en S ; le ruban lui-même n'est pas plat, mais animé d'une souple torsion que l'éclairage latéral rend particulièrement visible. La moulure finale de ce 2^{ème} anneau est ornée de petites feuilles d'eau, posées les unes à côté des autres et dont le mouvement accompagne le talon de la moulure.

Le 3^{ème} anneau, de nouveau convexe, est un chapelet de perles et d'olives, ourlé à nouveau par des feuilles d'eau -ces 2 derniers motifs étant beaucoup moins fins que les précédents. Ils préparent la grosse fleur centrale, bien détachée des feuilles d'eau sur lesquelles elle fait déborder ses pétales unis et largement ouverts autour du centre encore serré comme celui des roses du pourtour.

L'ensemble de cette sculpture est d'une rare qualité -avec ce jeu d'opposition entre la finesse des arabesques centrales et le traitement plus vigoureux des anneaux en relief. L'organisation et le décor de cette clef rappellent, en plus petit, le plafond du vestibule de l'escalier de Bonnivet où la fleur centrale, ourlée d'un chapelet, est entourée d'une large frise circulaire avec figures et rinceaux. L'influence de Bonnivet paraît ici évidente.

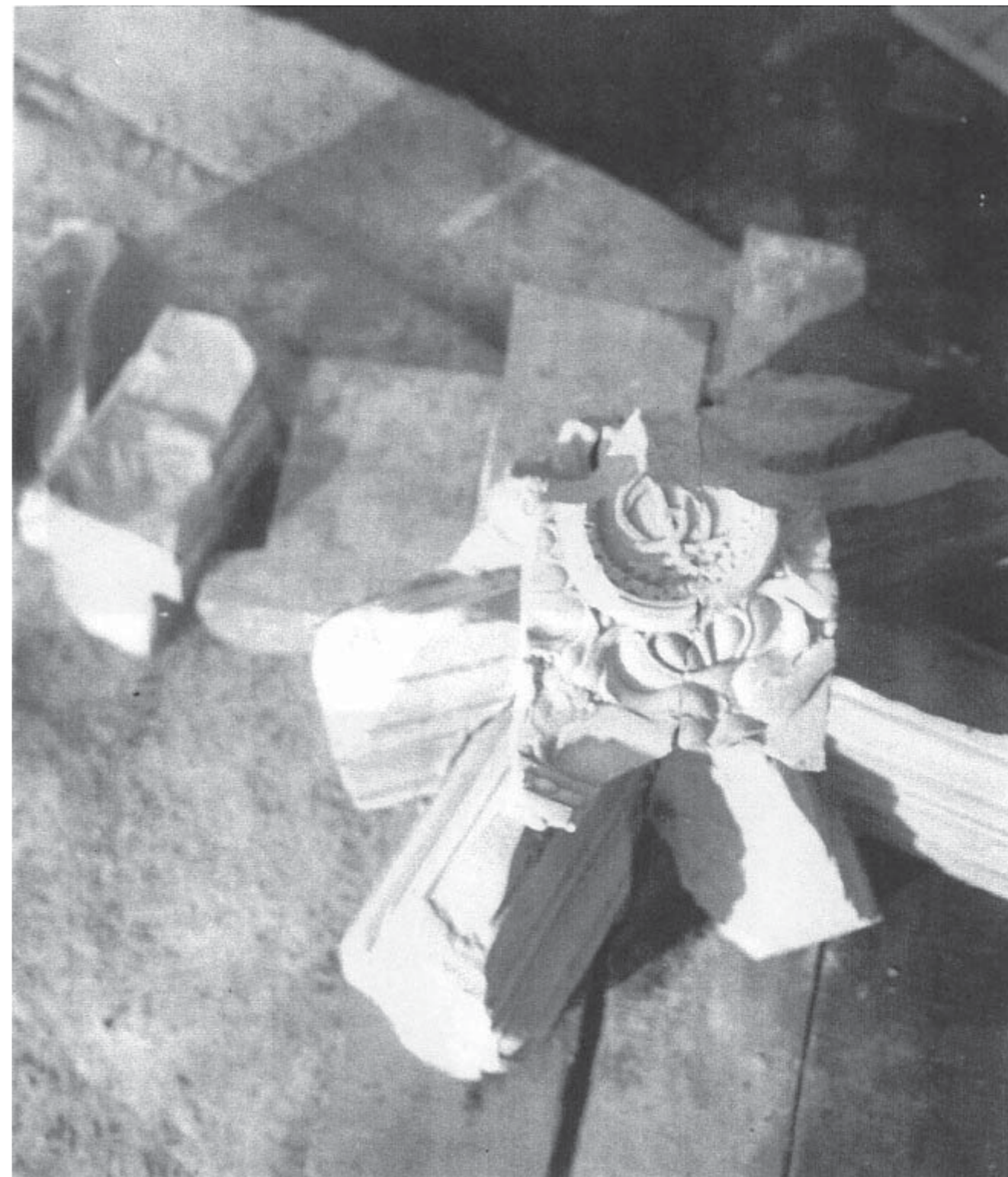
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION : ce fragment a été ôté de la voûte de l'escalier en 1942 et remplacé par une copie, restituée intacte dans la 2^{ème} volée après le palier du 1^{er} étage. La nouvelle clef a été taillée dans le même calcaire que l'original provenant d'une carrière de la région d'Issepts. On lui a refait ses 8 départs de nervures .

8) SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : voûte d'ogive de l'escalier ouest, entre le palier du 1^{er} étage et la 2^{ème} moitié tournante, presque effondrée en 1901.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1942

INV. 197



Bonnivet -
d'écou de caim
(Photo. J. Guillaume)



201 - 202

1) NATURE DU FRAGMENT : clef d'une voûte d'ogives de l'escalier conservé.

2) MATERIAU : calcaire à grain fin.

3) FORME GÉNÉRALE : morceaux sciés.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : fragments de clef de voûte et de ses départs de nervures, sciés en 1942 ; de cette clef remplacée parce qu'elle était brisée, il reste 6 nervures sur 8 en étoile et deux morceaux quadrangulaires de la clef en disque.

5) MESURES

Hauteur : 0,28 m

Largeur : 0,41 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : les nervures ont le profil de toutes les ogives de l'escalier alternant ogives et liernes plus fines. Les fragments du disque révèlent une composition en trois registres concentriques : comme pour le fragment 197, une zone centrale, marquée par un bourrelet et bordée intérieurement d'une ligne de feuilles d'eau se chevauchant, entoure un motif énigmatique. Il s'agit peut-être d'une prolonge d'artillerie enroulée sur elle-même.¹ Le registre intermédiaire est plus large que sur le fragment 197. On devine un décor en croix, deux fois symétrique, de vases en forme de calices séparés par des calices floraux se lovant dans la concavité du vase. Les ouvertures des fleurs se font face et devaient former un couronne de 8 coroles entrouvertes.

Le vase est porté par un socle orné de 4 oves et les fleurs "affrontées" sont séparées par 2 autres calices de fleurs semblables aux plus grandes. Tout autour, le registre extérieur, plus étroit, borde le disque d'une rangée d'oves et dards entre 2 fins bandeaux. Un fragment d'inscription occupe le profil droit du disque.

7) ETAT D'ORIGINE ET FONCTION : ce fragment sauvé de la ruine a permis la restitution très probable de la clef complète.

8) SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : il s'agit de la clef de la dernière voûte de l'escalier après la 2^{ème} moitié tournante.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1942

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : les indispensables restaurations de 1942 ont entraîné le remplacement de 4 clefs à disque des voûtes d'ogives très endommagées entre le 1^{er} étage et le second du grand escalier. Voici l'avis de l'A.C.M.H. : "Les vestiges des clefs sculptées ont été déposés avec soin et les pierres de remplacement sont taillées prêtes à recevoir la sculpture. Il serait intéressant, avant de poser ces pierres, de pouvoir les terminer complètement, en prenant modèle et en copiant très exactement les précieux témoins conservés."

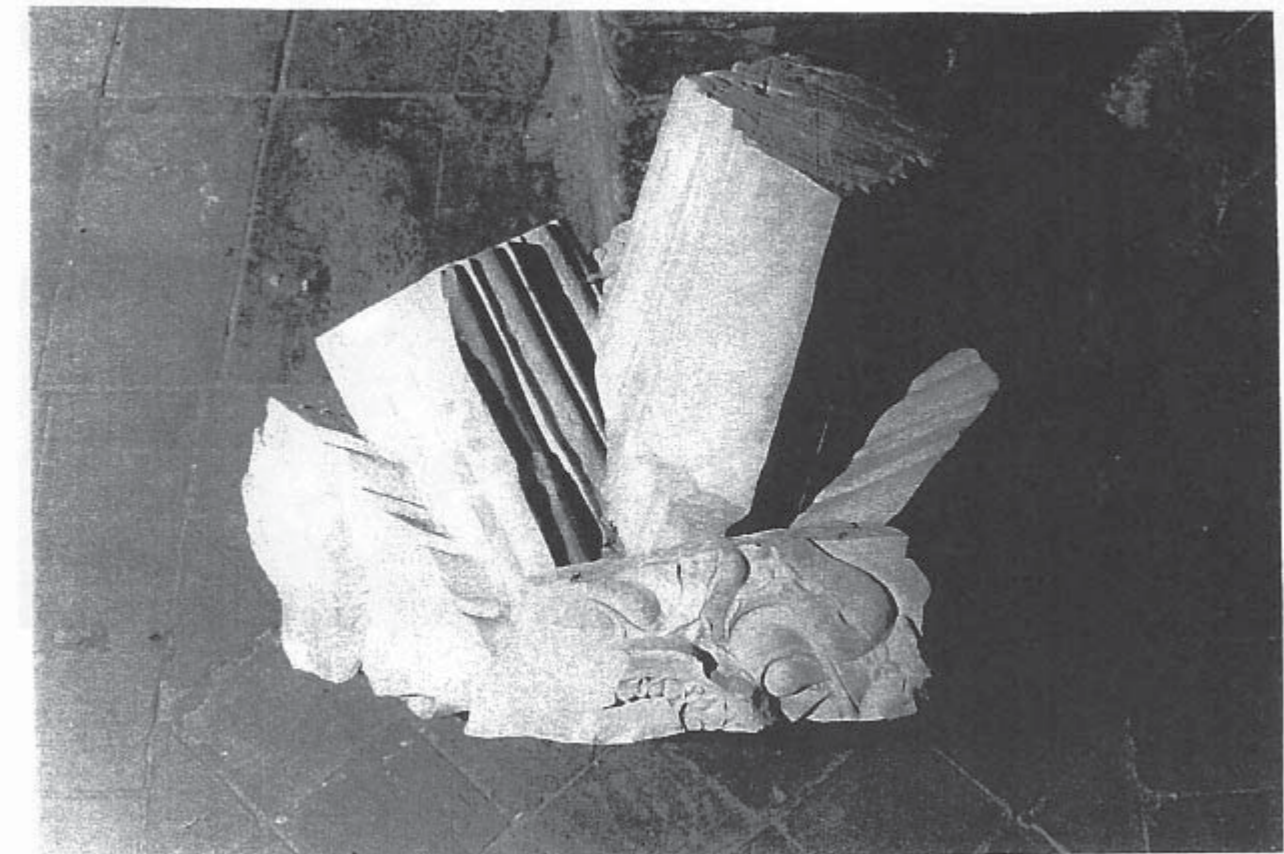
Et voici le programme des sculptures : "2 clefs de 0,36 m de diamètre à reproduire suivant modèles existants ; 2 clefs de 0,36 m à reconstituer en s'inspirant des modèles existants en place."

Les fragments 201, 202 et 223 ont été à la base de la restitution actuellement en place, très fidèle à ces reliques

12) SOURCES : Archives des Monuments Historiques ; dossiers sur le château d'Assier de 1901 à 1995. (cotes 1355 et 1358)

INV. 201, 202 et 223

¹ on peut aussi interpréter le dessin comme celui d'une ancre entourée de cordages, ce qui ferait allusion aux responsabilités de Galiot dans l'artillerie de marine.



223

clef de voûte (décor brisé)

4-5-14-



198

4-5-14-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : comme toutes celles de l'escalier ouest, clef pendante à disque plein.
 - 2) FORME GÉNÉRALE : clef avec amorce d'une partie des arcs, mais privée de son disque (ruiné) .
 - 3) MATERIAU : calcaire à grain très fin.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : de cette clef pendante à disque provenant d'une des voûtes les plus hautes de l'escalier, il ne reste que 5 départs de nervures, sciés en 1942 pour la restauration de ces voûtes. (Y.-M. Froidevaux)
 - 5) MESURES du bloc :
Hauteur : 0,20 m
Largeur : 0,31 m et 0,165 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : même profil d'ogives et de doubleaux que dans tout le reste de l'escalier.
 - 7) ETAT ET FONCTION D'ORIGINE : comme le disque avait disparu avec l'effondrement d'une partie de la voûte, on a copié les nervures et reconstitué une clef "en s'inspirant des modèles existant en place". (rapport officiel de l'A.C.M H du 15 juin 1942)
 - 8) SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : clef de la 1ère voûte de la 2ème moitié tournante de l'escalier ouest.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1987
 - 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : travaux de 1942.
 - 12) SOURCES : Archives des Monuments Historiques ; dossier 1942.
- INV. 198



204

4-5-15-

clef de voûte (disque)

4-5-15-

1) NATURE DU FRAGMENT : clef de voûte de grande taille.

2) FORME GÉNÉRALE : clef plate circulaire avec amorce de 4 arcs dont 3 encore saillants. Il manque un quart de l'arc du médaillon, brisé par l'effet de sa chute. (comme presque toutes les pierres de l'inventaire de 1933)

3) MATERIAU : grès;

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le décor est bien visible malgré les cassures des nervures et du médaillon.

5) MESURES

Hauteur : 0,33 m

Largeur : 0,42 m

Longueur : 0,57 m

Diamètre de la clef : 0,48 m (la partie la plu saillante étant de 0,43 m)

6) DÉCOR SCULPTÉ : d'une grande simplicité, le médaillon présente des cercles concentriques, avec le passage d'une partie extérieure plus en relief à un anneau plat, suivi d'un nouveau cercle en relief et terminé par un centre bombé.

En allant de l'extérieur vers le centre, on voit une doucine (0,025 m), un réglet saillant (0,015), un bandeau (0,035 m), un talon renversé (0,035m), un réglet (0,015), l'ensemble de cette partie en relief mesurant 0,125 m. Lui succède un anneau plat de 0,04 m de largeur, strié de 8 glyphes rayonnants. Un nouveau groupe de nervures descendantes (bandeau, quart-de-rond, réglet), cerne le centre bombé.

Ce décor s'apparente à une rondache "par référence à un détail du pilier de l'escalier encore en place qui présente sans ambiguïté les deux faces d'un bouclier semblable avec un *umbo* hémisphérique". (Inv. 1986).

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie centrale d'une croisée d'ogives dans une grande pièce du château. On peut encore en voir de cette taille aux voûtes de la salle des gardes.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : pourrait être le n° 35 de l'inventaire de 1933, "une clef de voûte à quatre départs de nervures, décorée d'un simple médaillon circulaire mouluré avec rais gravés (roue de la Fortune)."

La variété des interprétations du motif : roue de la Fortune, rondache, et bientôt lunette de visée, montre la permanence de ce décor qui semble présent, avec des significations différentes, tout au long de la construction du château.

Cette clef pourrait provenir de l'aile sud qui présente beaucoup de ressemblances avec le sud de l'aile occidentale.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933 (n° 35)

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : cette clef a été trouvée dans les "caves de l'aile Est du château" d'où l'on avait accès à l'escalier sud et donc à l'ensemble de l'aile sud. Elle proviendrait alors de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée.

12) SOURCES : dossiers des M.H., cote 1355.

INV. 204

1) NATURE DU FRAGMENT : clef pendante à disque.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : clef en disque, qui fut décorée, dont le bord est cassé en plusieurs endroits, avec l'amorce de 4 arcs dont le croisement forme un X.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : sculpture très effacée et nombreuses épaufrures.

5) MESURES

Hauteur : 0,27 m

Largeur : 0,42 m

Longueur (hors tout) : 0,62 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : quelques restes de ce décor sont encore perceptibles : la plus intérieure des moulures circulaires entoure un cuir aux formes effacées. L'apparence de carré sur les bords de ce cuir est sans doute la trace des "bandes d'or" placées aux 1 et 4 des armes de Galiot ; ces bandes couvrent en diagonale tout le champ héraldique, proposé ici par le cuir.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : clef d'une grande croisée d'ogives de forme rectangulaire.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : l'absence du collier de Saint Michel invite à situer cette clef dans la partie la plus ancienne du château de Galiot - en tous les cas au plus tard avant 1517 où il était certainement chevalier de l'Ordre. Comme les achats de 1518 signalent que le château était déjà assez avancé pour que ses co-seigneurs acceptent de lui vendre leurs possessions d'Assier, nous plaçons cette clef dans l'aile sud du château, au rez-de-chaussée, où se trouvaient de grandes salles voûtées.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

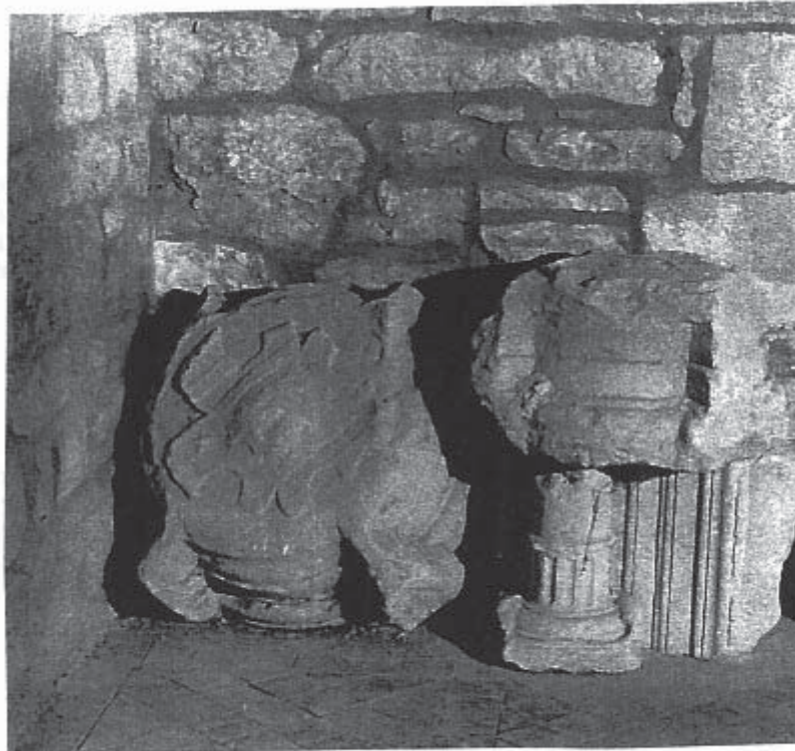
11) HISTOIRE DU FRAGMENT : déposé dans la salle des gardes en 1933, au moment de l'achat du château par l'Etat, ce fragment est un de ceux qui sont restés sur place après la démolition de l'édifice. (n° 20 de l'inventaire de 1933).

INV. 215

4-5-17-

clef de voûte (disque)

4-5-17-



4-5-17

4-5-16

1) NATURE DU FRAGMENT : clef pendante à disque orné d'un cuir aux armes de Galiot (écartelé : aux 1 et 4, à trois étoiles en pal ; aux 2 et 3, à trois bandes d'or) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : clef en disque, décorée, dont le bord est érodé, avec l'amorce de 4 arcs dont le croisement forme un X .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie supérieure de la clef est brisée sur un segment d'un quart de cercle ; nombreuses petites épaufrures.

5) MESURES

Hauteur : 0,27 m

Largeur : 0,60 m

Longueur (hors tout) : 0,68 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : on ignore si le bord extérieur du disque était mouluré (ce qui est probable) mais ce qui frappe, c'est que le cuir destiné à porter les armoiries constitue le seul motif ornemental du disque Il n'était entouré, ni d'une couronne (comme sur ce qui reste de la frise non restaurée de la façade, au sud de la loggia) , ni du collier de Saint Michel dont il semble inséparable après l'entrée de Galiot dans l'Ordre du roi.

Le cuir est découpé en 7 lanières, 2 étroites de chaque côté, 2 plus larges en bas, le haut arrondi n'étant pas découpé. Le champ du cuir est entièrement couvert par le blason, comme le sont le tabard et la bannière de Galiot représentés sur la face militaire du pilier du 1er étage de l'escalier conservé.

Diamètre de la clef : 0,44 m

Hauteur du cuir : 0,32 m

Largeur du cuir : 0,26 m

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : clef d'une grande croisée d'ogives de forme rectangulaire.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : comme sur la clef 215, l'absence du collier de Saint Michel invite à situer cette clef dans la partie la plus ancienne du château de Galiot - en tous les cas au plus tard avant 1517 où il était certainement chevalier de l'Ordre. Comme les achats de 1518 signalent que le château était déjà assez avancé pour que ses co-seigneurs acceptent de lui vendre leurs possessions d'Assier, nous plaçons cette clef dans l'aile sud du château, au rez-de-chaussée, où se trouvaient de grandes salles voûtées.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933. (n° 21)

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : déposé dans la salle des gardes en 1933, au moment de l'achat du château par l'Etat, ce fragment est un de ceux qui sont restés sur place après la démolition de l'édifice.

INV. 217



218

1) NATURE DU FRAGMENT : clef pendante à disque orné d'un cuir aux armes de Galiot (écartelé : aux 1 et 4, à trois étoiles en pal ; aux 2 et 3, à trois bandes d'or) .

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : clef en disque, décorée, dont le bord est érodé, avec le départ de 2 arcs latéralement opposés et l'amorce brisée d'au moins 4 arcs.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la partie supérieure de la clef est brisée sur un petit segment de cercle ; nombreuses petites épaufrures sur les bords du disque , mais la sculpture est bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,25 m

Largeur : 0,36 m

Longueur (hors tout) : 0,60 m

Diamètre de la clef : 0,32 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : on ignore si le bord extérieur du disque était mouluré (ce qui est probable) mais ce qui frappe, c'est que le cuir destiné à porter les armoiries constitue le seul motif ornemental du disque Il n'était entouré, ni d'une couronne (comme sur ce qui reste de la frise non restaurée de la façade, au sud de la loggia) , ni du collier de Saint Michel dont il semble inséparable après l'entrée de Galiot dans l'Ordre du roi.

Quatre rubans de suspension sortent sur les côtés du cuir, dont les bords sont joliment retournés. (le fragment 217, beaucoup plus érodé, a peut-être été aussi bien sculpté) . Le centre du cuir est bombé.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : clef d'une grande croisée d'ogives de forme rectangulaire.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : comme sur les clefs 215 et 217, l'absence du collier de Saint Michel invite à situer cette clef dans la partie la plus ancienne du château de Galiot - en tous les cas au plus tard avant 1517 date à laquelle Galiot était certainement chevalier de l'Ordre. Comme les achats de 1518 signalent que le château était déjà assez avancé pour que ses co-seigneurs acceptent de lui vendre leurs possessions d'Assier, nous plaçons cette clef dans l'aile sud du château, au rez-de-chaussée, où se trouvaient de grandes salles voûtées.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce fragment n'apparaît pas sur l'inventaire de 1933 ; il provient sans doute des découvertes occasionnées par les travaux de 1938, quand les soubassements de l'aile sud menaçaient ruine.

INV. 218



218
219
220

4-5-19-

clef de voûte (disque)

4-5-19-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : clef pendante à disque orné d'un cuir aux armes de Galiot (écartelé : aux 1 et 4, à trois étoiles en pal ; aux 2 et 3, à trois bandes d'or) .
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : clef en disque, décorée, dont le bord est érodé, avec le départ de 4 arcs disposés en X .
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : clef réduite et très abimée.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,31 m
Largeur du bloc: 0,39 m
Longueur (hors tout) : 0,44 m
Diamètre de la clef : 0,29 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : on ignore si le bord extérieur du disque était mouluré (ce qui est probable) mais ce qui frappe, c'est que le cuir destiné à porter les armoiries constitue le seul motif ornemental du disque Il n'était entouré, ni d'une couronne (comme sur ce qui reste de la frise non restaurée de la façade, au sud de la loggia) , ni du collier de Saint Michel dont il semble inséparable après l'entrée de Galiot dans l'Ordre du roi.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : clef d'une croisée d'ogives de forme rectangulaire.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : comme sur les clefs 215, 217 et 218, l'absence du collier de Saint Michel invite à situer cette clef dans la partie la plus ancienne du château de Galiot - en tous les cas au plus tard avant 1517, date à laquelle Galiot était certainement chevalier de l'Ordre. Comme les achats de 1518 signalent que le château était déjà assez avancé pour que ses co-seigneurs acceptent de lui vendre leurs possessions d'Assier, nous plaçons cette clef dans l'aile sud du château, au rez-de-chaussée, où se trouvaient de grandes salles voûtées.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) INVENTORIÉ EN 1986.
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce fragment n'apparaît pas sur l'inventaire de 1933 ; il provient sans doute des découvertes occasionnées par les travaux de 1938, quand les soubassements de l'aile sud menaçaient ruine.

INV. 219

4-5-20-

clé de voûte (disque)

4-5-20-



G.09.b ↑

1) NATURE DU FRAGMENT : petite clé de voûte, aux quatre départs de nervures brisés, grossièrement utilisée dans ce qui a été à l'origine un mur de pierres sèches et que l'on a consolidé plus tard avec du ciment.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc vaguement quadrangulaire, retaillé pour être inséré dans un mur de clôture.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très mauvais ; la démolition, le emploi, les intempéries et les mousses ont rendu presque illisible la sculpture. Des épaufrures en haut et en bas achèvent la perte du motif.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M. Sadier)

6) MESURES

Diamètre de la clé : 0,28 m
Hauteur de la pierre : 0,25 m
Largeur de la pierre : 0,36 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de fruits ou de feuillages à l'antique, extrêmement usée. Le renflement de la couronne varie de 4 à 5 cm de largeur ; le motif central est indéchiffrable : armoiries ? ou rose ?

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : on peut identifier une clé de voûte parce qu'on distingue les 4 départs des nervures.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des voûtes présentes dans tout le rez-de-chaussée, même dans les passages étroits. Cela est confirmé à la fois par le plan de Chéreau, par les sommiers de nervures visibles sur les murs ruinés du rez-de-chaussée et par les très abondants tas de nervures laissés dans la cour du château après la démolition et la vente de la ruine.

10) LIEU DE CONSERVATION : mur de clôture de l'ancienne gendarmerie d'Assier, à droite de l'entrée.

FRAGMENT G.09.b

4-5-21-

clé de voûte (disque)

4-5-21-

1) NATURE DU FRAGMENT : clé de voûte, aux départs de nervures brisés, grossièrement utilisée dans ce qui a été à l'origine un mur de pierres sèches et que l'on a consolidé plus tard avec du ciment.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc vaguement quadrangulaire, retailé pour être inséré dans un mur de clôture.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très mauvais ; la démolition, le remploi, les intempéries et les lichens ont rendu presque illisible la sculpture.

5) INVENTORIÉ EN 1992 (M. Sadier)

6) MESURES

Diamètre de la clé : 0,46 m

Hauteur de la pierre : 0,36 m

Largeur de la pierre : 0,46 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : couronne de fruits ou de feuillages à l'antique, extrêmement usée. Le renflement de la couronne varie de 5 à 7 cm de largeur ; le motif central est indéchiffrable : armoiries ? ou vase avec rinceaux ?

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : on peut identifier une clé de voûte parce qu'on sent le vide en glissant sa main sous la couronne en haut et en bas.

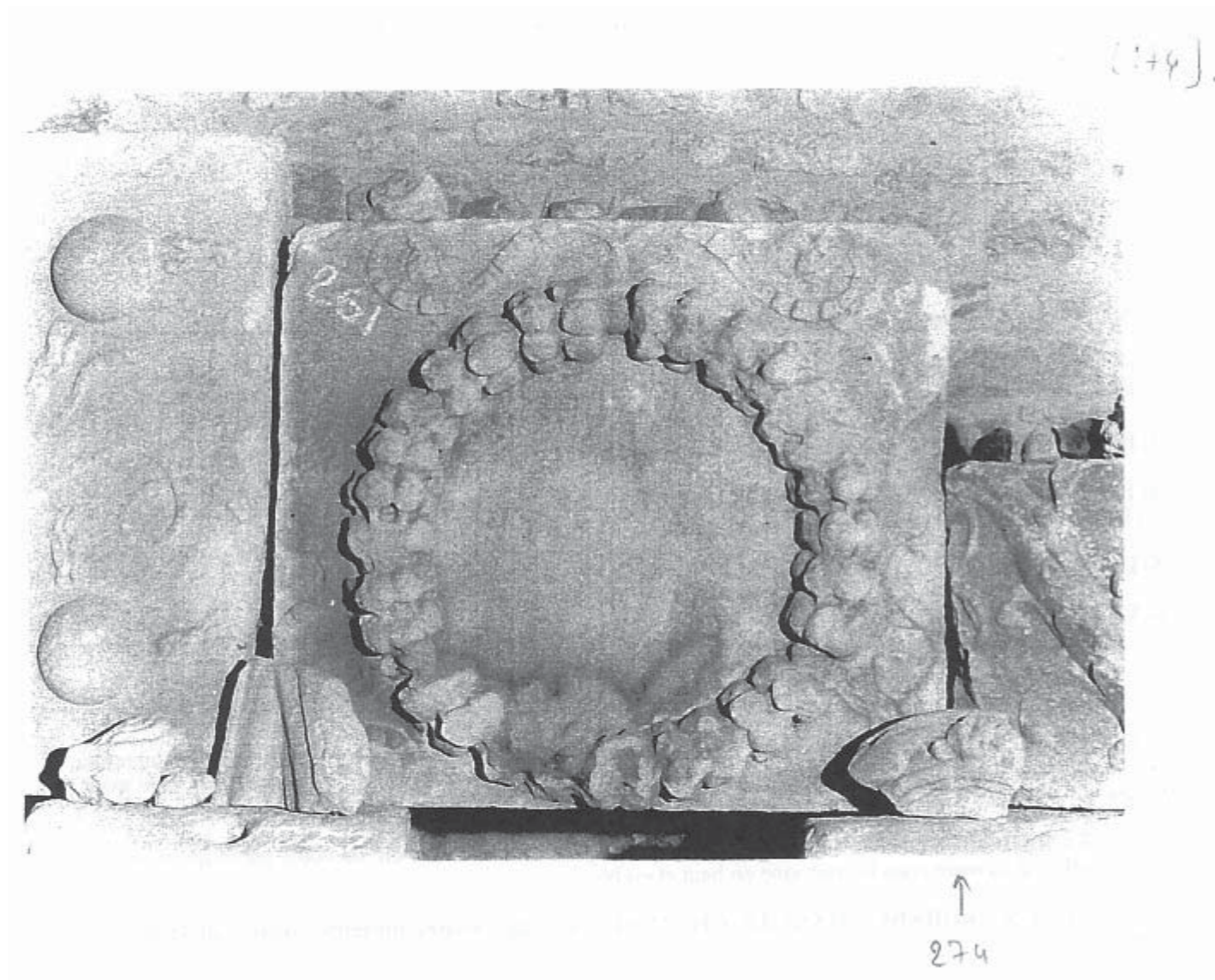
9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des voûtes présentes dans tout le rez-de-chaussée.

10) LIEU DE CONSERVATION : mur de clôture de l'ancienne gendarmerie d'Assier, à droite de l'entrée.

FRAGMENT G.09.a.



G.09.a.



éclat de clef de voûte (disque)

4-5-22-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : petit fragment de clef de voûte circulaire.
 - 2) MATÉRIAU : calcaire à grain fin.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : fragment segmentaire d'une bordure extérieure de clef de voûte, finement sculptée.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : relique réduite mais lisible.
 - 5) MESURES
Longueur : 0,20 m
Largeur : 0,11 m
Épaisseur : 0,03 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : la bordure est ornée d'une guirlande de végétaux variés, fruit, feuille et fleur, bordée intérieurement d'un chapelet de perles et de fusarolles très allongées. Le travail est soigné.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fragment d'une des clefs de voûte ruinées de l'escalier occidental ; la qualité de la sculpture rappelle celle des fragments 197 et 201.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : voûte supérieure (volée du 1er au 2ème étage) du grand escalier de l'aile occidentale, dont les photographies de 1938, prises avant toute intervention, révèlent le délabrement.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1986.
- INV. 274

4-5-22-



NATURE DU FRAGMENT : clef de voûte circulaire et plate, avec trois départs de nervures d'arcs dont les moulures révèlent le profil d'un tierceron.

MATERIAU : grès.

FORME GÉNÉRALE : la clef à disque représente une rosace entourée de rainures en rayons. Le cylindre qui était placé au-dessus de la clef (actuellement présentée à l'envers) est mouluré comme le profil des tiercerons dont il prolonge le dessin.

MESURES :

- Hauteur - ici la hauteur est l'épaisseur de la clef : 0,40 m,
- Largeur (ici diamètre du médaillon) : 0,30, 0,50, 0,55 m, suivant qu'il s'agit du cercle qui entoure la rosace ou de la couronne de feuillage à l'extérieur du cercle.
- Arcs : largeur 10 cm, hauteur 39 cm ; profil identique à celui des tiercerons de la salle des gardes.

DÉCOR SCULPTÉ : rosace à l'antique au centre de la clef, entourée d'un rang de perles et d'un anneau plat strié de 18 rainures concentriques. Puis un corps de moulures en saillie sépare la zone centrale d'une large bande périphérique ornée de tiges végétales et de rubans en arabesques. Le relevé de M. Blécon montre bien que ces clefs plates et circulaires appartiennent tout de même à la structure des clefs pendantes. (on peut toujours passer la main sous le disque de la clef.)

ÉTAT DE CONSERVATION ACTUELLE : clef en partie cassée mais restant tout à fait lisible ; la couronne et le médaillon sont écornés entre deux départs de nervures qui forment néanmoins un triangle isocèle qui n'est pas tout à fait équilatéral. Les dimensions des arcs entre les nervures sont respectivement de 32 cm, 40 cm et 40 cm.

ÉTAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : cette clef provient d'une voûte d'ogives à trois quartiers, de grande dimension, trouvée précisément à l'endroit où s'élevait le portique nord du château dont la voûte à trois quartiers du rez-de-chaussée est attestée par le plan de Chéreau et par le départ des nervures sur le mur nord encore en place.

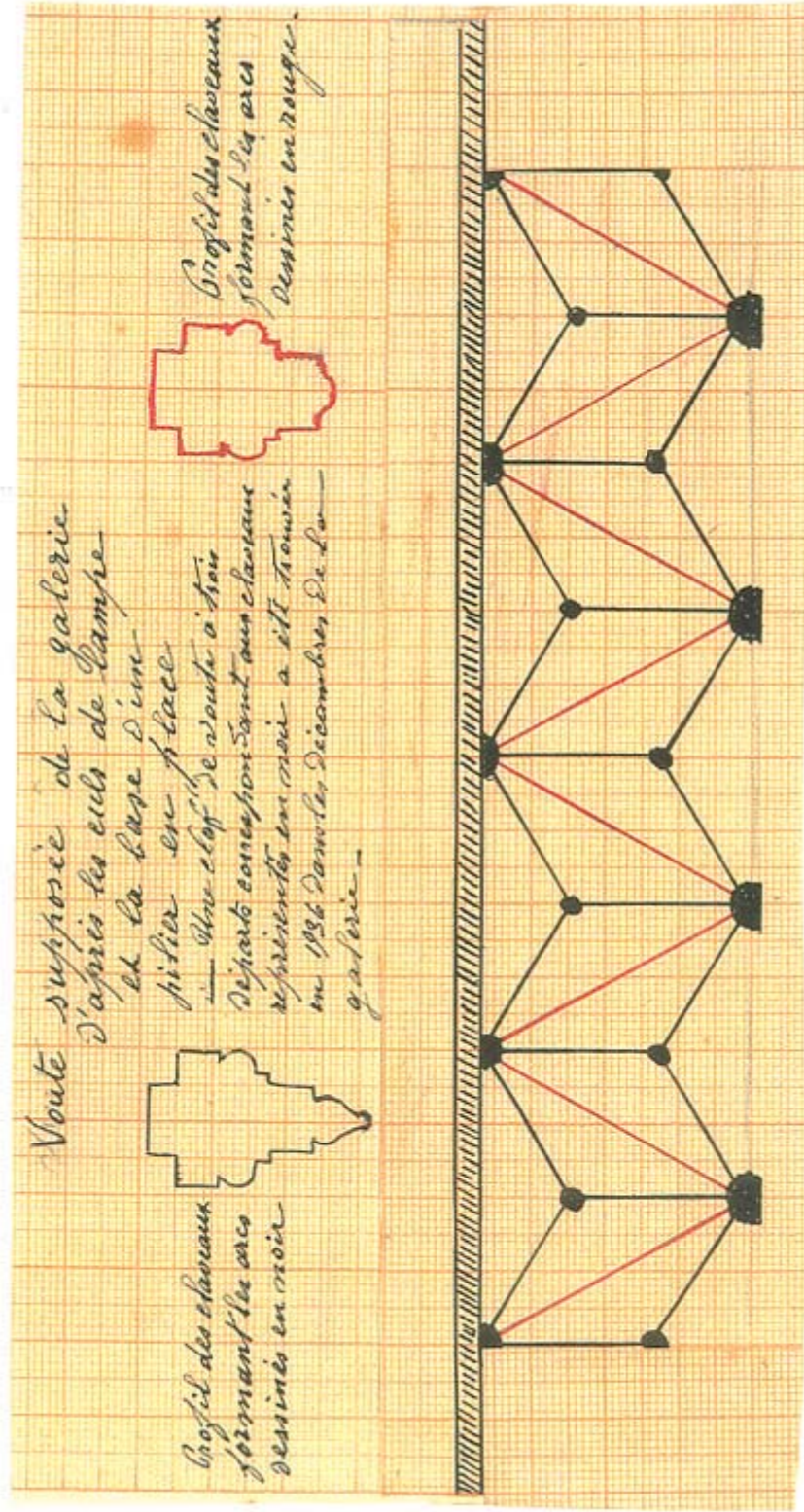
LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

INVENTORIÉ EN 1936 au moment où l'on a dégagé le nord de la cour en vue de l'accueil des visiteurs. Cette clef était donc restée sur place, au moment de la démolition de 1768.

SOURCE : observation de Me Etienne Cadiergues, témoin des fouilles de 1936.(Fonds Piquepal d'Arusmont) .

Nous donnons deux photographies de ce fragment essentiel, ainsi que la restitution de Me Etienne. Cadiergues en 1936 et le relevé de Jean.Blécon en 1996.

INV. 246



denin E. Cadringues, 1936

4-5-31-



246

4-5-31-

4-5-32-

clef de voûte (disque)

4-5-32-



D.14



D.14

- 1) NATURE DU FRAGMENT : clef plate à disque qui rappelle le fragment 246 de l'Inventaire.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : clef de voûte circulaire et plate, avec 3 départs de nervures d'arcs.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bloc couvert de mousse et très érodé, épaufrures en haut du cercle. Seuls le disque et les 3 départs de nervures sont bien lisibles.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,40 m + 0,10 m (épaisseur du disque)
 - Largeur : 0,50 m
 - Arcs séparés par 0,42 m, 0,50 m et 0,50 m.
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : complètement érodé.
- 8) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette clef provient d'une voûte d'ogives à trois quartiers, de grande dimension, achetée par une famille d'Assier en 1768 avec tout un ensemble de matériaux provenant de l'aile nord du château. La voûte d'ogives à trois quartiers est attestée par le plan de Chéreau et par le départ des nervures sur la face sud du mur nord encore en place.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : jardin privé.

FRAGMENT D. 14



1) NATURE DU FRAGMENT : clef rampante entre deux nervures dissymétriques.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire, sculpté d'une importante modénature de nervures de voûte, d'une petite clef circulaire rampante et de deux départs de nervures perpendiculaires aux deux nervures principales.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le fragment est érodé mais lisible.

5) MESURES

Dimensions du bloc :

Longueur : 0,43 m (au sommet des nervures) et 0,50 m (partie intérieure du bloc)

Largeur : 0,30 m

Épaisseur : 0,22 m

Dimensions de la clef : diamètre extérieur, 0,23 m et intérieur, 0,11 m ; hauteur, 0,04 m

Dimensions des nervures :

nervure principale dissymétrique, largeur, 0,30 m et hauteur, 0,20 m

nervure secondaire symétrique, largeur, 0,20 m et hauteur, 0,20 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : cette clef plate et circulaire ressemble, en plus petit et plus érodé, à celle du fragment 199 (4-5-42) : un large anneau plat, entouré de 2 bandeaux et, extérieurement, d'un cavet, porte 6 incisions rayonnantes. L'orifice central légèrement creusé présente des traces de reliefs très effacés ; il a pu porter l'étoile des Gourdon, leit-motiv iconographique récurrent du château.

Le croisement des nervures révèle un emplacement dissymétrique : le cercle de la clef dépasse du tiers les deux principales nervures opposées et alignées, ce qui suggère une position rampante sur l'autre nervure, plus fine mais symétrique. La clef rampante termine et accompagne la déformation de la moulure dissymétrique. Ainsi, toutes les nervures de cette voûte étaient perpendiculaires au sol, non seulement celles des arcs doubleaux (ici les plus fins) mais aussi les nervures longitudinales orthogonales aux doubleaux. On peut observer la même position verticale (dite d'aplomb) des nervures longitudinales dans la voûte en berceau à caissons de l'entrée (conservée) du château.

Une autre observation vient encore compliquer la restitution de la voûte à laquelle appartenait cette clef ; la nervure longitudinale "d'aplomb" n'est pas rectiligne. Elle présente en effet une légère courbe concave, créant ainsi un double mouvement courbe de la voûte. (Comparer les deux photographies)

Le croisement orthogonal des nervures induisant un espace rectangulaire, nous pouvons en conclure que ce fragment INV.SUP. 002 provient d'une voûte en pendentifs barlongue. Il en existe du même type au cloître Saint-Martin de Tours.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : La faible courbe de la nervure dissymétrique, donc longitudinale, et la forte pente de la nervure symétrique nous permettent de situer cette clef dans une partie non centrale d'une voûte barlongue.

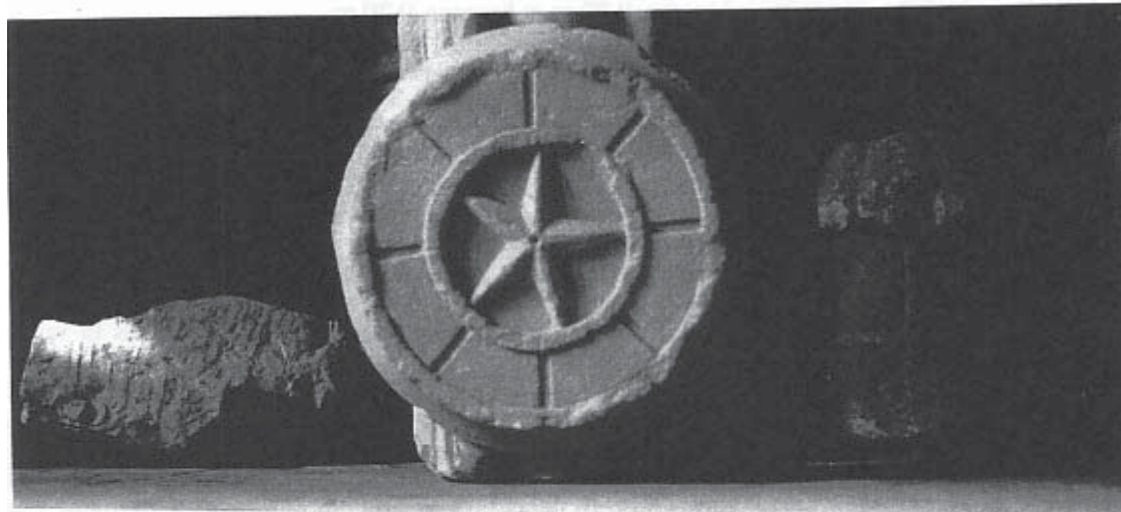
8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : Le plan de la tour nord-est sur le dessin de Chéreau montre un espace composé d'une partie circulaire voûtée en étoile et d'une partie orthogonale où Chéreau n'a pas indiqué le voûtement - pas plus qu'il ne l'a indiqué pour l'entrée du château pourtant couverte d'un berceau à caissons orthogonaux. Cet espace étant celui de la chapelle (la tour N-E porte une haute croix à son faite), nous pouvons supposer que la partie orthogonale, plus spécialement réservée au seigneur, était couverte d'une voûte en pendentifs barlongue.

J.M. Pérouse de Montclos (*L'architecture à la française*, p.139) rappelle qu'à l'époque gothique, le couvrement en berceau était utilisé pour des emplacements secondaires, comme les chapelles et les tribunes de certaines églises. Ce traitement très soigné de la chapelle serait donc encore d'esprit gothique.

9) LIEU DE CONSERVATION : château d'Assier.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : entassés depuis 1936 dans l'angle nord-ouest de la cour, ces fragments ont fait l'objet d'un inventaire supplémentaire en avril 2000. Ils sont actuellement déposés dans l'emplacement du jeu de paume.

11) INVENTORIÉ EN 2000. (INV.SUP. 02)



1) NATURE DU FRAGMENT : clef entre deux voûtes dissymétriques.

2) FORME GÉNÉRALE : clef entière avec trois départs d'arcs, dont deux sont dans le prolongement l'un de l'autre et le troisième au milieu de l'un des côtés. De l'autre côté, la moulure continue ne présente aucun départ d'arc.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : Les arcs ont été sciés ; le fragment est bien conservé.

5) MESURES

Hauteur : 0,34 m

Largeur : 0,30 m

Longueur : 0,365 m

diamètre de la clé : 0,28 m

section de l'arc : 0,30 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : cette clef plate, circulaire, s'apparente à la fois à une lunette de visée et à une rondache : un large anneau plat, bordé en allant vers l'extérieur, d'un bandeau entouré d'un cavet renversé, porte 8 nervures rayonnantes. L'orifice central, également bordé d'un bandeau, est occupé par l'étoile à cinq branches des Gourdon, meuble héraldique que l'on retrouve aux 1 et 4 sur les armes de Galiot.

Les deux nervures opposées sont celles de tous les arcs doubleaux du château. Le départ de l'arc médiant n'est pas parfaitement lisible. Il évoque pourtant le profil des liernes ou celui des tiercerons du château.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : clef d'un doubleau situé entre un palier voûté avec ogives et liernes et un couloir ou un escalier ne présentant que des croisées d'ogives. L'escalier conservé d'Assier, comme celui de Montal, réserve le décor de liernes aux paliers, tandis que le couloir du 1^{er} étage, à Montal, et les voûtes de l'escalier, à Assier, en sont dépourvus.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : provient sans doute de l'escalier sud, dont il reste les soubassements au niveau -2 .

9) INVENTORIÉ EN 1986

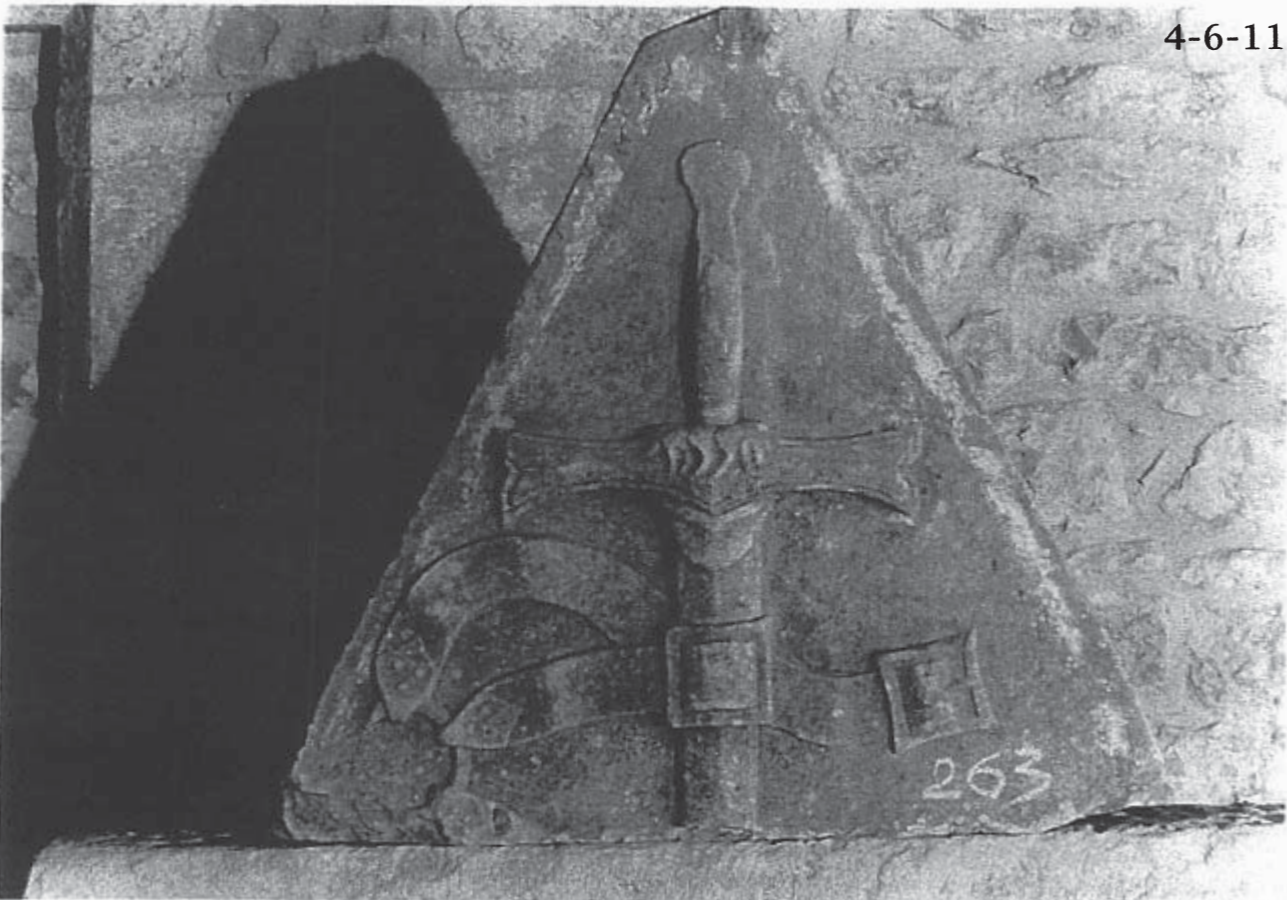
10) LIEU DE CONSERVATION : Musée du château.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : il s'agit peut-être du n° 40 de l'inventaire de 1933, fragment qui aurait été un peu vite regardé (tant cette dissymétrie étonne) . Il est ainsi décrit : "Une clef de voûte à quatre (sic) départs de nervures, décorée d'une étoile à cinq pointes" . Cette clef était en 1933 dans "les caves de l'aile est du château" - d'où l'on a justement accès aux paliers inférieurs de l'escalier sud. Cette pierre, soigneusement découpée pendant la démolition, n'a pas dû être vendue.

INV. 199

(263)

4-6-11-



dalle de plafond (caisson triangulaire)

4-6-11-

1) FORME GÉNÉRALE : forme triangulaire (a,b,c)

2) MATERIAU : grès un peu jaune et très fin (d'après A. Lefavrais) , pris dans la partie supérieure de la coupe de grès ; c'est le plus fin et le plus clair des grès de la région de Lacapelle. Ce n'est pas le même grès que celui du grand appareil des murs extérieurs de la cour (assez rose avec débris de silex et de quartz) .

3) NATURE DU FRAGMENT : dalle de plafond (présentée verticalement dans le musée lapidaire et sur la photo) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon dans l'ensemble ; deux épaufures (en a et c) ; l'angle b est arrondi par l'usure. La face opposée est plane mais brute, dans son état d'origine, de même que les côtés ab et bc. Le côté ac a dû être scié pour la démolition.

5) MESURES :

Hauteur : 0,72 m (en prolongeant la partie brisée : 0,78 m)

Largeur : 0,78 m

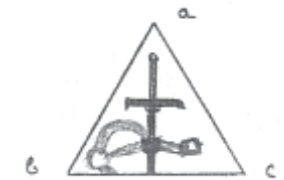
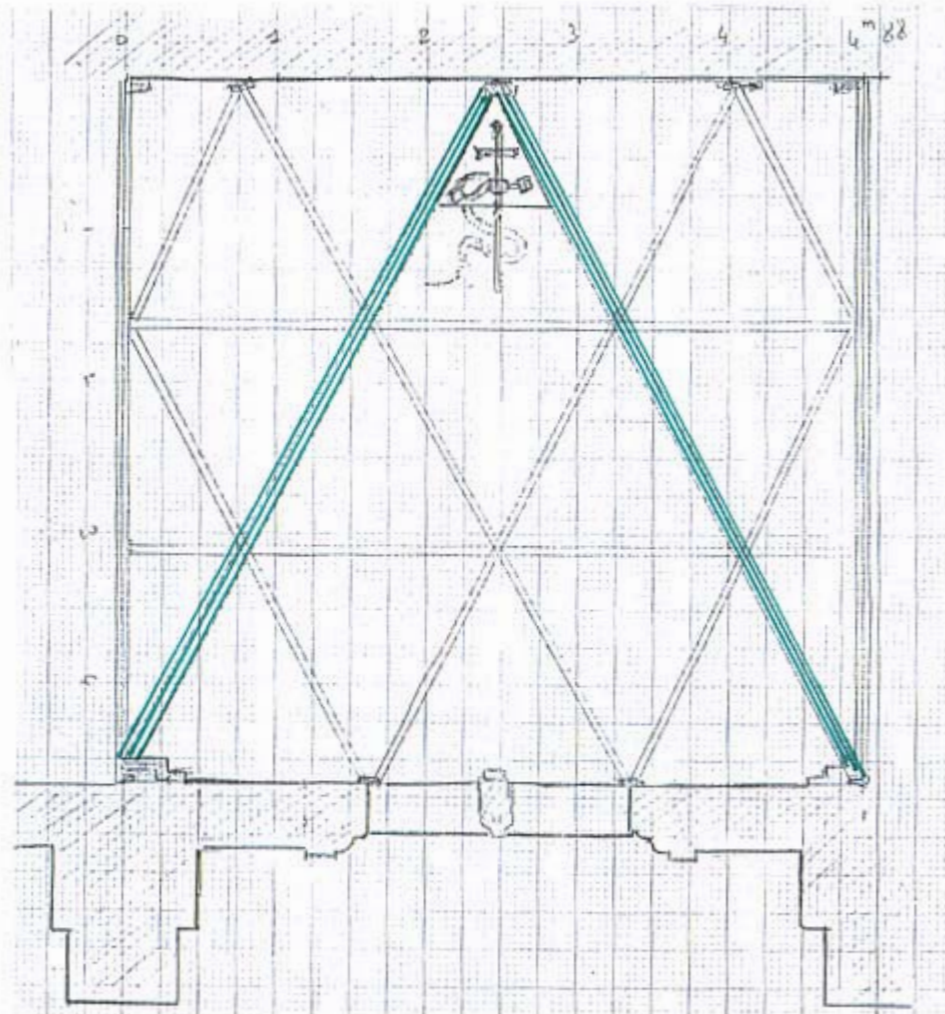
Épaisseur : 0,29 m

Angle b.a.c : 55 degrés

6) DÉCOR SCULPTÉ : incomplet ; moitié supérieure de l'épée de grand Ecuyer - garde de l'épée, partie supérieure du fourreau et du baudrier, dont trois parties sont reliées à un anneau à gauche. Un trait fin et ciselé, sur les côtés ab et ac, délimite une zone plate, polie et sans sculpture, un peu plus claire.

7) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE : formait une partie du plafond d'un caisson triangulaire de la galerie, tout en faisant partie d'une dalle de plafond, plus longue et d'une autre forme, prolongée vers la droite.

L'emplacement du fragment 263 sur la restitution ci-jointe d'un module du plafond de la galerie entre deux contreforts est évidemment arbitraire ; tous les triangles que nous proposons ont la même dimension. La hauteur de chacun de ces caissons triangulaires est le double de celle du fragment 263 (4-6-11) . Les autres caissons pouvaient être occupés par les thèmes emblématiques habituels de Galiot de Genouillac, qu'on peut voir rassemblés sur la tapisserie de Galiot, dessinée pour la collection Gaignières (cf. 9-9-11-) : en bordure, canons, boulets enflammés, épées de grand écuyer ; sur le fond, blason entouré du collier de l'Ordre, devise, travaux d'Hercule.



8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ EN 1933, au moment de l'achat du château par l'Etat. (fragment resté au château après la démolition de 1768 et acheté au duc d'Uzès en 1786 par M. Murat ; n° 17 de l'inventaire de 1933) .

INV. 263

4-6-12-

soffite de loggia

4-6-12-



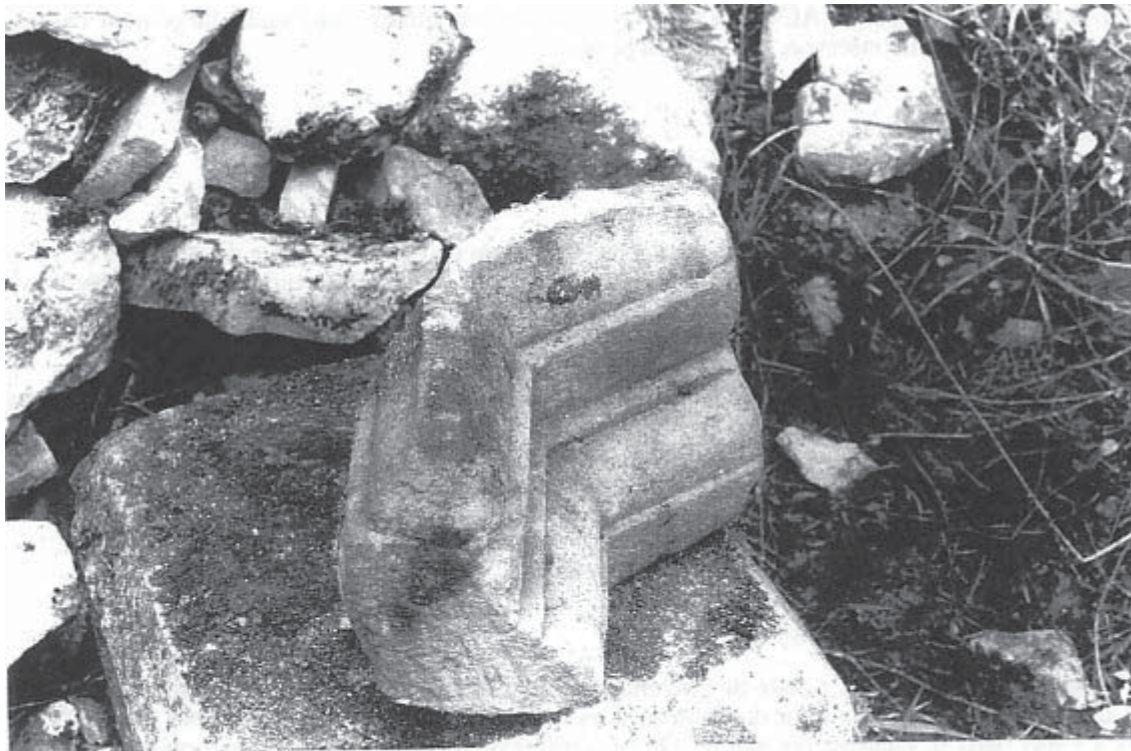
INV. SUP. 141

- 1) NATURE : fragment de soffite semblable (mais non identique) à ceux des loggias de l'entrée triomphale.
 - 2) MATÉRIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : grand bloc plat à peu près quadrangulaire, présentant une bordure d'un seul côté, les autres ayant été sciés ; le centre de la partie plate est creusé de petits caissons géométriques peu profonds.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : trois angles sur quatre sont assez largement cassés. La sculpture du bas-relief, bien conservée, semble inachevée.
 - 5) MESURES
 - Longueur : 0,68 m
 - Largeur : 0,50 m
 - Épaisseur : 0,12 m ou 0,23 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : début d'un motif géométrique très voisin de celui du soffite de la loggia de la cour : le plafond de pierre a été creusé en laissant le léger relief d'une ligne brisée qui aurait probablement fait alterner des carrés et des bornes (cf. photographie du plafond de la loggia) . Mais la suite du motif est restée en suspens.
 - 7) ETAT ORIGINEL : les masses à décorer semblent épannelées en préparation de la sculpture du motif floral.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : partie du plafond de la loggia du 2^{ème} étage qui a dû s'effondrer au cours du XIX^{ème} siècle. Ce morceau devait être une des extrémités de ce plafond.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : déposé au musée du château.
 - 10) INVENTORIÉ EN 2000 : INV.SUP.141
 - 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : celle de l'inventaire supplémentaire, concernant les fragments retrouvés en 1936 , quand on a aménagé la cour du château. Ces fragments d'architecture n'ont pas été jugés dignes d'être mis à l'abri dans le château lui-même. On ne s'intéressait qu'aux bas-reliefs représentant un sujet figuré.
- INV. SUP. 141

4-6-21-

nervure de plafond

4-6-21-



INV.SUP. 137

1) NATURE DU FRAGMENT : nervure de plafond de pierre formant un angle obtus (120°).

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc formant un angle presque symétrique, aux extrémités assez lisses, ce qui permet de supposer qu'il s'agit peut-être de l'endroit où se trouvaient les joints ; le fragment repose sur une partie sciée et présente, à l'envers, sa modénature symétrique, avec un éclat sur la partie gauche du quart-de-rond extérieur.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le listel terminal de la nervure a subi quelques épaufrures.

5) MESURES

Hauteur : 0,26 m

Largeur : 0,19 m

Longueurs extérieures de l'angle : 0,18 m et 0,19 m

Longueurs intérieures de l'angle : 0,15 m et 0,16 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : mouluration symétrique des tiercerons, du type de ceux du portique au nord de la cour, ce qui permet de penser que ce fragment appartient à cette aile.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : décor de caisson sur un plafond de pierre.

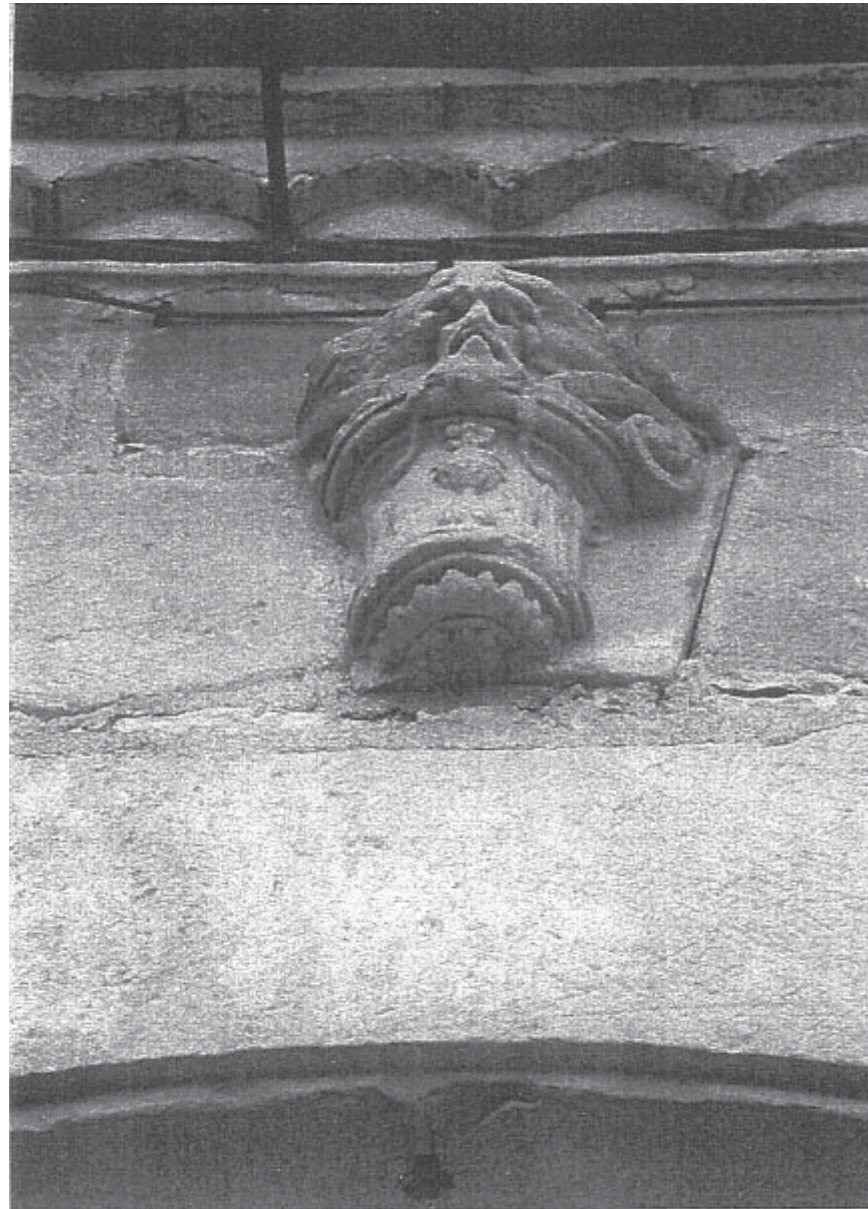
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : difficile à préciser, vu l'étendue des disparitions et l'ignorance de la nature des différents plafonds du château. ; provient sans doute de l'aile nord comme la plupart des fragments de l'inventaire supplémentaire.

9) LIEU DE CONSERVATION : château d'Assier.

10) INVENTORIÉ EN 2000.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : faisait partie des pierres entassées en 1936 dans l'angle nord-ouest du portique de l'aile nord.

INV.SUP. 137



G.01

1) NATURE DU FRAGMENT : culot rampant sculpté (montant de gauche à droite) , ayant la forme d'un chapiteau fait d'une demi-corbeille engagée, surmontée d'un tailloir proéminent.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : une pierre de taille insérée dans un très beau mur fait entièrement de pierres remployées après la démolition du château. Celle-ci semble avoir été retaillée à l'endroit de ses joints d'origine, c'est à dire en oblique, parce qu'elle porte le demi-cylindre et le renflement du chapiteau d'un culot, semblable à ceux de l'escalier du château d'Assier.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon, d'après les photographies prises d'en bas (la pierre, placée sous la génoise de la toiture au-dessus d'une fenêtre du 1er étage est impossible à voir de près).

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur : 0,30 m (environ)

Largeur : 0,25 m

Epaisseur de la partie saillante : 0,075 m (vue de la fenêtre que le culot surmonte)

7) DÉCOR SCULPTÉ : Sous l'astragale de la corbeille, le culot jaillit du mur sous l'aspect d'un disque horizontal ressemblant à une petite clé de voûte, ornée d'une demi-rose élégante entourée de feuilles d'eau. L'astragale est constituée d'un quart-de-rond droit entre deux réglets. La corbeille, légèrement évasée, est couverte à droite et à gauche d'une rangée de larges feuilles d'acanthos ; au centre, un calice porte un fleuron tangent à la lèvre très épaisse de la corbeille dont la mouluration reprend en un peu plus large le dessin et la forme semi-circulaire de l'astragale. Du milieu des feuilles d'acanthos sortent à la fois de petites volutes latérales lovées sous le bord de la corbeille et ce qui devrait être les hélices, deux fins rubans qui passent par dessus la lèvre de la corbeille et s'élargissent pour former 2 volutes striées, très proéminentes, là où on attendrait les cornes du tailloir.

Au centre du tailloir, domine une tête d'homme hirsute et moustachu, dont la barbe et la moustache recouvrent en partie le bord de la corbeille. Cette tête un peu penchée en avant semble appuyée sur une 3ème moulure semi-circulaire plus large que les 2 précédentes et recouverte par l'abondante chevelure du vieillard hirsute. On voit que tout l'ensemble du support est saillant en demi-cercle.

A ce niveau le culot a été scié horizontalement.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce culot très travaillé rappelle d'abord ceux de l'escalier du château (même matériau, différent de celui du mur où ils sont insérés, même typologie des formes et de l'iconographie, même structure rampante) ; il rappelle aussi ceux qui portent les sommiers de nervures des voûtes dans la galerie de Chenonceau. Comme le remarque E. Thomas, "son volume est donc celui d'une moitié de clé pendante" et par suite présente le même "décor de plus en plus complexe de registres superposés" . Sa fonction et son décor sont analogues à ceux d'une clé pendante.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : support d'un sommier de nervures dans un escalier comportant une suite de croisées d'ogives ; ce ne peut être dans le château que l'escalier de l'aile sud, construite immédiatement après l'aile occidentale où se trouve l'escalier conservé.

10) LIEU DE CONSERVATION : ancienne gendarmerie d'Assier. Cette maison a été entièrement construite au XVIII ème siècle avec des matériaux du château : pierres de taille, parfois sculptées, marches d'escalier, grandes dalles de repos ou de paliers, ferrures et bois. Le mur de sa clôture est également constitué de pierres du château.

FRAGMENT G. 01



1) NATURE DU FRAGMENT : culot rampant sculpté (montant de gauche à droite) , ayant la forme d'un chapiteau fait d'une demi-corbeille engagée, surmontée d'un tailloir rampant.

2) MATERIAU : calcaire fin.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre quadrangulaire remployée dans le mur sud de l'escalier du château, soutenant l'arc supérieur des voûtes . Elle porte en son milieu un culot, rampant dans le sens opposé à celui de la montée de l'escalier, révélant *de facto* qu'elle n'est pas à sa place initiale.

Cette pierre semble avoir été utilisée avec 3 de ses joints d'origine, parce qu'entre le joint supérieur et le tailloir rampant se profile le début du faisceau de nervures coupé par le bord horizontal du fragment, le culot restant entièrement en oblique. La partie inférieure a été un peu sciée, sans doute pour la faire entrer dans l'appareil ruiné de la partie supérieure de l'escalier.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la forme générale est conservée, mais les cornes du tailloir et les figures d'angles du culot sont brisées.

5) INVENTORIÉ EN 1999. Réutilisé et donc déjà repéré au cours des travaux de 1942, ce fragment correspond au n° 31 de l'inventaire établi en 1933 par l'architecte Bergougnoux au moment de l'achat du château par l'Etat. (cf. Pièces justificatives)

6) MESURES

Hauteur : 0,29 m

Largeur : 0,20 m

Epaisseur de la partie saillante : 0,060 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : La corbeille, légèrement évasée, est couverte à droite et à gauche d'une rangée de larges feuilles d'acanthés ; au centre, surgit une tige très fine terminée par un fleuron tangent au tailloir rampant (privé de ses angles) . Entre la tige centrale et les feuilles d'acanthé s'élèvent deux queues de sirènes - ou de salamandres - adossées, enroulées en S et striées ; elles vont en s'élargissant vers leur tête brisée qui formait la figure d'angle du culot.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce culot finement sculpté rappelle ceux de l'escalier du château (même matériau, différent de celui du mur où ils sont insérés, même typologie des formes et de l'iconographie, même structure rampante) ; le fait qu'il soit du même style que ceux de l'escalier ouest tout en y étant "de trop" prouve qu'il appartenait à un autre escalier, mais du même type que l'escalier conservé. Cela ne peut être que l'escalier de l'aile sud, dont le plan de Chéreau et les dessins de la collection Gaignières 1680 et 1692 révèlent les nombreuses ressemblances entre les deux escaliers.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : support d'un sommier de nervures dans un escalier comportant une suite de croisées d'ogives ; dans le château, l'aile sud a été construite immédiatement après l'aile occidentale où se trouve l'escalier conservé.

10) LIEU DE CONSERVATION : escalier ouest.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : les photographies, prises avant les travaux de 1942, révèlent la dégradation de toute la partie supérieure des voûtes, des nervures et des culots de l'escalier. Le fragment remployé a été trouvé en dégagant les ruines après l'achat du château par l'Etat en 1936.

FRAGMENT remployé dans le château, à une autre place que celle d'origine.

NON INV. 15



5-2-11-

noyau d'escalier (moitié tournante)

5-2-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : noyau d'une demi-vis.

2) FORME GÉNÉRALE : l'inventaire de 1986 a mis sous le même numéro 211 huit éléments d'un même noyau d'escalier dont la superposition rend la continuité évidente. C'est un pilier à profil semi-circulaire, décoré de nervures en hélice. Ils forment 5 niveaux d'égale hauteur (environ 0,145 m).

3) MATERIAU : calcaire à grain fin.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : deux des tambours sont coupés en deux verticalement ; les hélices et la partie arrière sont couvertes d'épaufrures, mais l'ensemble est tout à fait lisible.

5) MESURES

Hauteur des 5 tambours réunis : 0,725 m

Largeur : 0,61 m

Épaisseur : 0,51 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : les blocs alternent des portions de noyau central circulaire, des portions d'hélice en saillie (à profil circulaire engagé au quart), hélice finement rainurée au quart le plus extérieur de la saillie. A droite, il reste sur les 2 tambours inférieurs le commencement du mur-noyau qui termine ce noyau de demi-vis ; à gauche, le tambour le plus bas présente une importante épaufrure à l'arrière de l'hélice.

7) ETAT ORIGINEL ET SITUATION ORIGINELLE DANS LE CHÂTEAU : il s'agit certainement de l'original du noyau de la partie supérieure de la demi-vis de l'escalier ouest, restauré en 1942. La photographie de la 2ème moitié-tournante rend parfaitement lisible le remplacement des 7 derniers tambours de ce noyau (les deux derniers tambours étant les fragments 212 et 213).

8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ EN 1986.

10) SOURCE : Archives des Monuments Historiques (cote 1355) devis du 10 01 1938.

INV. 211



212

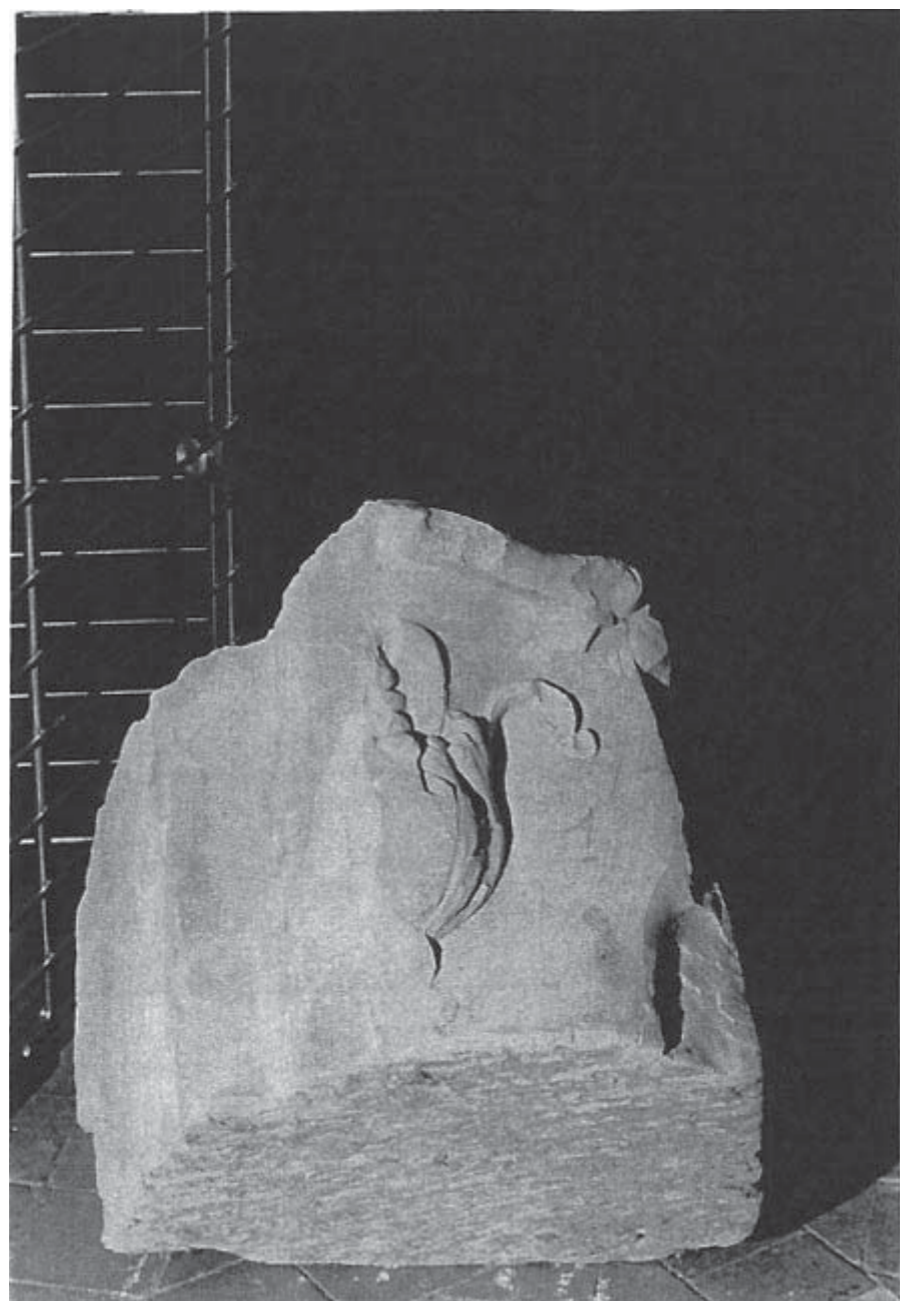
noyau d'escalier (moitié tournante)

5-2-12-

5-2-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : noyau d'une demi-vis.
- 2) MATERIAU : calcaire à grain fin.
- 3) FORME GÉNÉRALE : l'inventaire de 1986 a regroupé sous le même numéro 212 cinq fragments de pierres moulurées, faussement attribués à la chute d'une cheminée de l'aile occidentale du château. Il s'agit, en réalité, du même ensemble que le groupement précédent (INV. 211).
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : beaucoup d'épaufrures mais la forme reste discernable.
- 5) INVENTORIÉ EN 1986
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,52 m
 - Largeur : 0,51 m
 - Épaisseur : 0,47 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : les blocs inférieurs brisés présentent une portion d'hélice en continuité avec le bloc supérieur de celui de l'inventaire 211. Le bloc posé sur les quatre autres a conservé sur le côté une jolie feuille d'acanthé, placée sous le disque mouluré qui couronnait la modénature.
- 8) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : suite du noyau d'escalier de la 2ème moitié-tournante enlevée en 1942 et refaite à l'identique par le service des M.H. , le dernier tambour étant le numéro 213 de l'inventaire.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château., où l'on a soigneusement déposé les fragments originaux. (211, 212, 213)
- 10) HISTOIRE DU FRAGMENT : ces pierres se voient sur une très vieille photographie prise avant les travaux de 1942 (au-dessus des cinq pierres précédentes du noyau.
- 11) SOURCES : Archives des Monuments Historiques (cote 1355) devis du 10 01 1938. Voir aussi les devis de 1942.

INV. 212



5-2-12-

noyau d'escalier (moitié tournante)

5-2-13-

1) NATURE DU FRAGMENT : partie du noyau d'une demi-vis. Il s'agit du même ensemble que les goupements précédents (INV. 211 et 212) dont ce fragment est la partie supérieure.

2) MATERIAU : calcaire à grain fin.

3) FORME GÉNÉRALE : le bloc présente une face courbe convexe sculptée d'un bas-relief. Il est actuellement posé sur ce qui était son côté vertical.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : beaucoup d'épaufrures mais la forme reste discernable.

5) INVENTORIÉ EN 1986

6) MESURES

Hauteur : 0,25 m
Largeur : 0,535 m
Epaisseur : 0,33 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : une portion de moulure circulaire se raccorde à celle du fragment 212 ; elle était surmontée du reste d'un bas-relief difficile à interpréter. On dirait la terminaison (au bout d'une lance de chevalier dont on aperçoit le sommet) d'un drapeau de pennon bifide enroulé autour de la lance. On peut voir un enroulement de ce genre dans la partie supérieure de la face militaire du pilier du palier du 1er étage de ce même escalier (face est) .

8) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : suite du noyau d'escalier de la 2ème moitié-tournante enlevée en 1942 et refaite à l'identique par le service des M.H. , le dernier tambour étant le numéro 213 de l'inventaire.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château, où l'on a soigneusement déposé les fragments originaux, en 1942.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : ces pierres se voient sur une très vieille photographie prise avant les travaux de 1942 (au-dessus des cinq pierres précédentes du noyau).

11) SOURCES : Archives des Monuments Historiques (cote 1355) . Une photographie prise en 1901 par l'architecte H.Chaine montre, encore en place, la partie supérieure ruinée de la 2ème moitié-tournante de l'escalier, prolongée par le mur d'échiffre. Voir aussi le devis du 10 01 1938 et ceux de 1942 concernant la restauration de la partie supérieure de l'escalier.

INV. 213

5-3-11- à 5-3-14-

escalier (marche de vis)

5-3-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : partie d'une marche formant noyau d'un très petit escalier en vis.
- 2) MATÉRIAU : grès
- 3) FORME GÉNÉRALE : noyau circulaire prolongé par une moitié de marche allant en s'élargissant.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon, mais c'est un fragment de marche.
- 5) MESURES
Longueur : 0,31 m
Largeur : de 0,10 à 0,17 m
Epaisseur : 0,13 m
Diamètre du noyau : 0,13 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : . aucun.

7) ETAT ORIGINEL, FONCTION ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cette pierre faisait partie des restes de démolition de l'aile nord ; elle doit donc provenir du seul petit escalier de cette aile du château, la vis qui montait du 2ème étage vers la chambre haute au 3ème étage de la tour nord-ouest. Cette petite tourelle d'escalier, légèrement séparée de la tour, est attestée sur les deux dessins de la collection Gaignières.

8) LIEU DE CONSERVATION : longtemps laissée dans la cour du château, avec l'entassement des fragments de nervures qui devait faire l'objet de l'inventaire supplémentaire de 2000, elle est actuellement déposée dans le château.

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : remarqué par J.Blécon en 1996.

NON INVENTORIÉ 03

5-3-12-

NON INV. 04 , cette marche de vis provient d'une tourelle de l'aile est ; elle est conservée dans le bas de la petite tour médiévale est.

MESURES : Longueur, 0,34 m
Largeur, 0,14 m
Epaisseur, 0,13 m

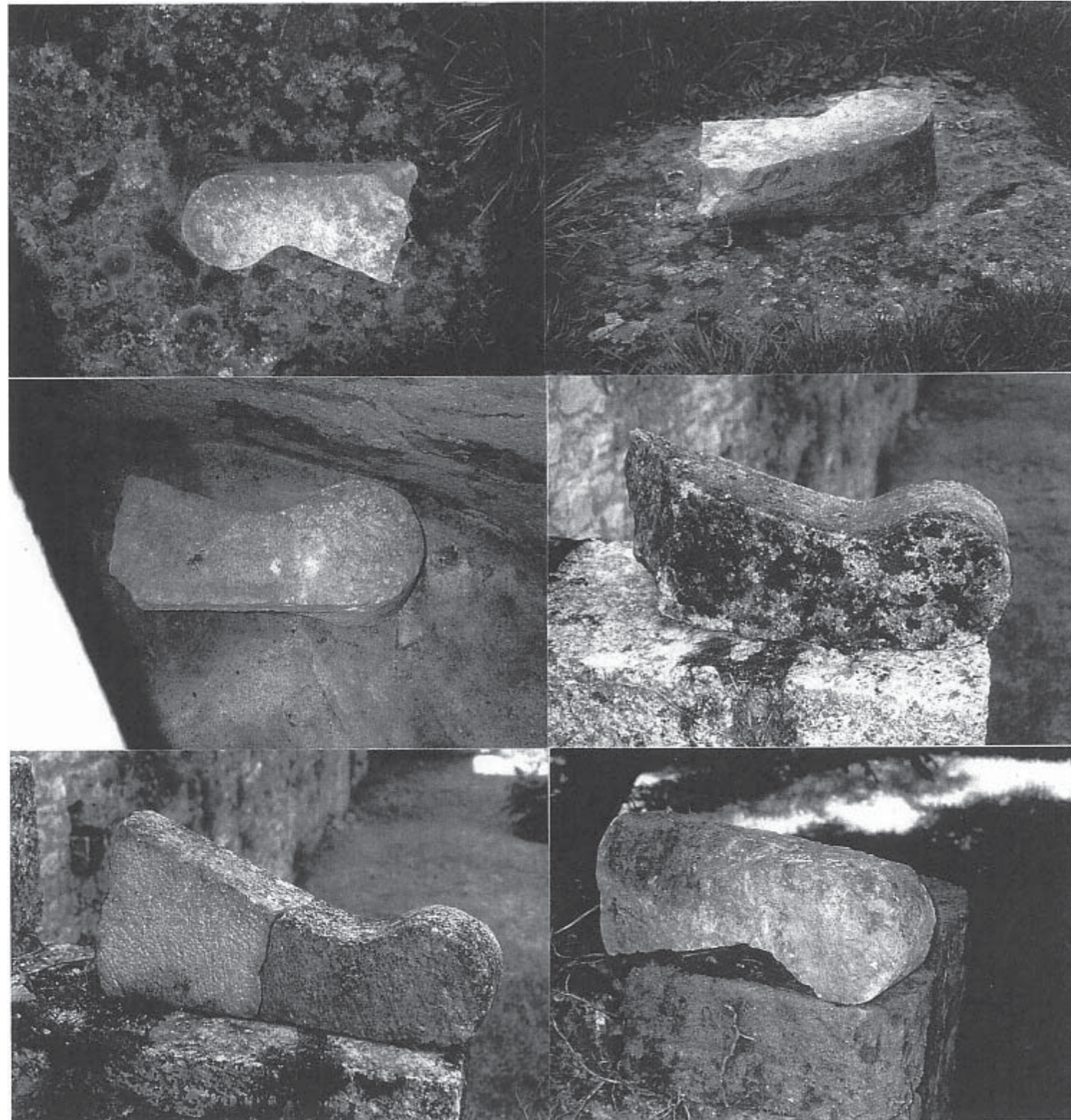
5-3-13-

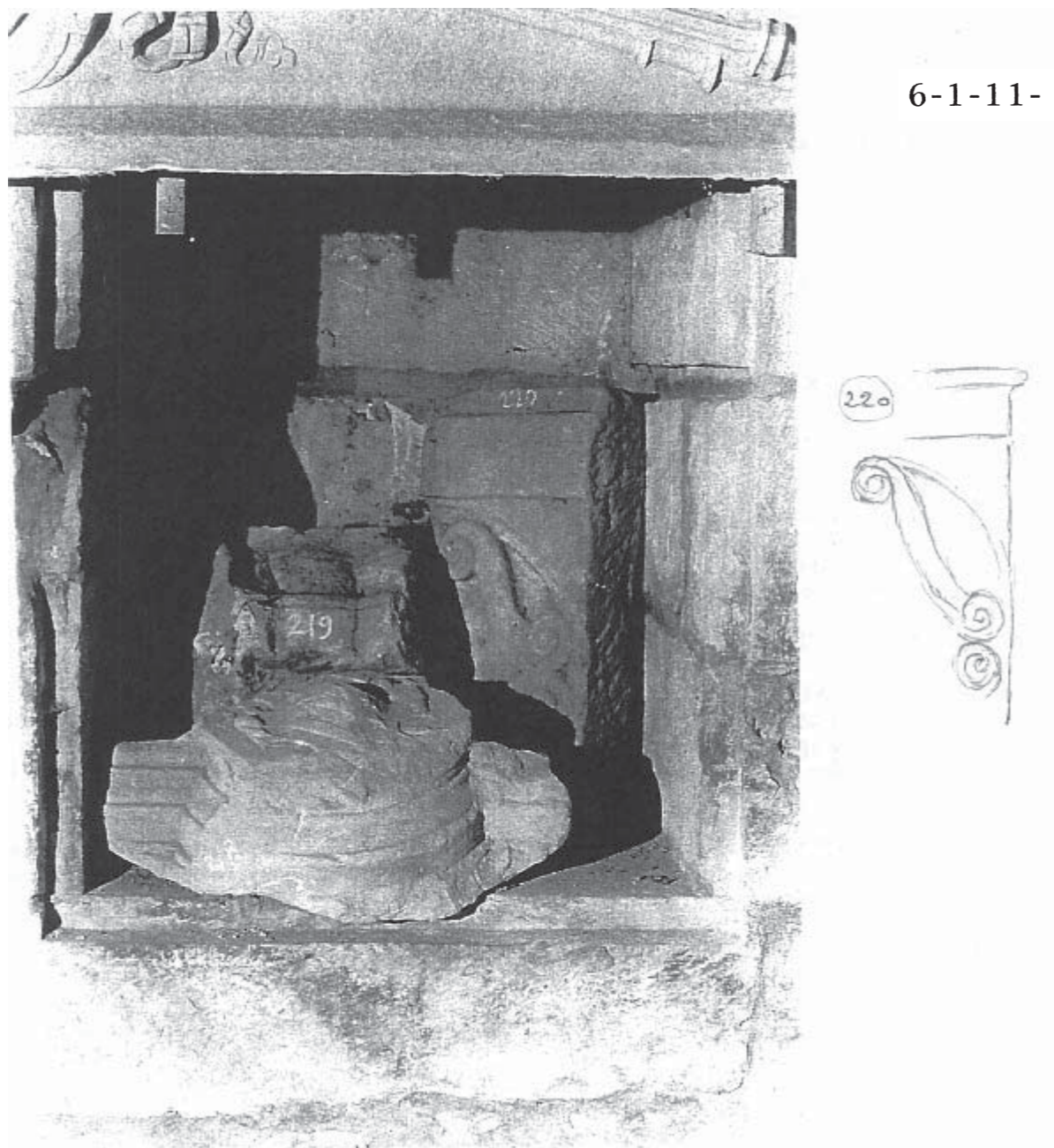
NON INV. 05 , cette marche de vis provient sans doute de la petite vis indiquée par Chéreau dans le mur de refend de l'aile sud, près de la loggia du rez-de-chaussée. Elle vient d'être dégagée au pied de cette loggia.

MESURES : Longueur : 0,38 m
Largeur : 0,14 m
Epaisseur : 0,13 m

5-3-14-

NON INV. 06 , même origine que NON INV. 05 ; mêmes mesures, mais la marche est cassée en deux . La longueur des morceaux réunis est de 0,51 m.





souche de cheminée

6-1-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : pierre détachée d'une souche de cheminée.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face sculptée
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc, érodé, semble avoir conservé ses mesures d'origine.
- 5) MESURES
 - Hauteur : 0,30 m
 - Largeur : 0,62 m
 - Epaisseur : 0,17 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : là encore, la pierre est posée de chant dans le dépôt lapidaire : il faut la penser en la retournant d'un quart de tour.
 A gauche, relief de pilastre (de 0,11 m de largeur) suivi d'une zone plate creusée d'une arcature en plein cintre bordée par une doucine ; à l'intérieur de cette arcature (de 0,42 m de largeur) , deux lourdes volutes en S , sculptées en bas-relief, s'affrontent symétriquement. On devine qu'il manque le pilastre suivant.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : Trois indices nous permettent de penser qu'il s'agit d'un fragment de souche de cheminée : la ressemblance de ce fragment avec l'une des souches de cheminées du château de Montal (dont on sait qu'il a été construit en même temps que celui d'Assier et par une cousine par alliance de Galiot) ; la présence de pilastres sur les souches des cheminées dessinées sur la représentation d'Assier de la collection Gaignières 1680 (le dessinateur de Gaignières a négligé le reste du décor de la souche comme il a oublié beaucoup d'autres détails décoratifs attestés par la réalité) ; enfin le fait que ce fragment fasse partie de l'inventaire de 1933, qui contient majoritairement des morceaux d'architecture tombés à l'intérieur des murs de la ruine de l'aile occidentale au cours d'un siècle et demi d'abandon.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des cheminées de la partie sud de l'aile occidentale (la partie nord ayant été systématiquement dépecée et vendue par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788) .
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) INVENTORIÉ EN 1933. (n° 13)
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : décrit de la façon suivante dans l'inventaire officiel de 1933 : "n° 13 - Un fragment d'architecture sculpté en bas-relief d'une arcature flanquée d'un pilastre, et ornée de deux volutes en S affrontées. Long. 0,60. Haut. 0,30. "
- 12) SOURCES : Archives des Monuments Historiques concernant le château d'Assier, cote 1355.

INV. 220



6-1-12-

221

222

1) NATURE DU FRAGMENT : pierre détachée d'une souche de cheminée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face sculptée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc, à la fois érodé et cassé (il manque une partie du pilastre), semble avoir conservé ses mesures d'origine.

5) MESURES

Hauteur : 0,31 m

Largeur : 0,62 m

Épaisseur : 0,17 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : même motif, mêmes dimensions, que pour le fragment 220 ; seule change la place du décor sur la pierre de taille. Le relief du pilastre (de 0,11 m de largeur) est d'abord précédé, puis suivi d'une zone plate creusée d'une arcature en plein cintre bordée par une doucine ; à l'intérieur de la deuxième arcature, deux lourdes volutes en S, sculptées en bas-relief, s'affrontent symétriquement. On devine qu'il manque le pilastre suivant. Il ne reste que la moitié droite de l'arcature de gauche, avec sa volute en S bien visible ; à droite la dernière volute est presque effacée.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : les mêmes indices que pour le fragment 220 nous permettent de penser qu'il s'agit d'un fragment de souche de cheminée : la ressemblance de ce fragment avec l'une des souches de cheminées du château de Montal (dont on sait qu'il a été construit en même temps que celui d'Assier et par une cousine par alliance de Galiot) ; la présence de pilastres sur les souches des cheminées dessinées sur la représentation d'Assier de la collection Gaignières 1680 (le dessinateur de Gaignières a négligé le reste du décor de la souche comme il a oublié beaucoup d'autres détails décoratifs attestés par la réalité) ; enfin le fait que ce fragment fasse partie de l'inventaire de 1933, qui contient majoritairement des morceaux d'architecture tombés à l'intérieur des murs de la ruine de l'aile occidentale au cours d'un siècle et demi d'abandon.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des cheminées de la partie sud de l'aile occidentale (la partie nord ayant été systématiquement dépecée et vendue par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788). Il s'agit certainement de la même cheminée d'où provient le fragment 220 ; le décalage du décor est révélateur du mode de construction (appareil régulier allongé).

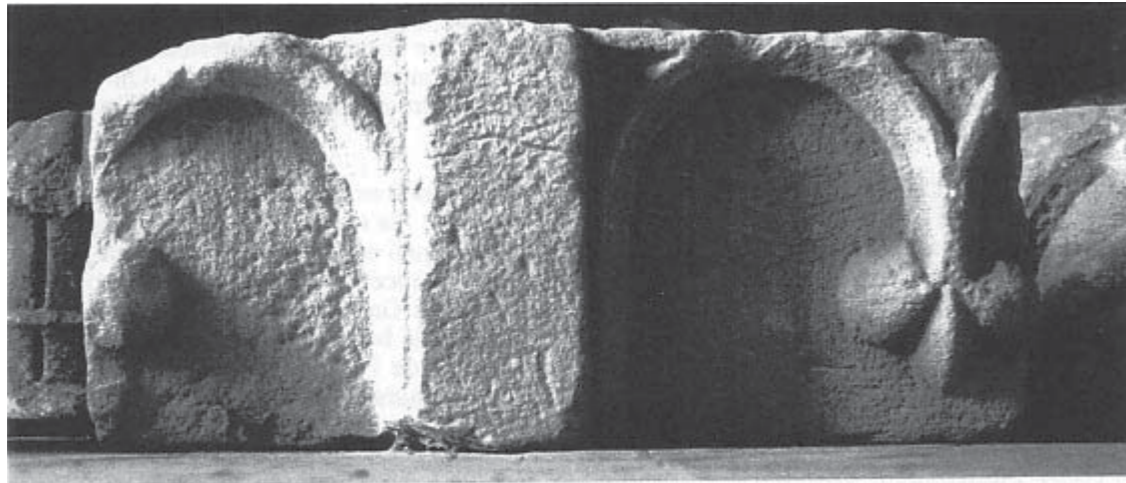
9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : décrit de la façon suivante dans l'inventaire officiel de 1933 : "n° 14 - Un fragment d'architecture à peu près semblable au précédent. Long. 0,60. Haut. 0,30. "

12) SOURCES : Archives des Monuments Historiques concernant le château d'Assier, cote 1355.

INV. 221



1) NATURE DU FRAGMENT : pierre détachée d'une souche de cheminée.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face sculptée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc, est assez bien conservé malgré des épaufrures sur les reliefs (côté gauche du pilastre) ,et semble avoir conservé ses mesures d'origine.

5) MESURES

Hauteur : 0,31 m

Largeur : 0,72 m

Epaisseur : 0,18 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : ce n'est pas le même motif, que celui des fragments 220 et 221. Le relief du pilastre (de 0,11 m de largeur) , presque central, est d'abord précédé, puis suivi d'une zone plate creusée d'une sorte de remplage aveugle de style proche du gothique : la zone creuse est encadrée d'une première moulure (un bandeau plat) qui forme un cadre orthogonal dont ne voit que la partie verticale longeant le pilastre et la partie supérieure horizontale. A l'intérieur de ce cadre, une arcature en plein cintre, tangente à la moulure orthogonale et y pénétrant, se déploie de chaque côté du pilastre. Cette arcature (recreusée d'une deuxième moulure, un cavet et son réglet) est redoublée à droite, formant un motif placé comme celui d'une clef pendante entre deux arcs et rappelant le dessin stylisé d'une fleur de lys retournée. Entre le cadre mouluré et l'arcature se creuse légèrement un écoinçon triangulaire .

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : les mêmes indices que pour les fragments 220 et 221 nous permettent de penser qu'il s'agit d'un fragment de souche de cheminée : la ressemblance frappante de ce fragment avec l'une des souches de cheminées du château de Montal (dont on sait qu'il a été construit en même temps que celui d'Assier et par une cousine par alliance de Galiot) ; la présence de pilastres sur les souches des cheminées dessinées sur la représentation d'Assier de la collection Gaignières 1680 (le dessinateur de Gaignières a négligé le reste du décor de la souche comme il a oublié beaucoup d'autres détails décoratifs attestés par la réalité) ; enfin le fait que ce fragment fasse partie de l'inventaire de 1933, qui contient majoritairement des morceaux d'architecture tombés à l'intérieur des murs de la ruine de l'aile occidentale au cours d'un siècle et demi d'abandon.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des cheminées de la partie sud de l'aile occidentale (la partie nord ayant été systématiquement dépecée et vendue par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788) . Le motif ornemental, plus archaïque que celui des fragments 220 et 221, provient sans doute, comme la cheminée du château de Montal à laquelle il ressemble particulièrement¹, de la partie la plus ancienne du château. d'Assier

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1933.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : décrit de la façon suivante dans l'inventaire officiel de 1933 : "n° 15 - Un fragment d'architecture sculpté en bas-relief de deux arcatures dont une double avec retombée sur pendentif.. Long. 0,70. Haut. 0,30. "

12)SOURCES : Archives des Monuments Historiques concernant le château d'Assier, cote 1355.

INV. 222

¹ Montal, souche du pignon nord-ouest.



U.1

- 1) NATURE DU FRAGMENT : pierre provenant d'une souche de cheminée.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc quadrangulaire présentant une face sculptée dont le motif (dessin et dimensions) ressemble à celui du fragment INV.222. (6-1-13-)
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bloc, est moins bien conservé que celui du musée du château ; le motif est plus effacé et la découpe du décor placée autrement. La pierre est actuellement insérée dans un mur neuf.
- 5) MESURES
 - Hauteur : 0,30 m
 - Largeur : 0,60 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : par rapport au fragment INV.222, présenté dans son sens d'origine, ce bas-relief est retourné ; de plus, la découpe a éliminé le pilastre qui séparait les deux zones en élégi et a conservé les deux arcatures réunies par une sorte de clef pendante en forme de fleur de lys. Les arcatures sont plus effacées mais ont les mêmes dimensions que sur INV.222.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : les mêmes indices que pour les fragments 220, 221 et 222 nous permettent de penser qu'il s'agit d'un fragment de souche de cheminée : nous avons déjà noté la ressemblance frappante de ces fragments avec l'une des souches de cheminées du château de Montal (dont on sait qu'il a été construit en même temps que celui d'Assier et par une cousine par alliance de Galiot) .
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : une des cheminées de la partie sud de l'aile occidentale (la partie nord ayant été systématiquement dépecée et vendue par le duc d'Uzès entre 1786 et 1788) . Le motif ornemental, plus archaïque que celui des fragments 220 et 221, provient sans doute, comme la cheminée du château de Montal à laquelle les fragments 222 et V.1 ressemblent particulièrement¹, de la partie la plus ancienne du château. d'Assier
- 9) LIEU DE CONSERVATION : construction privée.
- 10) INVENTORIÉ EN 1992.
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : longtemps conservé dans le grenier de la "maison du chevalier" à Vialans, commune d'Assier, le fragment se trouve maintenant inséré dans le mur extérieur d'un garage, à Assier, route de Sonac.

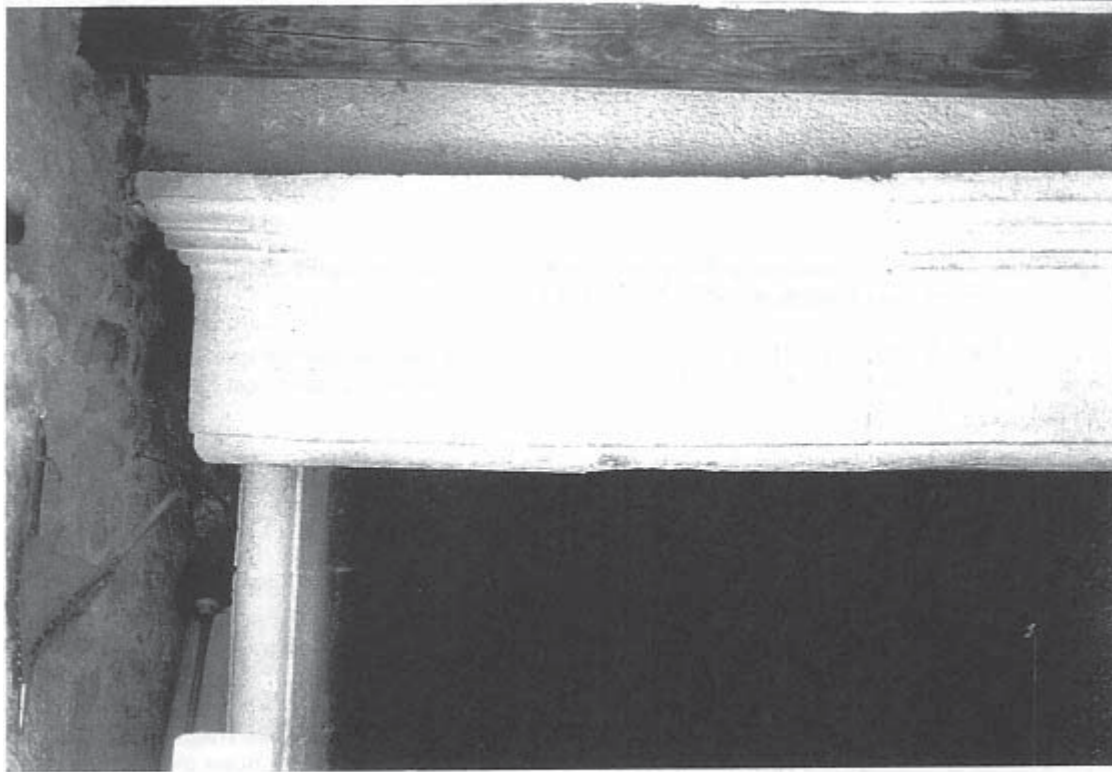
FRAGMENT U.1

¹ Montal, souche du pignon nord-ouest.

6-2-11-

manteau de cheminée

6-2-11-



1) NATURE DU FRAGMENT : les piédroits sont faits de 5 pierres et le couvrement de 5 claveaux taillés en crossettes.

2) FORME GÉNÉRALE : très simple ; manteau de cheminée composé de deux piédroits ornés d'une demi-colonne engagée et d'une plate-bande formant un couvrement mouluré.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) MESURES

Hauteur des piédroits : 1,89 m
Hauteur de la plate-bande : 0,63 m
Hauteur totale : 2,52 m
Largeur de la plate-bande : frise, 2,53 m ; corniche moulurée, 2,68 m
Epaisseur (largeur du profil de la jouée) : frise, 0,70 m ; corniche, 0,83 m
Largeur des piédroits : 0,19 m ; piédestal, 0,24 m ; colonne, 0,17 m
Largeur du foyer : 2,02 m
Largeur de la jouée à l'endroit des colonnes : 0,57 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : (profil et mesures des moulures de haut en bas)

Bandeau, 5,5 cm ; doucine, 5,4 cm ; réglet, 1,6cm ; bande, 4 cm ; quart de rond droit, 3,5 cm.

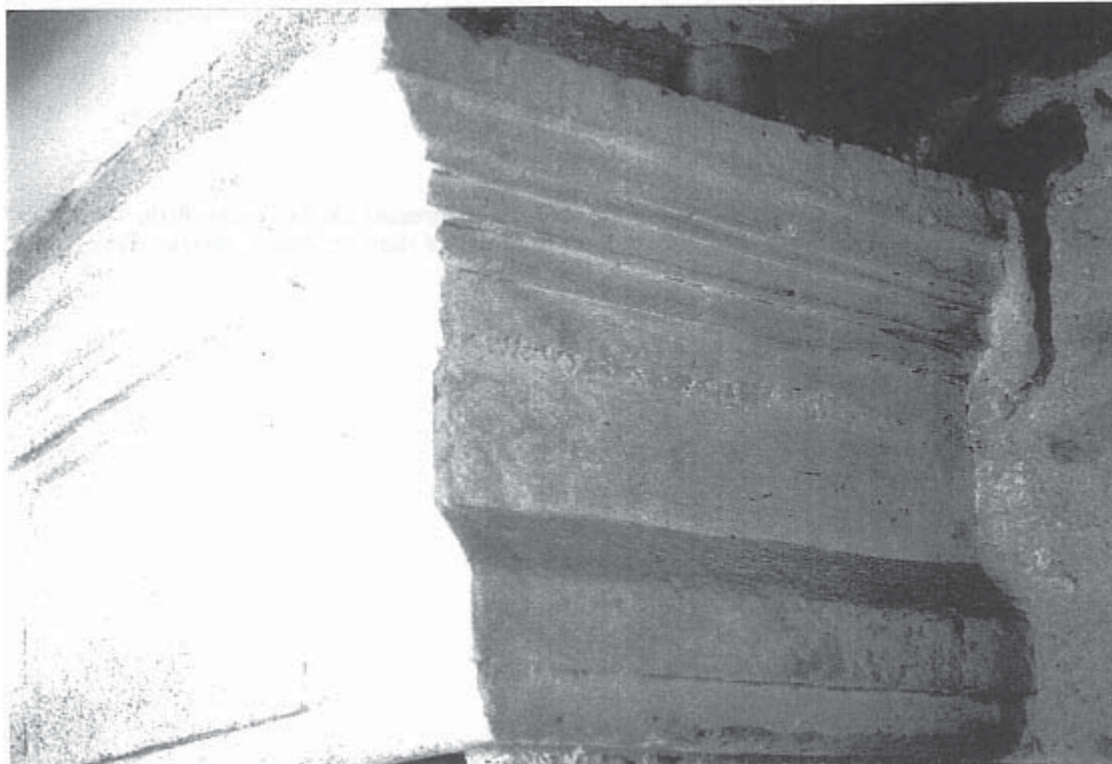
7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce manteau de cheminée ressemble à ceux que l'on peut voir dans les chambres des tours du château de Montal.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : le décor simple et soigné incite à placer cette cheminée dans une pièce d'habitation, mais secondaire

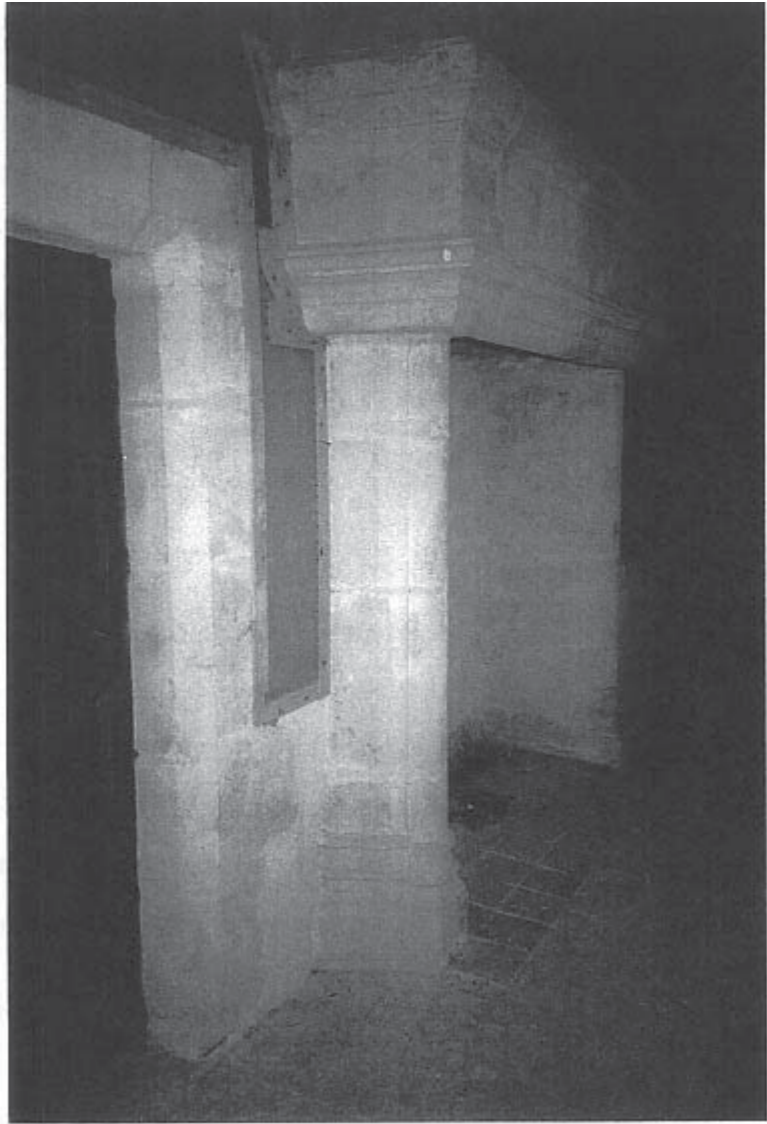
9) INVENTORIÉ EN 1998 (relevé Etienne Tricaud)

10) LIEU DE CONSERVATION : remployée dans une construction privée. (boulangerie Armand)

FICHE CHEMINÉE 1

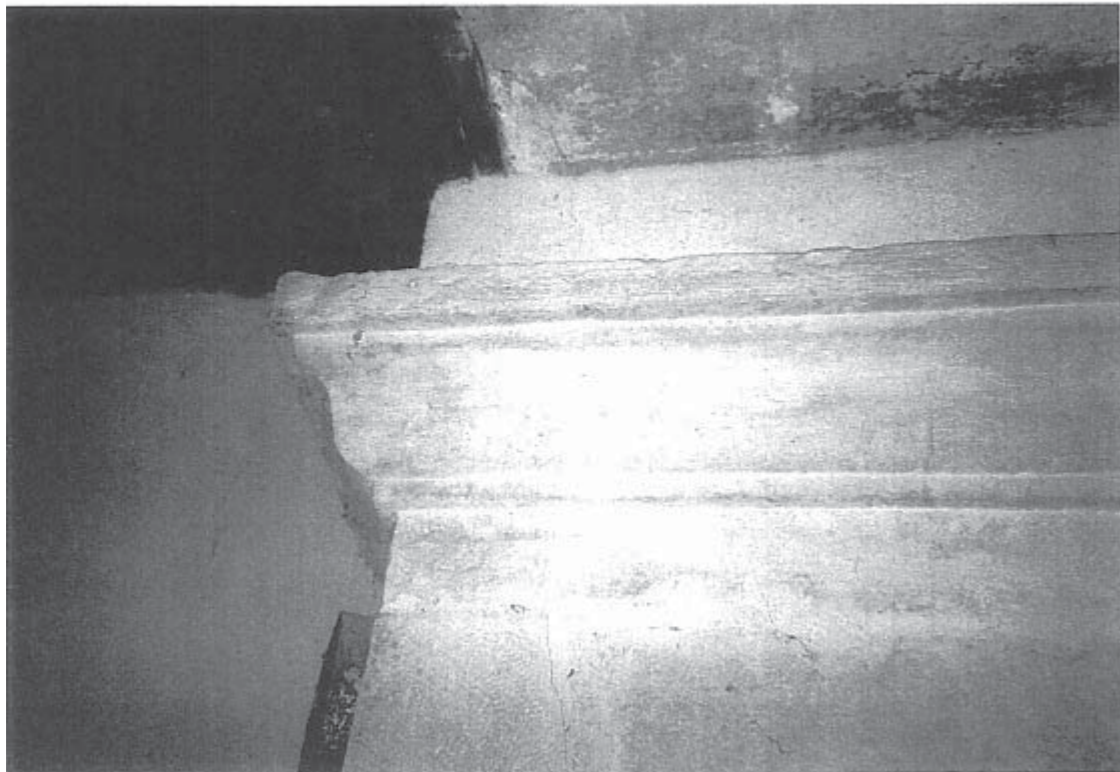


Cheminée 01



6-2-12-

MONTAL
chambre haute,
sur l'escalier -



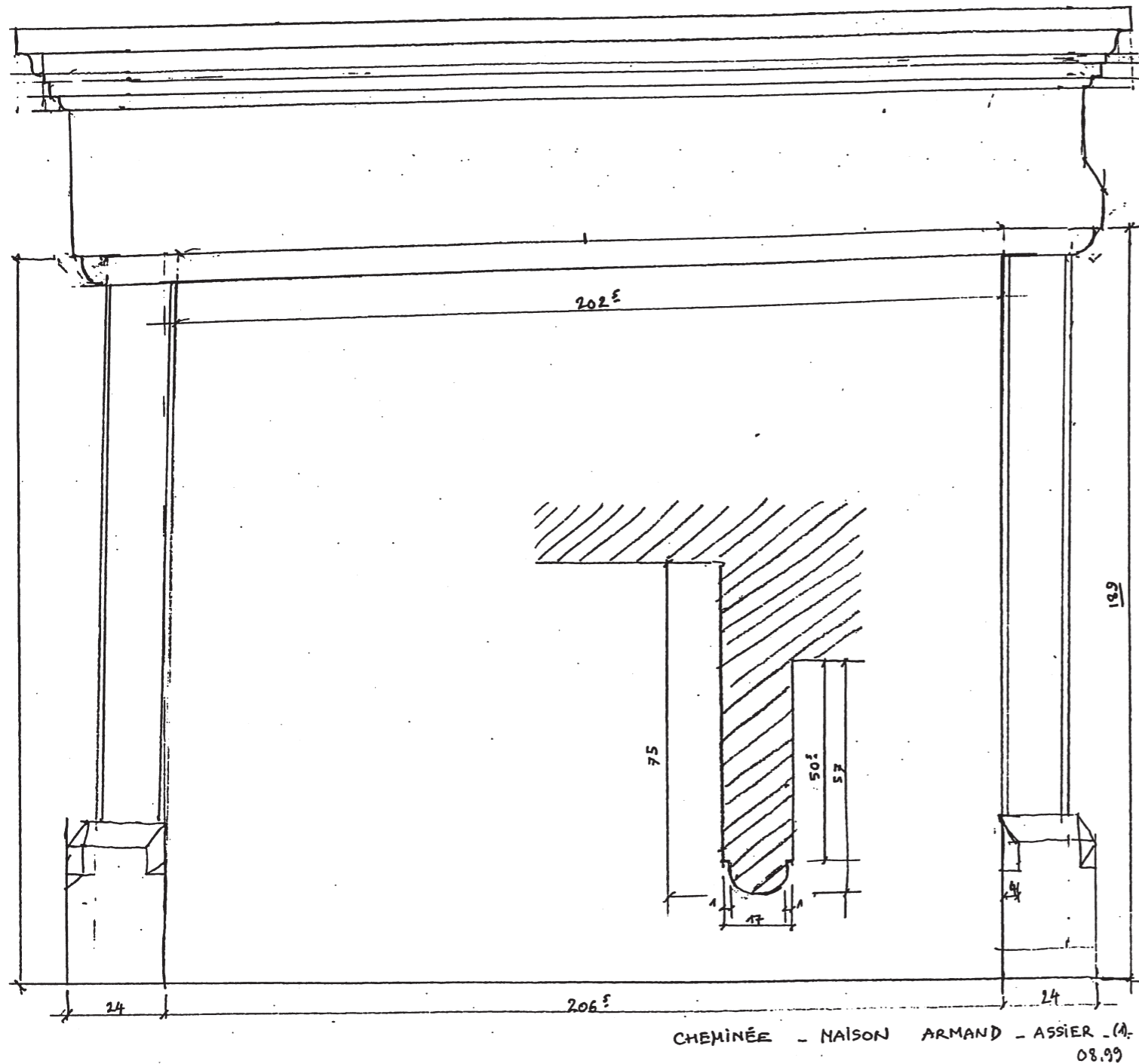
cheminée 2 (6-2-12)

manteau de cheminée

6-2-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : les piédroits sont faits de 5 pierres, constituant les jouées du manteau, terminées en demi-colonnes ; le couverture est une plate-bande de 5 claveaux taillés en crossettes.
 - 2) FORME GÉNÉRALE : simple ; manteau composé de deux piédroits, ornés d'une demi-colonne engagée et d'une plate-bande formant un couverture mouluré.
 - 3) MATERIAU : grès.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.
 - 6) MESURES
 - Hauteur des piédroits, 1,61 m
 - Hauteur de la plate-bande : 0,90 m
 - Hauteur totale : 2,51 m
 - Largeur de la plate-bande : 3,20 m
 - Largeur du profil de la jouée : frise, 0,72 m ; corniche, 0,85 m
 - Largeur des piédroits : 0,19 m ; piédestal, 0,24 m, colonne, 0,17 m
 - Largeur du foyer : 2,70 m
 - Largeur de la jouée à l'endroit des colonnes : 0,59 m
 - Profondeur du foyer : 0,80 m
 - 7) DÉCOR SCULPTÉ : profil et mesures des moulures de la corniche de haut en bas, bandeau, 6 cm ; réglet, 2 cm ; doucine, 9 cm ; réglet, 2 cm.
 - 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ressemblances nombreuses avec la cheminée 1 en plus large.
 - 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : pièce d'habitation, secondaire, mais plus grande que celle où se trouvait la cheminée 1.
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : réemployée dans une maison construite au XVIIIème siècle.(maison P.H. Prunet)
 - 11) INVENTORIÉ EN 2000
- FICHE CHEMINÉE 2

6-2-11



1) NATURE DU FRAGMENT : malgré une épaisse couche de peinture on distingue les 5 éléments des piédroits et les 5 claveaux de la plate-bande.

2) FORME GÉNÉRALE : simple ; manteau de cheminée composé de deux piédroits terminés par une demi-colonne engagée et d'une plate-bande formant un couverture mouluré.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : réemployée dans une maison du village, la cheminée est peinte et à moitié visible, coupée en deux par un cloison.

5) MESURES

Hauteur des piédroits : 1,88 m
 Hauteur de la plate-bande : 0,87 m
 Hauteur totale : 2,75 m
 Largeur de la plate-bande : architrave, 3,06 m ; frise, 3,00 ; corniche, 3,14 m
 Largeur du profil de la jouée : 0,62 m, 0,76 m
 Epaisseur des piédroits : 0,19 m
 Le foyer étant fermé, sa profondeur a été impossible à mesurer.

6) DÉCOR SCULPTÉ : cette cheminée se différencie des manteaux 1 et 2 par la présence d'un entablement complet ; mais sa mouluration est encore plus simplifiée.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : malgré cette pauvreté de la modénature, la présence de plusieurs fragments du château dans les murs de cette maison, la parenté des proportions et la ressemblance des formes permettent de la considérer comme provenant de la démolition du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : pièce secondaire mais de grande taille

9) LIEU DE CONSERVATION : maison particulière du village d'Assier. (Merle)

10) INVENTORIÉ EN 1995

CHEMINÉE 4

Située dans la même maison cette cheminée, très semblable à la précédente, s'en différencie légèrement par ses proportions et une exécution plus fine.

Hauteur des piédroits : 1,89 m
 Hauteur de la plate-bande : 0,87 m
 Largeur de la plate-bande : frise, 2,50 m ; corniche, 2,67 m

La demi-colonne engagée comporte une base en forme de tore au-dessus du piédestal. Ce manteau pourrait provenir d'une garde-robe ou d'une des pièces carrées situées dans les tours rondes.

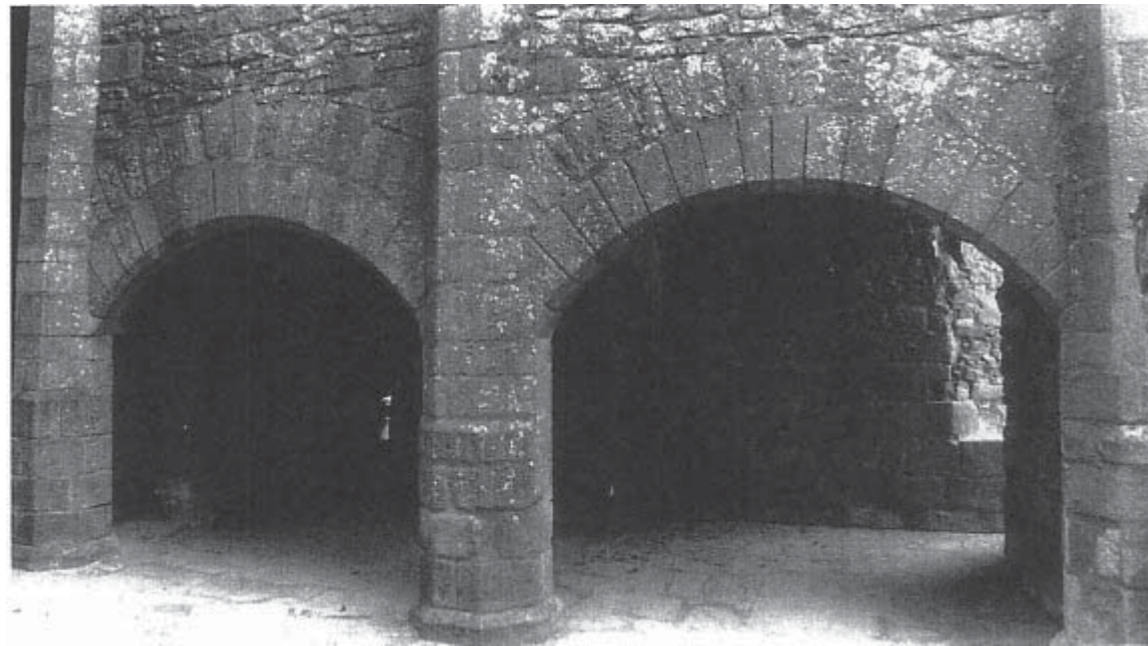
CHEMINÉE 5

Encore plus simple que les deux précédentes et surtout d'une forme plus archaïque, cette cheminée provient aussi, suivant la tradition, de la démolition du château.

Inventoriée en 1998, elle est en calcaire ; le manteau est constitué de deux piédroits et d'un couverture nus et seulement chanfreinés. Sur la cinquième pierre des piédroits repose non plus une plate-bande mais un arc fait de 5 pierres taillées en crossettes ; les dimensions sont analogues à celles de la cheminées 4.

Située dans la même maison que les deux précédentes, cette cheminée pourrait provenir de la pièce du sous-sol (niveau moins 1) à l'ouest de l'aile sud, à laquelle pourrait être également attribuée l'encadrement de fenêtre des fragments R 17.

cheminée 01



1) NATURE DES FRAGMENTS : ensemble de 13 claveaux d'arc remployés dans le sous-sol de "l'ancienne gendarmerie" d'Assier, entièrement construite avec une portion homogène de l'aile sud du château.

2) FORME GÉNÉRALE : les grands claveaux (environ 0,40 m à leur base sur 0,50 m de hauteur) sont de dimensions régulières et présentent des joints rectilignes convergents. Le pan vertical des claveaux est nu ainsi que les faces de l'intrados ; mais l'arrière des claveaux est taillé en biais, comme on le fait pour les arcs de cheminées. D'ailleurs cette partie arrière est précisément noircie de suie, alors que le remploi n'aboutit à aucun conduit (l'arc est de plus séparé en deux par un mur de refend) . On a seulement utilisé l'arc pour porter le sol du rez-de-chaussée.

3) MATERIAU : grès.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) MESURES

Hauteur du départ de l'arc (base des sommiers) : 1,25 m
Hauteur de l'arc au sommet de l'intrados : 2,50 m
Hauteur totale : 3,00 m
Flèche de l'arc : 1,25 m
Hauteur des claveaux de l'arc : de 0,50 m à 0,48 m
Epaisseur : 0,20 m
Largeur de l'arc : 5,60 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce grand arc semble complet ; il suppose la nécessité de brûler des pièces de bois de très grandes dimensions.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cheminée de la cuisine du château ou cheminée située à l'extrémité sud-ouest du niveau -1 de l'aile sud. Rappelons que la largeur de l'aile sud est de 8 m à l'intérieur et de 10,60 m à l'extérieur ; cette cheminée pouvait parfaitement y trouver sa place.

9) INVENTORIÉ EN 2001

10) LIEU DE CONSERVATION : remployée dans une maison privée (ancienne gendarmerie d'Assier) .

FICHE CHEMINÉE 11

Série 7 : amortissements



271 - 272
275 - à 284

amortissement

7-1-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : partie d'amortissement d'un acrotère ou d'un épi de faîtage.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : fragment en forme de fuseau creusé de fines côtes verticales.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : cassé dans sa partie inférieure.

5) MESURES

Hauteur : 0,14 m

Largeur (diamètre le plus large du fuseau) : 0,13 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le fuseau est incisé verticalement de nombreuses rainures.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : cette forme d'amortissement est souvent représentée sur le Gaignières 1680 ; on la voit sur les acrotères des tympans de lucarne et elle entre dans la composition de la plupart des épis de faîtage.

8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ EN 1986.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie de ce qui a été trouvé dans les décombres du château, puisque les superstructures de l'aile ouest se sont effondrées sur les voûtes du rez-de-chaussée.

INV. 280

sculptures éparses

7-1-12-

Sur la même photographie se trouve le fragment 281 sur lequel se lit une modénature constituée de 4 bandes d'inégales largeurs.

INV. 281

7-1-11- et 7-1-12-



7-1-13-

amortissement

- 1) NATURE DU FRAGMENT : fragment de vase d'amortissement.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : vase en ronde-bosse, composé de quatre parties circulaires superposées, la partie renflée - la plus haute - entre 2 cercles étroits et la 4^{ème} évasée.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : pierre érodée ; épaufrure sur la partie évasée.
- 5) MESURES : hauteur, 0,26 m
diamètre, 0,20 m (dans sa partie la plus large)
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : la panse renflée du vase est elle-même constituée de 4 godrons séparés par des sillons profonds. La partie évasée reprend le même rythme de godrons.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : le dessin de Gaignières 1680 représente abondamment ce type de vases d'amortissement sur l'extrémité supérieure des frontons de lucarne. On voit que ce fragment de vase est privé de son socle et de ce qui couronne, de façon pyramidante, tous ces vases.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : Gaignières le représente sur toutes les lucarnes des ailes de l'ouest, du sud, et de l'est.
- 9) INVENTORIÉ EN 1933, n° 18, où il est ainsi décrit : "un fragment de pinacle décoré de godrons. Diam. 0,27 m, H. 0,20 m "
- 10) SOURCES : archives des M.H. , cote 1355.
- 11) LIEU DE CONSERVATION : musée du château. (INV. 285)

7-1-14-

amortissement

- 1) NATURE DU FRAGMENT : comme le fragment 285, partie d'un vase d'amortissement.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME : par rapport au frag. 285, le frag. 287 correspond aux 2 parties supérieures, l'endroit où le vase s'élargit en collerette, également quadrilobée. Il s'agit donc d'un modèle d'amortissement réellement répétitif.
- 4) MESURES : hauteur, 0,15 m
diamètre, 0,15 m
Ce fragment plus petit révèle l'adaptation aux lucarnes de ce modèle répétitif.
- 5) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 6) INVENTORIÉ EN 1986. (INV. 287)

7-1-15-

amortissement

- NATURE : comme les fragments précédents.
- MESURES : H. : 0,11 m , diam. : 0,15 m et 0,07 m.
- LIEU DE CONSERVATION : musée du château. (inventorié n 1986 : INV. 288)

fragment de godron

7-1-16-

- MESURES : H : 0,125 m, longueur : 0,125 m, épaisseur : 0,07 m. (musée du château ; inventorié en 1986)
(INV. 289)

285

287

288

289



286

7-1-17-

1) NATURE DU FRAGMENT : partie d'amortissement d'un fronton de lucarne.

2) MATÉRIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc cylindrique, élargi d'un côté et réduit de l'autre.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très érodé, toutes les formes sont adoucies.

5) MESURES

Hauteur : 0,32 m

Largeur (diamètre du cylindre) : 0,16 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : le cylindre est incisé verticalement de six rainures délimitant six bandeaux, ceinturés à mi-hauteur par un anneau étroit (un tore) ; une des deux extrémités est constituée d'un disque étroit (diam. 0,075m) et d'un tronç de cône profilé en doucine ; l'autre extrémité est renflée en souples côtes de melon.

7) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : cette forme d'amortissement est peu représentée sur le Gaignières 1680 ; on ne la voit que sur les acrotères du tympan de la très grande lucarne couronnant la composition triomphale de l'entrée occidentale du château. La partie étroite du fragment 286 devait être tournée vers le haut et porter un pot-à-feu en forme de long balustre.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : le dessin de 1692 est beaucoup moins lisible que celui de 1680 ; pourtant la ressemblance de la composition décorative des deux faces orientale et occidentale de l'entrée ne fait aucun doute (avec une iconographie différente sur le tympan) . Le fragment 286 peut donc provenir de l'un des cinq acrotères qui amortissent l'une ou l'autre de ces deux lucarnes.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : fait partie de ce qui a été trouvé dans les décombres du château, puisque les superstructures de l'aile ouest se sont effondrées sur les voûtes du rez-de-chaussée.

INV. 286

D.16



1) NATURE DU FRAGMENT : épi de faitage.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : pierre à base carrée, puis circulaire, continuée en forme de bobine et terminée par un tore et une demi-sphère.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu encombrée de mousse mais globalement assez bon. ; la partie haute est la plus déformée.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,60 m

Hauteur au-dessus de la base carrée : 0,50 m

Hauteur de la demi-sphère terminale : 0,14 m

Largeur : 0,25 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : la "bobine" est décorée de tiges un peu hélicoïdales bien lisibles, avec de fines feuilles légèrement recourbées de chaque côté des tiges.

8) FONCTION ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : épi de faitage.

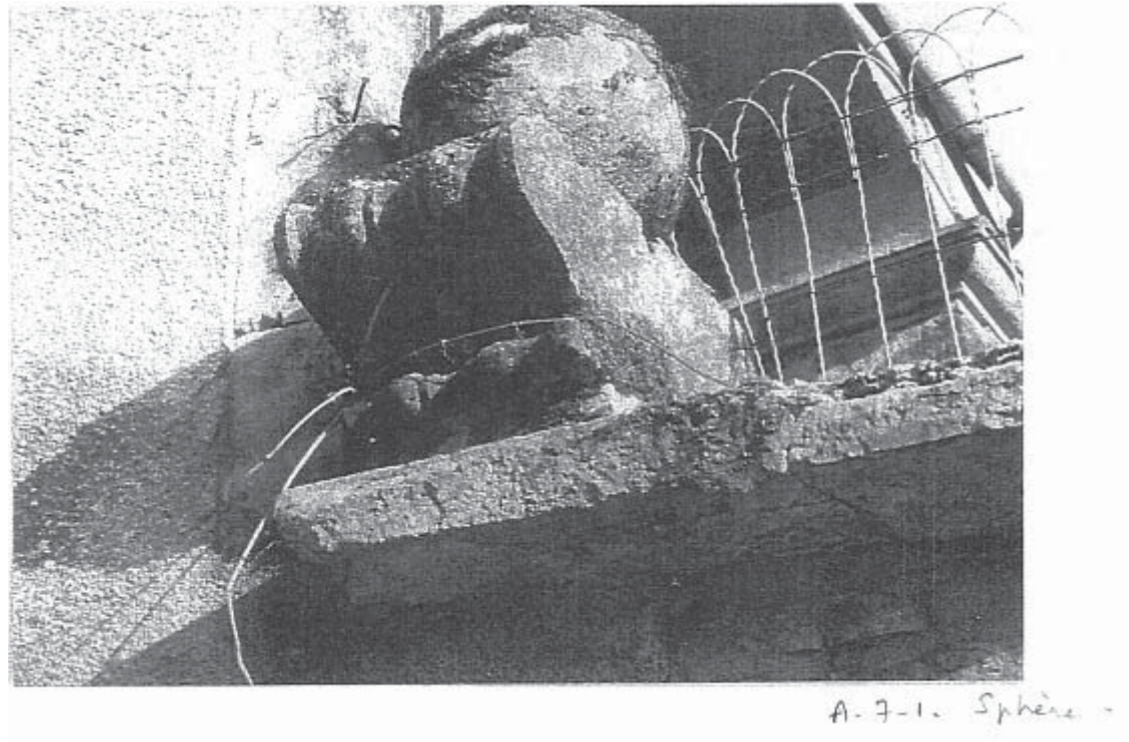
9) LIEU DE CONSERVATION : jardin privé.

FRAGMENT D. 16

7-2-11- et 7-2-12-
sphères

amortissements (sphères)

7-2-11- et 7-2-12-



1) NATURE DES FRAGMENTS : éléments décoratifs ayant servi d'amortissements.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : sphères de pierre.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : parfait.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

diamètre : 0,40 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : sur le dessin de la collection Gaignières 1680, un grand nombre de sphères de pierre apparaissent en amortissement, soit sur les contreforts de l'aile nord, soit sur les épis de faitage des dômes de la tour sud-est et de la grande vis au nord-ouest de la cour, soit enfin sur le lanternon de la tour militaire détachée au sud du château.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : du fait que les deux sphères de la maison Carbonnel sont absolument semblables, le plus probable est qu'il s'agit des amortissements des contreforts de l'aile des galeries.

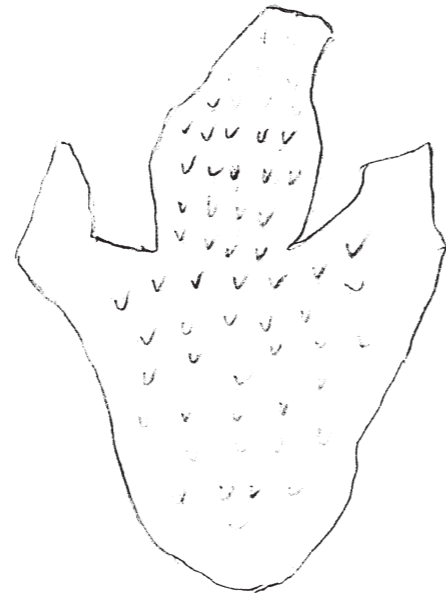
10) LIEU DE CONSERVATION : décor remployé sur une terrasse de la maison Carbonnel d'Assier comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier", l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Tous les autres fragments de cette maison proviennent des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est et du nord. Il s'agit ici d'une construction complémentaire exécutée un peu plus tard avec des matériaux conservés par maître Carbonnel.

FRAGMENTS A. 7.1. ET A. 7. 2.

7-3-1-

gargouille

7-3-1-



vue de dessus (mais c'était le dessous de la gargouille)



cou cassé

vue de côté

aile cassée

O. 1.

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : important morceau de gargouille auquel il manque la tête ; la pierre est posée par terre et tient debout sur la partie taillée destinée à être insérée perpendiculairement dans le mur ; l'ensemble est à la fois très lisible et très érodé.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1992 (M.Sadier)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : couvert de mousse et de plusieurs épaufrures, le membre postérieur gauche cassé ainsi que l'extrémité des ailes ; la rigole supérieure de la gargouille accompagne le mouvement tournant du cou (vers la gauche) et s'achève à l'endroit où elle pénètre dans la tête pour faire ressortir l'eau dans la gueule. On distingue encore le dessin des plumes sur le ventre et les ailes .

5) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,40 m X 0,30 m

largeur de la rigole : 0,06 m

profondeur de la rigole : de 0,06 m à 0,09 m

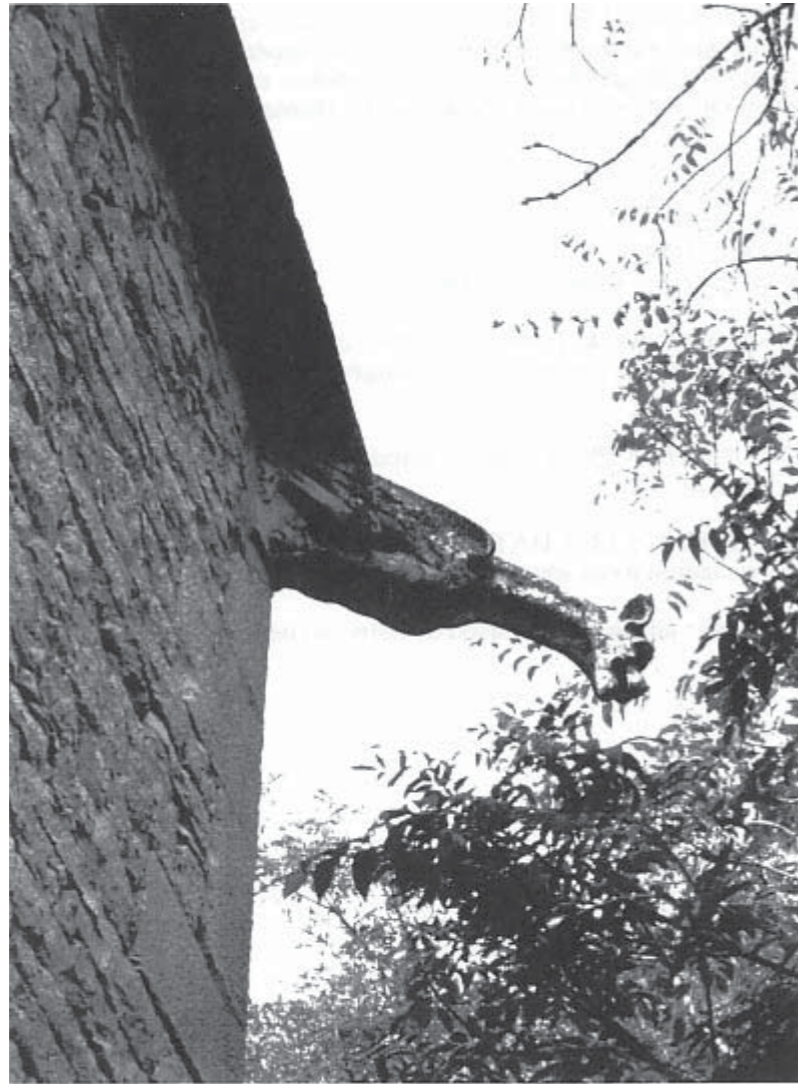
6) DÉCOR SCULPTÉ : on distingue la forme du corps, celle des 4 membres repliés, le mouvement vigoureux du cou ; le dessin serré des petites plumes, rangées comme des écailles, couvre les côtés et le dessous de l'animal fantastique.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : grande ressemblance avec les gargouilles remployées à Espédaillac (cf. E.2 , E.3.,E.4., E.5.) .

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ce n'était pas une gargouille d'angle ; elle devait constituer une importante évacuation d'eau sous une corniche.

9) LIEU DE CONSERVATION : jardin d'une maison d'Assier, au lieu-dit "cloup de l'Esperonnier" .

FRAGMENT O. 1.



E. 2

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : gargouille, c.à.d. long bloc de pierre en saillie sur le haut d'un mur et placée à la chute du comble sous une lauze débordante d'un toit

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1933

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu envahie de lichen, parce que remployée dans sa fonction de gargouille, mais bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,21 m (d'après plusieurs fragments brisés conservés dans le jardin d'une maison d'Assier)

Largeur du cou : 0,14 m, des ailes, 0,27 m (id.)

Longueur : environ 1,10 m (vue d'en bas)

6) DÉCOR SCULPTÉ : du fait du remploi de la gargouille, elle ne peut être décrite que d'en bas ; mais le fait qu'elle soit encore en situation de fonctionnement, complété par l'observation de plusieurs fragments de gargouilles provenant indiscutablement du château d'Assier, permet de cerner la description.

Long animal hybride, à tête de chien, avec un cou long et puissant, les ailes et les pattes repliées ; le côté gauche de la gargouille étant moins enfoncé dans le mur et mieux éclairé, on peut constater que la sculpture de l'animal fantastique se termine en pierre de taille. Nous ignorons si cette partie du bloc monolithe était enfoncée dans le mur ou si elle était portée par une console.

La tête est dirigée vers le bas, la gueule grande ouverte, mais en position oblique pour jeter les eaux le plus loin possible ; le regard semble accompagner et commander la direction du jet d'eau et l'extrême attention de l'animal est soulignée par les deux larges oreilles dressées. Les muscles saillants en haut et en bas du profil du cou accentuent la silhouette énergique de l'animal ailé, placé au bord du toit comme un des nombreux oiseaux de proie qui sillonnent le ciel du Causse. Les ailes serrées contre le corps font saillir une mouluration puissante dont le genou également serré reprend un peu plus loin l'angle arrondi. Entre l'épaule et le genou les rémiges bien parallèles reprennent en fines répliques la courbe délicate du cou. Enfin les 4 griffes, de chaque côté, semblent réellement accrochées au mur vertical.

Il s'agit bien de ces longues gargouilles, dans le style du XV^{ème} siècle, qui se font jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle et dont on peut voir des exemples à la Sainte Chapelle de Vincennes, dans la partie qui porte la salamandre de François I^{er}.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : actuellement placée en diagonale par rapport à l'angle de la maison, elle est dans sa position d'origine, c'est à dire sur un angle saillant ; car la partie taillée orthogonalement qui la termine est à la fois parallèle aux 2 murs de l'angle et en prolongement du mouvement de tout l'animal. Sa fonction d'origine, d'écoulement des eaux pluviales, a été conservée, ce qui permet de supposer la présence d'une rigole creusée dans la partie supérieure invisible d'en bas, cette rigole s'arrêtant au-dessus de la gueule ouverte qu'elle rejoint.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : probablement l'aile nord qui semble avoir été démolie la première.

9) LIEU DE CONSERVATION : le manoir du Pouget à Espédaillac porte la date de 1769 ; il a donc été construit autour d'un noyau ancien aussitôt après le début de la démolition du château d'Assier.

FRAGMENT E. 2.

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : gargouille : bloc de pierre en saillie sur le haut d'un mur, sculptée en ronde bosse et placée à la chute du comble sous une lauze débordante d'un toit.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1933

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu envahie de lichen, parce que remployée en fonction de gargouille, mais bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,21 m (d'après plusieurs fragments brisés conservés dans le jardin d'une maison d'Assier)

Largeur du cou : 0,14 m, des ailes, 0,27 m (")

Longueur : environ 1,10 m (vue d'en bas)

6) DÉCOR SCULPTÉ : la gargouille, ayant été remployée, ne peut être décrite que d'en bas ; mais le fait qu'elle soit encore en situation de fonctionnement, complété par l'observation de plusieurs fragments de gargouilles provenant indiscutablement du château d'Assier, permet de cerner la description.

Cette deuxième gargouille remployée au même manoir ressemble énormément au fragment E.2. ; la principale différence est sa situation dans un angle rentrant. Cette fois, les 3 griffes visibles par en dessous sont accrochées à une branche sculptée occupant l'angle droit entre les 2 murs.

C'est aussi un long animal hybride, à tête de chien, avec un cou long et puissant, les ailes et les pattes repliées ; on peut constater que la sculpture de l'animal fantastique se termine en pierre de taille formant un angle rentrant d'où la gargouille sort en position de bissectrice.

La tête est dirigée vers le bas, la gueule grande ouverte (on en voit même les deux crocs) mais en position oblique pour jeter les eaux le plus loin possible ; le regard semble accompagner et commander la direction du jet d'eau et l'extrême attention de l'animal est soulignée par les deux larges oreilles dressées. Les muscles saillants en haut et en bas du profil du cou accentuent la silhouette énergique de l'animal ailé, placé au bord du toit comme un des nombreux oiseaux de proie qui sillonnent le ciel du Causse. Les ailes serrées contre le corps font saillir une mouluration puissante dont le genou également serré reprend un peu plus loin l'angle arrondi. Entre l'épaule et le genou les rémiges bien parallèles reprennent en fines répliques la courbe délicate du cou. Placée moins haut que la précédente, elle laisse mieux voir le dessous du corps élané de l'animal que son profil et le parallélisme des longues pattes, des ailes et de tout le corps n'en est que plus saisissant dans son étrange vigueur.

Il s'agit bien de ces longues gargouilles, dans le style du XV^{ème} siècle, qui se font jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle et dont on peut voir des exemples à la Sainte Chapelle de Vincennes, dans la partie qui porte la salamandre de François I^{er}.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : actuellement placée en diagonale par rapport à l'angle de la maison, elle est dans sa position d'origine, c'est à dire sur un angle rentrant ; car la partie taillée orthogonalement qui la termine est à la fois parallèle aux 2 murs de l'angle et en prolongement du mouvement de tout l'animal. Sa fonction d'origine, d'écoulement des eaux pluviales, a été conservée, ce qui permet de supposer la présence de la rigole creusée dans la partie supérieure invisible d'en bas, cette rigole s'arrêtant au-dessus de la gueule ouverte qu'elle rejoint.

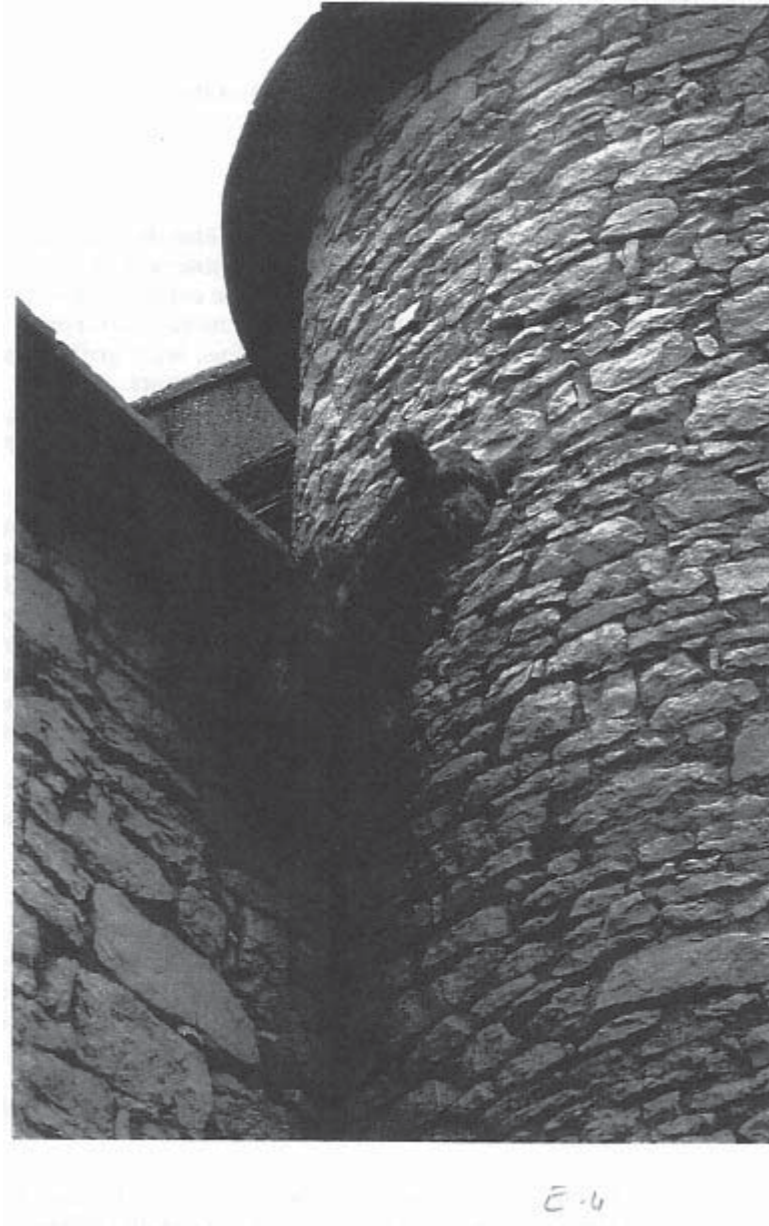
8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : probablement l'aile nord qui semble avoir été démolie la première.

9) LIEU DE CONSERVATION : le manoir du Pouget à Espédaillac porte la date de 1769 ; il a donc été construit autour d'un noyau ancien aussitôt après le début de la démolition du château d'Assier.

FRAGMENT E. 3.



E.3



1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : gargouille, : long bloc de pierre en saillie sur le haut d'un mur, sculptée en ronde bosse et placée à la chute du comble sous une lauze débordante d'un toit.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1933

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu envahie de lichen, parce que remployée en fonction de gargouille, mais bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,21 m (d'après plusieurs fragments brisés conservés dans le jardin d'une maison d'Assier)

Largeur du cou : 0,14 m, des ailes, 0,27 m (")

Longueur : environ 1,10 m (vue d'en bas)

6) DÉCOR SCULPTÉ : étant donné le emploi de la gargouille, elle ne peut être décrite que d'en bas ; mais le fait qu'elle soit encore en situation de fonctionnement, complété par l'observation de plusieurs fragments de gargouilles provenant indiscutablement du château d'Assier, permet de cerner la description.

Cette troisième gargouille remployée au même manoir ressemble énormément aux fragments E.2. et E.3. ; la principale différence avec E.2. est sa situation dans un angle rentrant. Cette fois, les triples griffes visibles par en dessous sont accrochées comme en E.3. à une branche sculptée occupant l'angle droit rentrant entre les 2 murs.

C'est aussi un long animal hybride, à tête de chien, avec un cou long et puissant, les ailes et les pattes repliées ; on peut constater que la sculpture de l'animal fantastique se termine en pierre de taille formant un angle rentrant d'où la gargouille sort en position de bissectrice.

La tête est dirigée vers le bas, la gueule grande ouverte (on en voit même les deux crocs) mais en position oblique pour jeter les eaux le plus loin possible ; le regard semble accompagner et commander la direction du jet d'eau et l'extrême attention de l'animal est soulignée par les deux larges oreilles dressées. Les muscles saillants en haut et en bas du profil du cou accentuent la silhouette énergique de l'animal ailé, placé au bord du toit comme un des nombreux oiseaux de proie qui sillonnent le ciel du Causse. Les ailes serrées contre le corps font saillir une mouluration puissante dont le genou également serré reprend un peu plus loin l'angle arrondi. Entre l'épaule et le genou les rémiges bien parallèles reprennent en fines répliques la courbe délicate du cou. Placée moins haut que E.2., elle laisse mieux voir le dessous du corps élancé de l'animal que son profil et le parallélisme des longues pattes, des ailes et de tout le corps n'en est que plus saisissant dans son étrange vigueur.

Il s'agit bien de ces longues gargouilles, dans le style du XV^{ème} siècle, qui se font jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle et dont on peut voir des exemples à la Sainte Chapelle de Vincennes, dans la partie qui porte la salamandre de François I^{er}.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : actuellement placée en diagonale par rapport à l'angle formé par le mur de la maison et celui d'une tour ronde, elle est à peu près dans sa position d'origine, c'est à dire sur un angle rentrant ; mais l'angle actuel paraît plus aigu que l'angle d'origine car la partie taillée orthogonalement qui la termine n'est parallèle qu'à l'un des 2 murs de l'angle tout en prolongeant le mouvement de l'animal. Sa fonction d'origine d'écoulement des eaux pluviales a été conservée, ce qui permet de supposer la présence de la rigole creusée dans la partie supérieure invisible d'en bas, cette rigole s'arrêtant au-dessus de la gueule ouverte qu'elle rejoint.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : probablement l'aile nord qui semble avoir été démolie la première.

9) LIEU DE CONSERVATION : le manoir du Pouget à Espédaillac porte la date de 1769 ; il a donc été construit autour d'un noyau ancien aussitôt après le début de la démolition du château d'Assier.

FRAGMENT E. 4.



E.5

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : cette quatrième gargouille du manoir du Pouget à Espédaillac ressemble absolument à la précédente E.4. ; c'est un long bloc de pierre en saillie sur le haut d'un mur, sculptée en ronde bosse et placée à la chute du comble entre une tour ronde et un mur droit formant un angle aigu.

Nous reprenons donc presque textuellement la description précédente.

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1933

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : un peu envahie de lichen, parce que remployée en fonction de gargouille, mais bien conservée.

5) MESURES

Hauteur : 0,21 m (d'après plusieurs fragments brisés conservés dans le jardin d'une maison d'Assier)

Largeur du cou : 0,14 m, des ailes, 0,27 m (")

Longueur : environ 1,10 m (vue d'en bas)

6) DÉCOR SCULPTÉ : la gargouille réutilisée ne peut être décrite que vue d'en bas ; mais le fait qu'elle soit encore en situation de fonctionnement, complété par l'observation de plusieurs fragments de gargouilles provenant indiscutablement du château d'Assier, permet de cerner la description.

Cette quatrième gargouille remployée au même manoir ressemble énormément aux fragments E.2., E.3. et E.4. ; la principale différence avec E.2. est sa situation dans un angle rentrant. Cette fois, les triples griffes visibles par en dessous sont accrochées comme en E.3. et E.4. à une branche sculptée occupant l'angle droit rentrant entre les 2 murs.

C'est aussi un long animal hybride, à tête de chien, avec un cou long et puissant, les ailes et les pattes repliées ; on peut constater que la sculpture de l'animal fantastique se termine en pierre de taille formant un angle rentrant d'où la gargouille sort en position de bissectrice.

La tête est dirigée vers le bas, la gueule grande ouverte (on en voit même les deux crocs) mais en position oblique pour jeter les eaux le plus loin possible ; le regard semble accompagner et commander la direction du jet d'eau et l'extrême attention de l'animal est soulignée par les deux larges oreilles dressées. Les muscles saillants en haut et en bas du profil du cou accentuent la silhouette énergique de l'animal ailé, placé au bord du toit comme un des nombreux oiseaux de proie qui sillonnent le ciel du Causse. Les ailes serrées contre le corps font saillir une mouluration puissante dont le genou également serré reprend un peu plus loin l'angle arrondi. Entre l'épaule et le genou les rémiges bien parallèles reprennent en fines répliques la courbe délicate du cou. Placée moins haut que E.2., elle laisse mieux voir le dessous du corps élancé de l'animal que son profil, et le parallélisme des longues pattes, des ailes et de tout le corps n'en est que plus saisissant dans son étrange vigueur.

Il s'agit bien de ces longues gargouilles, dans le style du XV^{ème} siècle, qui se font jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle et dont on peut voir des exemples à la Sainte Chapelle de Vincennes, dans la partie qui porte la salamandre de François I^{er}.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : actuellement placée en diagonale par rapport à l'angle formé par le mur de la maison et celui d'une tour ronde, elle est à peu près dans sa position d'origine, c'est à dire sur un angle rentrant ; mais l'angle actuel paraît plus aigu que l'angle d'origine car la partie taillée orthogonalement qui la termine n'est parallèle qu'à l'un des 2 murs de l'angle tout en prolongeant le mouvement de l'animal. Sa fonction d'origine d'écoulement des eaux pluviales a été conservée, ce qui permet de supposer la présence d'une rigole creusée dans la partie supérieure invisible d'en bas, cette rigole s'arrêtant au-dessus de la gueule ouverte qu'elle rejoint.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : probablement l'aile nord qui semble avoir été démolie la première. Notons que 3 sur 4 des gargouilles remployées au manoir du Pouget sont taillées pour des angles rentrants. Comme les gargouilles sont souvent placées de chaque côté des contreforts, on peut penser qu'elles proviennent du nord de la cour où elles étaient nombreuses à être de ce type.

9) LIEU DE CONSERVATION : le manoir du Pouget à Espédaillac porte la date de 1769 ; il a donc été construit autour d'un noyau ancien aussitôt après le début de la démolition du château d'Assier.

FRAGMENT E. 5.

7-3-6-

fragment de gargouille

7-3-6-

1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : long morceau de pierre, incurvé et creusé dans sa partie supérieure d'une rigole centrale de courbe analogue : reste d'une gargouille du château. (cf. dessin ci-joint)

2) MATERIAU : grès.

3) INVENTORIÉ EN 1998

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : des cassures de tous les côtés : il manque la moitié de la tête et la partie arrière qui joignait la gargouille à l'extrémité du caniveau ; l'ensemble est très érodé, surtout dans sa partie supérieure.

5) MESURES

Hauteur : 0,21 m

Longueur : 0,62 m

Largeurs : du cou, 0,14 m, du début de la tête, 0,20 m, des ailes, 0,27 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : on distingue, de l'avant vers l'arrière, l'intérieur des oreilles en forme de courbes ovales concentriques (18 cm) , un cou puissant strié de quatre départs de plumes, prolongés par des lignes horizontales qui devaient former une partie des ailes (34 cm) . Dans la partie supérieure, la rigole s'arrête et se creuse entre le début des deux oreilles, ce qui permet de supposer qu'il ne manque que la moitié de la tête de l'animal fantastique figuré.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : cette gargouille semble avoir été plus courte que d'autres entièrement conservées et remployées. (exemple : celles d'Espédaillac)

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R. 10.

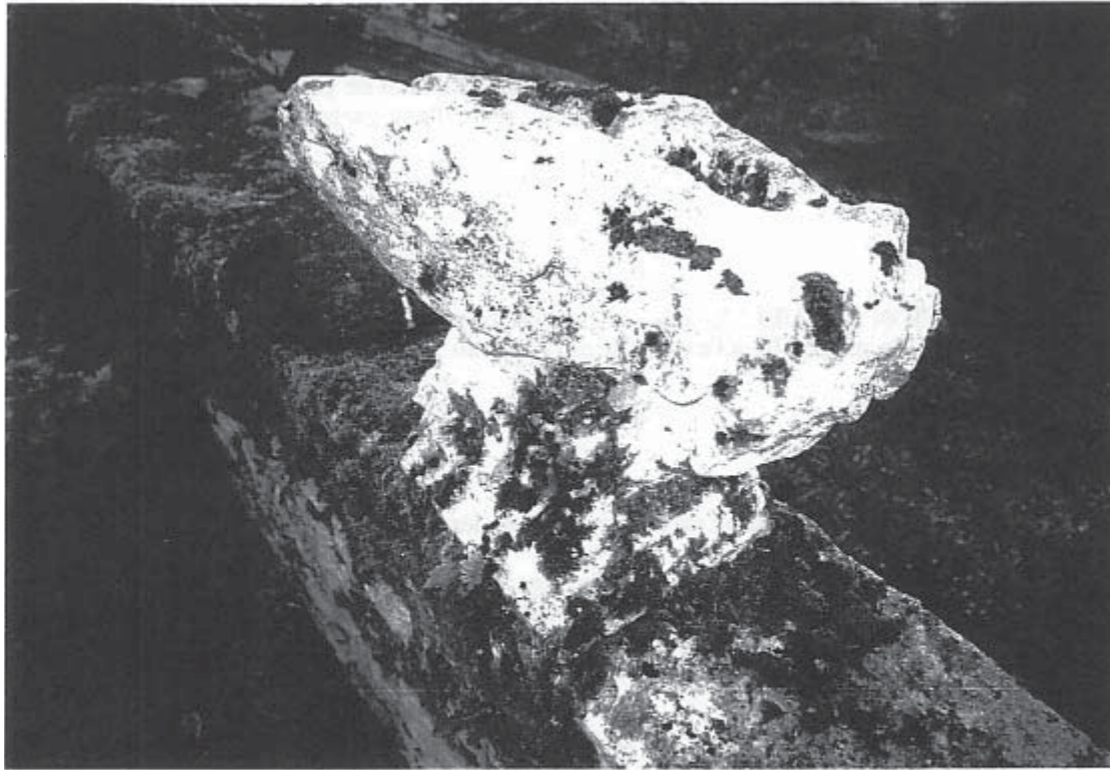


R. 10

7-3-7-

fragment de gargouille

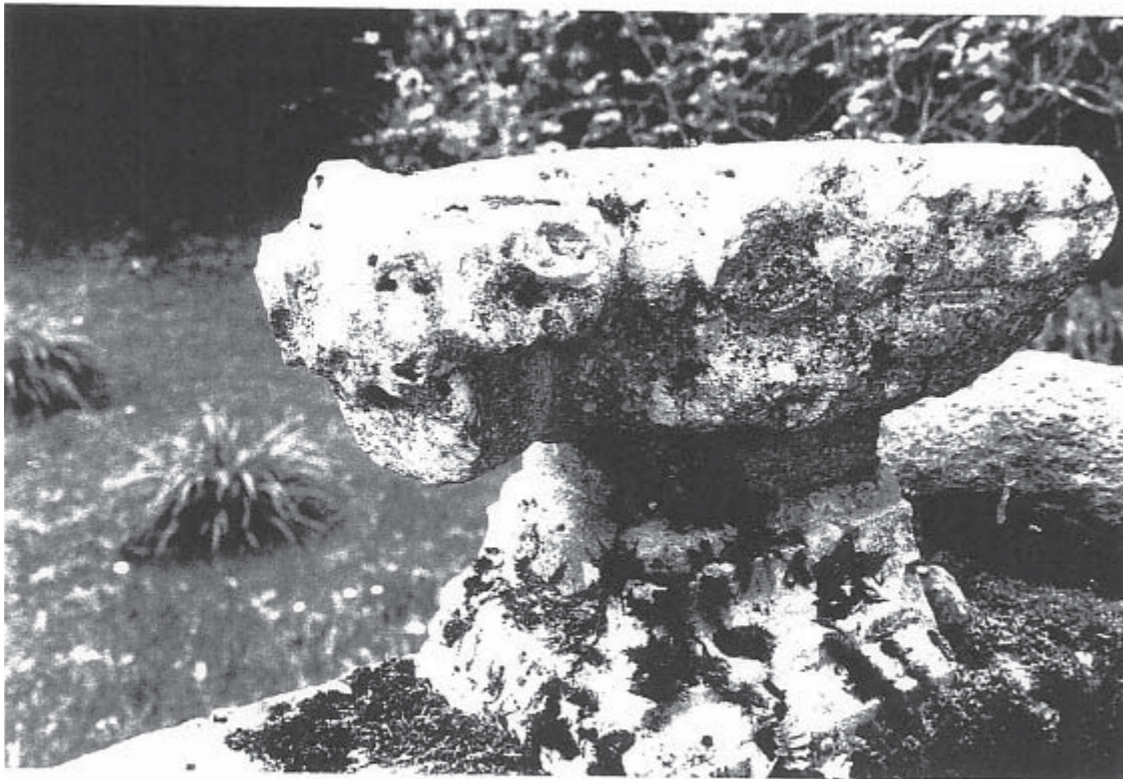
7-3-7-



R.11

- 1) NATURE DU FRAGMENT : gargouille.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc irrégulier et allongé assez semblable au fragment B 10 mais plus érodé.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : mauvais.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
Hauteur : 0,20 m
Longueur : 0,58 m
Largeur : de 0,14 m à 0,25 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : on distingue à peu près les mêmes éléments que sur le fragment R.10, fond des oreilles, cou assez court, départ des ailes. Une rigole médiane sur la partie supérieure se creuse entre les oreilles et débouche dans ce qui devait être la gueule de la gargouille.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : la gueule ouverte est brisée net à l'endroit où débouche la rigole d'écoulement. L'usure s'ajoute aux épaufrures, mais la fonction de gargouille est indiscutable.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R. 11.



R.11

7-3-8- et 7-3-6-

fragment de gargouille

7-3-8-



(R.12)



(R.10)

- 1) NATURE DU FRAGMENT : morceau d'une gargouille brisée.
- 2) MATERIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : petit bloc de pierre creusé d'une rigole dans sa partie médiane.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : presque informe.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
Hauteur : 0,20 m
Largeur : 0,14 m
longueur : 0,23m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : on ne voit guère que la rigole qui se creuse à l'extrémité du fragment.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : la brisure semble s'être faite à l'endroit de la tête et, de l'autre côté, à la naissance des ailes.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT R. 12.



R.05

1) NATURE DU FRAGMENT : flamme d'un pot-à-feu.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : bloc de pierre dont la forme rappelle un énorme gant qui n'aurait pas de pouce ; envers à l'état brut.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : laissé dehors depuis longtemps, couvert de mousse partiellement enlevée, le fragment demeure interprétable.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,57 m
 Largeur : 0,37 m
 Epaisseur : 0,12 m

7) DESCRIPTION DE LA MASSE SCULPTÉE : partant d'une base plus étroite de 0,18 cm, la flamme se gonfle, puis se divise en quatre flammèches de hauteurs et de largeurs inégales (de 11, 15, 24 et 21 cm) .

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : partie supérieure de la flamme sortant d'un gros pot-à-feu ; motif amortissant le sommet d'un fronton de lucarne ou d'un épi de faitage qui ne serait vu que d'un seul côté.

9) SITUATION TRÈS PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : le Gaignières de 1680 représente cette flamme en quatre endroits : en amortissement des deux hauts pavillons d'escalier et de l'escalier secondaire, à l'angle N.E. du château, et enfin au sommet de la grande lucarne médiane de la partie étroite de l'aile est (située au nord du pavillon d'escalier est) .

Or, notre fragment présente la particularité de n'avoir qu'une seule face sculptée ; comme les amortissements des escaliers doivent être vus de tous les côtés, il ne reste qu'une seule place possible pour cette flamme, c'est la lucarne médiane de la petite aile est.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée dont l'ensemble provient d'un achat datant de la démolition du château en 1768 ; or les sculptures de cette collection proviennent toutes de l'aile est (ce qui, de surcroît, authentifie le dessin de la collection Gaignières).

FRAGMENT R.05



1) NATURE DU FRAGMENT : amortissement latéral d'un fronton (en trapèze curviligne ou cintré) . Le même, plus érodé, reste encore debout sur l'unique lucarne en place qu'on peut voir sur la façade occidentale à l'entrée du château.

2) MATERIAU : grès.

3) FORME GÉNÉRALE : celle d'un candélabre, fin pinacle très ouvragé, à base carrée, passant au plan circulaire au tiers de sa hauteur.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES (prendre les mesures demanderait l'intervention d'un couvreur)

7) DÉCOR SCULPTÉ : ce candélabre a gardé du pinacle gothique la base carrée et des crochets aux 8 angles de la pyramide tronquée qui fait office de petit socle jusqu'au tiers de la hauteur. Ce socle porte une base - un tore décoré de feuilles retombantes - puis un vase galbé portant 2 coupes dont la dernière se termine en flamme. Le socle est bordé de moulurations en net relief qui préparent l'animation des 4 reliefs circulaires, plus étroits mais bien détachés qui les surmontent. L'ensemble du candélabre est très élégant et rappelle beaucoup les acrotères des lucarnes d'Azay et de Chenonceau, édifices exactement contemporains d'Assier.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : Ce type d'amortissement a été si répandu sur les lucarnes du château qu'il est difficile d'en retrouver la place exacte. Comme l'explique E.Dagnas-Thomas, il joue le rôle des pinacles encadrant le gâble gothique : "Lorsque le gâble se transforme en fronton, les candélabres latéraux se muent en acrotères. ".

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : étant donné l'origine des autres remplois de la maison Carbonnel, on peut penser à l'aile est. (on ne voit aucun candélabre de ce type sur les dessins Gaignières à l'aile nord) .

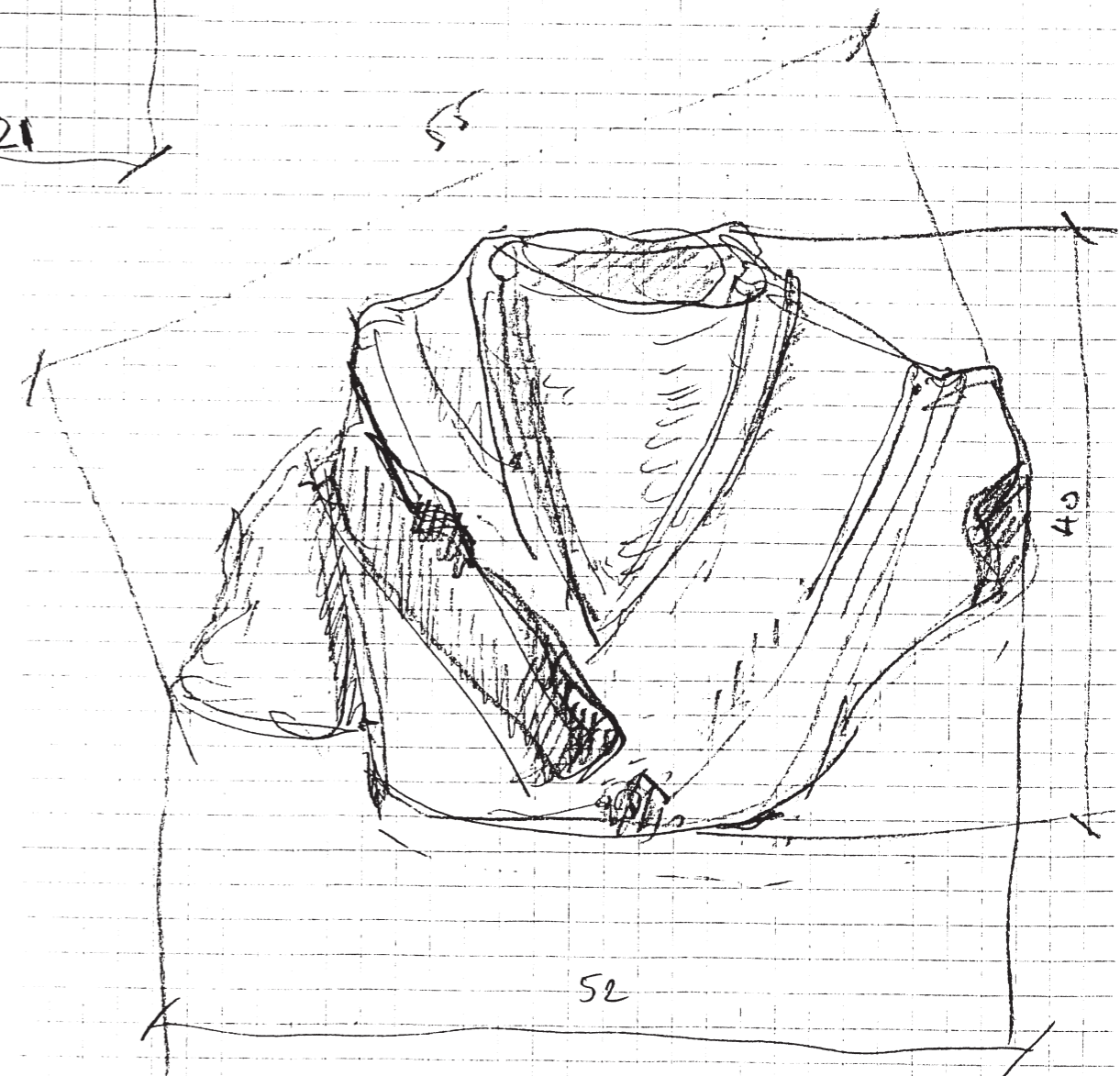
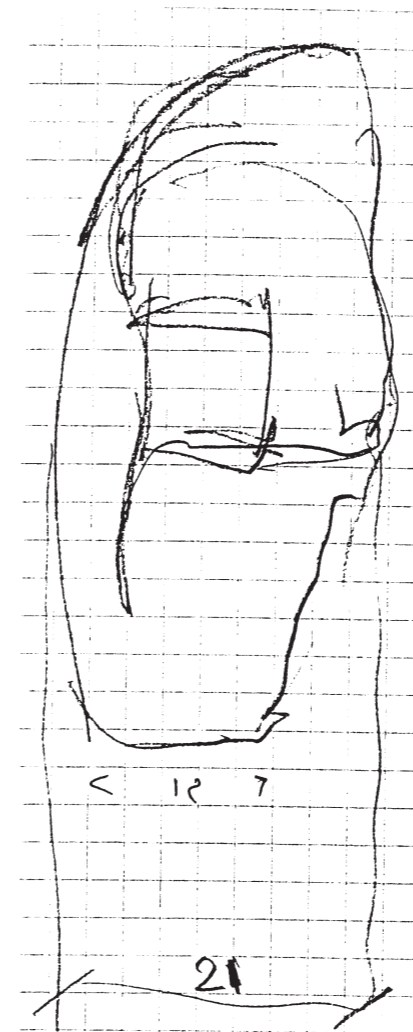
10) LIEU DE CONSERVATION : remployé sur la toiture de la maison Carbonnel d'Assier comme épi de faitage très décoratif. Cette maison d'Assier a été agrandie de tout un corps de logis en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. Comme tous les autres fragments de cet agrandissement, il provient des ailes les plus récentes du château : ailes de l'est ou du nord.

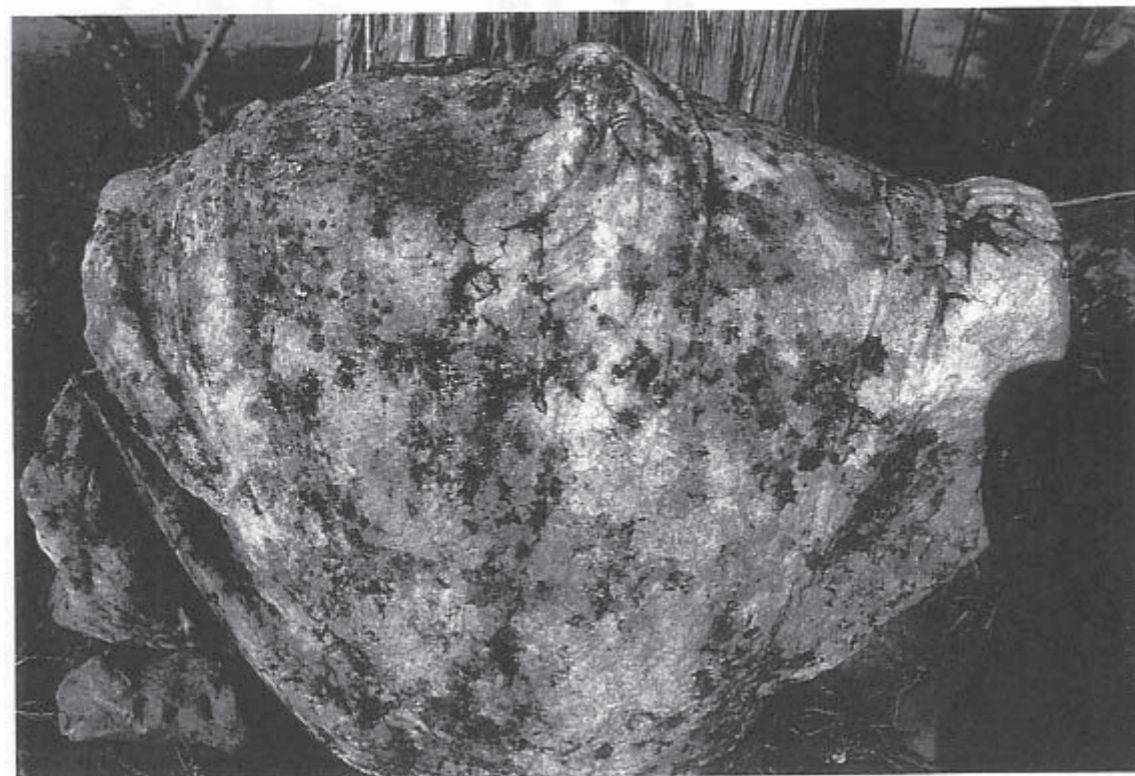
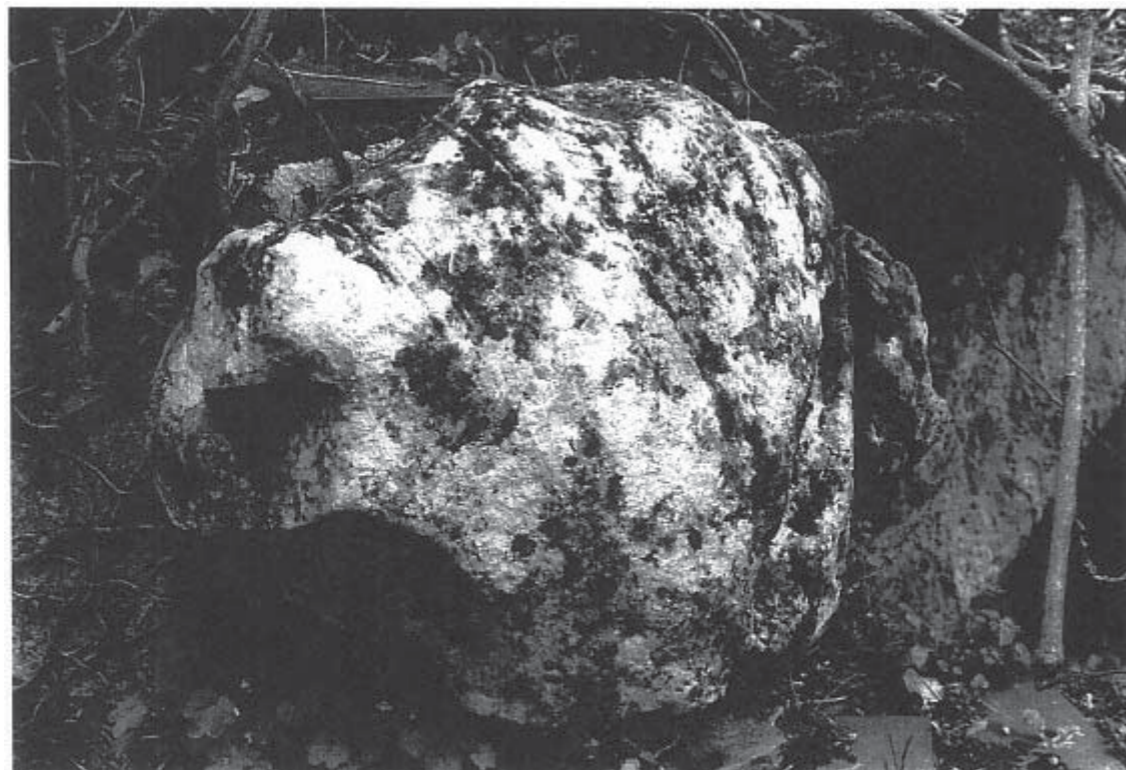
FRAGMENT A.7.5.

Série 8 : ronde-bosse et divers fragments sculptés

Comparer le costume
de François Ier avec
8-1-11-

8-1-11-





1) NATURE DU FRAGMENT : buste en ronde bosse de la statue équestre de Galiot de Genouillac, brisée pendant la Révolution.

2) MATERIAU : calcaire blanc à grains très fins, ressemblant à du marbre.

3) FORME GÉNÉRALE : buste d'homme en grandeur naturelle, sans bras ni tête.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : laissé dehors depuis longtemps, couvert de mousse et néanmoins assez lisible s'il était bien nettoyé.

5) INVENTORIÉ EN 1998 (mais connu aux archives des M.H. depuis 1933).

6) MESURES

Hauteur : 0,40 m

Largeur : 0,52 m ; en diagonale d'une épaule à l'autre, 0,55 m.

Épaisseur : de 0,21 m à 0,12 m à la taille.

7) DESCRIPTION DE LA SCULPTURE : le vêtement du cavalier est d'une grande élégance. Une veste à large et épais col châle (évoquant la matière du velours) s'ouvre sur une chemise bordée d'un bouillonné au ras du cou ; sur la chemise on aperçoit quelques maillons du collier de l'ordre de saint Michel ; des épaules à la taille, une bande de 4 cm de largeur garnit la veste bien ajustée (sans doute la lanière passée à l'épaule du baudrier de l'épée royale, attribut du grand écuyer) ; on peut voir le début des manches très froncées qui révèlent également un tissu lourd et souple.

8) ETAT ORIGINEL : les divers fragments de la statue, tête et coiffure, manteau du cheval, permettent de penser que Galiot était représenté en tenue de grand Ecuyer.

9) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : niche de la statue équestre, au-dessus de l'entrée principale du château.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

11) HISTOIRE DE LA STATUE ÉQUESTRE : représentée sur le dessin de Gaignières 1680, évoquée en 1688 par l'abbé de Fouilhac dans sa *Chronique de Quercy* (Bibl. Municipale de Cahors, Ms 53, fol. 209 v°) cette statue est explicitement considérée par le chroniqueur quercynois, familier du château d'Assier, comme celle de Galiot en tenue de Grand écuyer :

Anno 1525, die 23 martii, idem Galliot seu Jacobus de Ginouillac factus est a rege magnus Galliae scutiffer post mortem Galeassi de Sancto Severino, ex litteris regis ad hoc datis à Dax le 23 mars le douze de nostre règne (en français dans le texte), ab ipsius praeclare gesta saepe repetita pro regis et regni utilitate. Ejus figura lapidea equestris naturalis magnitudinis eximia caelaturae apposita est supra portam dicti castris

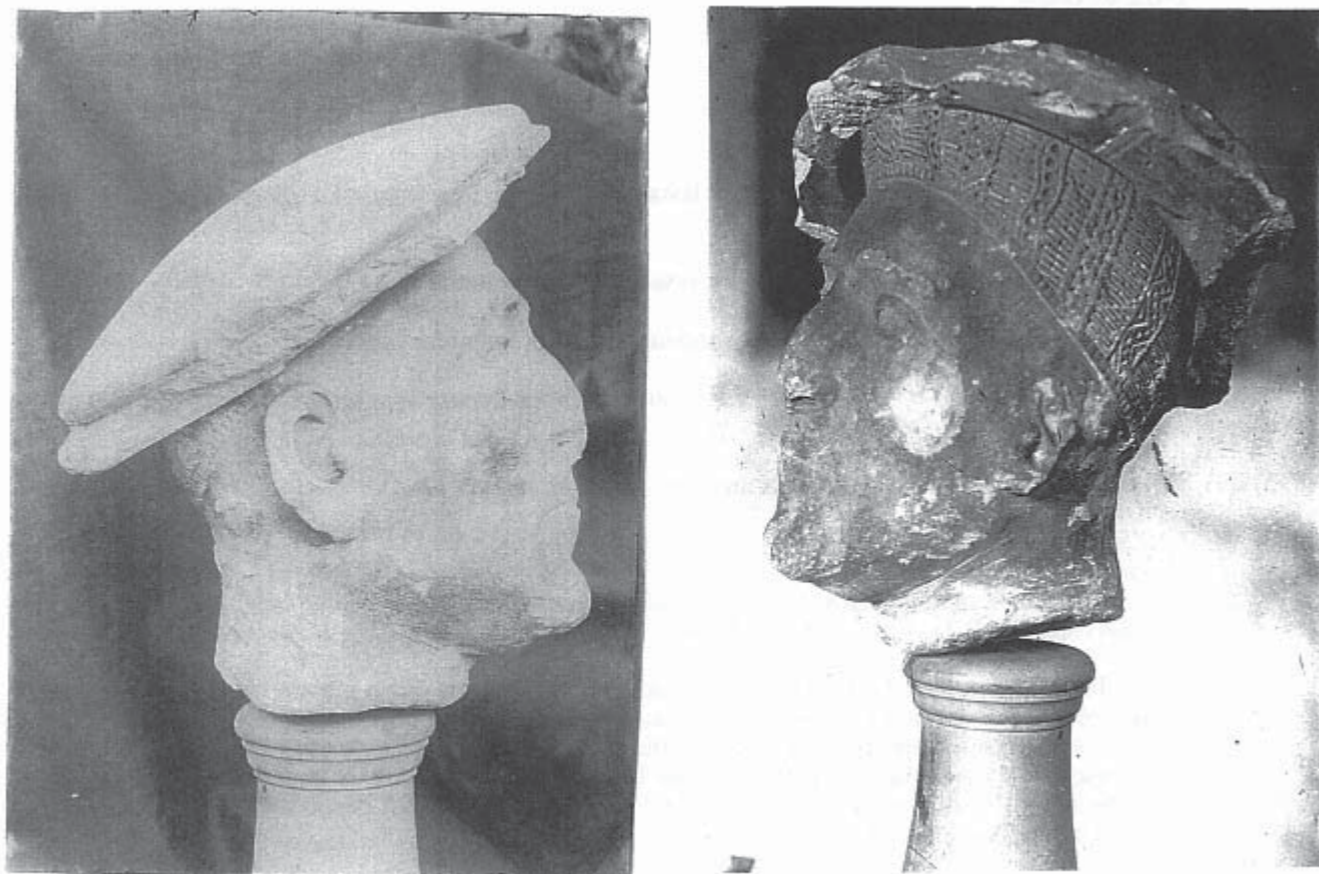
Il s'agit en réalité du 23 mars 1526. Le texte dit :

"L'an 1525, le 23ème jour de mars, le même Galliot, soit Jacques de Genouillac, a été institué grand écuyer de France, après la mort de Galéas de Saint-Séverin, par une lettre du roi signée pour cela à Dax le 23 mars, le douzième de nostre règne, en raison de ses hauts faits si souvent accomplis pour le bien du roi et de son royaume. Son image équestre en pierre, grandeur nature, remarquablement sculptée, a été placée au-dessus de la porte du dit château."

Après la démolition de la plus grande partie du château, les villageois l'ont prise pour la représentation de François Ier, à cause du costume de parade du grand écuyer, semblable à celui du roi.

FRAGMENT R. 01.

8-1-12-



tête de Galiot

8-1-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : tête de la statue équestre de Galiot de Genouillac.
- 2) MATERIAU : calcaire blanc à grains très fins, ressemblant à du marbre.
- 3) FORME GÉNÉRALE : tête masculine en ronde bosse portant une toque de style François 1er ; la toque est simplement retroussée et fixée sur la tête par un bord plat.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : plusieurs épaufrures sur les bords du disque de la toque et sur le visage (narine droite, oreille gauche, pommette gauche, lèvre inférieure et menton). Le dessin de la résille qui couvre la chevelure et sépare la toque de la tête est très bien conservé.
- 5) INVENTORIÉ EN 1994 (mais connu par l'histoire de l'art depuis 1901) .

6) MESURES

Hauteur :
Largeur :
Épaisseur :

7) DESCRIPTION DE LA SCULPTURE : le visage, bouche fermée, yeux ouverts, pommettes saillantes, reste bien lisible malgré les épaufrures sur les parties les plus en relief. On peut aisément reconnaître les traits de Galiot abondamment représentés, en particulier par un pastel de Jean Clouet. Le mouvement de la toque ressemble à celui d'un béret descendant sur l'oreille droite de Galiot. Le bonnet semble une résille finement ciselée : des bandes verticales, alternant des motifs géométriques différents, séparent un maillage horizontal régulier ; au centre du front, la bande verticale est remplacée par un motif circulaire ; l'ensemble de la résille est terminé par une petite bande plate striée qui enserre toute la chevelure en laissant le front et la nuque bien dégagés. Le mouvement du cou suppose un port de tête bien droit.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : tête de la statue équestre restée intacte et en place jusqu'à la Révolution et brisée au moment où fut ordonnée la destruction de tous les emblèmes de la Royauté et de la noblesse. De plus, comme le château était démoli depuis 1768, l'identité de la statue était oubliée et confondue avec celle de François 1er -ce qui explique la destruction de ce chef-d'oeuvre. Divers morceaux de cette statue se trouvent dispersés soit au musée du château soit dans des collections privées.

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : d'après J.A. Delpon, l'auteur de la *Statistique du Lot* (1831) , c'est , M.de Lézay-Marnésia, préfet du Lot en 1816, qui découvrit sous un tas de décombres la tête de la statue équestre (qu'il croit lui aussi être celle de François 1er) "admirable par la noblesse des traits". Elle fut conservée par ses propriétaires légitimes.

10) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : la statue équestre était placée dans la grande niche que l'on voit encore au-dessus de la porte d'entrée à l'ouest du château.

11) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT D.17.



8-1-13-

mors de cheval

8-1-13-

1) FORME GÉNÉRALE : mors de cheval, dont l'aspect est proche de ceux du XVème siècle : 2 longues branches terminées par le mors proprement dit, formé de 2 disques latéraux et d'une partie centrale cintrée.

2) MATERIAU : bronze ciselé.

3) INVENTORIÉ EN 1998 (mais connu par l'histoire de l'art depuis 1901)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : excellent.

5) MESURES

Hauteur :

Largeur :

Épaisseur :

6) DÉCOR DES DEUX DISQUES SCULPTÉS: au centre, 3 petits disques tangents en léger relief, sont réunis par 3 accolades à l'intérieur d'un nouveau disque en net relief ; il est entouré d'un anneau plat et d'un 2ème disque un peu moins en saillie que le précédent. Un motif identique orne les 3 petits disques et se retrouve 8 fois sur l'anneau plat qui les entoure : des arabesques évoquant des lettres difficiles à interpréter mais liées entre elles. On a voulu y voir les I et les K répétés sur la frise de l'église de Lonzac évoquant Jacques de Genouillac et Katherine d'Archiac ; or, si les I sont perceptibles, les K ne le sont pas. Il s'agit sans doute d'un motif purement décoratif.

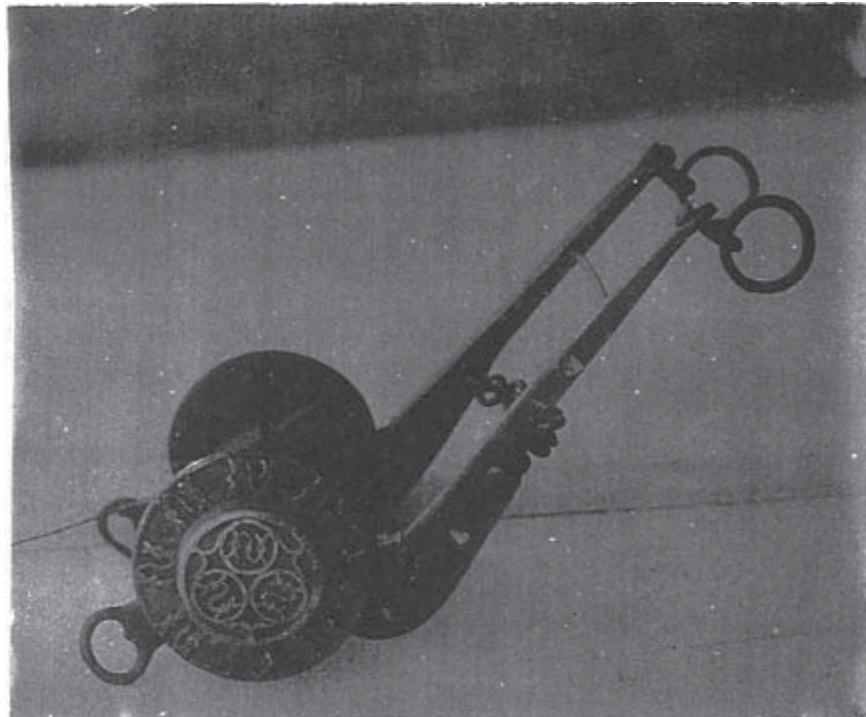
Rappelons ici l'intérêt du grand Ecuyer pour les mors de chevaux, dont témoigne la commande par Galiot d'un manuscrit représentant 168 dessins de mors de chevaux. (manuscrit cédé après sa mort par sa fille au nouveau grand Ecuyer, Claude Gouffier) .

7) ETAT ORIGINEL : il s'agit du mors du cheval de la statue équestre.

8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : grande niche située au 1er étage du mur ouest du château, au-dessus de la porte d'entrée.

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT D. 18.





↑
231

8-1-15-

1) NATURE DU FRAGMENT : pâturon du cheval (d'après l'inventaire officiel de 1986) . C'est la partie fine de la jambe du cheval, située entre le canon et la couronne.

2) MATERIAU : calcaire à grain très fin, d'origine inconnue (il ne s'agit pas du calcaire de Carennac, comme on a pu le dire) .

3) FORME GÉNÉRALE : le plus petit fragment conservé de la statue équestre, néanmoins identifiable.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) MESURES

Hauteur : 0,11 m
Largeur : 0,11 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : pâturon gauche du cheval.

7) ETAT ORIGINEL : la statue en ronde-bosse étant tournée vers la gauche (d'après le dessin de Gaignières 1680) , le cheval lève la jambe droite placée du côté intérieur de la niche ; on distingue les poils du cheval.

8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : grande niche au 1er étage de l'entrée principale à l'ouest du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : représentée sur le dessin aquarellé de la collection Gaignières en 1680, la statue est restée intacte,¹ malgré les démolitions successives de 1768 et de 1786, jusqu'à la Révolution. La gravure de Dautzats ne la représente évidemment plus. Des fragments ont été conservés dans plusieurs familles d'Assier. On connaît au moins 5 fragments du corps du cheval, cédés au musée du château par la famille Murat au moment de l'achat du château par l'Etat ; il reste aussi la tête et le buste du cavalier, Galiot, en tenue de grand écuyer.

12) SOURCES : on a longtemps cru, après la démolition du château qu'il s'agissait d'une statue de François 1er ; on peut lire en annexe sur un papier timbré² ,non daté (mais que son prix de "un sol 9 deniers" permet de situer entre 1773 et 1779) , que c'est "dans la nuit du mardi au mercredi dernier qu'on enleva du chateau dud. Assier une grande plaque de plomb en quatre grues qui couronnait le piedestal ou est la figure de Francois premier".

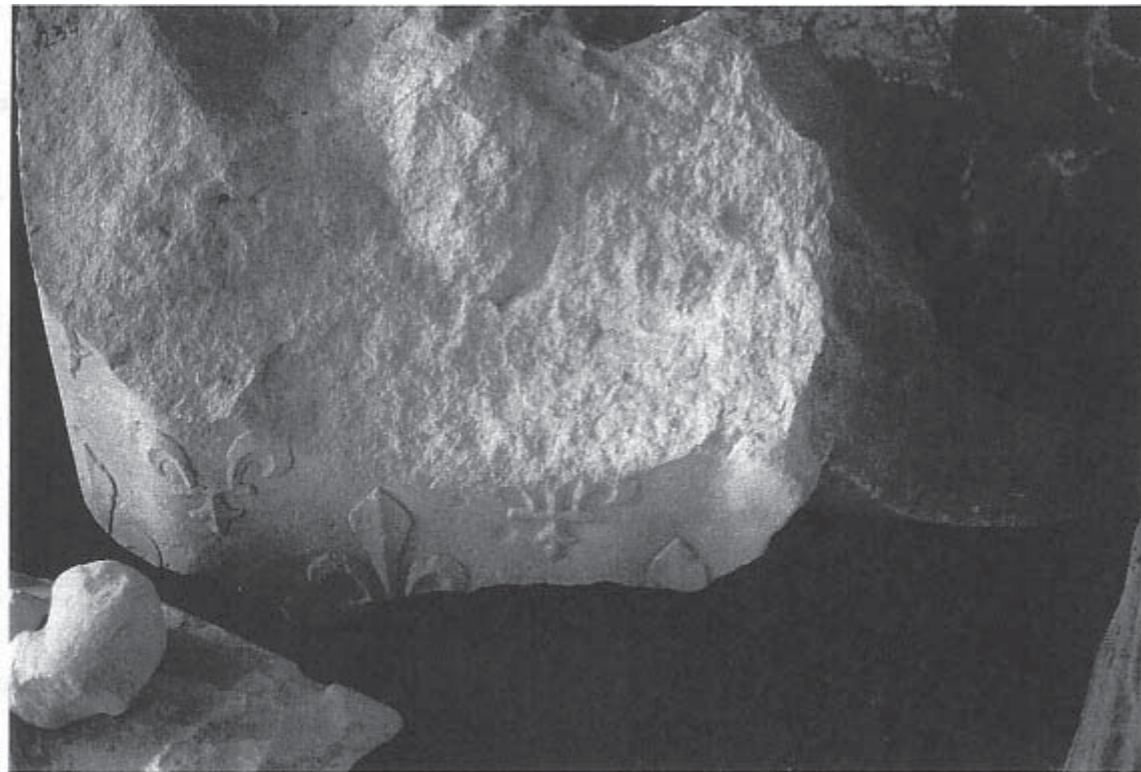
Cette plainte nous révèle à la fois que la statue était toujours là, malgré la démolition des trois-quarts du château en 1768, et avec quelle qualité de précaution technique les constructeurs avaient été soucieux de protéger la niche, exposée à l'ouest, abritant une des plus belles oeuvres d'art de l'édifice.

13) BIBLIOGRAPHIE : dans le B.S.E.L., 3ème fasc. 1967, article de J. Calmon "Observations faites au cours des travaux de moulage sur la porte d'Honneur d'entrée du château d'Assier (Lot) " .

INV. 231.

¹ La statue était intacte, à l'exception du vol d'une plaque de plomb sous la statue.

² Archives notariales du XVIII ème siècle, rassemblées par Me Etienne Cadiergues. Elles contiennent quelques papiers officiels et surtout des brouillons du notaire d'Assier, Me Séguy, relatifs au château et aux terres du duc d'Uzès de 1768 jusqu'au début de l'Empire. (Fonds Phiquepal d'Arusmont)



234

8-1-16- , 8-1-18- et 8-1-19-



235

232 (8-1-16)

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment du corps du cheval de la statue équestre, couvert du manteau fleurdelisé ; on distingue un pli dans le manteau.

2) MATERIAU : calcaire à grain très fin, d'origine inconnue (il ne s'agit pas du calcaire de Carennac, comme on a pu le dire) .

3) FORME GÉNÉRALE : bloc compact présentant une face un peu courbe portant trois fleurs de lys.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : grandes cassures de chaque côté, partie sculptée presque intacte.

5) MESURES

Hauteur : 0,31 m
 Largeur : 0,38 m
 Longueur : 0,46 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : les fleurs de lys en léger relief évoquent un lourd tissu brodé ; la surface du marbre est très lisse comme le velours qu'elle représente.¹ Les trois fleurs de lys (0,23 m X 0,15 m) , placées en triangle, suggèrent que les rangées du motif étaient en quinconce.

7) ETAT ORIGINEL : la statue en ronde-bosse étant tournée vers la gauche (d'après le dessin de Gaignières 1680) , le cheval présentait son flanc gauche placé du côté extérieur de la niche.

8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : grande niche au 1er étage de l'entrée principale à l'ouest du château.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : représentée sur le dessin aquarellé de la collection Gaignières en 1680, la statue est restée intacte,² malgré les démolitions successives de 1768 et de 1786, jusqu'à la Révolution. La gravure de Dauzats ne la représente évidemment plus. Des fragments ont été conservés dans plusieurs familles d'Assier. On connaît 5 fragments du corps du cheval, cédés au musée du château par la famille Murat au moment de l'achat du château par l'Etat ; il reste aussi la tête et le buste du cavalier, Galiot, en tenue de grand écuyer.

12) SOURCES : On a longtemps cru, après la démolition du château qu'il s'agissait d'une statue de François 1er ; on peut lire en annexe sur un papier timbré³ ,non daté (mais que son prix de "un sol 9 deniers" permet de situer entre 1773 et 1779) , que c'est "dans la nuit du mardi au mercredi dernier qu'on enleva du chateau dud. Assier une grande plaque de plomb en quatre grues qui couronnait le piedestal ou est la figure de François premier".

Cette plainte nous révèle à la fois que la statue de Galiot (pris pour son roi) était toujours là, malgré la démolition des trois-quarts du château en 1768, et avec quelle qualité de précaution technique les constructeurs avaient été soucieux de protéger la niche, exposée à l'ouest, abritant une des plus belles oeuvres d'art de l'édifice.

13) BIBLIOGRAPHIE : dans le B.S.E.L., 3ème fasc. 1967, article de J. Calmon "Observations faites au cours des travaux de moulage sur la porte d'Honneur d'entrée du château d'Assier (Lot) " , on découvre les restes des couleurs, rouge, bleu, vert, qui ornaient les sculptures de la niche. La tradition rapporte que certaines parties de la statue elle-même étaient peintes.

INV. 232

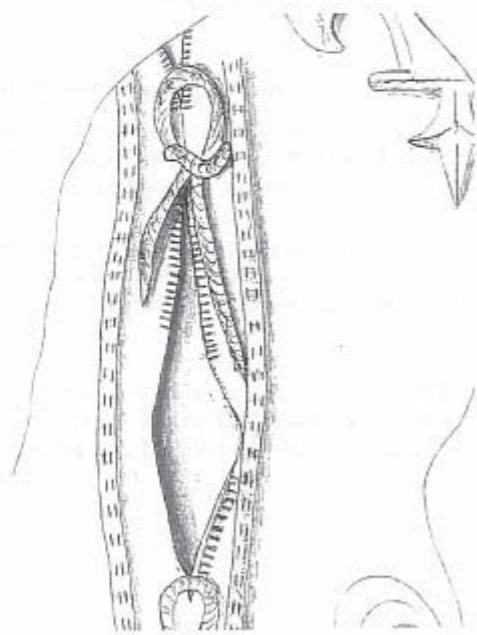
¹ *Cronique du roy François premier de ce nom*, publ. par G.Guiffrey, Paris, 1860.

² à l'exception du vol d'une grande plaque de plomb sous la statue.

³ Archives notariales d'Assier au XVIIIème siècle, cf. fragment 231 note 2.



8-1-17- , 8-1-16- et 8-1-18-



Partie gauche du bloc 8-1-17- :
 Avant du cheval de la
 statue équestre du grand
 écuyer. Le manteau du cheval
 était tenu par deux gros nœuds
 de cuir - le sculpteur a repré-
 senté la bordure du manteau et
 le détail des nœuds. Le dessin
 de M. Voisin remplace une photo-
 graphie impossible à prendre.

8-1-17-

statue équestre (cheval)

8-1-17-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : fragment du corps du cheval de la statue équestre, couvert du manteau fleurdelysé.
- 2) MATERIAU : calcaire à grain très fin, d'origine inconnue (il ne s'agit pas du calcaire de Carennac, comme on a pu le dire) .
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc étroit et allongé présentant une face un peu courbe portant des fleurs de lys bûchées.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : grandes cassures de chaque côté, partie sculptée détruite.
- 5) MESURES
 Hauteur : 0,20 m
 Largeur : 0,60 m
 Hauteur : 0,20 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : on a dû commencer, à la Révolution, par l'effacement de quelques fleurs de lys avant de se décider à détruire tout l'ensemble de la statue
- 7) ETAT ORIGINEL : d'après le dessin de Gaignières 1680, la statue en ronde-bosse étant tournée vers la gauche, ce morceau provient probablement du flanc gauche du cheval.
- 8) SITUATION DANS LE CHÂTEAU : grande niche au 1er étage de l'entrée principale à l'ouest du château.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) INVENTORIÉ EN 1986
- 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : représentée sur le dessin aquarellé de la collection Gaignières en 1680, la statue est restée intacte,¹ malgré les démolitions successives de 1768 et de 1786, jusqu'à la Révolution. La gravure de Dauzats (1834) ne la représente évidemment plus. Des fragments ont été conservés dans plusieurs familles d'Assier. On connaît 5 fragments du corps du cheval, cédés au musée du château par la famille Murat au moment de l'achat du château par l'Etat ; il reste aussi la tête et le buste du cavalier, Galiot, en tenue de grand écuyer. Une collection privée conserve également le mors du cheval de la statue.

12) SOURCES : On a longtemps cru, après la démolition du château qu'il s'agissait d'une statue de François 1er ; on peut lire en annexe sur un papier timbré, non daté (mais que son prix de "un sol 9 deniers" permet de situer entre 1773 et 1779) , que c'est "dans la nuit du mardy au mercredi dernier qu'on enleva du chateau dud. Assier une grande plaque de plomb en quatre grues qui couronnait le pedestal ou est la figure de Francois premier".

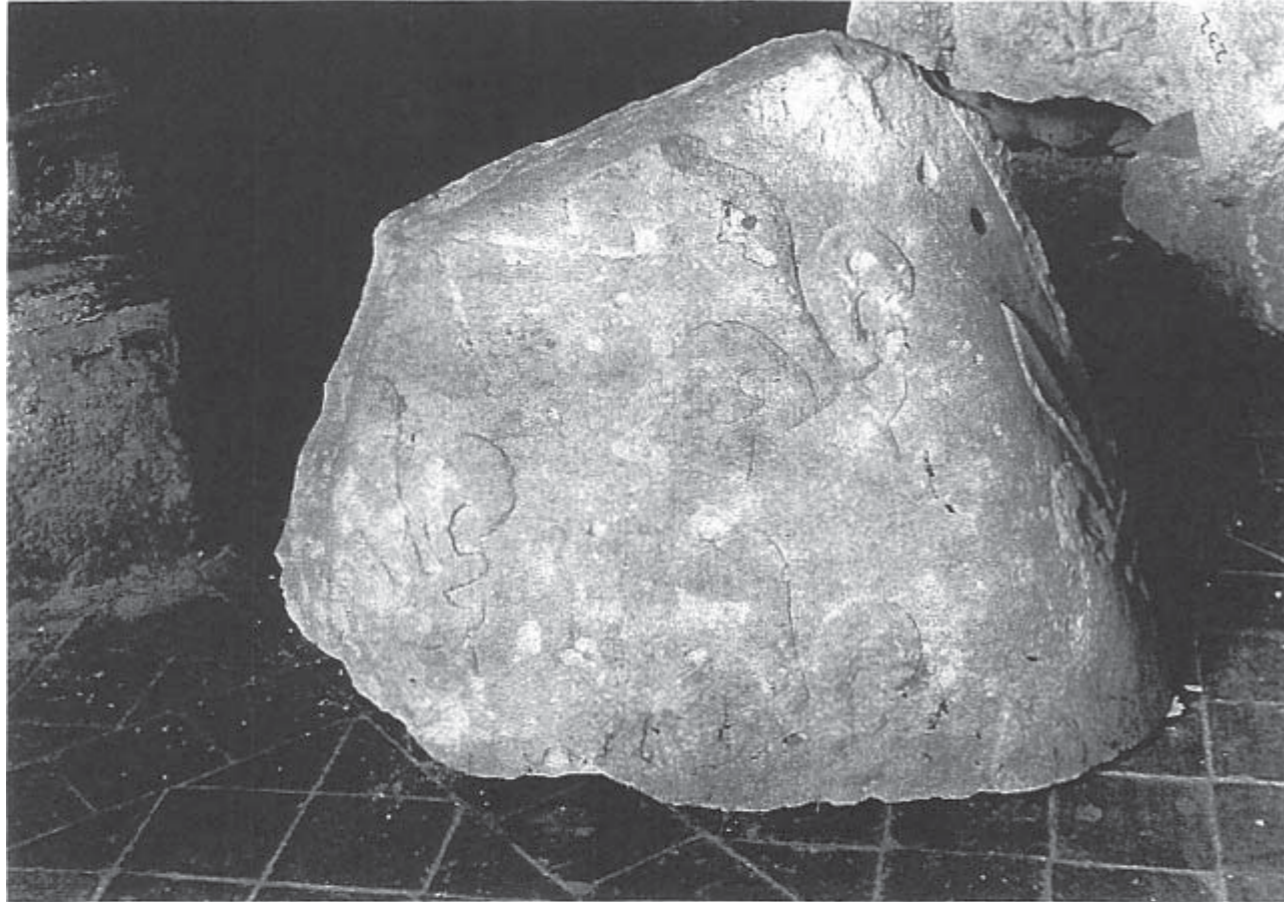
Cette plainte nous révèle à la fois que la statue était toujours là, malgré la démolition des trois-quarts du château en 1768, et avec quelle qualité de précaution technique les constructeurs avaient été soucieux de protéger la niche, exposée à l'ouest, abritant une des plus belles oeuvres d'art de l'édifice.

INV. 233.

¹ La statue était intacte, à l'exception du vol d'une plaque de plomb sous la statue.

statue équestre (cheval)

8-1-18-



1) FORME GÉNÉRALE ET NATURE DU FRAGMENT : partie du corps du cheval avec manteau fleurdelisé et sangles. Ce gros fragment est séparé du fragment 232 qui s'y raccorde parfaitement.

2) MATERIAU : calcaire à grain très fin, d'origine inconnue dans la région d'Assier.

3) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : comme le morceau 232.

4) MESURES

Hauteur : 0,55 m
Longueur : 1,02 m
Epaisseur : 0,46 m

5) DÉCOR SCULPTÉ : fleurs de lys sur le manteau et sangles ; on voit sur l'avant du cheval les noeuds qui attachent les deux pans du manteau. C'est un très joli travail.

6) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : cf. les fragments 231 à 233.

7) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : cf. les fragments 231 à 233.

8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

9) INVENTORIÉ EN 1986.

10) HISTOIRE DU FRAGMENT : si l'on compare les cinq fragments du musée du château avec la description des "cinq fragments" de l'inventaire de 1933, on constate que les descriptions ne coïncident pas tout-à-fait.

11) SOURCES : Archives des Monuments Historiques, cotes 1355 et 1358.

INV. 234

8-1-19-

statue équestre (cheval)

8-1-19-



NATURE DU FRAGMENT : cf. fragments 231 à 234 pour l'ensemble des indications, et, pour le décor sculpté, le fragment 232.

FORME GÉNÉRALE : partie arrière gauche du cheval avec la forme saillante de la cuisse gauche du cheval sous le tapis fleurdelisé.

MESURES

Hauteur : 0,48 m
Longueur : 0,44 m
Epaisseur : 0,23 m

INV. 235



8-2-11- et 8-2-12-

boulets

boulet de canon

8-2-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : sphère assez érodée percée d'un trou de scellement
 - 2) MATÉRIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : boulet de canon.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lisible.
 - 5) MESURES
Hauteur : 0,20 m
Diamètre : 0,23 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : une des nombreuses sphères servant d'amortissement aux différentes toitures du château.
 - 8) SITUATION POSSIBLE DANS LE CHÂTEAU : amortissement du lanternon de la tour militaire détachée au sud ouest du château. Cette sphère est deux fois plus petite que celles qui amortissent les contreforts de l'aile nord.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 10) INVENTORIÉ EN 1986.
- INV. 271

boulet de canon

8-2-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : demi-sphère, sans doute détachée d'un bas-relief, par ailleurs bien conservée.
 - 2) MATÉRIAU : grès.
 - 3) MESURES : diamètre, 0,15 m
épaisseur, 0,07 m
 - 4) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 5) INVENTORIÉ EN 1986.
- INV. 272

divers

8-3- , 8-4- , 8-7- et 8-9-

Sous la rubrique "divers" sont regroupés de petits fragments souvent reconnaissables (8-3-, 8-4-, et 8-7-) mais d'autres fois indéchiffrables (8-9-) . Il s'agit de 14 fragments de l'inventaire supplémentaire.

fragment de clef de voûte (rose)

8-3-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : peut-être une clef pendante, très érodée.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : tronconique, sculptée dans sa base la plus large
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bas-relief est rongé, sans doute par les intempéries.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,21 m
Largeur : 0,17 m
Épaisseur : 0,14 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : vague relief de cinq pétales de rose.
- 7) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 8) INVENTORIÉ EN 1986.
INV. 273.



divers (débris de flammèche)

8-3-13-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : débris de bas-relief.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : irrégulière, mais comportant une surface lisse sculptée.
- 4) MESURES
Hauteur : 0,10 m
Largeur : 0,16 m
Épaisseur : 0,08 m
- 5) DÉCOR SCULPTÉ : cinq lignes ondulantes et s'ouvrant légèrement en éventail.
- 6) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : le dessin de ces lignes est analogue à celui des flammèches de boulet que l'on voit si souvent représentées sur les bas-relief de l'église et du château d'Assier.
- 7) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 8) INVENTORIÉ EN 1986 : INV. 276

divers (débris de bas-relief)

8-3-14-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : petit morceau de bas-relief.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : vaguement quadrangulaire et légèrement incurvé d'un côté.
- 4) MESURES :
hauteur, 0,15 m
largeur, 0,245 m
épaisseur, 0,07 m
- 5) DÉCOR SCULPTÉ : sous une bande incurvée un embranchement de rinceau avec une feuille et une rose.
- 6) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 7) INVENTORIÉ EN 1986 : INV. 277.

divers (débris sculpté)

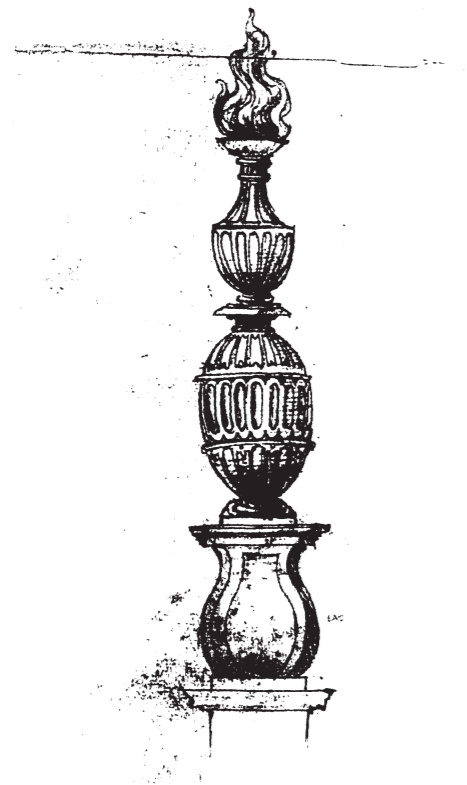
8-3-15-

- 1) NATURE : petit fragment strié de larges bandes sur une surface un peu incurvée.
- 2) MESURES :
longueur, 0,23 m
largeur, 0,11 m
épaisseur, 0,095 m
- 3) DÉCOR SCULPTÉ : trois bandes parallèles séparées par trois canaux plats plus étroits.
- 4) ETAT ORIGINEL : la surface étant légèrement incurvée, on peut imaginer un éclat de l'un des balcons en quart de cercle situés au 1^{er} étage de l'aile sud (cf. Gaignières 1692) .
- 5) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 6) INVENTORIÉ EN 1986 : INV. 278.

divers (angle de fronton)

8-4-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : angle aigu de fronton triangulaire.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : bloc conservant la rencontre de la base et du rampant gauche d'un fronton triangulaire
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très érodé, pointe de l'angle gauche brisé, tympan brisé à droite, moulures peu lisibles dans le détail.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,16 m
Largeur : 0,20 m
Épaisseur : 0,06 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : on distingue seulement la différence entre la base et le rampant.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : décor de porte ou de lucarne.
- 8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 9) INVENTORIÉ EN 1986.
INV. 275



Saronno,, Italie, (Lombardie) ,
Archives du Sanctuaire, à
comparer avec les divers
débris d'amortissements

divers (volute)

8-7-11-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : débris de volute.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : petit fragment portant sur une face une spirale enroulée vers la gauche.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lisible.
- 5) MESURES
Longueur : 0,115 m
Largeur : 0,115 m
Épaisseur : 0,08 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : la spirale est creusée sur une surface plane et adoucie ; elle évoque un décor de la 1^{ère} Renaissance.
- 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : peut-être un angle de chapiteau de pilastre.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : plutôt le château de 1524, c'est-à-dire l'aile sud et le sud de l'aile ouest.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) INVENTORIÉ EN 1986 : INV. 279

divers (volute)

8-7-12-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : débris de volute.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) MESURES : longueur, 0,18 m
largeur, 0,115 m
épaisseur 0,105 m
- 4) DÉCOR SCULPTÉ : sur un fragment irrégulier dont une partie se présente en quart de cercle, creusée d'un sillon, on distingue le début d'une double spirale très érodée.
- 5) ETAT ORIGINEL : sans doute un angle de chapiteau d'angle.
- 6) LIEU DE CONSERVATION : musée du château. INVENTORIÉ EN 1986 : INV. 282

divers (volute)

8-7-13-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : débris de volute portant une spirale sur deux côtés parallèles.
- 2) MATÉRIAU : grès.
- 3) FORME GÉNÉRALE : le débris est tout entier une volute ; il s'agit donc d'un chapiteau de colonne et même de colonne d'angle puisqu'une corne à deux volutes marque l'angle de ce type de chapiteau.
- 4) MESURES :
longueur, 0,105 m
largeur, 0,08 m
épaisseur, 0,08 m
- 5) DÉCOR SCULPTÉ : ces spirales sont sculptées avec une rigueur toute classique ; un décalage des bandes enroulées forme un relief où les centres sont plus en saillie que les parties extérieures qui deviennent le coussinet.
- 6) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : peut-être la corne du chapiteau ionique très élaboré de la colonne détachée de la niche de la statue de Galiot.
- 7) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 8) INVENTORIÉ EN 1986. INV. 283



1) NATURE DU FRAGMENT : volet intérieur d'une croisée ; le cadre rectangulaire enferme 4 panneaux séparés par 4 montants en position de meneau et traverse ; les 2 panneaux du haut contiennent ensemble un cadre cintré qui les sépare chacun en 2 zones de sculptures, la partie intérieure au cintre étant elle-même en relief plus marqué.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau sculpté en bas-relief de forme rectangulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : excellent.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,68 m

Épaisseur : 0,03 m

largeur du cadre (droit ou cintré) : 0,06 m

largeur des montants croisés : horizontalement, 0,08 m, verticalement, 0,09 m

dimension des panneaux : 0,30 m x 0,28 m

7) DÉCOR SCULPTÉ :

En bas, au centre de chaque panneau, 2 disques moulurés ornés comme un médaillon de 2 têtes de guerriers à l'antique coiffées d'une bourguignotte, vues de profil et tournées l'une vers l'autre, avec un drapé noué sur l'épaule ; le personnage de droite est barbu, l'autre imberbe (s'agit-il de Galiot à droite et de son fils François à gauche ? La tradition y voyait Galiot et François 1er). Autour du disque, décor de rinceaux symétriques.

Les panneaux cintrés du haut représentent à droite, une salamandre aux vertèbres très dessinées, la tête surmontée d'une couronne fermée et crachant du feu, et à gauche, un phénix au cou penché - l'un et l'autre nichés dans un brasier et entourés de boulets enflammés. (la salamandre royale tient même un boulet dans sa patte arrière droite et sa queue enroulée se dresse à travers les flammes au dessus de lui). Dans les écoinçons, une palmette en léger relief.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : volet de la partie haute d'une croisée en forme de bifora cintrée.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : entrée principale du château, soit au 2ème étage au dessus de la statue équestre, soit au 1er ou au 2ème étage des loggias sur la cour. Les dimensions concordent exactement avec la bifora encore en place au 1er étage sur la cour.

10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT D. 01.



1) NATURE DU FRAGMENT : volet intérieur d'une croisée ; le cadre rectangulaire enferme 4 panneaux séparés par deux montants en position de meneau et traverse ; les deux panneaux du haut contiennent ensemble un cadre cintré qui les sépare chacun en 2 zones de sculptures, la partie intérieure au cintre étant elle-même en relief plus marqué.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau sculpté en bas-relief de forme rectangulaire, très semblable au fragment D. 1.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : excellent.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur : 0,80 m

Largeur : 0,68 m

Épaisseur : 0,03

largeur du cadre (partie droite ou cintrée) : 0,06 m

dimension des panneaux : 0,28 m x 0,30 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : En bas 2 panneaux différents. A droite, motif combinant le candélabre et la chute d'ornement : au centre une coupe orfèvrée semble à la fois suspendue par un anneau et posée sur la fine tige d'un fleuron renversé ; de tous côtés s'échappent de légers feuillages symétriques ; de l'anneau partent en serpentant 2 rubans semblables.

Le panneau de gauche présente également une composition symétrique : un lourd candélabre posé sur un large pied porte un calice orfèvré sur lequel une coupe porte à son tour un balustre orné de 3 rangées de feuilles superposées, terminé par une petite boule. De part et d'autre, 2 motifs en S végétalisés d'où partent comme des liserons de légers feuillages.

Les panneaux cintrés reprennent en les inversant les animaux affrontés du fragment D.1 : à droite, un phénix, la tête dressée et les ailes déployées vole au-dessus de 6 boulets enflammés ; à gauche, une salamandre royale lovée dans des flammes, la tête surmontée d'une couronne fermée et d'un gros boulet enflammé ; la salamandre crache du feu et tient un boulet dans chacune de ses pattes. Dans les écoinçons, un motif floral en forme de palmette se déploie symétriquement dans l'axe de la bissectrice de l'angle.

8) ETAT ORIGINAL ET FONCTION PROBABLE : volet intérieur de la partie haute d'une croisée en forme de bifora cintrée.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : entrée principale du château, soit au 2ème étage au-dessus de la statue équestre, soit au 1er ou au 2ème étage des loggias sur la cour. Les dimensions concordent avec celles de la bifora encore en place.

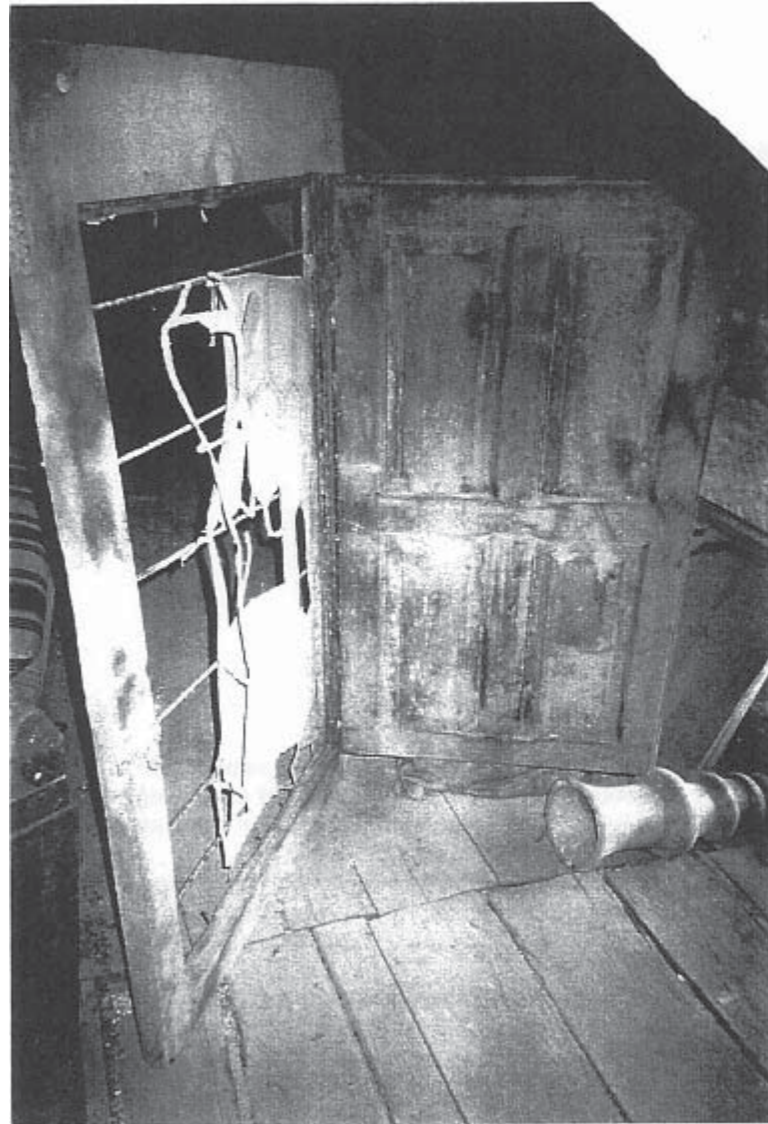
10) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

FRAGMENT D. 02.

9-1-17-

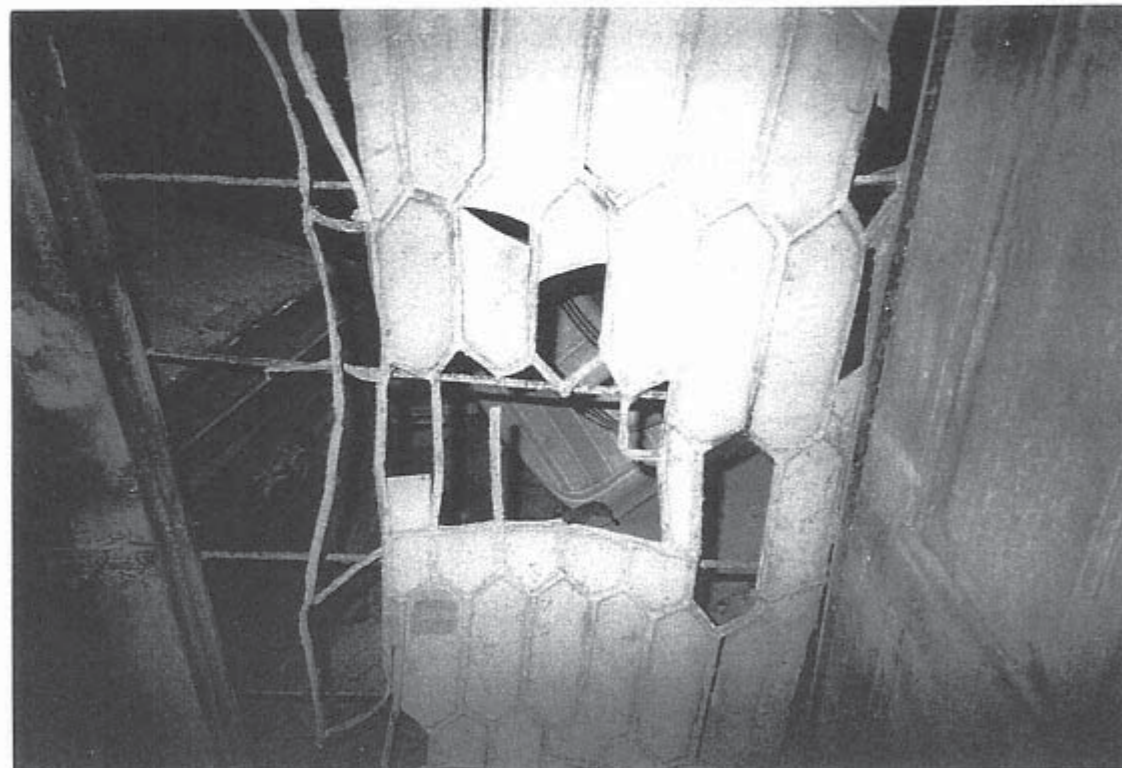
bois (petit volet intérieur)

9-1-17-



- 1) NATURE DU FRAGMENT : partie du dormant ou volet intérieur du haut d'une demi-croisée.
- 2) MATERIAU : bois de chêne.
- 3) FORME GÉNÉRALE : petit panneau actuellement hors d'usage, ayant été remployé comme fermeture à six trous du pigeonnier de la maison.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : lamentable et néanmoins très intéressant à cause de la présence des ferrures d'origine (toutes les équerres portent à leur extrémité l'étoile à 5 branches, meuble héraldique des Gourdon-Genouillac) . Le feutre rouge a malheureusement disparu.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES
 - Hauteur : 0,60 m
 - Largeur : le panneau est si délabré qu'elle est peu fiable (0,45 m ?)
 - Épaisseur : irrégulière, environ 1 cm au centre et 2,5 cm aux assemblages.
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : volet intérieur d'une fenêtre du château.
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A. 1.3.



9-1-20-

bois (panneau)

9-1-20-



1) NATURE DU FRAGMENT : panneau sculpté provenant d'un volet intérieur ou d'un meuble du château.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : panneau plat rectangulaire

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : privé de l'encadrement et du contexte qui lui donnait son sens, ce panneau est en lui-même parfaitement conservé.

5) INVENTORIÉ en 1883

6) MESURES du rectangle :

Hauteur : 0,460m
Largeur : 0,205 m
Épaisseur : 0,006 m

7) DÉCOR SCULPTÉ :

Croisées en sautoir sur les diagonales du rectangle, les hampes de deux bâtons à feu sont attachées un peu au-dessus du milieu du panneau par un long ruban de cuir formant une boucle entre les deux tubes, d'où sortent de courtes flammes. Les hampes passent sous un cartouche à l'antique (*clipea ansata*) placé au milieu du panneau et sont accompagnées par les arabesques de la courroie de cuir. Sur le cartouche à anses, l'inscription FORTVE est en caractères romains (l'abréviation du N est signalée à la manière antique par un point sur le V). Cinq flammes ondoyantes finement sculptées entourent les bouches des deux "canons".

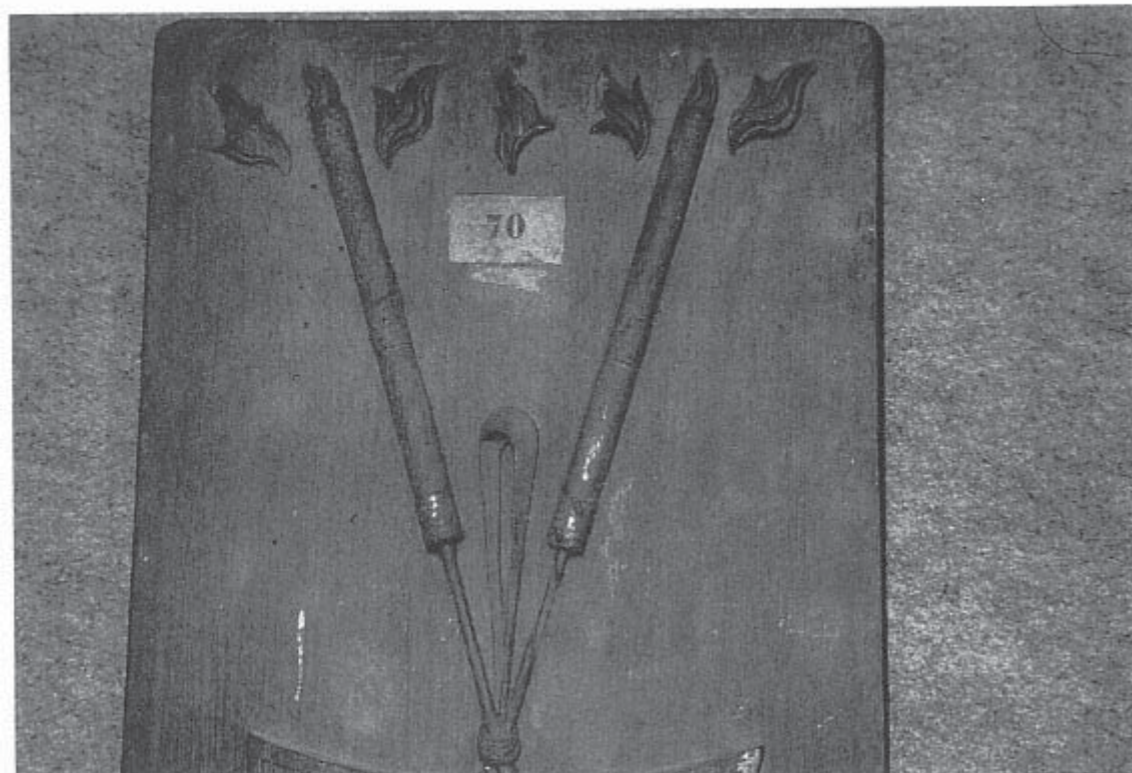
Deux bâtons à feu croisés en sautoir sont considérés comme un des emblèmes du maître de l'artillerie.

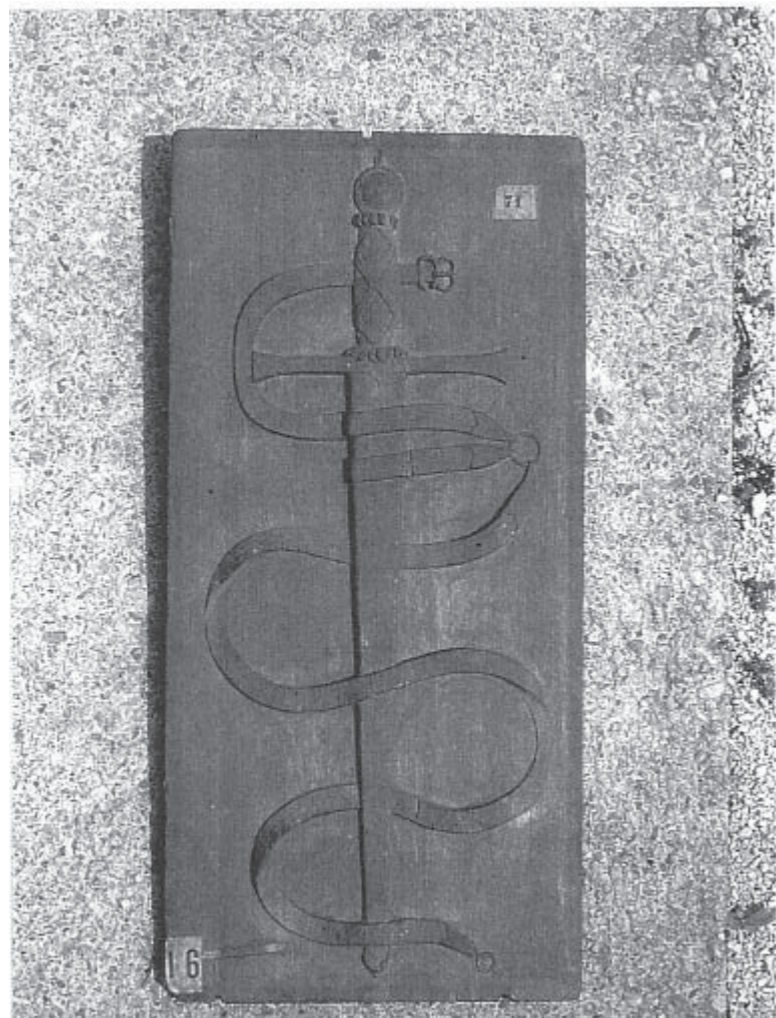
8) ORIGINE ET FONCTION : comme l'envers est parfaitement lisse et pouvait être vu, le plus probable est qu'il s'agit d'un fragment de volet intérieur, séparé d'un panneau à sa gauche portant sur un cartouche le début du cri de Galiot : IAYME.

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : exposé à Cahors dès 1873, puis en 1900, ce panneau est inscrit en 1883 dans le catalogue du Musée de la ville sous le numéro 70, provenant de la collection Francès.

10) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN de CAHORS

FRAGMENT MUSÉE DE CAHORS 70



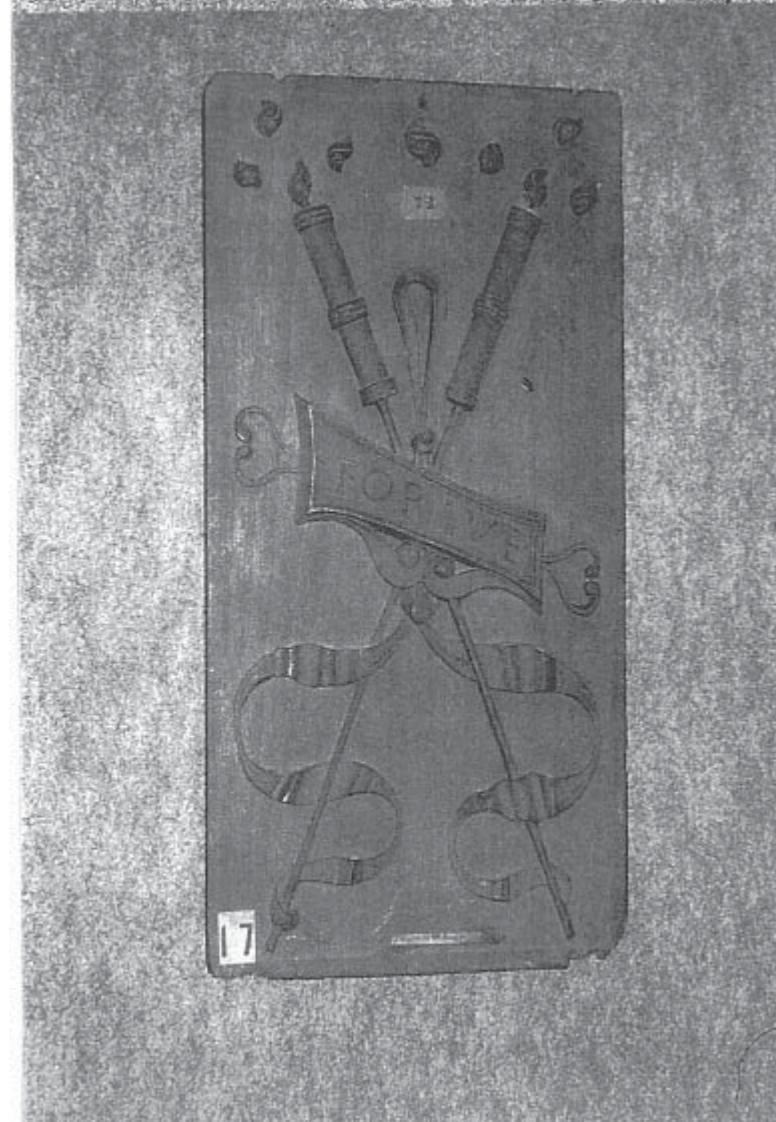


9-1-21-

bois (panneau)

9-1-21-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : panneau sculpté provenant d'un volet intérieur ou d'un meuble du château.
- 2) MATERIAU : bois de chêne.
- 3) FORME GÉNÉRALE : panneau plat rectangulaire
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : privé du reste du volet et par suite du contexte qui lui donnait son sens, ce panneau est en lui-même bien conservé.
- 5) INVENTORIÉ en 1883
- 6) MESURES du rectangle :
Hauteur : 0,475 m
Largeur : 0,230 m
Epaisseur : 0,006 m
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : une épée au fourreau, à croisière simple, pointe dirigée vers le bas, est placée verticalement au milieu du panneau ; on remarque que le pommeau et la poignée, habillée de filigranes de cuir, sont très soignés. Les trois parties du baudrier entrelacent gracieusement le fourreau dont les fleurs de lys sont effacées (mais l'archaïsme de la forme en croix de l'épée désigne sans conteste l'emblème du grand écuyer) .
- 8) ORIGINE ET FONCTION : l'envers étant parfaitement lisse et pouvant être vu, le plus probable est qu'il s'agit d'un fragment de volet intérieur, comme le panneau n° 9-1-20.



9-1-22-

- 9) HISTOIRE DU FRAGMENT : exposé à Cahors dès 1873, puis en 1900, ce panneau est inscrit dans le catalogue du Musée de la ville de 1883 sous le numéro 71 , provenant de la collection Francès.
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN de CAHORS
- FRAGMENT MUSÉE DE CAHORS 71

9-1-22-

NATURE, MATÉRIAU, FORME et CONSERVATION du FRAGMENT : très proches du panneau 9-1-20

ORIGINE et LIEU DE CONSERVATION : identiques

MESURES : Hauteur : 0,470 m
Largeur : 0,230 m
Epaisseur : 0,006 m

DÉCOR SCULPTÉ : de légères variantes par rapport au panneau n° 70 : flammes plus rondes et plus tordues, largeur plus irrégulière de la courroie de cuir encore plus enroulée, position inclinée du cartouche dont les anses prennent la forme d'un coeur, motif en accolade sous le cartouche et deuxième noeud par dessous ce motif. Les lettres romaines sont un peu effacées (mais on voit que la suppression du N de FORTVNE est, dans les deux cas, volontaire) .

FRAGMENT MUSÉE DE CAHORS 72

9-1-23-

bois (panneaux)

9-1-23-



1) NATURE DU FRAGMENT : volet intérieur ou fragment de meuble du château.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : deux panneaux plats rectangulaires montés pour orner un volet de fenêtre .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : difficile à juger sur une photographie, mais les sculptures sont bien lisibles.

5) INVENTORIÉ en 1932

6) MESURES : les panneaux paraissent du même ordre de dimension que les panneaux précédents, 9-1-20- , 9-1-21- , 9-1-22-

7) DÉCOR SCULPTÉ : rappelle ceux des panneaux précédents.

A gauche, croisées en sautoir sur les diagonales du rectangle, les hampes de deux bâtons à feu sont attachées un peu au-dessus du milieu du panneau par un long ruban de cuir formant une boucle entre les deux tubes , d'où sortent de courtes flammes. Les hampes passent sous un cartouche placé au milieu du panneau et sont accompagnées par les arabesques de la courroie de cuir. Le cartouche à anses en forme de coeur est plus rectangulaire que les précédents et ne porte pas d'inscription (seulement quelques traits verticaux : s'agit-il d'une date peu lisible ?) ; les flammes sont plus longues et moins nombreuses.

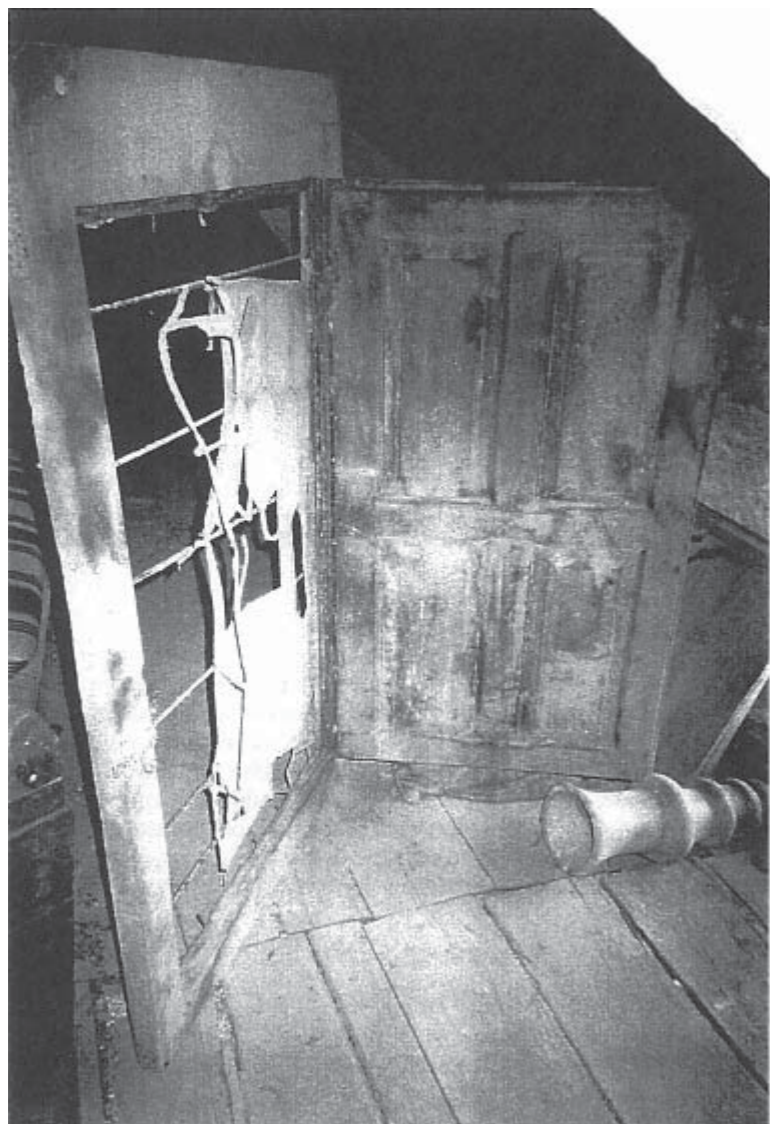
A droite, l'épée rappelle beaucoup le n° 9-1-21 , mais le baudrier est disposé en inversion latérale par rapport au n° 71 et la garde est recourbée vers le bas ; la poignée est habillée d'une torsade Il semble qu'il y avait des fleurs de lys sur le fourreau.

8) ORIGINE ET FONCTION : comme les précédents

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : ce petit volet de bois n'est actuellement connu que par la photographie prise en 1932 par René Brimo. (thèse citée)

10) LIEU DE CONSERVATION : inconnu

FRAGMENT MUSÉE DE CAHORS 73



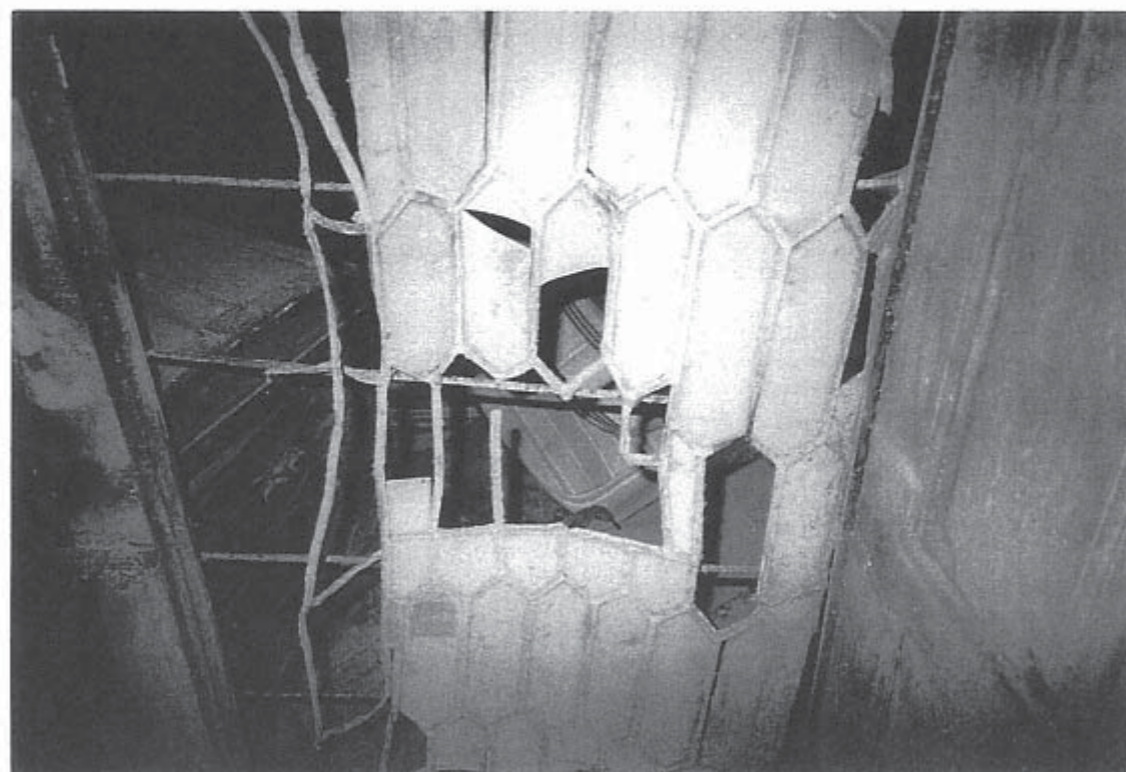
9-1-24-

bois (menuiserie de fenêtre)

9-1-24-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : canton inférieur du châssis de fenêtre d'une demi-croisée.
- 2) MATERIAU : bois de chêne.
- 3) FORME GÉNÉRALE : menuiserie de fenêtre, châssis ouvrant formé d'un cadre et d'un volet ; le cadre, très simple, est fait de quatre éléments assemblés par des chevilles et consolidés par des cornières ; fixé sur le châssis le volet intérieur est à peu près intact.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : menuiserie très endommagée et néanmoins très intéressante à cause de la présence des vergettes, des plombs et partiellement des vitraux d'origine. Le délabrement du vitrail n'enlève rien à l'intérêt de son authenticité.
- 5) INVENTORIÉ EN 1998
- 6) MESURES du châssis :
 - Hauteur : 1,33 m
 - Largeur : 0,80 m
 - Hauteur de la surface vitrée : 1,18 m
 - Largeur de la surface vitrée : 0,65 m
 - Le panneau comportait 6 rangs de dix "bornes" de verre transparent très fin (1,4 mm, c'est à dire 1/2 pouce).
 - Les vergettes (9,0 mm) sont fixées au panneau par des attaches de plomb enroulées.
 - Chaque rangée de bornes était attachée aux vergettes par des joints presque invisibles et l'ensemble du panneau par des noeuds de plomb (le plomb qui entoure les verres est de 2 à 4 mm d'épaisseur).
- 7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.
 - La mise en plomb sur le châssis est du type "borne simple", fréquente en 1600 mais assez rare au XVI ème siècle. Le volet intérieur est constitué de cadres moulurés vers l'intérieur et de 4 panneaux eux aussi moulurés (un quart de rond entre deux filets) mais non sculptés. Les targettes sont peut-être d'origine.
- 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : Unique témoin pour Le château d'Assier d'un châssis de fenêtre portant encore ses verres anciens, de tonnalité verte ou jaune, sertis dans des bornes de plomb, cette relique pose néanmoins un petit problème. Au XVI ème siècle, la forme du losange est plus fréquente que celle de la borne ; faut-il interpréter leur présence à Assier comme précoce ou s'agit-il d'un châssis refait au XVII ème siècle ?
- 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser, mais la modestie de cette épave incite à la placer plutôt dans une lucarne.
- 10) LIEU DE CONSERVATION : une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.

FRAGMENT A.1.4.



Il existe 9 portes en bois provenant du château d'Assier : de 31 à 34, sculptées ; de 40 à 43, marquetées ; 35, sans ornement ; de plus, deux portes en marqueterie signalées, en 1903 à Drouot par R. brimo et en 1936 en Vendée par F. Gebelin, ont disparu.

*bois (porte pleine)*

9-1-31-

1) NATURE DU FRAGMENT : porte d'entrée extérieure .

2) MATERIAU : bois de chêne, blindé intérieurement de vantaux de fer forgé, dont la présence a été révélée à la faveur d'une réparation.

3) FORME GÉNÉRALE : porte d'entrée à 2 battants rectangulaires, en partie restaurée, actuellement remployée derrière un chambranle à linteau incurvé, mais conservant les bâtis du haut bien droits.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les sculptures d'origine sont bien conservées.

5) INVENTORIÉ EN 1933 (au moment du recensement des restes du château) .

6) MESURES

Hauteur : 2,75 m

Largeur des deux vantaux réunis : 1,48 m

Epaisseur : 0,034 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : les deux vantaux, à la fois semblables et légèrement différents, sont divisés en deux parties, les panneaux inférieurs étant beaucoup plus simples que les panneaux supérieurs.

En haut, les plus authentiques : s'y organise une belle composition de 2 pilastres cannelés et rudentés terminés par des chapiteaux ioniques qui portent un entablement avec frise et corniche ; la frise est ornée de 2 motifs en S couchés et la corniche porte à son tour un arc en plein cintre, légèrement surhaussé, formant une sorte de fronton décoré, à droite, d'un disque où 2 cercles concentriques enserrant l'étoile des Gourdon à 5 branches, et à gauche, du collier de l'Ordre entourant les armes de Galiot. Le disque de droite est prolongé en dessous et latéralement par des rubans ondoyants comme s'il était suspendu à la moulure dont il est tangent. Par ailleurs, les 2 pilastres cannelés enserrant également un arc en plein cintre dont les petites impostes sont juxtaposées aux pilastres. Le petit arc est relié à l'architrave de l'entablement par une petite console séparant 2 écoinçons ornés de gracieuses roses rayonnantes. Enfin le petit arc est à son tour rempli par une chute d'ornements, où des banderoles légèrement variées soutiennent des cartouches de forme différente : à gauche "IEYME" et à droite "FORTVNE". On reconnaît le "cri" de Galiot.

L'emboîtement et la superposition des arcs, d'esprit très italien, annoncent les complexes emboîtements du portail de l'église d'Assier, postérieure au château mais certainement du même architecte.

Les panneaux du bas, très simplement entourés d'un cadre mouluré semblable à ceux de la porte du musée du château (Inv.266) sont ornés du même motif de disque entourant l'étoile des Gourdon, traité en plus petit dans le fronton supérieur droit. Ce sont peut-être des reconstitutions.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : placée à l'entrée d'une maison très agrandie en 1769, cette porte est manifestement une des portes d'entrée de la cour du château ; elle a d'ailleurs les dimensions exactes de la porte de l'escalier de l'aile occidentale .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : l'une des deux portes sur la cour des deux escaliers déjà construits en 1524, celui de l'aile est et celui du pavillon sud ; en effet, elle ne contient aucune allusion à la charge de grand écuyer.

10) LIEU DE CONSERVATION : manoir du Pouget à Espédaillac. (FRAGMENT E. 1.)



1) NATURE DU FRAGMENT : porte extérieure piétonne de l'entrée principale du château.

2) MATERIAU : bois de chêne, blindé intérieurement de fer forgé, dont la présence a été révélée à la faveur d'une réparation.

3) FORME GÉNÉRALE : porte d'entrée rectangulaire à un seul vantail, séparé en 2 parties par un large bandeau mouluré. La planche verticale de la face extérieure est recouverte, sur les côtés et sur le haut de la partie haute ainsi que sur les deux côtés de la partie basse, d'un large cadre en relief, mouluré en élégi. Le cadre supérieur, fait de trois panneaux, est cintré comme celui des volets intérieurs des grandes biforas qui caractérisent cette entrée solennelle. (cf FRAGMENTS 9-1-11- et 9-1-12-)

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les sculptures d'origine sont un peu effacées, la corniche du bandeau horizontal a disparu et le bas de la porte est brisé.

5) NON INVENTORIÉ : cette porte d'origine a été déposée en 1999 et remplacée par une porte neuve inspirée de ce modèle.

6) MESURES

Hauteur : 2,05 m

Largeur du vantail, 0,95 m ; du panneau en élégi, 0,65 m ; du cadre mouluré, 0,15 m .

Epaisseur : 0,107 m

7) DÉCOR SCULPTÉ :

a) panneau supérieur : reprise d'un motif récurrent dans l'iconographie de Galiot, avec au centre les traces du collier de l'ordre entourant un cuir très découpé, d'où partent de nombreux rubans (ils passent sous le collier et se déploient latéralement dans les deux angles droits du panneau.) . Deux trous carrés, sur l'axe vertical médiant, laissent deviner la disparition de deux plaques métalliques qui devaient ennoblir cette porte en bois plein. L'une, au centre du "cuir" , devait représenter les armoiries, l'autre, suspendue au bas du collier, figurait la médaille de Saint-Michel.

Comme il reste une porte du château (9-1-42) dont la serrure est en bronze émaillé, il est permis de penser que ces plaques étaient de même nature et ajoutaient au dessin élégant de la sculpture l'éclat coloré de l'émail.

b) panneau inférieur : presque entièrement couvert en quinconce de larges clous à têtes carrées (de 3 cm de côté) pointe en haut ; dans la partie supérieure du panneau, une zone centrale sans clous porte la trace d'un cartouche disparu.

c) profil de la mouluration du cadre : (de l'extérieur vers l'intérieur en élégi) un réglet, un talon, un réglet un canal plat, un réglet, une bande, un réglet, un quart-de-rond, un réglet. Le panneau creux lui-même est creusé en élégi, prolongeant la mouluration par une bande, un réglet, un talon et un dernier réglet.

8) ETAT ORIGINEL : porte du château, déposée en 1999.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

FRAGMENT ENCORE NON INVENTORIÉ : NON INV. 32

CHATEAU D'ASSIER

RESTAURATION DES PORTES

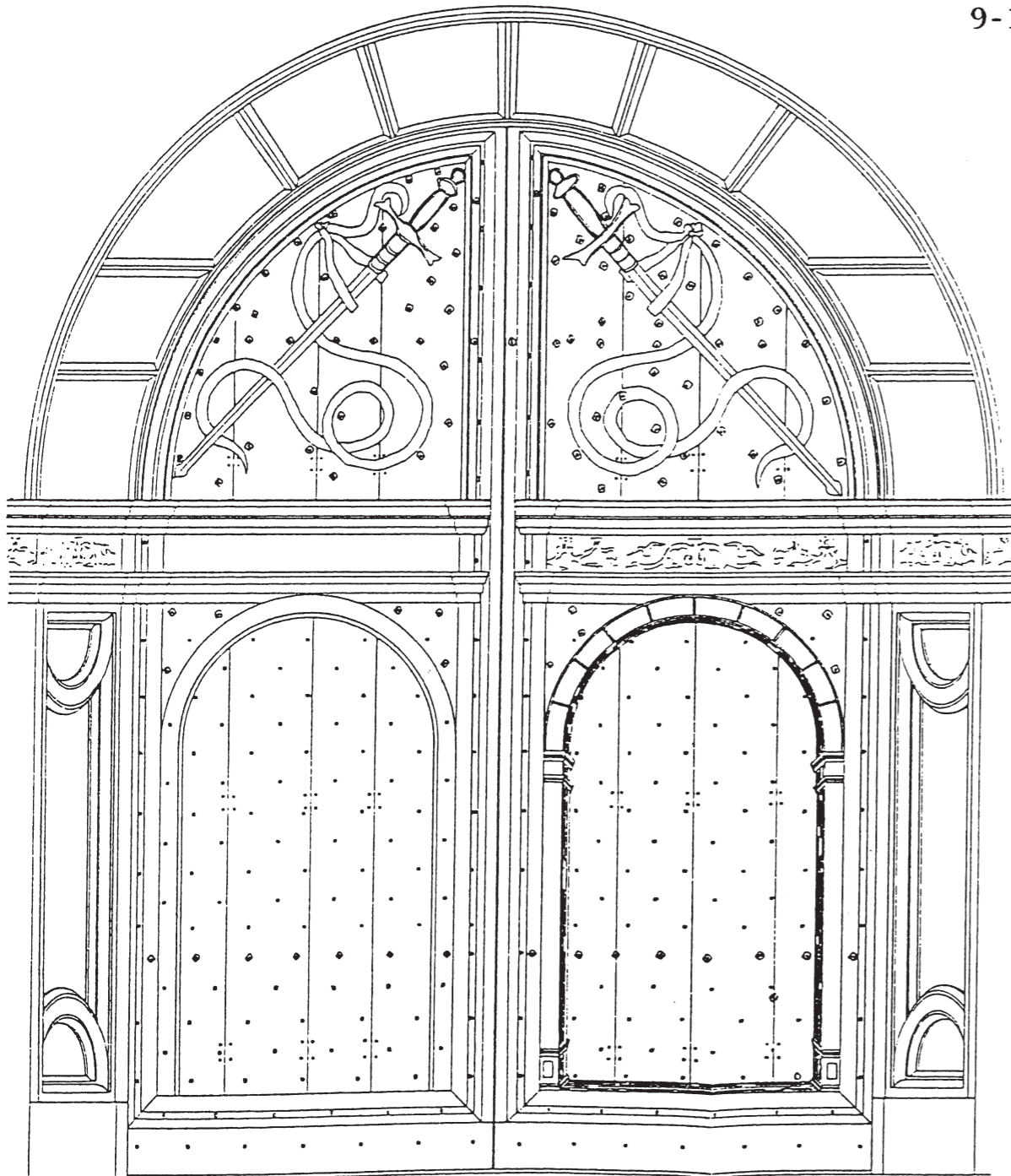
PORTAIL PRINCIPAL

Echelle : 0,05 P.M.

bois (porte pleine)

9-1-33-

9-1-33



1) NATURE DU FRAGMENT : porte extérieure cavalière de l'entrée principale du château.

2) MATERIAU : bois de chêne, blindé intérieurement de fer forgé, dont la présence a été révélée à la faveur d'une réparation.

3) FORME GÉNÉRALE : porte d'entrée rectangulaire à deux vantaux ; chaque vantail était séparé en 2 parties par un large bandeau horizontal mouluré. Les planches verticales de la face extérieure sont partiellement recouvertes, sur les côtés et sur le haut de la partie haute (il en était de même sur les deux côtés de la partie basse) , d'un large cadre en relief, mouluré en élégi. Les cadres supérieurs sont faits de deux panneaux dont l'ensemble dessine un quart-de-cercle ; les deux vantaux fermés occupaient l'arc en plein cintre de l'entrée.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les sculptures d'origine sont très effacées, la corniche des panneaux inférieurs ainsi que presque tous les corps de moulures ont disparu et le bas de la porte est brisé.

5) NON INVENTORIÉ : cette porte d'origine a été déposée en 1999 et remplacée par une reconstitution inspirée de ce modèle.

6) MESURES

Hauteur : 3,35 m (10 pieds et 2 pouces)

Largeur du portail fermé : 2,70 m (8 pieds et 2 pouces)

Largeur du vantail : 1,40 m (4 pieds et 2 pouces) ; du cadre mouluré, 0,15 m .

Epaisseur : 0,107 m

7) DÉCOR SCULPTÉ :

a) panneaux supérieurs : reprise du motif le plus récurrent de l'iconographie de Galiot, l'épée du grand écuyer. Il ne reste que les traces de la sculpture ; tout le portail était couvert en quinconce de larges clous à têtes carrées (de 3 cm de côté) placés pointe en haut comme des losanges.

b) panneaux inférieurs : il ne reste que l'emplacement des cadres moulurés qui formaient un arc en plein cintre sur chaque vantail. On devine que l'arc reposait sur des impostes. L'ensemble du panneau inférieur était encadré par des pilastres cannelés qui portaient un entablement, situé à l'endroit du large bandeau horizontal disparu .

On ne voit plus rien du décor des panneaux inférieurs.

8) ETAT ORIGINEL : porte du château, déposée en 1999.

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.

FRAGMENT ENCORE NON INVENTORIÉ : code NON INV. 33

9-1-34-

bois (porte pleine)

9-1-34-

1) NATURE DU FRAGMENT : porte intérieure du château.

2) MATERIAU : bois de chêne,

3) FORME GÉNÉRALE : porte rectangulaire à un seul vantail, dont le cadre chevillé est séparé en 2 parties par un large bandeau mouluré. La partie supérieure contient un cadre mouluré carré, posé en losange ; la partie inférieure est divisée en deux panneaux rectangulaires verticaux entourés de moulures en élégie, comme le losange de la partie supérieure.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : médiocre.

5) NON INVENTORIÉ : cette porte, jugée sans doute sans intérêt, a été laissée dans la ruine du château sans être inventoriée. Sa partie la plus intéressante est la serrure, en forme d'affût de canon ; nous lui consacrons la fiche 9-6-12- .

6) MESURES

Hauteur : 2,23 m
Largeur : 1,12 m
Epaisseur : 0,027 m

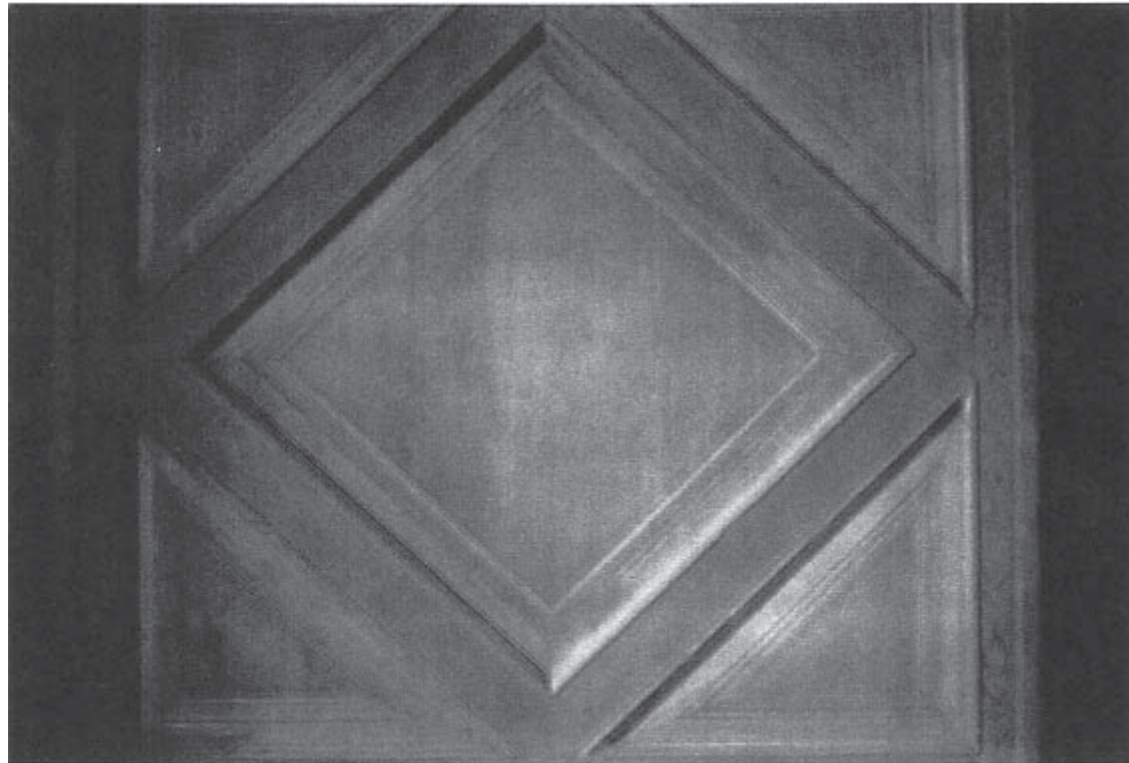
7) DÉCOR SCULPTÉ :

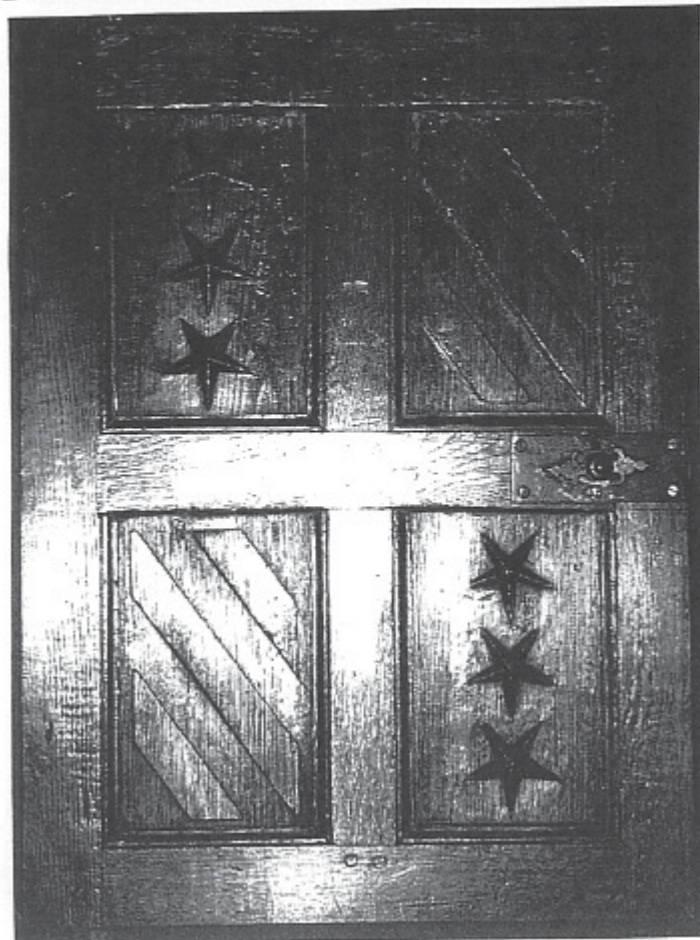
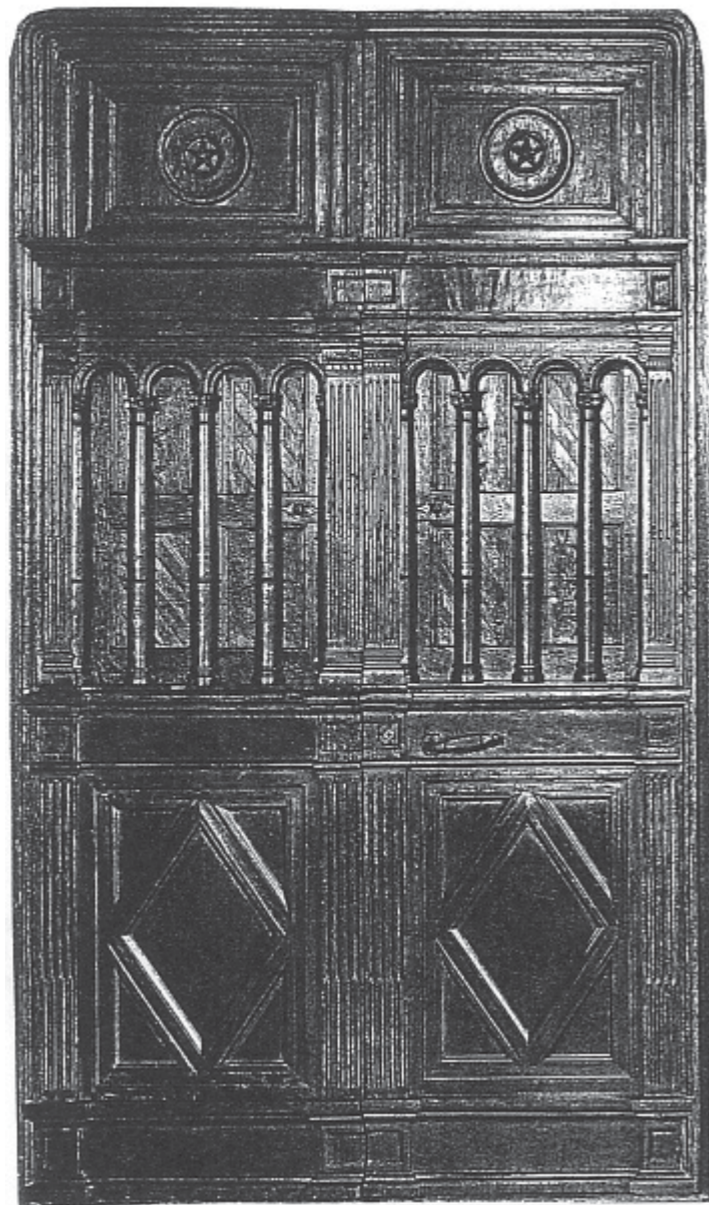
C'est une porte très simple et sans sculpture, mais dont la disposition est identique à celle de la porte en marqueterie n° 9-1-41- : c'est ce qui fait son intérêt. On peut en déduire que les portes les plus simples du château présentaient pourtant une structure analogue à celle des portes les plus raffinées et qu'on avait pris la peine de leur créer une serrure de forme emblématique, comme toutes celles qui ont été conservées du château de Galiot.

8) PLACE ORIGINELLE : inconnue

9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château. (rez-de-chaussée de la tour SO)

FRAGMENT ENCORE NON INVENTORIÉ : code NON INV. 34 a





9-1-35-

bois (porte ajourée)

9-1-35-

1) NATURE DU FRAGMENT : porte à deux vantaux faite à partir d'éléments en bois sculpté dont certains proviennent indiscutablement du château d'Assier.

2) MATÉRIAU : bois de chêne et bois fruitier. (noyer)

3) FORME GÉNÉRALE : Porte reconstituée de forme rectangulaire, présentant deux vantaux symétriques dont le décor est divisé en trois étages. Les deux parties inférieures forment un tout et semblent provenir d'une clôture de chapelle : une petite balustrade, dans celles du milieu, est en effet solidaire du cadre chevillé qui entoure dans sa partie basse deux panneaux pleins. Au niveau supérieur, deux autres panneaux pleins sont ornés de disques en bois plus clair portant en lettres romaines le cri et la devise de Galiot : IAYME.FORTV.ME. et SICUT.ERAT.IN.PRINCIPIO. Derrière les deux balustrades, deux volets de bois plein portent les quatre quartiers des armes de Galiot, sans le collier de l'ordre.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : remontés à la fin du XIXème siècle, les éléments qui composent un même côté des vantaux sont du XVIème siècle ; mais l'autre face des vantaux est un épais placage sculpté de style néo-gothique, d'exécution très soignée. Aucune serrure n'est d'origine.

5) MESURES

Hauteur : 2,40 m

Largeur : 1,40 m

Epaisseur : 0,08 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : (Nous ne décrivons que la face XVIème siècle) De bas en haut, sur chaque vantail,
 * niveau inférieur : au centre, losange mouluré en élégi, inscrit dans un panneau rectangulaire, lui-même encadré par une composition de pilastres sans chapiteaux, mais cannelés et rudentés au tiers ;

* niveau moyen : un ensemble de trois colonnettes et deux demi-colonnes latérales portent quatre petits arcs en plein cintre, encadré de la même composition de pilastres cannelés et rudentés, avec chapiteau ionique dont une des deux volutes est supprimée. Les volets qui les ferment sont placés derrière la balustrade, ce qui supposerait, si leur place est d'origine, que la porte s'ouvre vers l'arrière, ce qui n'est pas sa position actuelle. Ces volets sont en chêne, à parement plat encadrant quatre petits panneaux rectangulaires avec en 1 et 4 les étoiles des Gourdon et en 2 et 3 les bandes des Genouillac ;

* niveau supérieur : les deux panneaux moulurés en élégi entourent un disque rapporté, (de 18 cm de diamètre) fait de deux bois différents, ; autour, une fine modénature (bandeau de 2 cm et doucine de 3 cm) et au milieu un creux à fond plat de 8 cm de diamètre (bordé d'une fine bande et d'un talon) avec l'étoile à cinq branches très en relief ; entre les deux, une bande plate en noyer porte les inscriptions.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : L'état originel de cette porte est difficile à définir parce qu'elle présente des signes un peu incohérents. Elle n'est certainement pas dans son état premier : les vantaux devraient s'ouvrir dans l'autre sens, les chapiteaux et les bases des pilastres sont rognés vers le centre, les panneaux supérieurs ont leur encadrement mouluré tangents aux disques. On dirait que tout l'ensemble a été rétréci pour être adapté à de nouvelles dimensions.

Si l'on compare ces dimensions à celles des portes encore en place dans le château, celle qui s'en rapproche le plus est la porte extérieure de l'escalier ouest : 2,75 m sur 1,48 m. Il pourrait donc s'agir d'une porte extérieure, transformée pour se rapprocher de la hauteur des portes d'intérieur de l'édifice nouveau où elle a été placée.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : Le suivi de l'encadrement, l'iconographie des sculptures et la ressemblance des chapiteaux des colonnettes avec ceux des pilastres de la porte 9-1-31-de notre *Catalogue* désignent la provenance d'Assier. Un emplacement possible serait la porte d'entrée dans la chapelle, au premier étage de la tour NE, donnant sur la galerie. (d'où ce statut intermédiaire de porte extérieure par ses dimensions et de clôture de chapelle par sa balustrade.)

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

10) INVENTORIÉ EN 1904.

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : provenant en 1904 de la collection Emile Gaillard .

12) FRAGMENT BDF



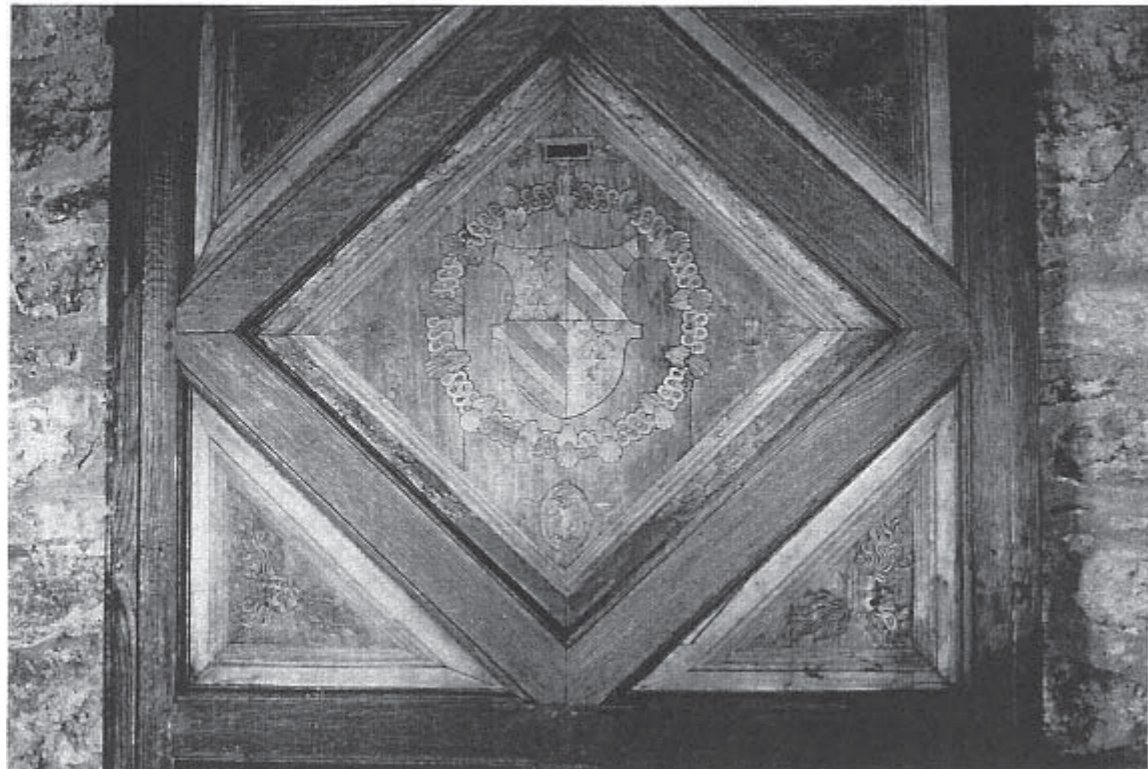
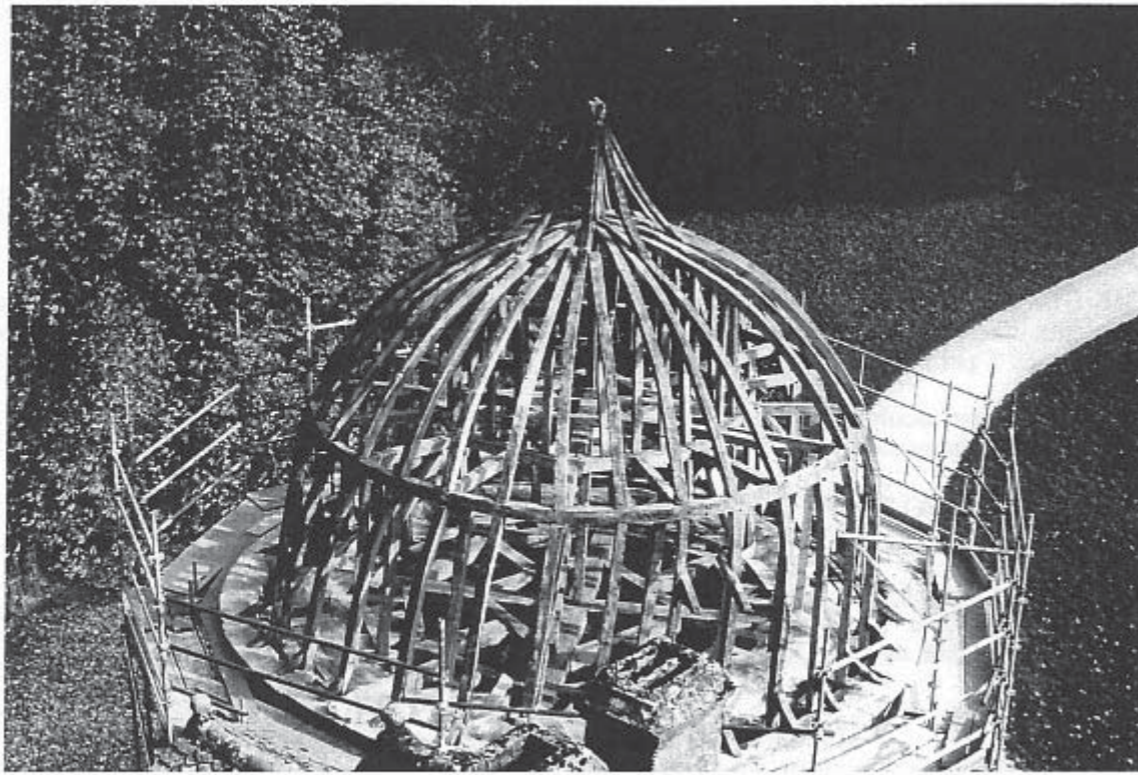
266 .

9-1-41-

bois (porte en marqueterie)

9-1-41-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : porte intérieure de style Renaissance.
 - 2) MATÉRIAU : bâti en chêne, panneaux en marqueterie de merisier, frêne, tilleul, noyer et chêne (tous ces arbres étant fréquents dans le Quercy) .
 - 3) FORME GÉNÉRALE : "cadre rectangulaire chevillé, moulures en élégi ; panneau inférieur sur faux parement à plate-bande ; panneaux supérieurs à parement plat ; marqueterie une face en parement. " (Inv.) .
Le plus grand des 5 panneaux supérieurs est un losange entouré de quatre triangles rectangles dans les écoinçons.
L'autre face est moulurée avec la même variété de bois du pays que la face principale mais ne présente pas de décor marqueté.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon, bien que la serrure d'origine ait disparu.
 - 5) MESURES
Hauteur : 1,85 m
Largeur : 0,95 m
Epaisseur : 0,03 m
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ :
 - a) motifs des panneaux supérieurs : au centre du losange, écu porté par un cuir aux armes de Galiot de Genouillac entouré du collier de l'Ordre du roi, dont la médaille ovale représente saint Michel terrassant le dragon. B. Tollon remarque que "le sculpteur a résolument choisi de représenter l'archange guerrier, non sous les traits traditionnels du chevalier en armure, mais comme un *putto* nu, à l'antique" . Le collier de l'Ordre est suspendu à un petit cartouche en bois très sombre, lui-même attaché par deux cordelettes à un anneau en bois plus clair (d'où partent aussi des branches de feuillages) .
Les panneaux d'écoinçons sont ornés chacun d'un boulet en bois de chêne sombre , à trois flammes dirigées vers les angles, entouré de moulures de bois très clair.
 - b) motifs des deux panneaux inférieurs : à gauche, élégante chute d'ornement suspendue à un anneau dont les rubans flottent en haut du panneau ; la cordelette tient pendu, au premier tiers du panneau, un large décor végétal d'où naissent deux sirènes aux courbes symétriques, tandis qu'un grotesque suspendu en trophée plombe l'ensemble de la chute d'ornement ; à droite, le décor le plus important de la chute est placé à la même hauteur qu'à gauche ; on y voit un bucrâne, deux têtes de cheval et un angelot peuplant le bouquet végétal. Sur un cartouche, la date de 1524 correspond exactement au texte manuscrit de l'abbé de Fouilhac.
 - 7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : fait partie des nombreuses portes en marqueterie vendues et dispersées en 1768.
 - 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
 - 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
 - 10) ACHETÉE PAR L'ETAT EN 1948 .
 - 11) HISTOIRE DU FRAGMENT : proposée par l'antiquaire parisien Brimo de la Roussilhe, dont le neveu René Brimo de la R. était l'auteur d'une thèse de l'Ecole du Louvre (cf. bibliographie) , cette porte aux armes de Galiot a été achetée par l'Etat 25.000 Fr., le 19 août 1948. Elle venait d'une grande collection parisienne.
 - 12) SOURCES : Service des Monuments Historiques, cote 81/46/9/2.
- INV. 266.





1) NATURE DU FRAGMENT : porte intérieure de style Renaissance., portant l'épée du grand écuyer.

2) MATERIAU : porte en bois de chêne, marquetée en merisier, frêne, tilleul et noyer.

3) FORME GÉNÉRALE : cadre rectangulaire chevillé avec moulures en élégi ; en bas, deux panneaux rectangulaires sur faux-parement à plate-bande, séparés de la partie haute par une plate-bande horizontale ; en haut, cinq panneaux à parement plat; le plus grand en forme de losange entouré de quatre triangles rectangles dans les écoinçons ; marqueterie en parement sur les deux faces de la porte. (la serrure d'origine fait l'objet du fragment 9-6-11) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : remployée comme porte d'une petite armoire. Excellent état.

5) MESURES

Hauteur : 1,80 m

Largeur : 0,65 m

Epaisseur : 0,02 m

Panneaux inférieurs : 0,86 mX 0,21 m

Panneaux supérieurs : losange, 0,40 m X 0,57 m, avec une plate-bande de 0,09 m de largeur

6) DÉCOR MARQUETÉ : a) du côté le plus décoré où se trouve la partie également la plus belle de la serrure : dans la diagonale verticale du losange, une épée de grand Ecuyer au fourreau fleurdelysé, tournée vers le bas, avec le baudrier déployé incrusté du même bois plus foncé que la garde de l'épée ; les écoinçons présentent chacun un boulet enflammé entouré de triangles de bois plus clairs.

Les panneaux inférieurs sont décorés de chutes d'ornements, sur lesquels on peut voir, à droite, au premier tiers supérieur, un trophée composé au 1er plan d'une bourguignotte couverte de végétaux et d'un dauphin, et à l'arrière du casque, d'une lance et d'un bâton à feu croisés en sautoir.

A gauche, la chute de feuilles et de fleurs également suspendue par un anneau, porte comme à droite et au même niveau un motif plus important, un petit cartouche suspendu par des cordelettes et flanqué de 2 masques de profil, sur lequel on peut lire "IAYME" . M.Sadier suppose que "comme la fin de la devise manque, on peut faire l'hypothèse que cette porte est une reconstitution à partir de plusieurs panneaux dispersés" ; au musée de Cahors un panneau isolé porte la fin du cri de Galiot, "FORTUNE" , et pourrait être son panneau complémentaire.

b) l'arrière de la porte est marqueté seulement de lignes géométriques soulignant les formes des différents panneaux par des bois sans relief, de couleurs et de valeurs différentes. L'ensemble est aussi soigné que la face principale.

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : porte de communication vers une petite pièce du château.

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : inconnue, mais la présence de l'épée du grand Ecuyer permet de la situer au moins dans la partie du château construite après 1525, c'est à dire dans les ailes de l'est ou du nord-ouest.

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.

10) INVENTORIÉ EN 1998 (déjà répertorié en 1992 par Mireille Sadier).

FRAGMENT D. 7.



1) NATURE DU FRAGMENT : poutres avec traces de l'emplacement des solives.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : longues et robustes pièces de bois bien moulurées.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : convenable.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

L'accès à cette maison est actuellement interdit du fait de la mort du propriétaire ; impossible de prendre ces mesures.

7) DÉCOR SCULPTÉ : indépendamment des encoches où se plaçaient les solives, on peut encore voir la mouluration du bas des poutres ; sur chaque côté, un ressaut horizontal détermine un large bandeau plat suivi d'un filet, puis d'un quart de rond et d'un dernier filet avant la partie horizontale du dessous de la poutre.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : poutres transversales d'un des logis du château (elles sont remployées en position transversales) .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : les dimensions en longueur de ces poutres ne sont pas significatives : elles ont pu être diminuées pour le remploi.

10) LIEU DE CONSERVATION : remise d'une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château.

FRAGMENT A. 1. 1.

9-1-52-

bois (poutres de plafond)

9-1-52-



1) NATURE DU FRAGMENT : poutres avec leurs solives, ce qui nous restitue, soit une petite pièce du château, soit un module d'une plus grande pièce si les poutres étaient transversales.

2) MATERIAU : bois de chêne.

3) FORME GÉNÉRALE : longues et robustes pièces de bois bien moulurées.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : convenable ; mais on les a remployées dans le plafond peint d'une chambre où elles sont utilisées en poutres de rive.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES :

il est impossible de les prendre actuellement (propriétaires absents)

7) DÉCOR SCULPTÉ : un peu différent de celui des poutres A.1.1. ; on peut encore voir la mouluration du bas des poutres sur un seul côté. Aucun ressaut horizontal ne délimite le bandeau plat suivi d'un filet, puis d'un quart de rond et d'un dernier filet avant la partie horizontale du dessous de la poutre.

Les solives, beaucoup plus fines, sont également moulurées ; sous un haut bandeau vertical, on retrouve en plus petit le filet, le quart de rond, le deuxième filet et la bande horizontale du dessous de la poutre.

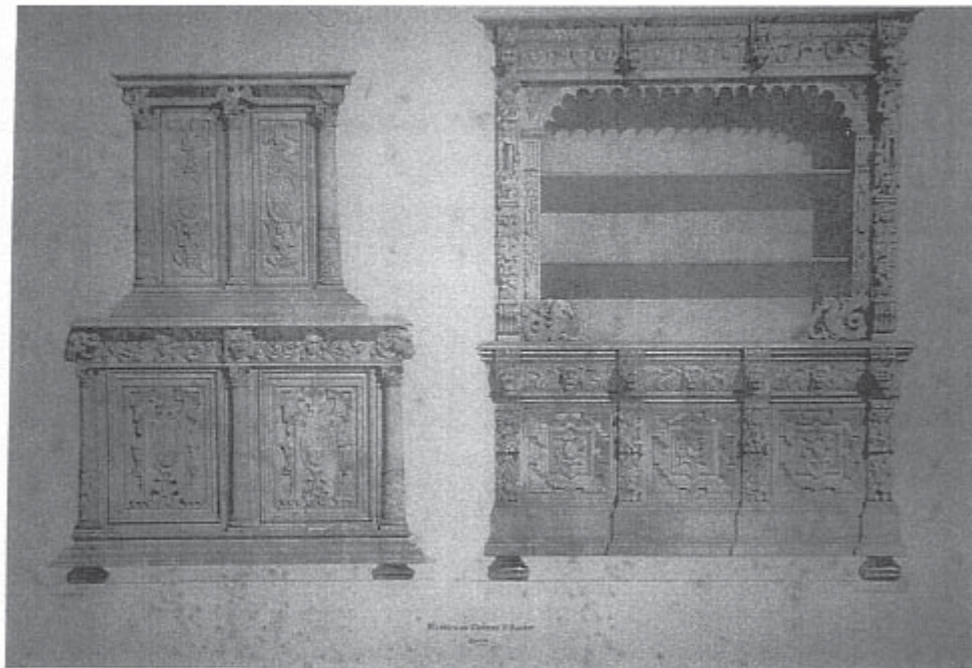
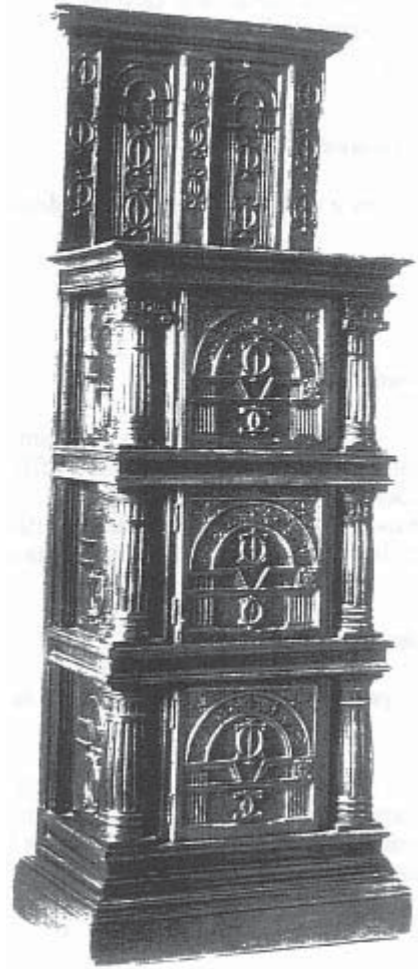
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : plafond d'un des logis du château.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ces poutres pourraient provenir de toutes les ailes détruites .

10) LIEU DE CONSERVATION : chambre située au-dessus de la remise de la même maison d'Assier A.1.1. , partie construite en 1769 par "Jacques Carbonel menuysier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château.

FRAGMENT A.1.2.

9-1-61-(a, b, c)



9-1-62-

bois (meuble)

9-1-62-



1) NATURE DU FRAGMENT : coffre provenant du château.

2) MATERIAU : bois de chêne, pour l'ensemble et pour la structure de la façade (traverse et montants) , bois de châtaignier pour les panneaux en bas-relief.

3) FORME GÉNÉRALE : parallélépipède dont les quatre faces sont travaillées différemment. La façade principale frontale est la seule ouvragée ; son cadre chevillé est séparé en quatre parties par trois montants et encadré par des montants plus larges, en saillie, traités en pilastres. Les faces arrière et latérales sont faites de panneaux très simples, deux sur les côtés et trois à l'arrière.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : Le coffre est en bon état, mais certainement restauré au XIXe siècle à partir de la face principale conservée, datant du XVIe siècle.

5) INVENTORIÉ en 2002

6) MESURES

Hauteur : 1,05 m

Largeur : 1,56 m

Profondeur : 0,82 m

Dimensions de la face principale : montants, (de gauche à droite) 0,165 , 0,115 , 0,170 , 0,115 , 0,165 ; panneaux, 0,205 , 0,205 , 0,210 , 0,210 m .

7) DÉCOR SCULPTÉ :

Les montants latéraux sont ornés de pilastres ioniques cannelés et rudentés au tiers inférieur. Le montant central est décoré de motifs géométriques contigus, au centre un disque entouré de chaque côté d'un losange, suivi en haut d'un demi-disque (le demi-disque du bas a disparu) . Le socle est terminé par un quart-de-rond.

La traverse basse est ornée d'une tresse ; la traverse haute porte en relief le cri de Galiot .I.AYME. .FORTVNE. (les points sont des petits carrés sur pointe) . La graphie assez maladroite des lettres combine les formes gothiques avec les caractères romains, comme on le voit dans la frise supérieure du sud de l'aile conservée d'Assier. Entre les deux mots, au centre de la traverse, une serrure à moraillon a conservé le fond de feutre rouge que les serruriers plaçaient sous les ferronneries pour mettre en valeur les découpes dans l'auberon.

Les panneaux, sont sculptés de compositions en deux registres séparés par un médaillon ; ils forment des paires symétriques : les deux extrêmes sont ornés, en haut, de deux chiens végétalisés leurs cous rapprochés autour d'une tige verticale qui semble suspendue à un petit anneau ; en bas une tête ailée surmonte un phylactère. Les médaillons présentent de rudes visages barbus et coiffés, dont les profils sont tous tournés vers le centre.

Les panneaux qui entourent le centre sont remplis de motifs végétaux en S , les deux du haut terminés en profils de tête humaine à chevelure feuillagée.

8) ORIGINE :

Cette face frontale du coffre est d'un style homogène, typique des années 1510-1520 ; le répertoire décoratif ressemble à celui des panneaux de frise encore en place du premier Assier, l'aile qui est construite par Galiot avant qu'il soit capitaine général de l'artillerie de France. Ce répertoire comporte :

--le décor alternant cercles et losanges,

--les pilastres cannelés et rudentés au tiers (il y en a sur les plus anciennes cheminées d'Assier)

--les médaillons, gauchement sculptés, rappellent ceux des clefs plates, en disque, de la même partie du château.

--la prédominance des motifs symétriques hybrides en S , confondant les motifs italianisants du candélabre et de la chute d'ornements, se voit aussi sur la plus ancienne façade du château.

Tout cela authentifie cette face du meuble, reste d'un coffre sans doute fabriqué au début de la construction du château par un artisan local.

9) LIEU DE CONSERVATION : collection privée

FRAGMENT NON INV. 62

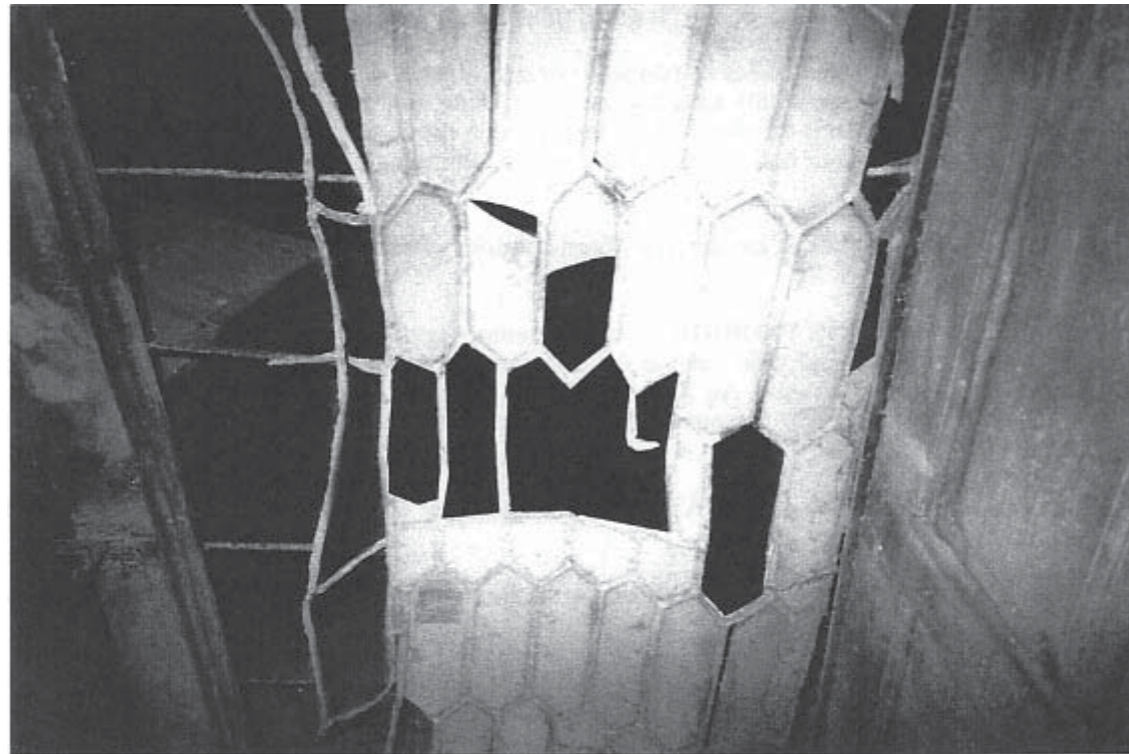
- 1) NATURE DU FRAGMENT : il s'agit d'une sorte de "piscine" , d'une assez grande profondeur, remontée dans un mur très épais.
 - 2) MATERIAU : grès.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : ensemble constituant un lavabo.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : convenable.
 - 5) INVENTORIÉ EN 1998
 - 6) MESURES
 - Hauteur de l'ensemble : environ 2,00 m (une toise)
 - Hauteur de l'évier : 0,97 m
 - Hauteur du bas de la niche surmontant l'évier : 1,20 m
 - Hauteur de la niche : 0,80 m
 - Largeur : 1,16 m
 - Profondeur de l'évier en saillie : 0,60 m
 - Profondeur de la niche : 0,55 m
 - Le bas de la niche présente une entaille en 1/2 cercle de 0,52 m X 0,24 m
 - 7) DÉCOR SCULPTÉ : aucune sculpture mais une belle stéréotomie de la niche (5 claveaux surmontés d'une plate-bande faite de 3 claveaux) .
 - 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : commodité installée dans le mur d'une garde-robe ou d'un retrait. La profondeur de la niche incite à la placer de préférence dans le mur d'une tour.
 - 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser.
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : remployé dans un mur (côté intérieur) de la maison Carbonnel d'Assier, comme tous les fragments A. Cette maison d'Assier a été agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768. La moitié de cette maison date du XV ème siècle et l'autre, construite perpendiculairement à la première, est entièrement faite avec des matériaux du château : maître Carbonnel, revendeur des matériaux, en a utilisé une partie pour lui-même. La maison appartient encore à ses descendants.
- FRAGMENT A. 9.

- 1) NATURE DU FRAGMENT : mise en plomb du type "borne simple" dans un châssis de fenêtre.
 - 2) MATERIAU : plomb.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : borne.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bien que très endommagée, cette épave est très intéressante à cause de la présence des vergettes, des plombs et partiellement des vitraux d'origine. Le délabrement du vitrail est une garantie de son authenticité.
 - 5) INVENTORIÉ EN 1998
 - 6) MESURES du châssis :
 - Le panneau comportait 6 rangs de dix "bornes" de verre transparent très fin (1,4 mm, c'est à dire 1/2 pouce).
 - Les vergettes (9,0 mm) sont fixées au panneau par des attaches de plomb enroulées.
 - Chaque rangée de bornes était attachée aux vergettes par des joints presque invisibles et l'ensemble du panneau par des noeuds de plomb (le plomb qui entoure le verre est de 2 à 4 mm d'épaisseur au centre du plomb et de 0 2 mm pour la fine pellicule de plomb qui maintient le verre) .
 - 7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.
 - La mise en plomb sur le châssis est du type "borne simple", fréquente en 1600 mais assez rare au XVI ème siècle.
 - 8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : unique témoin pour le château d'Assier d'un châssis de fenêtre portant encore ses verres anciens, de tonalité verte ou jaune et sertis dans des bornes de plomb, cette relique pose néanmoins un petit problème. Au XVI ème siècle, la forme du losange est plus fréquente que celle de la borne ; faut-il interpréter leur présence à Assier comme précoce ou s'agit-il d'un châssis refait au XVII ème siècle ?
 - 9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser, mais la modestie de cette épave incite à la placer plutôt dans une lucarne.
 - 10) LIEU DE CONSERVATION : une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier".
- FRAGMENT A.1.4.bis

9-4-11-

verre (dans une menuiserie de fenêtre)

9-4-11-



A.1.4.ter

1) NATURE DU FRAGMENT : vitrage de fenêtre transparent.

2) MATERIAU : verre plat très fin légèrement teinté de vert ou de jaune.

3) FORME GÉNÉRALE : celle des bornes de plomb qui les entourent (les bornes sont des hexagones allongés, pointés en haut et en bas) . Cf. n° 9-3-11- .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le verre est tantôt intact, tantôt brisé.

5) INVENTORIÉ EN 1998

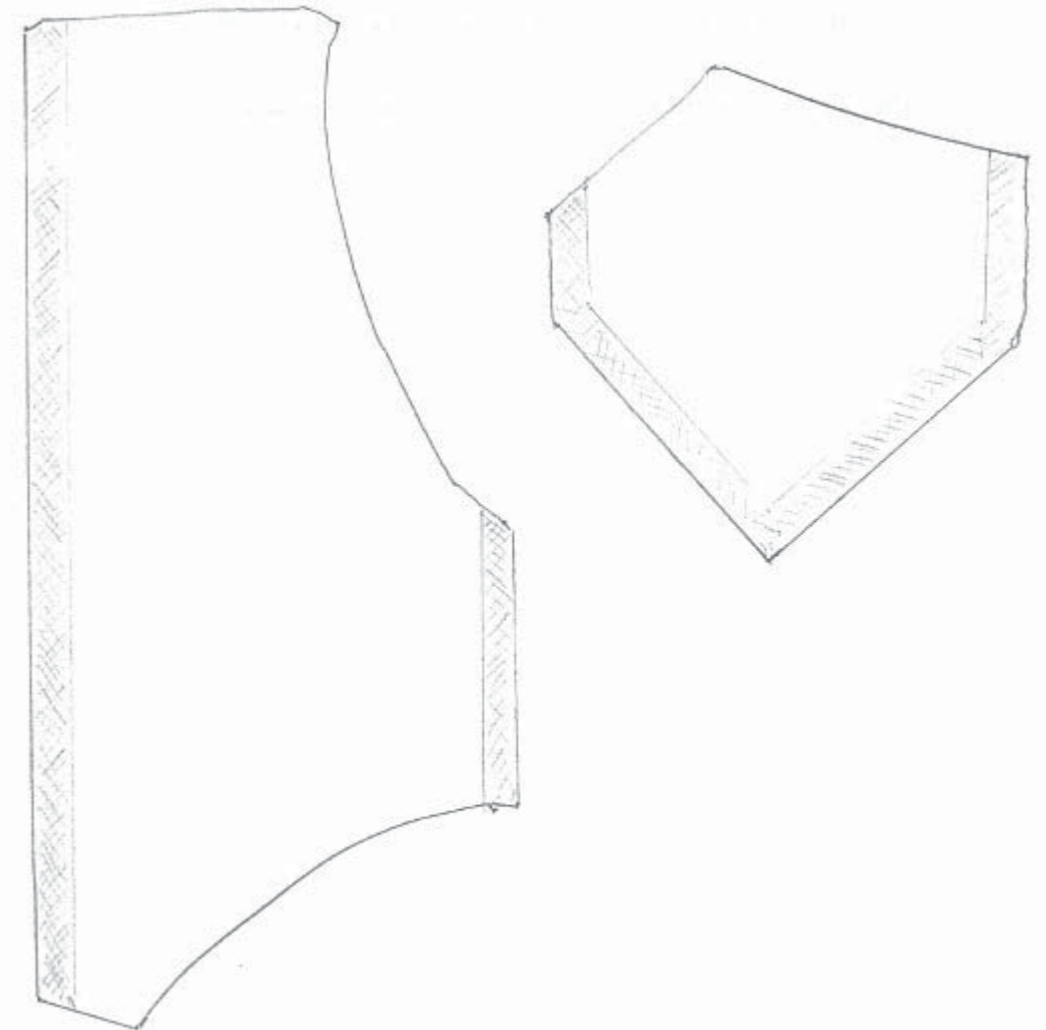
6) MESURES : épaisseur du verre, 0,0014 m

7) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : Unique témoin pour le château d'Assier d'un châssis de fenêtre portant encore ses verres anciens, de tonalité verte ou jaune, sertis dans des bornes de plomb. Cette relique pose néanmoins un petit problème. Au XVI^{ème} siècle, la forme du losange est plus fréquente que celle de la borne ; faut-il interpréter leur présence à Assier comme précoce ou s'agit-il d'un châssis refait au XVII^{ème} siècle ?

8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser, mais la modestie de cette épave incite à la placer plutôt dans une lucarne.

9) LIEU DE CONSERVATION : une maison d'Assier agrandie en 1769 par "Jacques Carbonel menuisier habitant du lieu d'Assier" , l'un des quatre acheteurs des matériaux du château en 1768.

FRAGMENT A.1.4.ter



1) NATURE DU FRAGMENT : fragment de vitrail coloré dans la masse avec ciselures peintes (séparé des verges de plomb qui le tenaient).

2) MATERIAU : verre plat très fin

3) FORME GÉNÉRALE : moitié de la partie inférieure d'un écu en cartouche : comme il s'agit des armes de Galiot, écartelé au 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or en pal, au 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules, c'est le quatrième quartier de l'écu ; la forme générale comporte donc un angle droit en haut et à gauche et, à droite, une courbe convexe terminée en pointe, en bas.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon.

5) INVENTORIÉ EN

6) MESURES :

Largeur du fragment : 0,075 m
Hauteur du fragment : 0,104 m
Epaisseur du verre : 0,014 m

7) DÉCOR : sur un fond d'un bleu uni (sans doute dû à l'oxyde de cobalt comme au XIIIème siècle) trois étoiles à cinq branches sont ciselées sur un fond creux. Leurs délicates arêtes forment un fin relief rectiligne, recouvert de jaune d'argent.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : il s'agit vraisemblablement d'un fragment de vitrail de la chapelle (qui était éclairée de trois larges fenêtres) .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la chapelle seigneuriale au premier étage de la tour nord-est du château.

10) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN DE CAHORS

FRAGMENT M. Cahors 3



9-4-13

9-4-12

1) NATURE DU FRAGMENT : fragment de vitrail coloré faisant partie d'un décor de fenêtre où se trouvait l'écusson de Galiot.

2) MATERIAU : verre plat coloré, très fin, encore en grande partie serti dans ses verges de plomb.

3) FORME GÉNÉRALE : moitié de la partie supérieure d'un écu en cartouche : comme il s'agit des armes de Galiot, *écartelé au 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or en pal, au 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules*, c'est le deuxième quartier de l'écu ; la forme générale comporte donc deux angles droits en haut et un en bas à gauche, le quatrième angle droit, en bas à droite, étant cassé (il manque une bande *de gueules* et le dernier triangle *d'or*) .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : assez bon, les plombs sont conservés sur deux côtés et une partie des deux autres.

5) INVENTORIÉ EN

6) MESURES :

Largeur du fragment : 0,085 m (plombs compris)
Hauteur du fragment : 0,900 m "
Epaisseur du verre : 0,014 m
Epaisseur du plomb des verges : 0,002 m
Dimensions du profil en H des verges : 0,005 x 0,003 m 2

7) DÉCOR : deux bandes *de gueules* d'un beau rouge sombre, encadrées de verges obliques, sont séparées par trois espaces de fond d'un jaune soutenu. (deux bandes et un triangle) .

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : il s'agit très vraisemblablement d'un fragment de vitrail de la chapelle (qui était éclairée de trois larges fenêtres) .

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la chapelle seigneuriale au premier étage de la tour nord-est du château. (faisait partie du même écusson que le fragment 9-4-12) .

10) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN DE CAHORS

FRAGMENT M. Cahors 4

9-5-11-

Second oeuvre : équerres de fer

9-5-11-

1) NATURE DU FRAGMENT : équerres encore en place encastrée sur un petit panneau de fenêtre. A l'extrémité des deux branches de l'équerre, une étoile à 5 pointes se détache sur la découpe d'un cercle.

2) MATERIAU : fer.

3) FORME GÉNÉRALE : équerres de fer plat .

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon.

5) INVENTORIÉ EN 1998

6) MESURES

Hauteur de l'équerre : 0,30 m X 0,28 m

Largeur : 0,055 m

Epaisseur : très fine (moins d'un millimètre)

Diamètre du cercle qui contient l'étoile : 0,0450 m

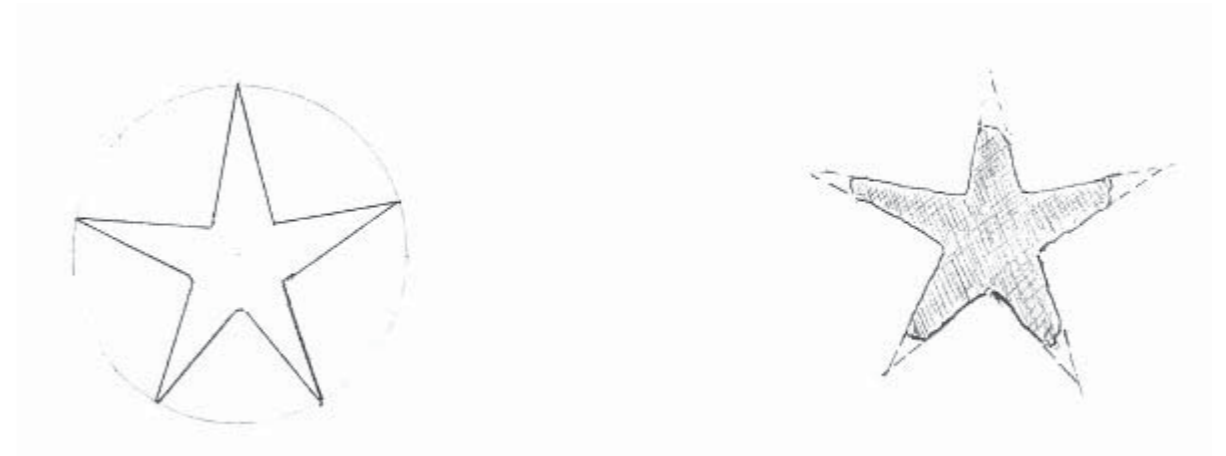
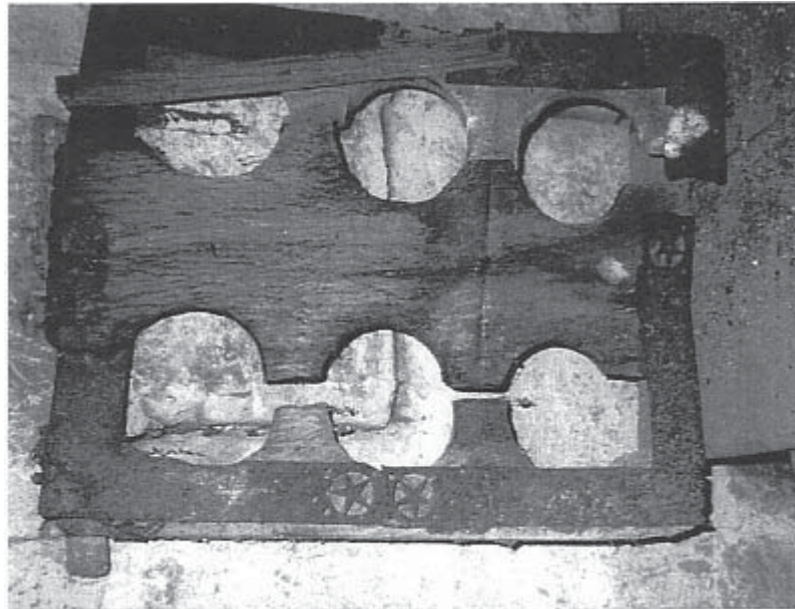
7) DÉCOR SCULPTÉ : aucune autre découpe que l'étoile, mais sa présence authentifie son origine (l'étoile est un meuble héraldique des Gourdon). Le fer plat est fixé au bois par des têtes de clous irréguliers faits à la main.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : forme d'équerre tout à fait classique sur une fenêtre du XVI^{ème} siècle.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : châssis d'un petit volet intérieur.

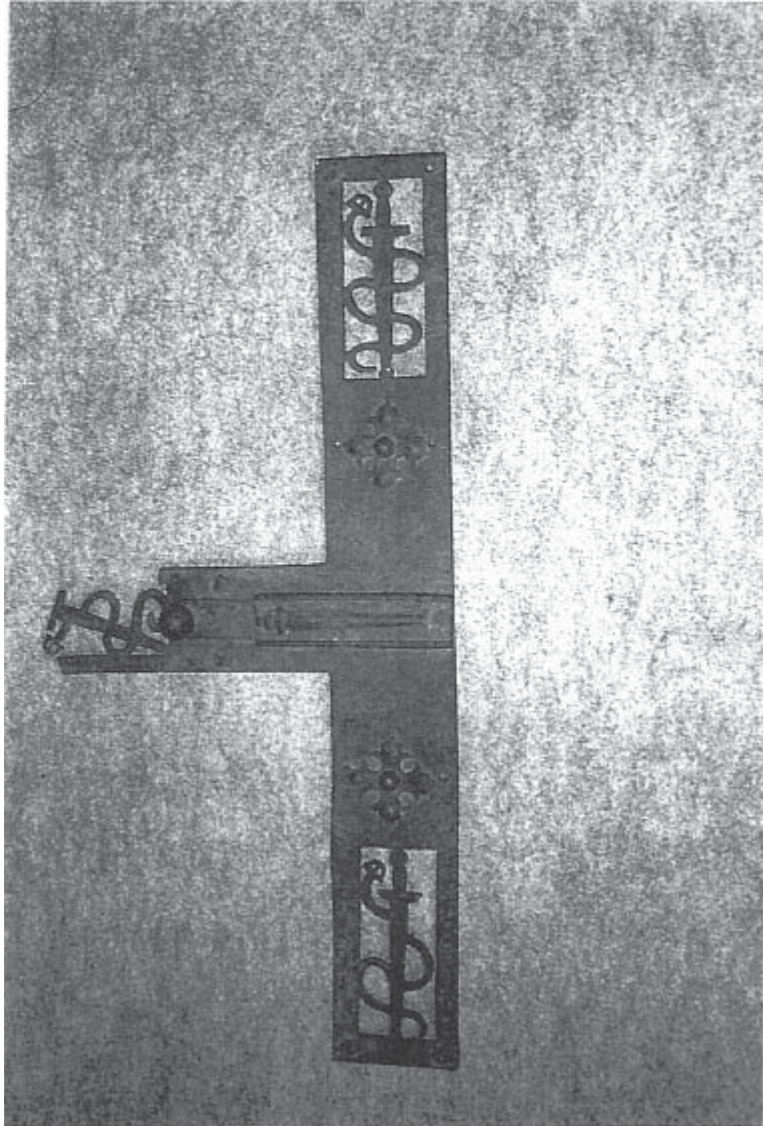
10) LIEU DE CONSERVATION : maison Carbonnel à Assier comme tous les fragments A. du catalogue.

FRAGMENT A 4. 1.



Dimension réelle de la découpe en forme d'étoile

9-5-12-



Équerre de fer (targette)

9-5-12-

1) NATURE DU FRAGMENT : double équerre de fer, avec targette à ressort circulant dans un étui (ou platine) de fonte moulée, provenant d'un châssis de fenêtre ou de volet intérieur.

2) MATERIAU : fer forgé et fonte de fer

3) FORME GÉNÉRALE : équerre de fer plat en forme de T renversé vers la droite, portant dans sa partie centrale verticale, une targette horizontale. Elle est ornée à ses trois extrémités d'une épée de grand écuyer entourée de son baudrier, se détachant sur une découpe rectangulaire. La platine de la targette, en fonte rectangulaire moulée, est surmontée d'une petite volée de canon - la bouche tournée vers l'extérieur.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : l'extrémité du fer plat opposée à la targette a perdu un des angles qui bordait la garde de l'épée (placée en diagonale et non plus dans le sens des montants de bois) . Mais le mécanisme de la targette est presque intact ; il ne manque que la gâchette qui faisait sortir la targette dans sa position fermée. Ce détail suppose un grand raffinement : en position ouverte, le volet intérieur (ou la fenêtre) ne présentait pas de saillie blessante puisque le loquet était rentré ; il est également possible que la partie manquante soit une fermeture avec clé. Il reste la trace des rivets de cette pièce perdue ; il reste aussi deux rivets renforcés par une croix de fer ouvragée qui retenant les ressorts du mécanisme placé sous le centre de l'équerre. L'ensemble du mécanisme évoque le tir d'un canon (comme la coulevrine bâtarde de Galiot) - évocation renforcée par la présence d'un ressort comme dans une arme à feu.

5) MESURES

Hauteur de l'équerre : 0,46 m x 0,23 m

Largeur des bras des trois parties de l'équerre : 0,065 m

Les 2 longueurs de la partie cassée de l'équerre : 0,09 m en dessus et 0,16 m en dessous.

Épaisseur du fer plat : très fine (moins d'un millimètre)

Longueur des épées verticales : 0,10 x 0,02m

Largeur du cadre creux : 0,045 m

Dimensions de l'étui de fonte et du petit canon : 0,105 m x 0,037 m

Saillie vers la gauche de la targette : 0,145 m

6) DÉCOR SCULPTÉ :

a) Il n'y a aucun motif laissé par la découpe autre que les épées de grand écuyer, mais leur présence authentifie l'origine de ce fer forgé. La position des deux épées placées verticalement au-dessus et au dessous de la targette indique la place du volet ou de la fenêtre où se trouvait cette équerre de fer forgé par rapport à l'ensemble de la croisée : en bas et à gauche, à partir de l'intérieur.

b) L'étui en fonte est bordé d'une petite cordelière et le canon de la targette est une volée complète avec (de gauche à droite) son bouton, son bourrelet central et sa bouche d'où s'échappe un boulet en faible saillie.

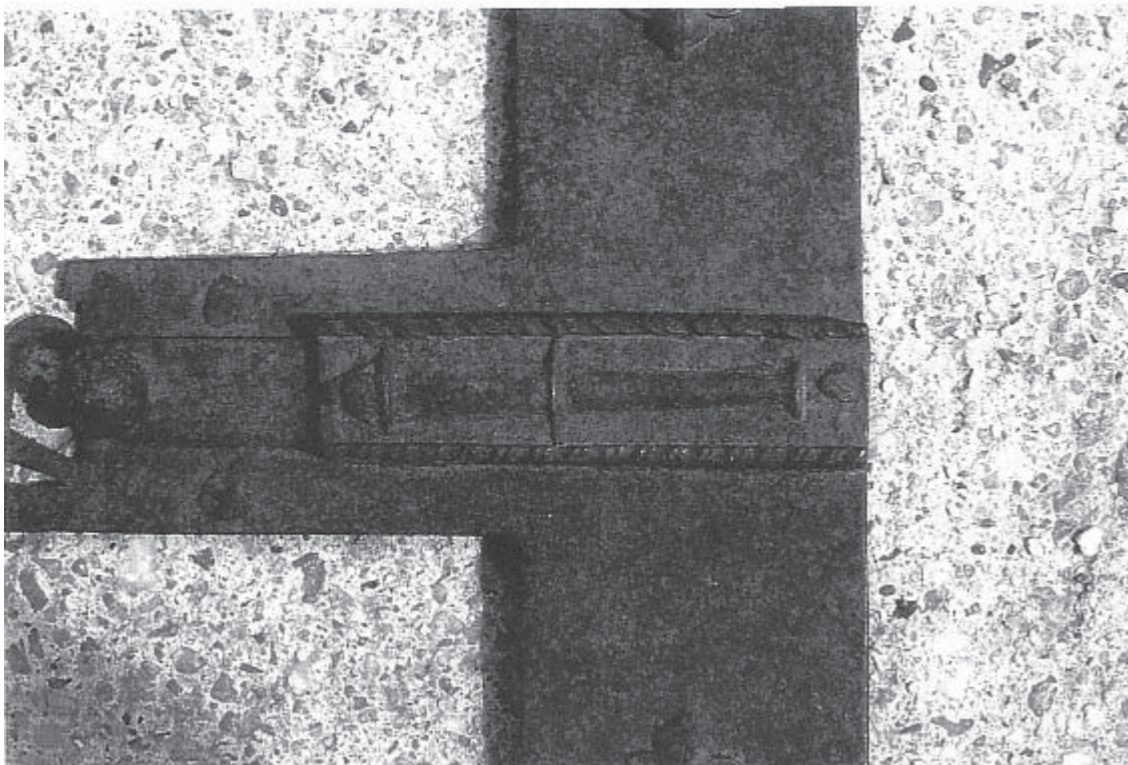
c) Rappelons, bien que cela ait disparu, que les parties découpées se détachaient sur une étoffe rouge.

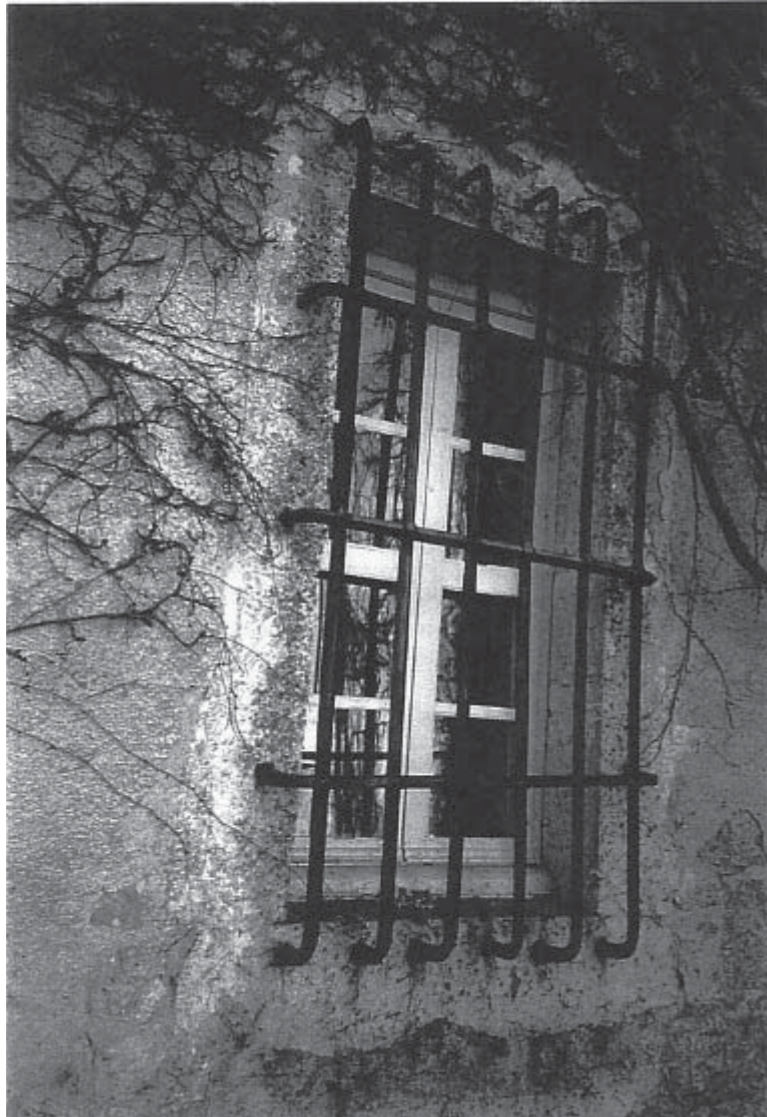
7) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : Ferrure de fenêtre ou de volet intérieur, d'une grande qualité de technique et d'iconographie, ce qui suppose une salle ou une chambre d'apparat. (il existe une autre équerre en fer plat de même dimension, ornée seulement de l'étoile des Gourdon ; voir le 9-5-11)

8) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN DE CAHORS

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : don de M. de Laroussilhe, entre 1883 et 1916.

M.- Cahors 1





1) FORME GÉNÉRALE : grille de fenêtre constituée de 6 barres verticales et de 3 barres horizontales, toutes de section carrée. Montants et traverses sont scellés dans le mur par un coude en équerre.

2) MATERIAU : fer forgé.

3) NATURE DU FRAGMENT : grille qu'on nomme "entrelacée" parce que les montants verticaux passent d'abord au travers de la première traverse, puis la 2^{ème} traverse passe au travers des 6 montants verticaux, enfin les montants passent à nouveau dans la 3^{ème} traverse. Montants et traverses se présentent presque tous sur leur arête ; font exception les 1^{ère} et 3^{ème} traverses qui présentent la face plate d'un des côtés du carré. Dans ces 2 traverses, la face horizontale s'élargit 6 fois, formant de part et d'autre deux saillies en triangle rectangle isocèle, ce qui a permis de les percer d'un trou carré dont les côtés sont parallèles à ceux des triangles rectangles isocèles.

La traverse médiane, dont les faces sont obliques, rencontre donc les faces obliques des montants ; le trou est évidemment carré, mais, peut-être pour conserver au montant la finesse de son arête, on a remplacé la saillie rectangulaire par une saillie en demi-cercle dont l'arête s'atténue vers le centre.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon. Le fer est d'excellente qualité.

5) INVENTORIÉ EN 1933

6) MESURES

Hauteur des montants : 1,60 m

Longueur des traverses : 1 m

Epaisseur des barres de fer : carrés de 6 cm de côté

Trou carré : 2 cm de côté

7) DÉCOR SCULPTÉ : aucun.

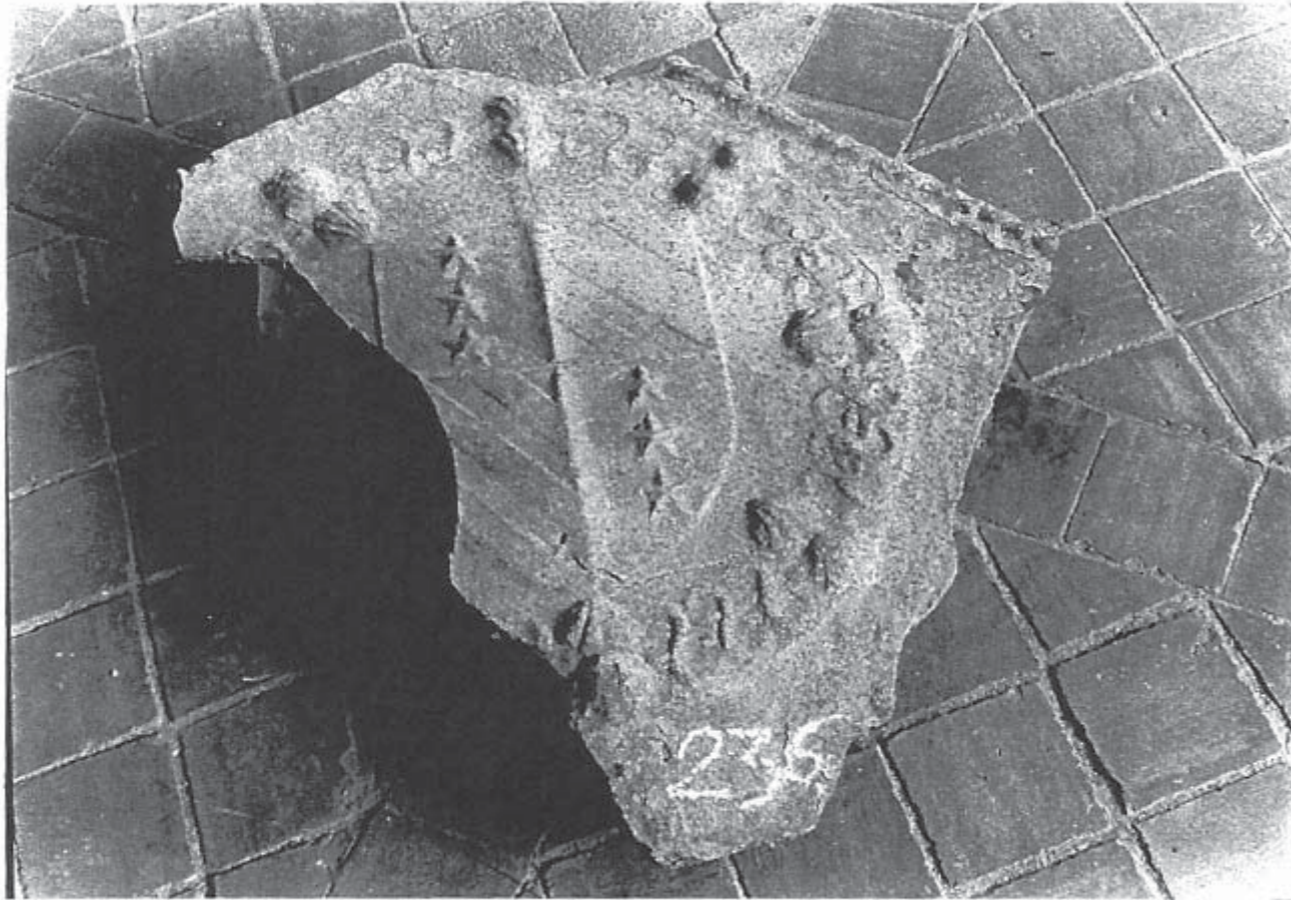
8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : grille de lucarne ou de fenêtre d'escalier secondaire, mais toujours située sur un mur extérieur. Viollet Le Duc les nomment "grilles alternées" (E.M. p. 518) et en explique la fonction : "Les mesures de précaution étaient même poussées si loin que, dans certains cas, les montants et traverses étaient assemblés de telle façon qu'il devenait impossible soit de faire couler les montants dans les oeils de traverses, soit les traverses dans les oeils des montants, ces oeils étant alternativement pratiqués dans les traverses et les montants. Il fallait être fort habile forgeron pour fabriquer de pareilles grilles, car chaque oeil renflé devait être forgé à mesure que l'on assemblait les traverses et les montants ; c.à.d. que la grille devait être forgée toute brandie, ce qui devait occasionner un travail considérable."

Ce type de grille entrelacée, très difficile à réaliser, fait partie des "chefs d'oeuvre" de ferronnerie. On en voit une à l'église d'Assier, sur la fenêtre de la chapelle funéraire de Galiot. Elles appartiennent toujours à des constructions très soignées, par exemple aux Hospices de Beaune ; tous les exemples connus sont dans le nord et l'est de la France. Ceux d'Assier font donc exception.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : tout le château d'Assier porte des traces de grilles sans doute placées sous Jacques de Crussol, pendant la période violente des guerres de Religion.

10) LIEU DE CONSERVATION : réemployée sur une fenêtre probablement percée ou agrandie au XVIII^e siècle pour utiliser cette grille, au lieu-dit Viazac, commune de Livernon. Cette maison, construite bien avant la démolition du château, a tout de même pu intégrer quelques beaux fragments du château d'Assier qui ont été comme dans d'autres cas l'occasion d'embellissements et d'agrandissements.

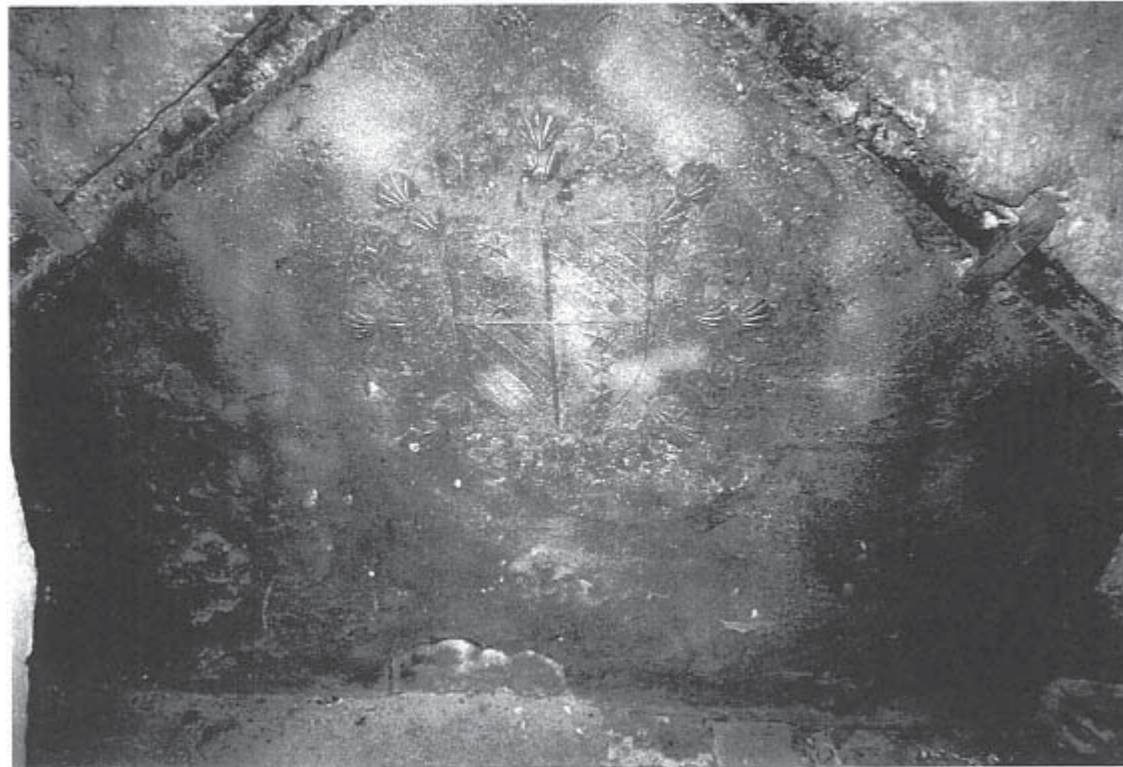
FRAGMENT V. 7.



236

9-5-15-

- 1) NATURE DU FRAGMENT : plaque de dimension moyenne, placée sur le mur d'unâtre à foyer ouvert.
- 2) MATERIAU : fonte de fer.
- 3) FORME GÉNÉRALE : fragment en partie irrégulier d'un contrecœur dont on distingue les deux bordures supérieures formant un angle obtus de 130°.
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : l'angle supérieur est écorné et l'ensemble de la plaque est privé de la moitié de sa partie droite et de presque toute sa partie gauche.
- 5) MESURES
Hauteur : 0,47 m
Largeur : 0,48 m
Épaisseur : 0,003 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : les 2 côtés de l'angle supérieur sont terminés par une bordure perlée, peut-être du type " ganse de passementerie" . Calé dans l'angle, le collier de l'Ordre, dont 6 coquilles sur 8 restent visibles, entoure l'écu portant en léger relief les armes de Galiot. Le dessin est identique à celui du fragment P.1.
- 7) ETAT ORIGINEL la comparaison avec la plaque P.1. (9-5-16) , certes beaucoup plus grande mais mieux conservée et de forme semblable, permet de penser que la plaque était également pentagonale -forme que l'on retrouve dans plusieurs châteaux de cette époque.
- 8) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : inconnue.
- 9) LIEU DE CONSERVATION : musée du château.
- 10) DÉPOSÉE APRÈS 1933.
INV. 236.



1) NATURE DU FRAGMENT : grande plaque de cheminée, placée sur le mur du fond d'unâtre à foyer ouvert, appelée contrecoeur.

2) MATERIAU : fonte.

3) FORME GÉNÉRALE : plaque décorative pentagonale.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : la base du pentagone est ébréchée, mais la forme d'ensemble de la plaque est conservée. Les bas-reliefs sont inégalement lisibles.

5) INVENTORIÉ EN 2000

6) MESURES

Hauteur : 0,83 m

Largeur de la base : 1,12 m

Largeur de la base du fronton triangulaire de la plaque : 1,16 m

Hauteur des côtés presque verticaux : 0,40 m

Epaisseur : 0 03 m

7) DÉCOR SCULPTÉ : le pentagone est bordé sur les 5 côtés par la même modénature : deux cordelières, ressemblant à des ganses rondes de passementerie, tressées en sens inverses et à peine séparées par une gorge à profil semi-circulaire, entourent un fond uni décoré, au centre, des armes de Galiot et autour, surtout visible dans la partie basse, d'un semis de fleurs de lys. (les fleurs de lys les plus hautes sont presque effacées).

Les armes de Galiot (en 1 et 4 les trois étoiles des Gourdon-Genouillac et en 2 et 3 les bandes d'or de Galiot) en léger relief sur un écu, suspendu au collier de l'Ordre à 8 coquilles ouvertes qui l'entoure, semblent accrochées à un motif (très effacé) placé dans la pointe supérieure du pentagone.

8) ETAT ORIGINEL ET FONCTION PROBABLE : ce contrecoeur devait protéger l'âtre d'une grande cheminée.

9) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : impossible à préciser car ce décor d'armoiries se retrouve sur les autres restes de plaques de cheminées provenant du château.

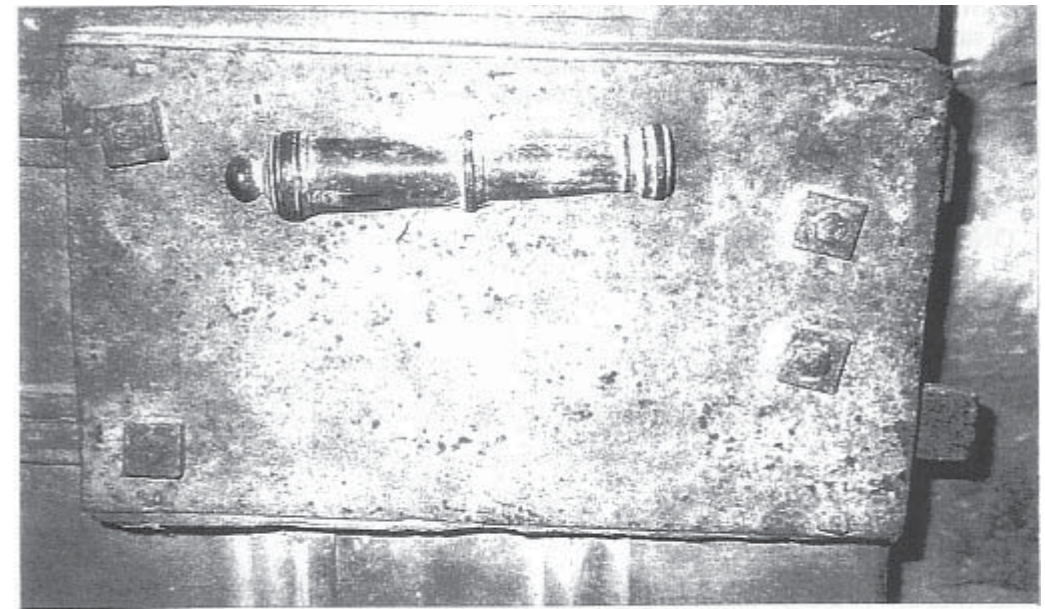
10) LIEU DE CONSERVATION : plaque remployée dans une maison très ancienne de Livernon, manifestement transformée au XVIII^{ème} siècle à la suite de la démolition du château d'Assier.

FRAGMENT P. 1.

9-6-11-



9-6-12-



№ 29 INV. 29

- 1) NATURE DU FRAGMENT : serrure d'une porte en marqueterie qui comportait aussi une serrure à clef.
 - 2) MATERIAU : bronze doré.
 - 3) FORME GÉNÉRALE : le blason de Galiot, porté par un cuir, est placé sous une tête feuillagée quatre fois plus grosse que le blason.
 - 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : très bon ; la porte a été transformée en armoire et la serrure a conservé intacts le motif ornemental et le loquet.
 - 5) MESURES
Hauteur : 8,1 cm (3 pouces)
Largeur : 5,4 cm (2 pouces)
 - 6) DÉCOR SCULPTÉ : une tête hybride (humaine, animale, végétale) avec chevelure et moustache feuillagées tient dans sa gueule mobile le loquet de la serrure ; dans ses cheveux un diadème porte l'inscription "YEM FORTUNE", la barbe est remplacée par un cuir portant les armes de Galiot, en émail de vives couleurs, à savoir,
au 1 et dernier : d'azur à 3 étoiles d'or, posées en pal, qui est Gourdon-Genouillac,
au 2 et 3 : de gueules à 3 bandes d'or, qui est Galiot.
 - 7) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : élégante porte de communication permettant l'accès à une petite pièce.
 - 8) LIEU DE CONSERVATION : collection privée.
 - 9) INVENTORIÉ EN 1998
- FRAGMENT D. 8.

- 1) NATURE DU FRAGMENT : serrure d'une porte pleine.
- 2) MATERIAU : bronze .
- 3) FORME GÉNÉRALE : poignée de porte en forme de volée de canon, en bronze, placée assez maladroitement sur une rude serrure de fer .
- 4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bronze est intact mais la plaque de fer est rouillée.
- 5) MESURES :
de la volée du petit canon , 0,105 m x 0,037 m
- 6) DÉCOR SCULPTÉ : une petite volée de canon parfaitement ciselée, avec son bourrelet tourné vers la droite et, à l'autre extrémité, l'arceau de visée, la plate-bande et le bouton.
- 7) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : inconnue.
- 8) LIEU DE CONSERVATION : musée du château (tour sud-ouest, rez-de-chaussée) .
- 9) NON INVENTORIÉ 34 b

1) NATURE DU FRAGMENT : Etui (ou platine) de targette en bronze moulé, de mêmes dimensions que l'étui de la targette du fragment 9-5-12- , ce qui nous révèle comment est constitué l'intérieur de la platine à ressort de ce précédent fragment.

2) MATERIAU : bronze moulé, repoussé, ciselé et doré.

3) FORME GÉNÉRALE : l'étui de la targette, en bronze rectangulaire, est une pièce plate dont l'avvers est décoré d'une composition symétrique inspirée par les emblèmes de Galiot et dont le revers est un espace creux entre deux supports rectangulaires continus de 1 cm de hauteur ; l'espace creux est séparé en deux parties par un petit muret de bronze, dépassant de 1 cm la plaque de bronze décorée. Ce "muret" est percé dans sa partie basse d'un orifice circulaire de 0,005 m.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bronze, en excellent état, porte encore des traces de dorure ; mais si l'on rapproche ce fragment de la serrure 9-6-11- on peut se demander si la dorure n'a pas perdu l'émail coloré porté par le blason.

5) MESURES

Dimensions de la platine : 0,105 m x 0,037 m.

Hauteurs : 0,01 m et au centre 0,02 m. (le "muret " à pertuis circulaire)

6) DÉCOR SCULPTÉ : la platine rectangulaire porte en son centre les armoiries de Galiot (*écartelé au 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or en pal, au 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules*) dans un écu en forme de cuir découpé ; le tracé en arabesques de l'écu laisse des espaces, occupés, à gauche, par un profil d'empereur romain et à droite, par une tête féminine vue de trois-quarts. *L'imperator* est couronné de lauriers, les plis de sa toge noués sur l'épaule droite ; entre son cou et le 3ème quartier de l'écu, se glisse un petit dauphin. Le visage de la jeune femme est couvert d'un voile qui retombe sur son épaule gauche ; ses cheveux sont bordés de perles ; entre le plissé de sa robe et le 4ème quartier de l'écu, le petit triangle vide est occupé par un boulet à trois flammèches.

A l'extrémité gauche de la platine et derrière *l'imperator* une épée de grand écuyer au fourreau et au baudrier fleurdelisés est placée verticalement, pointe en bas, tandis que dans l'espace symétrique, à l'extrémité droite, est reproduite la plaquette de Moderno représentant le combat d'Hercule et Antée.

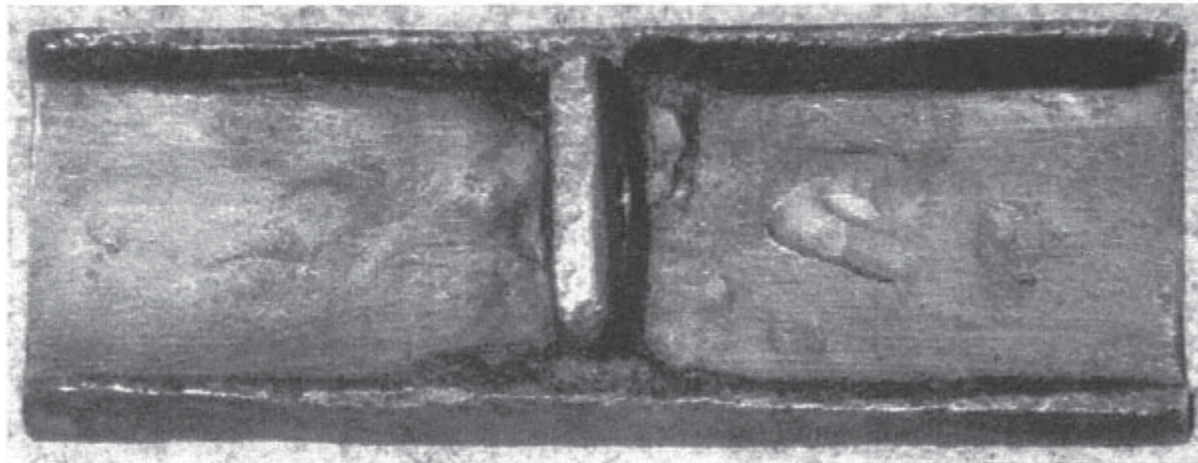
Ce minuscule espace réussit à regrouper autour des armes de Galiot les emblèmes de ses charges les plus prestigieuses (capitaine général de l'artillerie et grand écuyer du roi) , son identification à un personnage historique (César) et à un héros mythique (Hercule) , sa récente paternité (le dauphin) et au cas où la figure féminine serait la déesse de la Fortune, son cri (YEM FORTVNE) sous les traits d'un échange de regards entre la déesse et l'empereur couronné de lauriers.

7) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : Cet objet raffiné suppose une pièce d'apparat. A défaut d'un emplacement exact, il est possible de proposer une datation : après 1526, du fait de la présence de l'épée de grand écuyer, mais peu de temps après 1526 parce que les ailes est et nord ne comportent plus le thème iconographique des travaux d'Hercule.

8) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN DE CAHORS

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : cet objet, bien que non décrit avec précision, est porté indiscutablement sur le catalogue d'exposition du musée de Cahors daté de 1883.

M.- Cahors 2



9-6-14- et 9-6-15-

mesures (bronze)

9-6-14-



1) NATURE DU FRAGMENT : mesure cylindrique à double fond inversé, avec deux poignées à mi-hauteur.

2) MATERIAU : bronze moulé, repoussé, ciselé et orné d'armoiries.

3) FORME GÉNÉRALE : cylindre

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : le bronze est en excellent état.

5) MESURES

Hauteur : 0,140 m
Diamètre : 0,238 m

6) DÉCOR SCULPTÉ : la mesure porte, tête-bêche, dans un sens et près du bord, les armoiries de Galiot (*écartelé au 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or en pal, au 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules*) dans un écu en forme de cuir découpé ; dans l'autre sens et également près de l'autre bord, d'autres armoiries non identifiées (un pont portant une tour crénelée, surmontée d'un heaume entouré de lambrequins)

7) DESTINATION : mesure à deux usages (les deux volumes semblent le double l'un de l'autre) , appartenant au château de Galiot.

8) LIEU DE CONSERVATION : MUSÉE HENRI MARTIN DE CAHORS

9) HISTOIRE DU FRAGMENT : cet objet, bien que décrit sans précision, est porté indiscutablement sur le catalogue du musée de Cahors daté de 1902 : "une mesure ancienne en bronze" (donation Francès) .

M.- Cahors 5 (catalogue de 1902, édition 1916, p. 30, n° 86)

9-6-15-

NATURE ET MATÉRIAU :

mesure cylindrique en bronze, à un seul fond, avec les armes de Galiot d Genouillac.

MESURES :

Hauteur : 0,135 m
Diamètre : 0,337 m
Poignées : 0,110 m x 0,042 m

M - Cahors 6 (Catalogue 1902, p. 30, n° 87)



1) NATURE DU FRAGMENT : lauzes de couverture du château remployées sur une maison au XVIIIe siècle.

2) MATÉRIAU : plaques de schiste du Cantal

3) FORME GÉNÉRALE : longues pierres plates dont le bord inférieur est arrondi en écaille ; elles sont de tailles différentes parce qu'elles proviennent d'un toit de plan circulaire.

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : excellent (la lauze du Cantal était une très bonne couverture)

5) ETAT ORIGINEL ET SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : la forme gironnée de ces lauzes invite à les placer sur un des cinq dômes du château.

6) LIEU DE CONSERVATION : maison Allin à Assier, où elles couvrent un petit pavillon entièrement construit avec des matériaux de démolition du château..

7) INVENTORIÉ EN 1986

8) HISTOIRE DU FRAGMENT : matériaux du château, achetés et gardés par le menuisier Carbonnel, l'un des quatre acheteurs-démolisseurs de 1768.

FRAGMENT "LAUZES DU CHÂTEAU"

lauzes non remployées



1) NATURE DES FRAGMENTS : lauzes de couverture du château du XVIe siècle

2) MATÉRIAU : plaques de schiste du Cantal

3) FORME GÉNÉRALE : trapézoïdales, avec le bord inférieur arrondi "en écaille"

4) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : bon

5) MESURES

Hauteur : (de la plus grande) 0,40 m

Largeur : (" ") 0,26 m

Diamètre de l'arrondi : 0,012 m

Épaisseur : (de la plus grande) 0,015 m

6) SITUATION PROBABLE DANS LE CHÂTEAU : ces lauzes "gironnées" devaient être sur l'un des dômes du château.

7) LIEU DE CONSERVATION : au rez-de-chaussée de la petite tour médiévale, près du gouffre, à l'est du château

10) INVENTORIÉ EN 1986

11) HISTOIRE DU FRAGMENT : ces cinq lauzes, de tailles différentes, ont été retrouvées au cours de déblaiements du château.

FRAGMENT "LAUZES DU CHÂTEAU"



1) MATÉRIAU DES FRAGMENTS : carreaux de terre cuite argileuse.

2) FORME GÉNÉRALE DE CHAQUE CARREAU : carrée sur ses deux faces parallèles ; le profil des côtés est taillé en biseau, si bien que le carré visible est un peu plus grand que le carré de la face inférieure. Cela permettait de donner au sol des pièces l'aspect de carrelages posés à joints vifs.

3) ETAT DE CONSERVATION ACTUELLE : les ensembles photographiés ci-contre viennent d'être dégagés (et immédiatement recouverts) ; ils sont en mauvais état (surface effritée, horizontalité perturbée) mais parfaitement lisibles.

4) MESURES D'UN CARREAU :

Largeur du côté : 0,108 m (4 pouces) / 0,081 m (3 pouces)
Épaisseur : 0,013 m (1/2 pouce)

5) DÉCOR SCULPTÉ : aucun décor, mais au revers de quelques carreaux, la petite marque de fabrique ci-jointe que nous avons relevée. On trouve beaucoup de ces carreaux dans la terre des jardins qui recouvre les décombres.

7) ETAT ORIGINEL ET DISPOSITION DES CARREAUX: tous les restes de carrelages du château, sans exception, se présentent avec la même disposition. Qu'il s'agisse de petites ou de grandes pièces, ils forment des carrés placés en biais par rapport aux murs des logis ; ces ensembles de carrés en biais sont séparés par des bandes de 8 carrés, larges d'un seul carré.

Tous les sols du rez-de-chaussée était ainsi traités ; seul, le portique, largement ouvert sur la cour, avait un beau pavement de grandes dalles de pierre, rectangulaires. (larges de 0,50 m ou de 0,60 m et longues de 1,40 m à 1,90 m, assemblées "à joints de pierre").

8) LIEU DE CONSERVATION : les ensembles conservés sont restés en place ; à l'intérieur du château, ils ont été réparés quand ils étaient presque intacts, et remplacés entre 1901 et 1910 quand leur état n'était pas réparable.

Les restes de carrelage en place sont au bas des tours, et aux ailes détruites (sous l'herbe), ainsi que dans les latrines du 1er et du 2ème étage, à l'intérieur des murs des tours, restées inaccessibles du fait de la chute des planchers.

9) INVENTORIÉS EN 2002, pour les ailes rasées au XVIIIe siècle, bien avant pour les intérieurs de la partie sauvée.

9-8-1-



9-9-11-



